John Adams Library,

IN THE CUSTODY OF THE
BOSTON PUBLIC LIBRARY.

SHELF Nº
ADAMS
184.10
U.S.

ŒUVRES

DE

M. ROUSSEAU

DE GENÈVE.

NOUVELLE ÉDITION,

Revue, corrigée, & augmentée de plusieurs pièces qui n'avoient point encore paru.

TOME V.

A NEUCHATEL.

M. DCC. LXIV.

xx
ADAMS Nat. 10
U.S

TABLE
DES ARTICLES

Contenus dans ce cinquième Tome.

PRÉFACE. Page 3

Dissertation sur la Musique moderne. 21

Lettre de M. Rousseau, de Genève, à M. l'Abbe Raynal, au sujet du Mode de Musique, inventé par M. Blainville. 133

*Observations de M. Blainville, sur la Lettre de M***, insérée dans le Mercure du mois de Septembre 1751.* 140

Extrait du Projet de Paix perpétuelle, de M. l'Abbé de Saint-Pierre; par J. J. Rousseau, Citoyen de Genève. 145

Avertissement. 147

Lettre de J. J. Rousseau, à M. de Voltaire. 207

Avertissement. 241

De l'Imitation théâtrale ; Eſſai tiré des Dialogues de Platon. 243
Lettre de M. Rouſſeau, ſur ſon ſyſtême de Muſique. 277
Épitre à M. de Bordes. 283

Fin de la Table.

ŒUVRES DIVERSES DE M. J. J. ROUSSEAU.

DISSERTATION SUR LA MUSIQUE MODERNE.

OEUVRES
DIVERSES
DE M. C. SAINT-SAËNS

DISSERTATION
SUR
LA MUSIQUE
ANCIENNE

PRÉFACE.

S'Il est vrai que les circonstances & les préjugés décident souvent du sort d'un Ouvrage, jamais Auteur n'a dû plus craindre que moi. Le Public est aujourd'hui si indisposé contre tout ce qui s'appelle nouveauté; si rebuté de systêmes & de projets, sur-tout en fait de Musique, qu'il n'est plus guères possible de lui rien offrir en ce genre sans s'exposer à l'effet de ses premiers mouvemens, c'est-à-dire, à se voir condamné sans être entendu.

D'ailleurs, il faudroit surmonter tant d'obstacles, réunis non par la raison, mais par l'habitude & les préjugés bien plus forts qu'elle, qu'il ne paroît pas possible de forcer de si puissantes barrieres. N'avoir que la raison pour soi, ce n'est pas combattre à armes égales; les préjugés sont presque toujours

sûrs d'en triompher, & je ne connois que le seul intérêt capable de les vaincre à son tour.

Je serois rassuré par cette derniere considération, si le public étoit toujours bien attentif à juger de ses vrais intérêts : mais il est pour l'ordinaire assez nonchalant pour en laisser la direction à gens qui en ont de tout opposés, & il aime mieux se plaindre éternellement d'être mal servi, que de se donner des soins pour l'être mieux.

C'est précisément ce qui arrive dans la Musique ; on se récrie sur la longueur des Maîtres & sur la difficulté de l'Art, & l'on rebute ceux qui proposent de l'éclaircir & de l'abréger. Tout le monde convient que les caractères de la Musique sont dans un etat d'imperfection peu proportionné aux progrès qu'on a faits dans les autres parties de cet Art : cependant on se défend contre toute proposition de les réformer comme contre un danger affreux : imaginer d'autres signes que ceux dont s'est servi le divin Lulli, est non-seulement la plus haute extrava-

gance dont l'esprit humain soit capable, mais c'est encore une espece de sacrilége. Lulli est un Dieu dont le doigt est venu fixer à jamais l'état de ces sacrés caractères : bons ou mauvais, il n'importe, il faut qu'ils soient éternisés par ses ouvrages ; il n'est plus permis d'y toucher sans se rendre criminel, & il faudra au pied de la lettre que tous les jeunes Gens qui apprendront désormais la Musique payent un tribut de deux ou trois ans de peine au mérite de Lulli.

Si ce ne sont pas là les propres termes, c'est du moins le sens des objections que j'ai ouï faire cent fois contre tout projet qui tendroit à réformer cette partie de la Musique. Quoi ! faudra-t-il jetter au feu tous nos Auteurs ; tout renouveller ? La Lande, Bernier, Corelli, tout cela seroit donc perdu pour nous ? Où prendrions-nous de nouveaux Orphées pour nous en dédommager, & quels seroient les Musiciens qui voudroient se résoudre à redevenir Écoliers ?

Je ne sçais pas bien comment l'en-

tendent ceux qui font ces objections ; mais il me semble qu'en les réduisant en maximes, & en détaillant un peu les conséquences, on en feroit des aphorismes fort singuliers pour arrêter tout court le progrès des Lettres & des beaux Arts.

D'ailleurs, ce raisonnement porte absolument à faux, & l'établissement des nouveaux caracteres, bien loin de détruire les anciens Ouvrages, les conserveroit doublement, par les nouvelles Éditions qu'on en feroit, & par les anciennes qui subsisteroient toujours. Quand on a traduit un Auteur, je ne vois pas la nécessité de jetter l'original au feu. Ce n'est donc ni l'ouvrage en lui-même, ni les Exemplaires qu'on risqueroit de perdre ; & remarquez, surtout, que, quelqu'avantageux que pût être un nouveau système, il ne détruiroit jamais l'ancien avec assez de rapidité pour en abolir tout d'un coup l'usage ; les Livres en seroient usés avant que d'être inutiles, & quand ils ne serviroient que de ressource aux opiniâtres, on trouveroit toujours assez à les employer.

Je ſçais que les Muſiciens ne ſont pas traitables ſur ce chapitre. La Muſique pour eux n'eſt pas la ſcience des ſons, c'eſt celle des noires, des blanches, des doubles croches, & dès que ces figures ceſſeroient d'affecter leurs yeux, ils ne croiroient jamais voir réellement de la Muſique. La crainte de redevenir Écoliers, & ſur-tout le train de cette habitude qu'ils prennent pour la ſcience même, leur feront toujours regarder avec mépris ou avec effroi tout ce qu'on leur propoſeroit en ce genre. Il ne faut donc pas compter ſur leur approbation; il faut même compter ſur toute leur réſiſtance dans l'établiſſement des nouveaux caracteres, non pas comme bons ou comme mauvais en eux-mêmes, mais ſimplement comme nouveaux.

Je ne ſçais quel auroit été le ſentiment particulier de Lulli ſur ce point, mais je ſuis preſque ſûr qu'il étoit trop grand-homme pour donner dans ces petiteſſes; Lulli auroit ſenti que ſa ſcience ne tenoit point à des caractères; que ſes ſons ne ceſſeroient jamais d'être des ſons divins, quelques ſignes qu'on employât pour les exprimer, & qu'en-

fin, c'étoit toujours un ſervice important à rendre à ſon Art & au progrès de ſes Ouvrages, que de les publier dans une langue auſſi énergique, mais plus facile à entendre, & qui par-là deviendroit plus univerſelle, dût-il en coûter l'abandon de quelques vieux Exemplaires, dont aſſurément il n'auroit pas cru que le prix fût à comparer à la perfection générale de l'Art.

Le malheur eſt que ce n'eſt pas à des Lulli que nous avons affaire. Il eſt plus aiſé d'hériter de ſa ſcience que de ſon génie. Je ne ſçais pourquoi la Muſique n'eſt pas amie du raiſonnement: mais ſi ſes Éleves ſont ſi ſcandaliſés de voir un Confrere réduire ſon Art en principes, l'approfondir, & le traiter méthodiquement, à plus forte raiſon ne ſouffriroient-ils pas qu'on osât attaquer les parties mêmes de cet Art.

Pour juger de la façon dont on y ſeroit reçu, on n'a qu'à ſe rappeller combien il a fallu d'années de lutte & d'opiniâtreté pour ſubſtituer l'uſage du *ſi* à ces groſſieres nuances qui ne ſont pas même encore abolies par-tout. On con-

vénoit bien que l'échelle étoit compoſée de ſept ſons différens, mais on ne pouvoit ſe perſuader qu'il fût avantageux de leur donner à chacun un nom particulier, puiſqu'on ne s'en étoit pas aviſé juſques-là, & que la Muſique n'avoit pas laiſſé que d'aller ſon train.

Toutes ces difficultés ſont préſentes à mon eſprit avec toute la force qu'elles peuvent avoir dans celui des Lecteurs. Malgré cela, je ne ſçaurois croire qu'elles puiſſent tenir contre les vérités de démonſtration que j'ai à établir. Que tous les ſyſtêmes qu'on a propoſés en ce genre aient échoué juſqu'ici, je n'en ſuis point étonné: même à égalité d'avantages & de défauts, l'ancienne méthode devoit ſans contredit l'emporter, puiſque, pour détruire un ſyſtême établi, il faut que celui qu'on veut ſubſtituer lui ſoit préférable, non-ſeulement en les conſidérant chacun en ſoi-même & par ce qu'il a de propre, mais encore en joignant au premier toutes les raiſons d'ancienneté & tous les préjugés qui le fortifient.

C'eſt ce cas de préférence où le mien

me paroît être, & où l'on reconnoîtra qu'il eſt en effet, s'il conſerve les avantages de la méthode ordinaire, s'il en ſauve les inconvéniens, & enfin s'il réſout les objections extérieures qu'on oppoſe à toute nouveauté de ce genre, indépendamment de ce qu'elle eſt en ſoi-même.

A l'égard des deux premiers points, ils ſeront diſcutés dans le corps de l'Ouvrage, & l'on ne peut ſçavoir à quoi s'en tenir qu'après avoir lu ; pour le troiſième, rien n'eſt ſi ſimple à décider. Il ne faut, pour cela, qu'expoſer le but même de mon projet, & les effets qui doivent réſulter de ſon exécution.

Le ſyſtême que je propoſe roule ſur deux objets principaux. L'un de noter la Muſique & toutes ſes difficultés d'une maniere plus ſimple, plus commode, & ſous un moindre volume.

Le ſecond & le plus conſidérable, eſt de la rendre auſſi aiſée à apprendre qu'elle a été rebutante juſqu'à préſent, d'en réduire les ſignes à un plus petit nombre ſans rien retrancher de l'ex-

preſſion, & d'en abréger les régles de façon à faire un jeu de la théorie, & à n'en rendre la pratique dépendante que de l'habitude des organes, ſans que la difficulté de la note y puiſſe jamais entrer pour rien.

Il eſt aiſé de juſtifier par l'expérience qu'on apprend la Muſique en deux & trois fois moins de temps par ma méthode que par la méthode ordinaire, que les Muſiciens formés par elle ſeront plus ſûrs que les autres à égalité de ſcience, & qu'enfin ſa facilité eſt telle que, quand on voudroit s'en tenir à la Muſique ordinaire, il faudroit toujours commencer par la mienne pour y parvenir plus ſûrement & en moins de temps. Propoſition qui, toute paradoxe qu'elle paroît, ne laiſſe pas d'être exactement vraie, tant par le fait que par la démonſtration. Or ces faits ſuppoſés vrais, toutes les objections tombent d'elles-mêmes & ſans reſſource. En premier lieu, la Muſique notée ſuivant l'ancien ſyſtême ne ſera point inutile, & il ne faudra point ſe tourmenter pour la jetter au feu, puiſque les Éleves de ma méthode parviendront

à chanter à livre ouvert sur la Musique ordinaire en moins de temps encore, y compris celui qu'ils auront donné à la mienne, qu'on ne le fait communément ; comme ils sçauront donc également l'une & l'autre sans y avoir employé plus de temps, on ne pourra pas déja dire à l'égard de ceux-là que l'ancienne Musique est inutile.

Supposons des Écoliers qui n'aient pas des années à sacrifier, & qui veuillent bien se contenter de sçavoir en sept ou huit mois de temps chanter à livre ouvert sur ma note, je dis que la Musique ordinaire ne sera pas même perdue pour eux. A la vérité, au bout de ce temps-là, ils ne la sçauront pas exécuter à livre ouvert : peut-être, même, ne la déchiffreront-ils pas sans peine : mais enfin, ils la déchiffreront ; car, comme ils auront d'ailleurs l'habitude de la mesure & celle de l'intonation, il suffira de sacrifier cinq ou six leçons dans le septiéme mois à leur en expliquer les principes par ceux qui leur seront déja connus, pour les mettre en état d'y parvenir aisément par eux-mêmes, & sans le secours d'aucun Maître ; & quand ils ne

voudroient pas se donner ce soin, toujours seront-ils capables de traduire sur le champ toute sorte de Musique par la leur, & par conséquent, ils seroient en état d'en tirer parti, même dans un temps où elle est encore indéchiffrable pour les Écoliers ordinaires.

Les Maîtres ne doivent pas craindre de redevenir Écoliers : ma méthode est si simple qu'elle n'a besoin que d'être lue & non pas étudiée, & j'ai lieu de croire que les difficultés qu'ils y trouveroient viendroient plus des dispositions de leur esprit que de l'obscurité du système, puisque des Dames à qui j'ai eu l'honneur de l'expliquer, ont chanté sur le champ & à livre ouvert de la Musique notée suivant cette méthode, & ont elles-mêmes noté des airs fort correctement, tandis que des Musiciens du premier ordre auroient, peut-être, affecté de n'y rien comprendre.

Les Musiciens, je dis du moins le plus grand nombre, ne se piquent guères de juger des choses sans préjugés & sans passion, & communément ils les considérent bien moins par ce qu'elles

ſont en elles-mêmes, que par le rapport qu'elles peuvent avoir à leur intérêt. Il eſt vrai que, même en ce ſens-là, ils n'auroient nul ſujet de s'oppoſer au ſuccès de mon ſyſtême, puiſque, dès qu'il eſt publié, ils en ſont les maîtres auſſi-bien que moi, & que la facilité qu'il introduit dans la Muſique devant naturellement lui donner un cours plus univerſel, ils n'en ſeront que plus occupés en contribuant à le répandre. Il eſt cependant très-probable qu'ils ne s'y livreront pas les premiers, & qu'il n'y a que le goût décidé du public qui puiſſe les engager à cultiver un ſyſtême dont les avantages paroiſſent autant d'innovations dangereuſes contre la difficulté de leur Art.

Quand je parle des Muſiciens en général, je ne prétends point y confondre ceux d'entre ces Meſſieurs qui font l'honneur de cet Art par leur caractere & par leurs lumieres. Il n'eſt que trop connu que ce qu'on appelle peuple domine toujours par le nombre dans toutes les ſociétés & dans tous les états; mais il ne l'eſt pas moins qu'il y a par-tout des exceptions honorables, & tout ce qu'on pourroit dire en particulier contre la pro-

feſſion de la Muſique, c'eſt que le peuple y eſt, peut-être, un peu plus nombreux, & les exceptions plus rares.

Quoi qu'il en ſoit, quand on voudroit ſuppoſer & groſſir tous les obſtacles qui peuvent arrêter l'effet de mon projet, on ne ſçauroit nier ce fait plus clair que le jour, qu'il y a dans Paris deux & trois mille perſonnes, qui, avec beaucoup de diſpoſitions, n'apprendront jamais la Muſique, par l'unique raiſon de ſa longueur & de ſa difficulté. Quand je n'aurois travaillé que pour ceux-là, voilà déja une utilité ſans replique ; & qu'on ne diſe pas que cette méthode ne leur ſervira de rien pour exécuter ſur la Muſique ordinaire. Car, outre que j'ai déja répondu à cette objection, il ſera d'autant moins néceſſaire pour eux d'y avoir recours, qu'on aura ſoin de leur donner des Éditions des meilleures pieces de Muſique de toute eſpece & des recueils périodiques d'Airs à chanter & de ſymphonies, en attendant que le ſyſtême ſoit aſſez répandu pour en rendre l'uſage univerſel.

Enfin, ſi l'on outroit aſſez la défiance

pour s'imaginer que perſonne n'adopteroit mon ſyſtême, je dis que, même dans ce cas-là, il ſeroit encore avantageux aux amateurs de l'Art de le cultiver pour leur commodité particuliere. Les Exèmples qu'on trouve notés à la fin de cet Ouvrage feront aſſez comprendre les avantages de mes ſignes ſur les ſignes ordinaires, ſoit pour la facilité, ſoit pour la préciſion. On peut avoir en cent occaſions des Airs à noter ſans papier réglé; ma méthode vous en donne un moyen très-commode & très-ſimple. Voulez-vous envoyer en Province des Airs nouveaux, des ſcènes entieres d'Opera ſans augmenter le volume de vos lettres? Vous pouvez écrire ſur la même feuille de très-longs morceaux de Muſique. Voulez-vous, en compoſant, peindre aux yeux le rapport de vos parties, le progrès de vos accords, & tout l'état de votre harmonie? La pratique de mon ſyſtême ſatisfait à tout cela; & je conclus enfin qu'à ne conſidérer ma méthode, que comme cette langue particuliere des Prêtres Egyptiens, qui ne ſervoit qu'à traiter des ſciences ſublimes, elle ſeroit encore infiniment utile aux initiés dans la Mu-

fique, avec cette différence, qu'au lieu d'être plus difficile, elle seroit plus aisée que la langue ordinaire, & ne pourroit, par conséquent, être long-temps un mystere pour le public.

Il ne faut point regarder mon système comme un projet tendant à détruire les anciens caractères. Je veux croire que cette entreprise seroit chimérique, même avec la substitution la plus avantageuse; mais je crois aussi que la commodité des miens, & sur-tout leur extrême facilité, méritent toujours qu'on les cultive, indépendamment de ce que les autres pourront devenir.

Au reste, dans l'état d'imperfection où sont depuis si long-temps les signes de la Musique, il n'est point extraordinaire que plusieurs personne aient tenté de les refondre ou de les corriger. Il n'est pas même bien étonnant que plusieurs se soient rencontrés dans le choix des signes les plus naturels & les plus propres à cette substitution, tels que sont les chiffres. Cependant, comme la plupart des hommes ne jugent gueres des choses que sur le premier coup-d'œil, il pourra

très-bien arriver que, par cette unique raison de l'usage des mêmes caracteres, on m'accusera de n'avoir fait que copier, & de donner ici un système renouvellé. J'avoue qu'il est aisé de sentir que c'est bien moins le genre des signes que la maniere de les employer qui constitue la différence en fait de systêmes : autrement, il faudroit dire, par exemple, que l'Algébre & la Langue Françoise ne sont que la même chose, parce qu'on s'y sert également des lettres de l'Alphabet; mais cette réflexion ne sera pas probablement celle qui l'emportera, & il paroît si heureux par une seule objection de m'ôter à la fois le mérite de l'invention, & de mettre sur mon compte les vices des autres systêmes, qu'il est des gens capables d'adopter cette critique uniquement à raison de sa commodité.

Quoiqu'un pareil reproche ne me fût pas tout-à-fait indifférent, j'y serois bien moins sensible qu'à ceux qui pourroient tomber directement sur mon systême. Il importe beaucoup plus de sçavoir s'il est avantageux, que d'en bien connoître l'Auteur; &, quand on me refuseroit l'honneur de l'invention, je se-

rois moins touché de cette injuſtice que du plaiſir de la voir utile au public. La ſeule grace que j'ai droit de lui demander, & que peu de gens m'accorderont, c'eſt de vouloir bien n'en juger qu'après avoir lu mon Ouvrage & ceux qu'on m'accuſeroit d'avoir copiés.

J'avois d'abord réſolu de ne donner ici qu'un plan très-abrégé, & tel, à-peu-près, qu'il étoit contenu dans le Mémoire que j'eus l'honneur de lire à l'Académie Royale des Sciences le 22 Août 1742. J'ai réfléchi cependant, qu'il falloit parler au Public autrement qu'on ne parle à une Académie, & qu'il y avoit bien des objections de toute eſpece à prévenir. Pour répondre donc à celles que j'ai pu prévoir, il a fallu faire quelques additions qui ont mis mon Ouvrage en l'état où le voilà. J'attendrai l'approbation du Public pour en donner un autre qui contiendra les principes abſolus de ma méthode, tels qu'ils doivent être enſeignés aux Écoliers. J'y traiterai d'une nouvelle maniere de chiffrer l'accompagnement de l'Orgue & du Claveſſin entiérement différente de tout ce qui a paru juſqu'ici dans ce genre,

& telle qu'avec quatre signes seulement je chiffre toutes sortes de Basses continues, de maniere à rendre la modulation & la Basse fondamentale, toujours parfaitement connues de l'Accompagnateur, sans qu'il lui soit possible de s'y tromper. Suivant cette méthode, on peut, sans voir la Basse-figurée, accompagner très-juste par les chiffres seuls, qui, au lieu d'avoir rapport à cette Basse-figurée, l'ont directement à la fondamentale; mais ce n'est pas ici le lieu d'en dire davantage sur cet article.

DISSERTATION
SUR
LA MUSIQUE
MODERNE.

IL paroît étonnant que, les signes de la Musique étant restés aussi long-temps dans l'état d'imperfection où nous les voyons encore aujourd'hui, la difficulté de l'apprendre n'ait pas averti le public que c'étoit la faute des caractères, & non pas celle de l'Art; ou que, s'en étant apperçu, on n'ait pas daigné y remédier. Il est vrai qu'on a donné souvent des projets en ce genre : mais de tous ces projets, qui, sans avoir les avantages de la Musique ordinaire en avoient les inconvéniens, aucun, que je sçache, n'a jusqu'ici touché le but, soit qu'une pratique trop superficielle ait fait échouer ceux qui l'ont voulu considérer théoriquement, soit que le génie étroit & borné des Musiciens ordinaires les ait empêchés d'embrasser un plan général & raisonné, & de sentir les vrais défauts de leur Art,

de la perfection actuelle duquel ils sont, pour l'ordinaire, très-entêtés.

La Musique a eu le sort des Arts qui ne se perfectionnent que successivement. Les inventeurs de ses caracteres n'ont songé qu'à l'état où elle se trouvoit de leur temps, sans prévoir celui où elle pouvoit parvenir dans la suite. Il est arrivé de-là que leur système s'est bientôt trouvé défectueux, & d'autant plus défectueux que l'Art s'est plus perfectionné. A mesure qu'on avançoit, on établissoit des régles pour remédier aux inconvéniens présens, & pour multiplier une expression trop bornée, qui ne pouvoit suffire aux nouvelles combinaisons dont on la chargeoit tous les jours. En un mot, les inventeurs en ce genre, comme le dit M. Sauveur, n'ayant eu en vue que quelques propriétés des sons, & surtout la pratique du Chant qui étoit en usage de leur temps, ils se sont contentés de faire, par rapport à cela, des systêmes de Musique que d'autres ont peu-à-peu changés, à mesure que le goût de la Musique changeoit. Or, il n'est pas possible qu'un systême, fût-il d'ailleurs le meilleur du monde dans son origine, ne se charge à la fin d'embarras & de difficultés par les changemens qu'on y fait & les chevilles qu'on y ajoûte, & cela ne sçauroit jamais faire qu'un tout fort embrouillé & fort mal assorti.

C'est le cas de la méthode que nous pratiquons aujourd'hui dans la Musique, en exceptant, cependant, la simplicité du principe qui ne s'y est jamais rencontrée. Comme le fondement en est absolument mauvais, on ne

l'a pas proprement gâté, on n'a fait que le rendre pire, par les additions qu'on a été contraint d'y faire.

Il n'eſt pas aiſé de ſçavoir préciſément en quel état étoit la Muſique, quand Gui d'Arezze * s'aviſa de ſupprimer tous les caracteres qu'on y employoit, pour leur ſubſtituer les notes qui ſont en uſage aujourd'hui. Ce qu'il y a de vraiſemblable, c'eſt que ces premiers caracteres étoient les mêmes avec leſquels les anciens Grecs exprimoient cette Muſique merveilleuſe, de laquelle, quoi qu'on en diſe, la nôtre n'approchera jamais quant à ſes effets; &, ce qu'il y a de ſûr, c'eſt que Gui rendit un fort mauvais ſervice à la Muſique, & qu'il eſt fâcheux pour nous qu'il n'ait pas trouvé en ſon chemin des Muſiciens auſſi indociles que ceux d'aujourd'hui.

Il n'eſt pas douteux que les lettres de l'Alphabet des Grecs, ne fuſſent en même temps les caracteres de leur Muſique, & les chiffres de leur Arithmétique: de ſorte qu'ils n'avoient beſoin que d'une ſeule eſpece de ſignes, en tout au nombre de vingt-quatre, pour exprimer toutes les variations du diſcours, tous les rapports des nombres, & toutes les combinaiſons des ſons; en quoi ils étoient bien plus ſages ou plus heureux que nous, qui ſommes contraints de travailler notre imagination ſur une multitude de ſignes inutilement diverſifiés.

---

* Soit Gui d'Arezze, ſoit Jean de Mure, le nom de l'Auteur ne fait rien au ſyſtême, & je ne parle du premier que parce qu'il eſt plus connu.

Mais, pour ne m'arrêter qu'à ce qui regarde mon sujet, comment se peut il qu'on ne s'apperçoive point de cette foule de difficultés que l'usage des notes a introduites dans la Musique; ou que, s'en appercevant, on n'ait pas le courage d'en tenter le remede, d'essayer de la ramener à sa premiere simplicité, & en un mot, de faire pour sa perfection ce que Gui d'Arezze a fait pour la gâter: car, en vérité, c'est le mot, & je le dis malgré moi.

J'ai voulu chercher les raisons dont cet Auteur dut se servir pour faire abolir l'ancien système en faveur du sien, & je n'en ai jamais pu trouver d'autres que les deux suivantes. 1. Les notes sont plus apparentes que les chiffres. 2. Et leur position exprime mieux à la vue la hauteur & l'abbaissement des sons. Voilà donc les seuls principes sur lesquels notre Arétin bâtit un nouveau système de Musique, anéantit toute celle qui étoit en usage depuis deux mille ans, & apprit aux hommes à chanter difficilement.

Pour trouver si Gui raisonnoit juste, même en admettant la vérité de ses propositions, la question se réduiroit à sçavoir si les yeux doivent être ménagés aux dépens de l'esprit, & si la perfection d'une méthode consiste à en rendre les signes plus sensibles en les rendant plus embarrassans: car c'est précisément le cas de la sienne.

Mais nous sommes dispensés d'entrer là-dessus en discussion, puisque, ces deux propositions étant également fausses & ridicules, elles n'ont jamais pu servir de fondement qu'à un très-mauvais système. En

En premier lieu, on voit d'abord que les notes de la Musique rempliſſant beaucoup plus de place que les chiffres auſquels on les ſubſtitue, on peut, en faiſant ces chiffres beaucoup plus gros, les rendre du moins auſſi viſibles que les notes, ſans occuper plus de volume. On voit, de plus, que la Muſique notée ayant des points, des quarts de ſoupirs, des lignes, des clefs, des dièſes, & d'autres ſignes néceſſaires autant & plus menus que les chiffres, c'eſt par ces ſignes-là, & non par la groſſeur des notes, qu'il faut déterminer le point de vue.

En ſecond lieu, Gui ne devoit pas faire ſonner ſi haut l'utilité de la poſition des notes; puiſque, ſans parler de cette foule d'inconvéniens dont elle eſt la cauſe, l'avantage qu'elle procure ſe trouve déja tout entier dans la Muſique naturelle, c'eſt-à-dire, dans la Muſique par chiffres; on y voit du premier coup-d'œil, de même qu'à l'autre, ſi un ſon eſt plus haut ou plus bas que celui qui le précede ou que celui qui le ſuit, avec cette différence ſeulement, que, dans la méthode des chiffres, l'intervalle, ou le rapport des deux ſons qui le compoſent, eſt préciſément connu par la ſeule inſpection; au lieu que dans la Muſique ordinaire vous connoiſſez à l'œil qu'il faut monter ou deſcendre, & vous ne connoiſſez rien de plus.

On ne ſçauroit croire quelle application, quelle perſévérance, & quelle adroite méchanique eſt néceſſaire dans le ſyſtême établi, pour acquérir paſſablement la ſcience des intervalles & des rapports: c'eſt l'ouvrage pé-

nible d'une habitude toujours trop longue & jamais assez étendue, puisqu'après une pratique de quinze & vingt ans, le Musicien trouve encore des sauts qui l'embarrassent, non-seulemeut quant à l'intonation, mais encore quant à la connoissance de l'intervalle, sur-tout, lorsqu'il est question de sauter d'une clef à l'autre. Cet article mérite d'être approfondi, & j'en parlerai plus au long.

Le système de Gui est tout-à-fait comparable, quant à son idée, à celui d'un homme qui, ayant fait réflexion que les chiffres n'ont rien dans leurs figures qui réponde à leurs différentes valeurs, proposeroit d'établir entr'eux une certaine grosseur relative, & proportionnelle aux nombres qu'ils expriment. Le deux, par exemple, seroit du double plus gros que l'unité, le trois de la moitié plus gros que le deux, & ainsi de suite. Les défenseurs de ce système ne manqueroient pas de vous prouver qu'il est très-avantageux dans l'Arithmétique d'avoir sous les yeux des caracteres uniformes qui, sans aucune différence par la figure, n'en auroient que par la grandeur, & peindroient en quelque sorte aux yeux les rapports dont ils seroient l'expression.

Au reste, cette connoissance oculaire des hauts, des bas, & des intervalles est si nécessaire dans la Musique, qu'il n'y a personne qui ne sente le ridicule de certains projets qui ont été quelquefois donnés pour noter sur une seule ligne, par les caracteres les plus bizarres, les plus mal imaginés, & les moins analogues à leur signification; des queues tournées à droite, à gauche, en haut, en bas,

& de biais dans tous les sens pour représenter des *Ut*, des *Re*, des *Mi*, &c. des têtes & des queues différemment situées pour répondre aux dénominations, *Pa*, *ra*, *ga*, *so*, *bo*, *lo*, *do*, ou d'autres signes tout aussi singuliérement appliqués. On sent d'abord que tout cela ne dit rien aux yeux, & n'a nul rapport à ce qu'il doit signifier, & j'ose dire que les hommes ne trouveront jamais de caracteres convenables ni naturels que les seuls chiffres pour exprimer les sons & tous leurs rapports. On en connoîtra mille fois les raisons dans le cours de cette lecture ; en attendant, il suffit de remarquer que les chiffres étant l'expression qu'on a donnée aux nombres, & les nombres eux-mêmes étant les exposans de la génération des sons, rien n'est si naturel que l'expression des divers sons par les chiffres de l'Arithmétique.

Il ne faut donc pas être surpris qu'on ait tenté quelquefois de ramener la Musique à cette expression naturelle. Pour peu qu'on réfléchisse sur cet Art, non en Musicien, mais en Philosophe, on en sent bien-tôt les défauts : l'on sent encore que ces défauts sont inhérens au fond même du système, & dépendans uniquement du mauvais choix, & pas du mauvais usage de ses caracteres : car, d'ailleurs, on ne sçauroit disconvenir qu'une longue pratique, suppléant en cela au raisonnement, ne nous ait appris à les combiner de la maniere la plus avantageuse qu'ils peuvent l'être.

Enfin, le raisonnement nous mene encore jusqu'à connoître sensiblement que, la Musi-

que dépendant des nombres, elle devroit avoir la même expreſſion qu'eux : néceſſité qui ne naît pas ſeulement d'une certaine convenance générale, mais du fond même des principes phyſiques de cet Art.

Quand on eſt une fois parvenu là par une ſuite de raiſonnemens bien fondés & bien conſéquens, c'eſt alors qu'il faut quitter la Philoſophie & redevenir Muſicien ; & c'eſt juſtement ce que n'ont fait aucuns de ceux qui juſqu'à préſent ont propoſé des ſyſtêmes en ce genre. Les uns, partant quelquefois d'une théorie très-fine, n'ont jamais ſçu venir à bout de la ramener à l'uſage ; & les autres, n'embraſſant proprement que le méchanique de leur Art, n'ont pu remonter juſqu'aux grands principes qu'ils ne connoiſſoient pas, & d'où cependant il faut néceſſairement partir pour embraſſer un ſyſtême lié. Le défaut de pratique dans les uns, le défaut de théorie dans les autres, & peut-être, s'il faut le dire, le défaut de génie dans tous, ont fait que juſqu'à préſent aucun des projets qu'on a publiés n'a remédié aux inconvéniens de la Muſique ordinaire, en conſervant ſes avantages.

Ce n'eſt pas qu'il ſe trouve une grande difficulté dans l'expreſſion des ſons par les chiffres, puiſqu'on pourroit toujours les repréſenter en nombre, ou par les degrés de leurs intervalles, ou par les rapports de leurs vibrations ; mais l'embarras d'employer une certaine multitude de chiffres ſans ramener les inconvéniens de la Muſique ordinaire, & le beſoin de fixer le genre & la progreſſion des

sons par rapport à tous les différens modes, demandent plus d'attention qu'il ne paroît d'abord : car la question est proprement de trouver une méthode générale pour représenter, avec un très-petit nombre de caractères, tous les sons de la Musique considérés dans chacun des vingt-quatre modes.

Mais la grande difficulté où tous les inventeurs de systêmes ont échoué, c'est celle de l'expression des différentes durées des silences & des sons. Trompés par les fausses régles de la Musique ordinaire, ils n'ont jamais pu s'élever au-dessus de l'idée des rondes, des noires & des croches; ils se sont rendus les esclaves de cette méchanique, ils ont adopté les mauvaises relations qu'elle établit : ainsi, pour donner aux notes des valeurs déterminées, il a fallu inventer de nouveaux signes, introduire dans chaque note une complication de figures, par rapport à la durée, & par rapport au son, d'où s'ensuivant des inconvéniens que n'a pas la Musique ordinaire, c'est avec raison que toutes ces méthodes sont tombées dans le décri; mais enfin, les défauts de cet Art n'en subsistent pas moins pour avoir été comparés avec des défauts plus grands, & quand on publieroit encore mille méthodes plus mauvaises, on en feroit toujours au même point de la question, & tout cela ne rendroit pas plus parfaite celle que nous pratiquons aujourd'hui.

Tout le monde, excepté les Artistes, ne cesse de se plaindre de l'extrême longueur qu'exige l'étude de la Musique avant que de la posséder passablement : mais, comme la

Musique est une des sciences sur lesquelles on a le moins réfléchi, soit que le plaisir qu'on y prend nuise au sang-froid nécessaire pour méditer; soit que ceux qui la pratiquent ne soient pas trop communément gens à réflexions, on ne s'est guère avisé jusqu'ici de rechercher les véritables causes de sa difficulté, & l'on a injustement taxé l'Art même des défauts que l'Artiste y avoit introduits.

On sent bien, à la vérité, que cette quantité de lignes, de clefs, de transpositions, de dièses, de bémols, de bécarres, de mesures simples & composées, de rondes, de blanches, de noires, de croches, de doubles, de triples croches, de pauses, de demi-pauses, de soupirs, de demi-soupirs, de quarts de soupirs, &c. donne une foule de signes & de combinaisons d'où résulte bien de l'embarras & bien des inconvéniens: mais quels sont précisément ces inconvéniens? Naissent-ils directement de la Musique elle-même, ou de la mauvaise maniere de l'exprimer? Sont-ils susceptibles de correction, & quels sont les remedes convenables qu'on y pourroit apporter? Il est rare qu'on pousse l'examen jusques-là; & après avoir eu la patience pendant des années entieres de s'emplir la tête de sons, & la mémoire de verbiage, il arrive souvent qu'on est tout étonné de ne rien concevoir à tout cela, qu'on prend en dégoût la Musique & le Musicien, & qu'on laisse-là l'un & l'autre, plus convaincu de l'ennuyeuse difficulté de cet Art, que de ses charmes si vantés.

J'entreprends de justifier la Musique des torts dont on l'accuse, & de montrer qu'on

peut, par des routes plus courtes & plus faciles, parvenir à la posséder plus parfaitement & avec plus d'intelligence que par la méthode ordinaire, afin que, si le public persiste à vouloir s'y tenir, il ne s'en prenne du moins qu'à lui-même des difficultés qu'il y trouvera.

Sans vouloir entrer ici dans le détail de tous les défauts du système établi, j'aurai cependant occasion de parler des plus considérables, & il sera bon d'y remarquer toujours que ces inconvéniens étant des suites nécessaires du fond même de la méthode, il est absolument impossible de les corriger autrement que par une refonte générale telle que je la propose; il reste à examiner si mon système remédie en effet à tous ces défauts sans en introduire d'équivalens, & c'est à cet examen que ce petit ouvrage est destiné.

En général, on peut réduire tous les vices de la Musique ordinaire à trois classes principales. La premiere est la multitude des signes & de leurs combinaisons qui surcharge inutilement l'esprit & la mémoire des Commençans, de façon que, l'oreille étant formée, & les organes ayant acquis toute la facilité nécessaire, long-temps avant qu'on soit en état de chanter à livre ouvert, il s'ensuit que la difficulté est toute dans l'observation des régles, & nullement dans l'exécution du chant. La seconde est le défaut d'évidence dans le genre des intervalles exprimés sur la même ou sur différentes clefs: défaut d'une si grande étendue, que non-seulement il est la cause principale de la lenteur du progrès des

Écoliers ; mais encore qu'il n'eſt point de Muſicien formé qui n'en ſoit quelquefois incommodé dans l'éxécution. La troiſieme enfin eſt l'extrême diffuſion des caracteres, & le trop grand volume qu'ils occupent ; ce qui, joint à ces lignes & à ces portées ſi ennuyeuſes à tracer, devient une ſource d'embarras de plus d'une eſpece. Peut-être cet article paroîtra-t-il de légere conſidération à bien des lecteurs : mais s'ils font réflexion à ce qui doit conſtituer la perfection des ſignes dans tous les genres, & ſur-tout en fait de Muſique, ils ſentiront qu'elle conſiſte eſſentiellement à beaucoup exprimer en peu d'eſpace, & qu'enfin dans les choſes d'inſtitution, & dans les choſes générales, le moins bien n'eſt jamais un petit défaut.

Il paroît d'abord aſſez difficile de trouver une méthode qui puiſſe remédier à tous ces inconveniens à la fois. Comment donner plus d'évidence à nos ſignes, ſans les augmenter en nombre, ? Et comment les augmenter en nombre, ſans les rendre d'un côté plus longs à apprendre, plus difficiles à retenir, & de l'autre, plus étendus dans leur volume ?

Cependant, à conſidérer la choſe de près, on ſent bien-tôt que tous ces défauts partent de la même ſource ; ſçavoir, de la mauvaiſe inſtitution des ſignes, & de la quantité qu'il en a fallu établir pour ſuppléer à l'expreſſion bornée & mal-entendue qu'on leur a donnée en premier lieu ; & il eſt démonſtratif que, dès qu'on aura inventé des ſignes équivalens, mais plus ſimples, & en moindre quantité,

ils auront par-là même plus de précision, & pourront exprimer autant de choses en moins d'espace.

Il seroit avantageux, outre cela, que ces signes fussent déja connus, afin que l'attention fût moins partagée; & faciles à figurer, afin de rendre la Musique plus commode.

Voilà les vues que je me suis proposées, en méditant le système que je présente au public. Comme je destine un autre ouvrage au détail de ma méthode telle qu'elle doit être enseignée aux Écoliers, on n'en trouvera ici qu'un plan général, qui suffira pour en donner la parfaite intelligence aux personnes qui cultivent actuellement la Musique, & dans lequel j'espere, malgré sa briéveté, que la simplicité de mes principes ne donnera lieu ni à l'obscurité, ni à l'équivoque.

Il faut d'abord considérer dans la Musique deux objets principaux chacun séparément. Le premier doit être l'expression de tous les sons possibles; & l'autre, celle de toutes les différentes durées tant des sons que de leurs silences relatifs, ce qui comprend aussi la différence des mouvemens.

Comme la Musique n'est qu'un enchaînement de sons qui se font entendre, ou tous ensemble, ou successivement, il suffit que tous ces sons aient des expressions relatives qui leur assignent à chacun la place qu'il doit occuper par rapport à un certain son fondamental naturel ou arbitraire, pourvu que ce son fondamental soit nettement exprimé, & que la relation soit facile à connoître: avantages que n'a déja point la Musique ordinaire, où le son

fondamental n'a nulle évidence particuliere, & où tous les rapports des notes ont besoin d'être long-temps étudiés.

Mais comment faut-il procéder pour déterminer ce son fondamental de la maniere la plus avantageuse qu'il est possible, c'est d'abord une question qui mérite fort d'être examinée. On voit déja qu'il n'est aucun son dans la nature qui contienne quelque propriété particuliere & connue, par laquelle on puisse le distinguer toutes les fois qu'on l'entendra. Vous ne sçauriez décider sur un son unique que ce soit un *ut* plutôt qu'un *la*, ou un *re*, & tant que vous l'entendrez seul, vous n'y pouvez rien appercevoir qui vous doive engager à lui attribuer un nom plutôt qu'un autre. C'est ce qu'avoit déja remarqué Monsieur de Mairan. Il n'y a, dit-il, dans la nature, ni *ut* ni *sol* qui soit quinte ou quarte par soi-même, parce que *ut*, *sol*, ou *re* n'existent qu'hypothétiquement selon le son fondamental que l'on a adopté. La sensation de chacun des tons n'a rien en soi de propre à la place qu'il tient dans l'étendue du clavier, rien qui le distingue des autres pris séparément. Le *Re* de l'Opera pourroit être l'*Ut* de la Chapelle, ou au contraire : la même viteſſe, la même fréquence de vibrations qui constitue l'un pourra servir, quand on voudra, à constituer l'autre ; ils ne différent dans le sentiment qu'en qualité de plus haut ou de plus bas, comme huit vibrations, par exemple, différent de neuf, & non pas d'une différence spécifique de sensation.

Voilà donc tous les sons imaginables réduits à la seule faculté d'exciter des sensations

par les vibrations qui les produiſent, & la propriété ſpécifique de chacun d'eux réduite au nombre particulier de ces vibrations pendant un temps déterminé : or, comme il eſt impoſſible de compter ces vibrations, du moins d'une maniere directe, il reſte démontré qu'on ne peut trouver dans les ſons aucune propriété ſpécifique par laquelle on les puiſſe reconnoître ſéparément, & à plus forte raiſon qu'il n'y a aucun d'eux qui mérite par préférence d'être diſtingué de tous les autres & de ſervir de fondement aux rapports qu'ils ont entre-eux.

Il eſt vrai que M. Sauveur avoit propoſé un moyen de déterminer un ſon fixe qui eût ſervi de baſe à tous les tons de l'échelle générale : mais ſes raiſonnemens mêmes prouvent qu'il n'eſt point de ſon fixe dans la nature, & l'artifice très-ingénieux & très-impratiquable qu'il imagina pour en trouver un arbitraire, prouve encore combien il y a loin des hypothèſes, ou même, ſi l'on veut, des vérités de ſpéculation, aux ſimples régles de pratique.

Voyons cependant ſi, en épiant la nature de plus près, nous ne pourrons point nous diſpenſer de recourir à l'Art, pour établir un ou pluſieurs ſons fondamentaux, qui puiſſent nous ſervir de principe de comparaiſon pour y rapporter tous les autres.

D'abord, comme nous ne travaillons que pour la pratique, dans la recherche des ſons, nous ne parlerons que de ceux qui compoſent le ſyſtême tempéré tel qu'il eſt univerſellement adopté, comptant pour rien ceux qui n'en-

trent point dans la pratique de notre Musique, & considérant comme justes, sans exception, tous les accords qui résultent du tempérament. On verra bien-tôt que cette supposition, qui est la même qu'on admet dans la Musique ordinaire, n'ôtera rien à la variété que le système tempéré introduit dans l'effet des différentes modulations.

En adoptant donc la suite de tous les sons du clavier, telle qu'elle est pratiquée sur les Orgues & les Claveſſins, l'expérience m'apprend qu'un certain son, auquel on a donné le nom d'*ut*, rendu par un tuyau long de seize pieds ouvert, fait entendre assez distinctement, outre le son principal, deux autres sons plus foibles, l'un à la tierce majeure, & l'autre à la quinte *, ausquels on a donné les noms de *mi* & de *sol*. J'écris à part ces trois noms, & cherchant un tuyau à la quinte du premier qui rende le même son que je viens d'appeller *sol*, ou son octave, j'en trouve un de dix pieds huit pouces de longueur, lequel, outre le son principal *sol*, en rend aussi deux autres, mais plus foiblement; je les appelle *si* & *re*, & je trouve qu'ils sont précisément en même rapport avec le *sol*, que le *sol* & le *mi* l'étoient avec l'*ut*; je les écris à la suite des autres, omettant, comme inutile, d'écrire le *sol* une se-

* C'est-à-dire, à la douzieme, qui est la réplique de la quinte, & à la dix-septieme, qui est la duplique de la tierce majeure. L'Octave, & même plusieurs octaves s'entendent aussi assez distinctement, & s'entendroient bien mieux encore, si l'oreille ne les confondoit quelquefois avec le son principal.

conde fois. Cherchant un troiſieme tuyau à l'uniſſon de la quinte *re*, je trouve qu'il rend encore deux autres ſons, outre le ſon principal *re*, & toujours en même proportion que les précédens; je les appelle *fa* & *la* *, & je les écris encore à la ſuite des précédens. En continuant de même ſur le *la*, je trouverois encore deux autres ſons : mais, comme j'apperçois que la quinte eſt ce même *mi* qui a fait la tierce du premier ſon *ut*, je m'arrête là, pour ne pas redoubler inutilement mes expériences, & j'ai les ſept noms ſuivans, répondans au premier ſon *ut*, & aux ſix autres que j'ai trouvés de deux en deux,

Ut, mi, ſol, ſi, re, fa, la.

Rapprochant enſuite tous ces ſons par octaves dans les plus petits intervalles où je puis les placer, je les trouve rangés de cette ſorte :

Ut, re, mi, fa, ſol, la, ſi.

Et ces ſept notes ainſi rangées indiquent juſtement le progrès diatonique affecté au

---

* Le *fa*, qui fait la tierce majeure du *re*, ſe trouve, par conſéquent, dièſe dans cette progreſſion, & il faut avouer qu'il n'eſt pas aiſé de développer l'origine du *fa* naturel conſidéré comme quatrieme note du ton : mais il y auroit là deſſus des obſervations à faire qui nous meneroient loin, & qui ne ſeroient pas propres à cet ouvrage. Au reſte, nous devons d'autant moins nous arrêter à cette légere exception, qu'on peut démontrer que le *fa* naturel ne ſçauroit être traité dans le ton d'*ut*, que comme diſſonnance, ou préparation à la diſſonnance.

mode majeur par la nature même : or, comme le premier ſon *ut* a ſervi de principe & de baſe à tous les autres, nous le prendrons pour ce ſon fondamental que nous avions cherché, parce qu'il eſt bien réellement la ſource & l'origine d'où ſont émanés tous ceux qui le ſuivent. Parcourir ainſi tous les ſons de cette échelle en commençant & finiſſant par le ſon fondamental, & en préférant toujours les premiers engendrés aux derniers, c'eſt ce qu'on appelle moduler dans le ton d'*ut* majeur, & c'eſt-là proprement la gamme fondamentale qu'on eſt convenu d'appeller naturelle préférablement aux autres, & qui ſert de régle de comparaiſon pour y conformer les ſons fondamentaux de tous les tons pratiquables. Au reſte, il eſt bien évident qu'en prenant le ſon rendu par tout autre tuyau pour le ſon fondamental *ut*, nous ſerions parvenus par des ſons différens à une progreſſion toute ſemblable, & que, par conſéquent, ce choix n'eſt que de pure convention, & tout auſſi arbitraire que celui d'un tel ou tel méridien pour déterminer les degrés de longitude.

Il ſuit de-là, que ce que nous avons fait en prenant *ut* pour baſe de notre opération, nous le pouvons faire de même en commençant par un des ſix ſons qui le ſuivent, à notre choix, & qu'appellant *ut* ce nouveau ſon fondamental, nous arriverons à la même progreſſion que ci-devant, & nous trouverons tout de nouveau :

Ut, re, mi, fa, ſol, la, ſi.

Avec cette unique différence que ces der-

niers ſons étant placés à l'égard de leur ſon fondamental de la même maniere que les précédens l'étoient à l'égard du leur, & ces deux ſons fondamentaux étant pris ſur différens tuyaux, il s'enſuit que leurs ſons correſpondans ſont auſſi rendus par différens tuyaux, & que le premier *ut*, par exemple, n'étant pas le même que le ſecond, le premier *re* n'eſt pas non plus le même que le ſecond.

A préſent l'un de ces deux tons étant pris pour le naturel, ſi vous voulez ſçavoir ce que les différens ſons du ſecond ſont à l'égard du premier, vous n'avez qu'à chercher à quel ſon naturel du premier ton ſe rapporte le fondamental du ſecond, & le même rapport ſubſiſtera toujours entre les ſons de même dénomination de l'un & de l'autre ton dans les octaves correſpondantes. Suppoſant, par exemple, que l'*ut* du ſecond ton ſoit un *ſol* au naturel, c'eſt-à-dire, à la quinte de l'*ut* naturel, le *re* du ſecond ton ſera ſûrement un *la* naturel, c'eſt-à-dire, la quinte du *re* naturel, le *mi* ſera un *ſi*, le *fa* un *ut*, &c. & alors on dira qu'on eſt au ton majeur de *ſol*, c'eſt-à-dire, qu'on a pris le *ſol* naturel pour en faire le ſon fondamental d'un autre ton majeur.

Mais ſi, au lieu de m'arrêter en *la* dans l'expérience des trois ſons rendus par chaque tuyau, j'avois continué ma progreſſion de quinte en quinte juſqu'à me retrouver au premier *ut*, d'où j'étois parti d'abord, ou à l'une de ſes octaves, alors j'aurois paſſé par cinq nouveaux ſons altérés des premiers, leſquels ſont avec eux la ſomme de douze ſons diffé-

rens renfermés dans l'étendue de l'octave, & faisant ensemble ce qu'on appelle les douze cordes du système chromatique.

Ces douze sons répliqués à différentes octaves, font toute l'étendue de l'échelle générale, sans qu'il puisse jamais s'en présenter aucun autre, du moins dans le système tempéré, puisqu'après avoir parcouru de quinte en quinte tous les sons que les tuyaux faisoient entendre, je suis arrivé à la réplique du premier par lequel j'avois commencé, & que, par conséquent, en poursuivant la même opération, je n'aurois jamais que les répliques, c'est-à-dire, les octaves des sons précédens.

La méthode que la nature m'a indiquée, & que j'ai suivie pour trouver la génération de tous les sons pratiqués dans la Musique, m'apprend donc, en premier lieu, non pas à trouver un son fondamental proprement dit, qui n'existe point, mais à tirer d'un son établi par convention tous les mêmes avantages qu'il pourroit avoir, s'il étoit réellement fondamental, c'est-à-dire, à en faire réellement l'origine & le générateur de tous les autres sons qui sont en usage & qui n'y peuvent être qu'en conséquence de certains rapports déterminés qu'ils ont avec lui, comme les touches du clavier à l'égard du *C sol ut*.

Elle m'apprend, en second lieu, qu'après avoir déterminé le rapport de chacun de ces sons avec le fondamental, on peut à son tour le considérer comme fondamental lui-même, puisque le tuyau qui le rend faisant entendre sa tierce majeure & sa quinte aussi-bien que

le fondamental, on trouve, en partant de ce ſon-là comme générateur, une gamme qui ne diffère en rien, quant à ſa progreſſion, de la gamme établie en premier lieu. C'eſt-à-dire, en un mot, que chaque touche du clavier peut & doit même être conſidérée ſous deux ſens tout-à-fait différens; ſuivant le premier, cette touche repréſente un ſon relatif au *C ſol ut*, & qui en cette qualité s'appelle *re* ou *mi* ou *ſol*, &c. ſelon qu'il eſt le ſecond, le troiſieme ou le cinquieme degré de l'octave renfermée entre deux *ut* naturels. Suivant le ſecond ſens elle eſt le fondement d'un ton majeur, & alors elle doit conſtamment porter le nom d'*ut*, & toutes les autres touches ne devant être conſidérées que par les rapports qu'elles ont avec la fondamentale, c'eſt ce rapport qui détermine alors le nom qu'elles doivent porter ſuivant le degré qu'elles occupent: comme l'octave renferme douze ſons, il faut indiquer celui qu'on choiſit; & alors c'eſt un *la* ou un *re*, &c. naturel; cela détermine le ſon: mais quand il faut le rendre fondamental & y fixer le ton, alors c'eſt conſtamment un *ut*, & cela détermine le progrès.

Il réſulte de cette explication que chacun des douze ſons de l'octave peut être fondamental ou relatif ſuivant la maniere dont il ſera employé, avec cette diſtinction que la diſpoſition de l'*ut* naturel dans l'échelle des tons le rend fondamental naturellement, mais qu'il peut toujours devenir relatif à tout autre ſon que l'on voudra choiſir pour fondamental; au lieu que ces autres ſons naturellement relatifs à celui d'*ut* ne deviennent fon-

damentaux que par une détermination particuliere. Au reſte, il eſt évident que c'eſt la nature même qui nous conduit à cette diſtinction de fondement & de rapports dans les ſons : chaque ſon peut être fondamental naturellement, puiſqu'il fait entendre ſes harmoniques, c'eſt-à-dire, ſa tierce majeure & ſa quinte, qui ſont les cordes eſſentielles du ton dont il eſt le fondement ; & chaque ſon peut encore être naturellement relatif, puiſqu'il n'en eſt aucun qui ne ſoit une des harmoniques ou des cordes eſſentielles d'un autre ſon fondamental, & qui n'en puiſſe être engendré en cette qualité. On verra dans la ſuite pourquoi j'ai inſiſté ſur ces obſervations.

Nous avons donc douze ſons qui ſervent de fondemens ou de toniques aux douze tons majeurs pratiqués dans la Muſique, & qui en cette qualité ſont parfaitement ſemblables, quant aux modifications qui réſultent de chacun d'eux traité comme fondamental. A l'égard du mode mineur, il ne nous eſt point indiqué par la nature ; &, comme nous ne trouvons aucun ſon qui en faſſe entendre les harmoniques, nous pouvons concevoir qu'il n'a point de ſon fondamental abſolu, & qu'il ne peut exiſter qu'en vertu du rapport qu'il a avec le mode majeur dont il eſt engendré, comme il eſt aiſé de le faire voir *.

Le premier objet que nous devons donc

* *Voyez* M. Rameau, nouv. Syſt. p. 21. & trad. de l'Harmon. p. 12. & 13.

nous proposer dans l'institution de nos nouveaux signes, c'est d'en imaginer d'abord un qui désigne nettement dans toutes les occasions la corde fondamentale que l'on prétend établir, & le rapport qu'elle a avec la fondamentale de comparaison, c'est-à-dire, avec l'*ut* naturel.

Supposons ce signe déja choisi. La fondamentale étant déterminée, il s'agira d'exprimer tous les autres sons par le rapport qu'ils ont avec elle; car c'est elle seule qui en détermine le progrès & les altérations : ce n'est pas, à la vérité, ce qu'on pratique dans la Musique ordinaire où les sons sont exprimés constamment par certains noms déterminés qui ont un rapport direct aux touches des instrumens & à la gamme naturelle, sans égard au ton où l'on est, ni à la fondamentale qui le détermine : mais comme il est ici question de ce qu'il convient le mieux de faire, & non pas de ce qu'on fait actuellement, est-on moins en droit de rejetter une mauvaise pratique, si je fais voir que celle que je lui substitue mérite la préférence, qu'on le seroit de quitter un mauvais guide pour un autre qui vous montreroit un chemin plus commode & plus court? Et ne se moqueroit-on pas du premier s'il vouloit vous contraindre à le suivre toujours, par cette unique raison, qu'il vous égare depuis long-temps.

Ces considérations nous menent directement aux choix des chiffres pour exprimer les sons de la Musique, puisque les chiffres ne marquent que des rapports, & que l'expression des sons n'est aussi que celle des rapports

qu'ils ont entr'eux. Auſſi avons-nous déja remarqué que les Grecs ne ſe ſervoient des lettres de leur Alphabet à cet uſage, que parce que ces lettres étoient en même temps les chiffres de leur arithmétique ; au lieu que les caracteres de notre Alphabet ne portant point communément avec eux les idées de nombres ni de rapports, ne ſeroient pas à beaucoup près ſi propres à les exprimer.

Il ne faut pas s'étonner, après cela, ſi l'on a tenté ſi ſouvent de ſubſtituer les chiffres aux notes de la Muſique ; c'étoit aſſurément le ſervice le plus important que l'on eût pu rendre à cet Art, ſi ceux qui l'ont entrepris avoient eu la patience ou les lumieres néceſſaires pour embraſſer un ſyſtême général dans toute ſon étendue. Le grand nombre de tentatives qu'on a faites ſur ce point, fait voir qu'on ſent depuis long-temps les défauts des caracteres établis. Mais il fait voir encore qu'il eſt bien plus aiſé de les appercevoir que de les corriger ; faut-il conclure de-là que la choſe eſt impoſſible ?

Nous voilà donc déja déterminés ſur le choix des caracteres ; il eſt queſtion maintenant de réfléchir ſur la meilleure maniere de les appliquer. Il eſt ſûr que cela demande quelque ſoin : car s'il n'étoit queſtion que d'exprimer tous les ſons par autant de chiffres différens, il n'y auroit pas là grande difficulté : mais auſſi n'y auroit-il pas non plus grand mérite, & ce ſeroit ramener dans la Muſique une confuſion encore pire que celle qui naît de la poſition des notes.

Pour m'éloigner le moins qu'il eſt poſſible

de l'esprit de la méthode ordinaire, je ne ferai d'abord attention qu'au clavier naturel, c'est-à-dire, aux touches noires de l'Orgue & du Claveſſin, réſervant pour les autres des ſignes d'altérations ſemblables à ceux qui ſe pratiquent communément. Ou plutôt, pour me fixer par une idée plus univerſelle, je conſidérerai ſeulement le progrès & le rapport des ſons affectés au mode majeur, faiſant abſtration à la modulation & aux changemens de ton, bien ſûr qu'en faiſant réguliérement l'application de mes caracteres, la fécondité de mon principe ſuffira à tout.

De plus, comme toute l'étendue du clavier n'eſt qu'une ſuite de pluſieurs octaves redoublées, je me contenterai d'en conſidérer une à part, & je chercherai enſuite un moyen d'appliquer ſucceſſivement à toutes, les mêmes caracteres que j'aurai affectés aux ſons de celle-ci. Par-là, je me conformerai à la fois à l'uſage qui donne les mêmes noms aux notes correſpondantes des différentes octaves, à mon oreille qui ſe plaît à en confondre les ſons, à la raiſon qui me fait voir les mêmes rapports multipliés entre les nombres qui les expriment, & enfin je corrigerai un des grands défauts de la Muſique ordinaire, qui eſt d'anéantir par une poſition vicieuſe l'analogie & la reſſemblance qui doit toujours ſe trouver entre les différentes octaves.

Il y a deux manieres de conſidérer les ſons & les rapports qu'ils ont entr'eux; l'une, par leur génération, c'eſt-à-dire, par les différentes longueurs des cordes ou des tuyaux qui les font entendre; & l'autre, par les intervalles qui les ſéparent, du grave à l'aigu.

A l'égard de la premiere, elle ne ſçauroit être de nulle conſéquence dans l'établiſſement de nos ſignes ; ſoit parce qu'il faudroit de trop grands nombres pour les exprimer ; ſoit enfin, parce que de tels nombres ne ſont de nul avantage pour la facilité de l'intonation qui doit être ici notre grand objet.

Au contraire, la ſeconde maniere de conſidérer les ſons par leurs intervalles, renferme un nombre infini d'utilités : c'eſt ſur elle qu'eſt fondé le ſyſtême de la poſition tel qu'il eſt pratiqué actuellement. Il eſt vrai que, ſuivant ce ſyſtême, les notes n'ayant rien en elles-mêmes, ni dans l'eſpace qui les ſépare, qui vous indique clairement le genre de l'intervalle, il faut anoner un temps infini avant que d'avoir acquis toute l'habitude néceſſaire pour le reconnoître au premier coup-d'œil. Mais comme ce défaut vient uniquement du mauvais choix des ſignes, on n'en peut rien conclure contre le principe ſur lequel ils ſont établis, & l'on verra bien-tôt comment, au contraire, on tire de ce principe tous les avantages qui peuvent rendre l'intonation aiſée à apprendre & à pratiquer.

Prenant *ut* pour ce ſon fondamental auquel tous les autres doivent ſe raporter, & l'exprimant par le chiffre 1, nous aurons à ſa ſuite l'expreſſion des ſept ſons naturels, *ut*, *re*, *mi*, *fa*, *ſol*, *la*, *ſi*, par les ſept chiffres 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 ; de façon que, tant que le chant roulera dans l'étendue de ces ſept ſons, il ſuffira de les noter chacun par ſon chiffre correſpondant pour les exprimer tous ſans équivoque.

Il eſt évident que cette maniere de noter conſerve pleinement l'avantage ſi vanté de la poſition : car vous connoiſſez à l'œil auſſi clairement qu'il eſt poſſible, ſi un ſon eſt plus haut ou plus bas qu'un autre ; vous voyez parfaitement qu'il faut monter pour aller de l'1 au 5, & qu'il faut deſcendre pour aller du 4 au 2 : cela ne ſouffre pas la moindre réplique.

Mais je ne m'étendrai pas ici ſur cet article ; & je me contenterai de toucher, à la fin de cet ouvrage, les principales réflexions qui naiſſent de la comparaiſon des deux méthodes ; ſi l'on ſuit mon projet avec quelque attention, elles ſe préſenteront d'elles-mêmes à chaque inſtant ; &, en laiſſant à mes lecteurs le plaiſir de me prévenir, j'eſpere de me procurer la gloire d'avoir penſé comme eux.

Les ſept premiers chiffres ainſi diſpoſés marqueront, outre les degrés de leurs intervalles, celui que chaque ſon occupe à l'égard du ſon fondamental *ut*, de façon qu'il n'eſt aucun intervalle dont l'expreſſion par chiffre ne vous préſente un double rapport, le premier, entre les deux ſons qui le compoſent ; & le ſecond, entre chacun d'eux & le ſon fondamental.

Soit donc établi que le chiffre 1 s'appellera toujours *ut*, 2 s'appellera toujours *re*, 3 toujours *mi*, &c. conformément à l'ordre ſuivant.

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7.
Ut, re, mi, fa, ſol, la, ſi.

Mais quand il eſt queſtion de ſortir de cette étendue pour paſſer dans d'autres octaves,

alors cela forme une nouvelle difficulté. Car il faut néceſſairement multiplier les chiffres, ou ſuppléer à cela par quelque nouveau ſigne qui détermine l'octave où l'on chante ; autrement l'*ut* d'en haut étant écrit 1 auſſi-bien que l'*ut* d'en bas, le Muſicien ne pourroit éviter de les confondre, & l'équivoque auroit lieu néceſſairement.

C'eſt ici le cas où la poſition peut être admiſe avec tous les avantages qu'elle a dans la Muſique ordinaire ſans en conſerver ni les embarras, ni la difficulté. Établiſſons une ligne horizontale ſur laquelle nous diſpoſerons toutes les notes renfermées dans la même octave, c'eſt-à-dire, depuis & compris l'*ut* d'en bas juſqu'à celui d'en haut excluſivement. Faut-il paſſer dans l'octave qui commence à l'*ut* d'en haut ? Nous placerons nos chiffres au-deſſus de la ligne. Voulons-nous, au contraire, paſſer dans l'octave inférieure, laquelle commence en deſcendant par le *ſi*, qui ſuit l'*ut* poſé ſur la ligne ? Alors nous les placerons au-deſſous de la même ligne. C'eſt-à-dire, que la poſition qu'on eſt contraint de changer à chaque degré dans la Muſique ordinaire, ne changera dans la mienne qu'à chaque octave, & aura, par conſéquent, ſix fois moins de combinaiſons. (Voyez la planche Exemple 1.)

Après ce premier *ut*, je deſcends au *ſol* de l'octave inférieure : je reviens à mon *ut*, &, après avoir fait le *mi* & le *ſol* de la même octave, je paſſe à l'*ut* d'en haut, c'eſt-à-dire, à l'*ut* qui commence l'octave ſuperieure : je redeſcends enſuite juſqu'au *ſol* d'en bas, par lequel je reviens finir à mon premier *ut*.

Vous

Vous pouvez voir dans ces exemples, (voyez la pl. Ex. 1 & 2.) comment le progrès de la voix est toujours annoncé aux yeux, ou par les différentes valeurs des chiffres, s'ils sont de la même octave; ou par leurs différentes positions, si leurs octaves sont différentes.

Cette méchanique est si simple, qu'on la conçoit du premier regard, & la pratique en est la chose du monde la plus aisée. Avec une seule ligne vous modulez dans l'étendue de trois octaves, & s'il se trouvoit que vous vouluſſiez passer encore au-delà, (ce qui n'arrivera gueres dans une Musique sage) vous avez toujours la liberté d'ajoûter des lignes accidentelles en haut & en bas, comme dans la Musique ordinaire, avec la différence que dans celle-ci il faut onze lignes pour trois octaves, tandis qu'il n'en faut qu'une dans la mienne, & que je puis exprimer l'étendue de cinq, six, & près de sept octaves, c'est-à-dire, beaucoup plus que n'a d'étendue le grand clavier, avec trois lignes seulement.

Il ne faut pas confondre la position telle que ma méthode l'adopte avec celle qui se pratique dans la Musique ordinaire: les principes en sont tout différens. La Musique ordinaire n'a en vue que de vous indiquer des intervalles, & de disposer en quelque façon vos organes par l'aspect du plus grand ou moindre éloignement des notes, sans s'embarrasser de distinguer assez bien le genre de ces intervalles, ni le degré de cet éloignement pour en rendre la connoissance indépendante de l'habitude. Au contraire, la connoissance des intervalles qui fait proprement

le fond de la science du Musicien, m'a paru un point si important, que j'ai cru en devoir faire l'objet essentiel de ma méthode. L'explication suivante montre comment on parvient par mes caracteres à déterminer tous les intervalles possibles par leurs genres & par leurs noms, sans autre peine que celle de lire une fois ces remarques.

Nous distinguons d'abord les intervalles en directs & renversés, & les uns & les autres encore en simples & redoublés.

Je vais définir chacun de ces intervalles considéré dans mon système.

L'intervalle direct est celui qui est compris entre deux sons dont les chiffres sont d'accord avec le progrès, c'est-à-dire que le son le plus haut doit avoir aussi le plus grand chiffre; & le son le plus bas, le chiffre le plus petit. (Voyez la pl. Exemp. 3.)

L'intervalle renversé est celui dont le progrès est contrarié par les chiffres: c'est-à-dire que, si l'intervalle monte, le second chiffre est plus petit; & si l'intervalle descend, le second chiffre est le plus grand. (Voyez la pl. Ex. 4.)

L'intervalle simple est celui qui ne passe pas l'étendue d'une octave. (Voyez la pl. Ex. 5.)

L'intervalle redoublé est celui qui passe l'étendue d'une octave. Il est toujours la réplique d'un intervalle simple. (Voyez Ex. 6.)

Quand vous entrez d'une octave dans la suivante, c'est-à-dire, que vous passez de la ligne au-dessus ou au-dessous d'elle, ou *vice versâ*, l'intervalle est simple, s'il est renversé; mais s'il est direct, il sera toujours redoublé.

Cette courte explication suffit pour connoître à fond le genre de tout intervalle possi-

ble. Il faut à préſent apprendre à en trouver le nom ſur le champ.

Tous les intervalles peuvent être conſidérés comme formés des trois premiers intervalles ſimples qui ſont la ſeconde, la tierce, la quarte; dont les complémens à l'octave ſont la ſeptieme, la ſixte & la quinte; à quoi ſi vous ajoûtez cette octave elle-même, vous aurez tous les intervalles ſimples ſans exception.

Pour trouver donc le nom de tout intervalle ſimple direct, il ne faut qu'ajoûter l'unité à la différence des deux chiffres qui l'expriment. Soit, par exemple, cet intervalle 1, 5; la différence des deux chiffres eſt 4, à quoi ajoûtant l'unité vous avez 5, c'eſt-à-dire, la quinte pour le nom de cet intervalle; il en ſeroit de même ſi vous aviez eu 2, 6; ou 7, 3, &c. Soit cet autre intervalle 4, 5; la différence eſt 1, à quoi ajoûtant l'unité vous avez 2, c'eſt-à-dire, une ſeconde pour le nom de cet intervalle. La régle eſt générale.

Si l'intervalle direct eſt redoublé, après avoir procédé comme ci-devant, il faut ajoûter 7 pour chaque octave, & vous aurez encore très-exactement le nom de votre intervalle: par exemple vous voyez déja que — 1—$\frac{1}{1}$- eſt une tierce redoublée, ajoûtez donc 7 à 3, & vous aurez 10, c'eſt-à-dire, une dixieme pour le nom de votre intervalle.

Si l'intervalle eſt renverſé, prenez le complément du direct, c'eſt le nom de votre intervalle: ainſi, parce que la ſixte eſt le complément de la tierce, & que cet intervalle — 1—$\frac{1}{3}$-, eſt une tierce renverſée, je trouve que c'eſt une ſixte: ſi de plus il eſt redoublé,

ajoûtez-y autant de fois 7 qu'il y a d'octaves. Avec ce peu de régles, dans quelque cas que vous soyez, vous pouvez nommer sur le champ & sans le moindre embarras quelque intervalle qu'on vous présente.

Voyons donc sur ce que je viens d'expliquer à quel point nous sommes parvenus dans l'art de solfier par la méthode que je propose.

D'abord toutes les notes sont connues sans exception ; il n'a pas fallu bien de la peine pour retenir les noms de sept caracteres uniques, qui sont les seuls dont on ait à charger sa mémoire pour l'expression des sons ; qu'on apprenne à les entonner juste en montant & en descendant, diatoniquement & par intervalles, & nous voilà tout d'un coup débarrassés des difficultés de la position.

A le bien prendre, la connoissance des intervalles par rapport à la nomination, n'est pas d'une nécessité absolue, pourvu qu'on connoisse bien le ton d'où l'on part, & qu'on sçache trouver celui où l'on va. On peut entonner exactement l'*ut* & le *fa*, sans sçavoir qu'on fait une quarte : & sûrement cela seroit toujours bien moins nécessaire par ma méthode que par la commune, où la connoissance nette & précise des notes ne peut suppléer à celle des intervalles ; au lieu que dans la mienne, quand l'intervalle seroit inconnu, les deux notes qui le composent seroient toujours évidentes sans qu'on pût jamais s'y tromper dans quelque ton & à quelque clef que l'on fût. Cependant tous les avantages se trouvent ici tellement réunis, qu'au moyen de trois ou quatre observations très-simples,

voilà mon Écolier en état de nommer hardiment tout intervalle possible, soit sur la même partie, soit en sautant de l'une à l'autre, & d'en sçavoir plus à cet égard dans une heure d'application, que des Musiciens de dix & douze ans de pratique : car on doit remarquer que les opérations dont je viens de parler se font tout d'un coup par l'esprit, & avec une rapidité bien éloignée des longues gradations indispensables dans la Musique ordinaire pour arriver à la connoissance des intervalles, & qu'enfin les régles seroient toujours préférables à l'habitude, soit pour la certitude, soit pour la briéveté, quand même elles ne feroient que produire le même effet.

Mais ce n'est rien d'être parvenus jusqu'ici : il est d'autres objets à considérer & d'autres difficultés à surmonter.

Quand j'ai ci-devant affecté le nom d'*ut* au son fondamental de la gamme naturelle, je n'ai fait que me conformer à l'esprit de la premiere institution du nom des notes, & à l'usage général des Musiciens ; & quand j'ai dit que la fondamentale de chaque ton avoit le même droit de porter le nom d'*ut* que ce premier son, à qui il n'est affecté par aucune propriété particuliere, j'y ai encore été autorisé par la pratique universelle de cette méthode qu'on appelle transposition, dans la Musique vocale.

Pour effacer tout scrupule qu'on pourroit concevoir à cet égard, il faut expliquer ma pensée avec un peu plus d'étendue : le nom d'*ut* doit-il être nécessairement & toujours

celui d'une touche fixe du clavier, ou doit-il, au contraire, être appliqué préférablement à la fondamentale de chaque ton ? c'eſt la queſtion qu'il s'agit de diſcuter.

A l'entendre énoncer de cette maniere, on pourroit, peut-être, s'imaginer que ce n'eſt ici qu'une queſtion de mots. Cependant elle influe trop dans la pratique pour être mépriſée : il s'agit moins des noms en eux-mêmes, que de déterminer les idées qu'on leur doit attacher, & ſur leſquelles on n'a pas été trop bien d'accord juſqu'ici.

Demandez à une perſonne qui chante, ce que c'eſt qu'un *ut*, elle vous dira que c'eſt le premier ton de la gamme : demandez la même choſe à un joueur d'inſtrumens, il vous répondra que c'eſt une telle touche de ſon violon ou de ſon claveſſin. Ils ont tous deux raiſon ; ils s'accordent même en un ſens, & s'accorderoient tout-à-fait, ſi l'un ne ſe repréſentoit pas cette gamme comme mobile, & l'autre cet *ut* comme invariable.

Puiſque l'on eſt convenu d'un certain ſon à-peu-près fixe pour y régler la portée des voix & le diapaſon des inſtrumens, il faut que ce ſon ait néceſſairement un nom, & un nom fixe comme le ſon qu'il exprime ; donnons-lui le nom d'*ut* : j'y conſens. Réglons enſuite ſur ce nom-là tous ceux des différens ſons de l'échelle générale, afin que nous puiſſions indiquer le rapport qu'ils ont avec lui & avec les différentes touches des inſtrumens : j'y conſens encore, & juſques-là le ſymphoniſte a raiſon.

Mais ces ſons auſquels nous venons de

donner des noms, & ces touches qui les font entendre, ſont diſpoſés de telle maniere qu'ils ont entr'eux, & avec la touche *ut*, certains rapports qui conſtituent proprement ce qu'on appelle ton ; & ce ton, dont *ut* eſt la fondamentale, eſt celui que font entendre les touches noires de l'orgue & du claveſſin quand on les joue dans un certain ordre, ſans qu'il ſoit poſſible d'employer toutes les mêmes touches pour quelque autre ton dont *ut* ne ſeroit pas la fondamentale, ni d'employer dans celui d'*ut* aucune des touches blanches du clavier, leſquelles n'ont même aucun nom propre, & en prennent de différens, s'appellant tantôt dièſes & tantôt bémols, ſuivant les tons dans leſquels elles ſont employées.

Or, quand on veut établir une autre fondamentale, il faut néceſſairement faire un tel choix des ſons qu'on veut employer, qu'ils aient avec elle préciſément les mêmes rapports que le *re*, le *mi*, le *ſol*, & tous les autres ſons de la gamme naturelle avoient avec l'*ut*. C'eſt le cas où le Chanteur a droit de dire au Symphoniſte : pourquoi ne vous ſervez-vous pas des mêmes noms pour exprimer les mêmes rapports ? Au reſte, je crois peu néceſſaire de remarquer qu'il faudroit toujours déterminer la fondamentale par ſon nom naturel, & que c'eſt ſeulement après cette détermination qu'elle prendroit le nom d'*ut*.

Il eſt vrai qu'en affectant toujours les mêmes noms aux mêmes touches de l'inſtrument & aux mêmes notes de la Muſique, il ſemble d'abord qu'on établit un rapport plus di-

rect entre cette note & cette touche, & que l'une excite plus aiſément l'idée de l'autre qu'on ne feroit en cherchant toujours une égalité de rapports entre les chiffres des notes & le chiffre fondamental d'un côté; &, de l'autre, entre le ſon fondamental & les touches de l'inſtrument.

On peut voir que je ne tâche pas d'énerver la force de l'objection; oſerai-je me flatter, à mon tour, que les préjugés n'ôteront rien à celle de mes réponſes?

D'abord je remarquerai que le rapport fixé par les mêmes noms entre les touches de l'inſtrument & les notes de la Muſique a bien des exceptions & des difficultés auſquelles on ne fait pas toujours aſſez d'attention.

Nous avons trois clefs dans la Muſique, & ces trois clefs ont huit poſitions; ainſi, ſuivant ces différentes poſitions, voilà huit touches différentes pour la même poſition, & huit poſitions pour la même touche, & pour chaque touche de l'inſtrument: il eſt certain que cette multiplication d'idées nuit à leur netteté; il y a même bien des Symphoniſtes qui ne les poſſedent jamais toutes à un certain point, quoique toutes les huit clefs ſoient d'uſage ſur pluſieurs inſtrumens.

Mais renfermons-nous dans l'examen de ce qui arrive ſur une ſeule clef. On s'imagine que la même note doit toujours exprimer l'idée de la même touche, & cependant cela eſt très-faux: car par des accidens fort communs, cauſés par les dièſes & les bémols, il arrive à tout moment, non-ſeulement que la note *ſi* devient la touche *ut*, que la note

mi devient la touche *fa*, & réciproquement ; mais encore qu'une note diésée à la clef, & diésée par accident monte d'un ton tout entier, qu'un *fa* devient un *sol* ; un *ut*, un *re*, &c. & qu'au contraire par un double bémol un *mi* deviendra un *re* ; un *si*, un *la*, & ainsi des autres. Où en est donc la précision de nos idées. Quoi ! je vois un *sol*, & il faut que je touche un *la* ! Est-ce-là ce rapport si juste, si vanté, auquel on veut sacrifier celui de la modulation ?

Je ne nie pas cependant qu'il n'y ait quelque chose de très-ingénieux dans l'invention des accidens ajoûtés à la clef pour indiquer, non pas les différens tons, car ils ne sont pas toujours connus par-là, mais les différentes altérations qu'ils causent. Ils n'expliquent pas mal la théorie des progressions : c'est dommage qu'ils fassent acheter si cher cet avantage par la peine qu'ils donnent dans la pratique du chant & des instrumens. Que me sert, à moi, de sçavoir qu'un tel demi-ton à changé de place, & que de-là on l'a transporté là pour en faire une note sensible, une quatrieme ou une sixieme note, si d'ailleurs je ne puis venir à bout de l'exécuter sans me donner la torture, & s'il faut que je me souvienne exactement de ces cinq diéses ou de ces cinq bémols pour les appliquer à toutes les notes que je trouverai sur les mêmes positions ou à l'octave, & cela précisément dans le temps que l'exécution devient la plus embarrassante par la difficulté particuliere de l'instrument ? Mais ne nous imaginons pas que les Musiciens se donnent cette peine dans

la pratique ; ils suivent une autre route bien plus commode, & il n'y a pas un habile homme parmi eux qui, après avoir préludé dans le ton où il doit jouer, ne fasse plus d'attention au degré du ton où il se trouve & dont il connoît la progression, qu'au dièse ou au bémol qui l'affecte.

En général, ce qu'on appelle chanter & exécuter au naturel est, peut-être, ce qu'il y a de plus mal imaginé dans la Musique : car si les noms des notes ont quelque utilité réelle, ce ne peut être que pour exprimer certains rapports, certaines affections déterminées dans les progressions des sons. Or dès que le ton change, les rapports des sons & la progression changeant aussi, la raison dit qu'il faut de même changer les noms des notes en les rapportant par analogie au nouveau ton, sans quoi l'on renverse le sens des noms, & l'on ôte aux mots le seul avantage qu'ils puissent avoir, qui est d'exciter d'autres idées avec celles des sons. Le passage du *mi* au *fa*, ou du *si* à l'*ut*, excite naturellement dans l'esprit du Musicien l'idée du demi-ton. Cependant, si l'on est dans le ton de *si* ou dans celui de *mi*, l'intervalle du *si* à l'*ut*, ou du *mi* au *fa*, est toujours d'un ton, & jamais d'un demi-ton. Donc, au lieu de leur conserver des noms qui trompent l'esprit & qui choquent l'oreille exercée par une différente habitude, il est important de leur en appliquer d'autres dont le sens connu ne soit point contradictoire, & annonce les intervalles qu'ils doivent exprimer. Or tous les rapports des sons du système diatonique se trouvent ex-

primés dans le majeur, tant en montant qu'en descendant, dans l'octave compriſe entre deux *ut*, ſuivant l'ordre naturel; &, dans le mineur, dans l'octave compriſe entre deux *la*, ſuivant le même ordre en deſcendant ſeulement : car en montant le mode mineur eſt aſſujetti à des affections différentes qui préſentent de nouvelles réflexions pour la théorie, leſquelles ne ſont pas aujourd'hui de mon ſujet, & qui ne ſont rien au ſyſtême que je propoſe.

Je ne diſconviens pas qu'à l'égard des inſtrumens ma méthode ne s'écarte beaucoup de l'eſprit de la méthode ordinaire : mais comme je ne crois pas la méthode ordinaire extrêmement eſtimable, & que je crois même d'en démontrer les défauts, il faudroit toujours, avant que de me condamner par-là, ſe mettre en état de me convaincre, non pas de la différence, mais du déſavantage de la mienne.

Continuons d'en expliquer la méchanique. Je reconnois dans la Muſique douze ſons, ou cordes originales, l'un deſquels eſt le *C ſol ut* qui ſert de fondement à la gamme naturelle : prendre un des autres ſons pour fondamental, c'eſt lui attribuer toutes les propriétés de l'*ut* ; c'eſt proprement tranſpoſer la gamme naturelle plus haut ou plus bas de tant de degrés. Pour déterminer ce ſon fondamental je me ſers du mot correſpondant, c'eſt-à-dire, du *ſol*, du *re*, du *la*, &c. & je l'écris à la marge au haut de l'air que je veux noter : alors ce *ſol* ou ce *re*, qu'on peut appeller la clef, devient *ut* ; &, ſervant de fondement à un nouveau ton & à une nouvelle gamme,

toutes les notes du Clavier lui deviennent relatives, & ce n'eſt alors qu'en vertu du rapport qu'elles ont avec ce ſon fondamental qu'elles peuvent être employées.

C'eſt-là, quoi qu'on en puiſſe dire, le vrai principe auquel il faut s'attacher dans la compoſition, dans le prélude, & dans le Chant; & ſi vous prétendez conſerver aux notes leurs noms naturels, il faut néceſſairement que vous les conſidériez tout à la fois ſous une double relation, ſçavoir par rapport au *C ſol ut* & à la gamme naturelle, & par rapport au ſon fondamental particulier, ſur lequel vous êtes contraint d'en régler le progrès & les altérations. Il n'y a qu'un ignorant qui joue des dièſes & des bémols ſans penſer au ton dans lequel il eſt, & alors Dieu ſçait quelle juſteſſe il peut y avoir dans ſon jeu!

Pour former donc un Éleve ſuivant ma méthode, (je parle de l'inſtrument, car pour le Chant, la choſe eſt ſi aiſée qu'il ſeroit ſuperflu de s'y arrêter) il faut d'abord lui apprendre à connoître & à toucher par leurs noms naturels, c'eſt-à-dire, ſur la clef d'*ut*, toutes les touches de ſon inſtrument. Ces premiers noms lui doivent ſervir de régle pour trouver enſuite les autres fondamentales & toutes les modulations poſſibles de tons majeurs auſquels ſeuls il ſuffit de faire attention, comme je l'expliquerai bien-tôt.

Je viens enſuite à la clef *ſol*, & après lui avoir fait toucher le *ſol*, je l'avertis que ce *ſol* devenant la fondamentale du ton, doit alors s'appeller *ut*, & je lui fais parcourir ſur cet

ut toute la gamme naturelle en haut & en bas, suivant l'étendue de son instrument : comme il y aura quelque différence dans la touche ou dans la disposition des doigts, à cause du demi-ton transposé, je la lui ferai remarquer. Après l'avoir exercé quelque temps sur ces deux tons, je l'amenerai à la clef *re*, & lui faisant appeller *ut* le *re* naturel, je lui fais recommencer sur cet *ut* une nouvelle gamme ; & parcourant ainsi toutes les fondamentales de quinte en quinte, il se trouvera enfin dans le cas d'avoir préludé en mode majeur sur les douze cordes du système chromatique, & de connoître parfaitement le rapport & les affections différentes de toutes les touches de son instrument sur chacun de ces douze différens tons.

Alors je lui mets de la Musique aisée entre les mains. La clef lui montre quelle touche doit prendre la dénomination d'*ut*, & comme il a appris à trouver le *mi* & le *sol*, &c. c'est-à-dire, la tierce majeure & la quinte, &c. sur cette fondamentale, un 3 & un 5 sont bien-tôt pour lui des signes familiers ; &, si les mouvemens lui étoient connus, & que l'instrument n'eût pas ses difficultés particulieres, il seroit dès-lors en état d'exécuter à livre ouvert toute sorte de Musique sur tous les tons & sur toutes les clefs. Mais avant que d'en dire davantage sur cet article, il faut achever d'expliquer la partie qui regarde l'expression des sons.

A l'égard du mode mineur, j'ai déja remarqué que la nature ne nous l'avoit point enseigné directement. Peut-être vient-il d'une suite

de la progreſſion dont j'ai parlé dans l'expérience des tuyaux, où l'on trouve qu'à la quatrieme quinte cet *ut*, qui avoit ſervi de fondement à l'opération, fait une tierce mineure avec le *la*, qui eſt alors le ſon fondamental. Peut-être eſt-ce auſſi de-là que naît cette grande correſpondance entre le mode majeur *ut*, & le mode mineur de ſa ſixieme note, & réciproquement entre le mode mineur *la*, & le mode majeur de ſa médiante.

De plus, la progreſſion des ſons affectés au mode mineur, eſt préciſément la même qui ſe trouve dans l'octave compriſe entre deux *la*, puiſque, ſuivant Monſieur Rameau, il eſt eſſentiel au mode mineur d'avoir ſa tierce & ſa ſixte mineures, & qu'il n'y a que cette octave où, tous les autres ſons étant ordonnés comme ils doivent l'être, la tierce & la ſixte ſe trouvent mineures naturellement.

Prenant donc *la* pour le nom de la tonique des tons mineurs, & l'exprimant par le chiffre 6, je laiſſerai toujours à ſa médiante *ut* le privilége d'être, non pas tonique, mais fondamentale caractériſtique; je me conformerai en cela à la nature qui ne nous fait point connoître de fondamentale proprement dite dans les tons mineurs, & je conſerverai à la fois l'uniformité dans les noms des notes & dans les chiffres qui les expriment, & l'analogie qui ſe trouve entre les modes majeur & mineur pris ſur les deux cordes *ut* & *la*.

Mais cet *ut*, qui par la tranſpoſition doit toujours être le nom de la tonique dans les tons majeurs, & celui de la médiante dans

les tons mineurs, peut, par conséquent, être pris sur chacune des douze cordes du système chromatique, & pour la désigner, il suffira de mettre à la marge le nom de cette corde prise sur le clavier dans l'ordre naturel. On voit par-là que, si le chant est dans le ton d'*ut* majeur, ou de *la* mineur, il faudra écrire *ut* à la marge; si le chant est dans le ton de *re* majeur, ou de *si* mineur, il faut écrire *re* à la marge; pour le ton de *mi* majeur ou d'*ut* dièse mineur, on écrira *mi* à la marge, & ainsi de suite : c'est-à-dire que la note écrite à la marge, ou la clef, désigne précisément la touche du clavier qui doit s'appeller *ut*, & par conséquent être tonique dans le ton majeur, médiante dans le mineur, & fondamentale dans tous les deux : sur quoi l'on remarquera que j'ai toujours appellé cet *ut* fondamentale, & non pas tonique, parce qu'il ne l'est que dans les tons majeurs, mais qu'il sert également de fondement à la relation & aux noms des notes, & même aux différentes octaves dans l'un & l'autre mode : mais, à le bien prendre, la connoissance de cette clef n'est d'usage que pour les instrumens, & ceux qui chantent n'ont jamais besoin d'y faire attention.

Il suit de-là que la même clef, sous le même nom d'*ut*, désigne cependant deux tons différens; sçavoir le majeur, dont elle est tonique; & le mineur, dont elle est médiante, & dont, par conséquent, la tonique est une tierce au-dessous d'elle. Il suit encore que les mêmes noms des notes & les notes affectées de la même maniere, du moins en descen-

dant, servent également pour l'un & l'autre mode, de sorte que non-seulement on n'a pas besoin de faire une étude particuliere des modes mineurs, mais que même on seroit à la rigueur dispensé de les connoître, les rapports exprimés par les mêmes chiffres n'étant pas plus différents, quand la fondamentale est tonique, que quand elle est médiante : cependant pour l'évidence du ton & pour la facilité du prélude, on écrira la clef tout simplement quand elle sera tonique ; &, quand elle sera médiante, on ajoûtera au-dessous d'elle une petite ligne horisontale. (Voyez la pl. Ex. 7. & 8.)

Il faut parler à présent des changemens de ton : mais comme les altérations accidentelles des sons s'y présentent souvent, & qu'elles ont toujours lieu dans le mode mineur en montant de la dominante à la tonique, je dois auparavant en expliquer les signes.

Le dièse s'exprime par une petite ligne oblique qui croise la note en montant de droite à gauche : *sol* dièse, par exemple, s'exprime ainsi, $\sharp$; *Fa* dièse ainsi, $\sharp$. Le bémol s'exprime aussi par une semblable ligne qui croise la note en descendant, $\flat$, $\flat$; & ces signes, plus simples que ceux qui sont en usage, servent encore à montrer à l'œil le genre d'altération qu'ils causent.

Pour le béquarre, il n'est devenu nécessaire que par le mauvais choix du dièse & du bémol : parce qu'étant des caracteres séparés des notes qu'ils altèrent, s'il s'en trouve plusieurs de suite sous l'un ou l'autre de ces signes, on ne peut jamais distinguer celles

qui doivent être affectées de celles qui ne le doivent pas sans se servir du béquarre. Mais comme par mon système le signe de l'altération, outre la simplicité de sa figure a encore l'avantage d'être toujours inhérent à la note altérée, il est clair que toutes celles auxquelles on ne le verra point devront être exécutées au ton naturel qu'elles doivent avoir sur la fondamentale où l'on est. Je retranche donc le béquarre comme inutile, & je le retranche encore comme équivoque, puisqu'il est commun de le trouver employé en deux sens tout opposés : car les uns s'en servent pour ôter l'altération causée par les signes de la clef ; & les autres, au contraire, pour remettre la note au ton qu'elle doit avoir conformément à ces mêmes signes.

A l'égard des changemens de ton, soit pour passer du majeur au mineur, ou d'une tonique à une autre, il pourroit suffire de changer la clef : mais, comme il est extrêmement avantageux de ne point rendre la connoissance de cette clef nécessaire à ceux qui chantent, & que, d'ailleurs, il faudroit une certaine habitude pour trouver facilement le rapport d'une clef à l'autre, voici la précaution qu'il y faut ajoûter. Il n'est question que d'exprimer la premiere note de ce changement de maniere à représenter ce qu'elle étoit dans le ton d'où l'on sort, & ce qu'elle est dans celui où l'on entre. Pour cela, j'écris d'abord cette premiere note entre deux doubles lignes perpendiculaires par le chiffre qui la représente dans le ton précédent, ajoûtant au-dessus d'elle la clef ou le nom de la

fondamentale du ton où l'on va entrer : j'écris enſuite cette même note par le chiffre qui l'exprime dans le ton qu'elle commence. De ſorte qu'eu égard à la ſuite du Chant, le premier chiffre indique le ton de la note, & le ſecond ſert à en trouver le nom.

Vous voyez (pl. Ex. 9.) non-ſeulement que du ton de *ſol* vous paſſez dans celui d'*ut*, mais que la note *fa* du ton précédent eſt la même que la note *ut*, qui ſe trouve la premiere dans celui où vous entrez.

Dans cet autre exemple, (Voyez Ex. 10.) la premiere note *ut* du premier changement ſeroit le *mi* bémol du mode précédent, & la premiere note *mi* du ſecond changement ſeroit l'*ut* dièſe du mode précédent : comparaiſon très-commode pour les voix, & même pour les inſtrumens, leſquels ont de plus l'avantage du changement de clef. On y peut remarquer auſſi que, dans les changemens de mode, la fondamentale change toujours, quoique la tonique reſte la même ; ce qui dépend des régles que j'ai expliquées ci-devant.

Il reſte dans l'étendue du clavier une difficulté dont il eſt temps de parler. Il ne ſuffit pas de connoître le progrès affecté à chaque mode, la fondamentale qui lui eſt propre, ſi cette fondamentale eſt tonique ou médiante, ni enfin de la ſçavoir rapporter à la place qui lui convient dans l'étendue de la gamme naturelle : mais il faut encore ſçavoir à quelle octave, & en un mot à quelle touche préciſe du clavier elle doit appartenir.

Le grand clavier ordinaire a cinq octaves d'étendue, & je m'y bornerai pour cette expli-

cation, en remarquant seulement qu'on est toujours libre de le prolonger de part & d'autre tout aussi loin qu'on voudra sans rendre la note plus diffuse ni plus incommode.

Supposons donc que je sois à la clef d'*ut*, c'est-à-dire au ton d'*ut* majeur, ou de *la* mineur qui constitute le clavier naturel. Le clavier se trouve alors disposé de sorte que, depuis le premier *ut* d'en bas jusqu'au dernier *ut* d'en haut, je trouve quatre octaves complettes outre les deux portions qui restent en haut & en bas entre l'*ut*, & le *fa*, qui terminent le clavier de part & d'autre.

J'appelle A, la premiere octave compriſe entre l'*ut* d'en bas & le suivant vers la droite, c'est-à-dire, tout ce qui est renfermé entre 1 & 7 inclusivement. J'appelle B, l'octave qui commence au second *ut*, comptant de même vers la droite; C, la troisiéme; D, laquatriéme, &c. jusqu'à E, où commence une cinquiéme octave qu'on pousseroit plus haut si l'on vouloit. A l'égard de la portion d'en bas qui commence au premier *fa*, & se termine au premier *si*, comme elle est imparfaite ne commençant point par la fondamentale, nous l'appellerons l'Octave X; & cette lettre X servira dans toutes sortes de tons à désigner les notes qui resteront au bas du clavier au-dessous de la premiere tonique.

Supposons que je veuille noter un air à la clef d'*ut*, c'est-à-dire, au ton d'*ut* majeur, ou de *la* mineur; j'écris *ut* au haut de la page à la marge, & je le rends médiante ou tonique, suivant que j'y ajoûte, ou non, la petite ligne horizontale.

Sçachant ainſi quelle corde doit être la fondamentale du ton, il n'eſt plus queſtion que de trouver dans laquelle des cinq octaves roule davantage le Chant que j'ai à exprimer, & d'en écrire la lettre au commencement de la ligne ſur laquelle je place mes notes. Les deux eſpaces au-deſſus & au-deſſous repréſenteront les étages contigus, & ſerviront pour les notes qui peuvent excéder en haut ou en bas l'octave repréſentée par la lettre que j'ai miſe au commencement de la ligne. J'ai déja remarqué que, ſi le Chant ſe trouvoit aſſez bizarre pour paſſer cette étendue, on ſeroit toujours libre d'ajoûter une ligne en haut ou en bas, ce qui peut quelquefois avoir lieu pour les inſtrumens.

Mais comme les Octaves ſe comptent toujours d'une fondamentale à l'autre, & que ces fondamentales ſont différentes ſuivant les différens tons où l'on eſt, les octaves ſe prennent auſſi ſur différens dégrés, & ſont tantôt plus hautes ou pſus baſſes, ſuivant que leur fondamentale eſt éloignée du *C ſol ut* naturel.

Pour repréſenter clairement cette méchanique, j'ai joint ici (voyez la planche) une table générale de tous les ſons du clavier, ordonnés par rapport aux douze cordes du ſyſtême chromatique priſes ſucceſſivement pour fondamentales.

On y voit d'une maniere ſimple & ſenſible le progrès des différens ſons par rapport au ton où l'on eſt. On verra auſſi par l'explication ſuivante comment elle facilite la pratique des inſtrumens au point de n'en faire qu'un jeu, non-ſeulement par rapport aux inſtrumens à tou-

ches marquées, comme le Baſſon, le Hautbois, la Flûte, la Baſſe de Viole, & le Claveſſin, mais encore à l'égard du Violon, du Violoncelle, & de toute autre eſpece ſans exception.

Cette table repréſente toute l'étendue du clavier combiné ſur les douze cordes : le clavier naturel où l'*ut* conſerve ſon propre nom ſe trouve ici au ſixieme rang marqué par une étoile à chaque extrémité, & c'eſt à ce rang que tous les autres doivent ſe rapporter comme au terme commun de comparaiſon. On voit qu'il s'étend depuis le *fa* d'en bas juſqu'à celui d'en haut, à la diſtance de cinq octaves, qui font ce qu'on appelle le grand clavier.

J'ai déja dit que l'intervalle compris depuis le premier 1, juſqu'au premier 7, qui le ſuit vers la droite s'appelle A : que l'intervalle compris depuis le ſecond 1, juſqu'à l'autre 7, s'appelle l'octave B ; l'autre, l'octave C, &c. juſqu'au cinquieme 1, où commence l'octave E, que je n'ai portée ici que juſqu'au *fa*. A l'égard des quatre notes qui ſont à la gauche du premier *ut*, j'ai dit encore qu'elles appartiennent à l'octave X, à laquelle je donne ainſi une lettre hors de rang, pour exprimer que cette octave n'eſt pas complette, parce qu'il faudroit pour parvenir juſqu'à l'*ut*, deſcendre plus bas que le clavier ne le permet.

Mais ſi je ſuis dans un autre ton, comme, par exemple, à la clef de *re*, alors ce *re* change de nom & devient *ut:* c'eſt pourquoi l'octave A, conpriſe depuis la premiere tonique juſqu'à ſa ſeptieme note, eſt d'un dégré plus élevé que l'octave correſpondante du ton pré-

cédent ; ce qu'il eſt aiſé de voir par la table, puiſque cet *ut* du troiſieme rang, c'eſt-à-dire, de la clef de *re*, correſpond au *re* de la clef naturelle d'*ut*, ſur lequel il tombe perpendiculairement ; & par la même raiſon l'octave X y a plus de notes que la même octave de la clef d'*ut*, parce que les octaves en s'élevant davantage, s'éloignent de la plus baſſe note du clavier.

Voilà pourquoi les octaves montent depuis la clef d'*ut* juſqu'à la clef de *mi*. & deſcendent depuis la même clef d'*ut*, juſqu'à celle de *fa* : car ce *fa*, qui eſt la plus baſſe note du clavier, devient alors fondamentale, & commence, par conſéquent, la premiere octave A.

Tout ce qui eſt donc compris entre les deux premieres lignes obliques vers la gauche, eſt toujours de l'octave A, mais à différens degrés ſuivant le ton où l'on eſt. La même touche, par exemple, ſera *ut* dans le ton majeur de *mi*, *re* dans celui de *re*, *mi* dans celui d'*ut*, *fa* dans celui de *ſi*, *ſol* dans celui de *la*, *la* dans celui de *ſol*, *ſi* dans celui de *fa*. C'eſt toujours la même touche, parce que c'eſt la même colonne ; & c'eſt la même octave, parce que cette colonne eſt renfermée entre les mêmes lignes obliques. Donnons un exemple de la façon d'exprimer le ton, l'octave & la touche ſans équivoque. (Voyez la pl. Exemp. 11.)

Cet exemple eſt à la clef de *re* ; il faut donc le rapporter au quatrieme rang répondant à la même clef ; l'octave B, marquée ſur la ligne, montre que l'intervalle ſupérieur dans lequel commence le Chant, répond à l'oc-

tave supérieure C : ainsi la note 3, marquée d'un *a* dans la table, est justement celle qui répond à la premiere de cet exemple. Ceci suffit pour faire entendre que dans chaque partie on doit mettre sur le commencement de la ligne la lettre correspondante à l'octave dans laquelle le chant de cette partie roule le plus, & que les espaces qui sont au-dessus & au-dessous seront pour les octaves supérieure & inférieure.

Les lignes horizontales servent à séparer de demi-ton en demi-ton les différentes fondamentales dont les noms sont écrits à la droite de la table.

Les lignes perpendiculaires montrent que toutes les notes traversées de la même ligne ne sont toujours qu'une même touche, dont le nom naturel, si elle en a un, se trouve au sixieme rang, & les autres noms dans les autres rangs de la même colonne, suivant les différents tons où l'on est. Ces lignes perpendiculaires sont de deux sortes ; les unes noires, qui servent à montrer que les chiffres qu'elles joignent représentent une touche naturelle, & les autres ponctuées qui sont pour les touches blanches ou altérées ; de façon qu'en quelque ton que l'on soit, on peut connoître sur le champ par le moyen de cette table quelles sont les notes qu'il faut altérer pour exécuter dans ce ton-là.

Les clefs que vous voyez au commencement servent à déterminer quelle note doit porter le nom d'*ut*, & à marquer le ton comme je l'ai déja dit ; il y en a cinq qui peuvent être doubles, parce que le bémol de la supé-

rieure marqué *b*, & le dièse de l'inférieure marqué *d*, produisent le même effet *. Il ne sera pas mal cependant de s'en tenir aux dénominations que j'ai choisies, & qui, abstraction faite de toute autre raison, sont du moins préférables, parce qu'elles sont les plus usitées.

Il est encore, aisé par le moyen de cette table, de marquer précisément l'étendue de chaque partie, tant vocale qu'instrumentale, & la place qu'elle occupera dans ces différentes octaves suivant le ton où l'on sera.

Je suis convaincu qu'en suivant exactement les principes que je viens d'expliquer, il n'est point de Chant qu'on ne soit en état de solfier en très-peu de temps, & de trouver de même sur quelque instrument que ce soit avec toute la facilité possible. Rappellons un peu en détail ce que j'ai dit sur cet article.

Au lieu de commencer d'abord à faire exécuter machinalement des airs à cet Écolier; au lieu de lui faire toucher tantôt des dièses, tantôt des bémols, sans qu'il puisse concevoir pourquoi il le fait, que le premier soin du Maître soit de lui faire connoître à fond tous les sons de son instrument par rapport aux différens tons sur lesquels ils peuvent être pratiqués.

Pour cela, après lui avoir appris les noms

* Ce n'est qu'en vertu du tempérament que la même touche peut servir de dièse à l'une & de bémol à l'autre; puisque, d'ailleurs, personne n'ignore que la somme de deux demi tons mineurs ne sçauroit faire un ton.

naturels

naturels de toutes les touches de son instrument, il faut lui présenter un autre point de vue, & le rappeller à un principe général. Il connoît déja tous les sons de l'octave, suivant l'échelle naturelle; il est question, à présent, de lui en faire faire l'analyse. Supposons-le devant un Claveſſin. Le Clavier est divisé en soixante & une touches: on lui explique que ces touches, prises successivement & sans distinction de blanches ni de noires, expriment des sons qui de gauche à droite vont en s'élevant de demi-ton en demi-ton. Prenant la touche *ut* pour fondement de notre opération, nous trouverons toutes les autres de l'échelle naturelle disposées à son égard de la maniere suivante.

La deuxieme note, *re*, à un ton d'intervalle vers la droite; c'est-à-dire, qu'il faut laisser une touche intermédiaire entre l'*ut* & le *re*, pour la division des deux demi-tons.

La troisieme, *mi*, à un autre ton du *re*, & à deux tons de l'*ut*; de sorte qu'entre le *re* & le *mi*, il faut encore une touche intermédiaire.

La quatrieme *fa*, à un demi-ton du *mi*, & à deux tons & demi de l'*ut*; par conséquent, le *fa* est la touche qui suit le *mi* immédiatement, sans en laisser aucune entre deux.

La cinquieme, *sol*, à un ton du *fa*, & à trois tons & demi de l'*ut*; il faut laisser une touche intermédiaire.

La sixieme, *la*, à un ton du *sol*, & à quatre tons & demi de l'*ut*; autre touche intermédiaire.

La septieme, *si*, à un ton du *la*, & à cinq

tons & demi de l'*ut* ; autre touche intermédiaire.

La huitieme, *ut* d'en haut, à demi-ton du *ſi*, & à ſix tons du premier *ut*, dont elle eſt l'octave ; par conſéquent, le *ſi* eſt contigu à l'*ut* qui le ſuit, ſans touche intermédiaire.

En continuant ainſi tout le long du clavier, on n'y trouvera que la réplique des mêmes intervalles, & l'Écolier ſe les rendra aiſément familiers, de même que les chiffres qui les expriment & qui marquent leur diſtance de l'*ut* fondamental. On lui fera remarquer qu'il y a une touche intermédiaire entre chaque dégré de l'octave, excepté entre le *mi* & le *fa*, & entre le *ſi* & l'*ut* d'en haut, où l'on trouve deux intervalles de demi-ton chacun, qui ont leur poſition fixe dans l'échelle.

On obſervera auſſi qu'à la clef d'*ut* toutes les touches noires ſont juſtement celles qu'il faut prendre, & que toutes les blanches ſont les intermédiaires, qu'il faut laiſſer. On ne cherchera point à lui faire trouver du myſtere dans cette diſtribution, & l'on lui dira ſeulement que, comme le clavier ſeroit trop étendu ou les touches trop petites, ſi elles étoient toutes uniformes, & que d'ailleurs la clef d'*ut* eſt la plus uſitée dans la Muſique, on a, pour plus de commodité, rejetté hors des intervalles les touches blanches qui n'y ſont que de peu d'uſage. On ſe gardera bien auſſi d'affecter un air ſçavant en lui parlant des tons & des demi-tons majeurs & mineurs, des comma, du tempérament ; tout cela eſt abſolument inutile à la pratique, du moins pour ce

temps-là ; en un mot, pour peu qu'un Maître ait d'esprit, & qu'il possède son Art, il a tant d'occasions de briller en instruisant, qu'il est inexcusable, quand sa vanité est à pure perte pour le Disciple.

Quand on trouvera que l'Écolier possède assez bien son clavier naturel, on commencera alors à le lui faire transposer sur d'autres clefs, en choisissant d'abord celles où les sons naturels sont les moins altérés. Prenons, par exemple, la clef de *sol*.

Ce mot *sol*, direz-vous à l'Écolier, écrit ainsi à la marge, signifie qu'il faut transporter au *sol* & à son octave le nom & toutes les propriétés de l'*ut*, & de la gamme naturelle. Ensuite, après l'avoir exhorté à se rappeller la disposition des tons de cette gamme, vous l'inviterez à l'appliquer dans le même ordre au *sol* considéré comme fondamentale, c'est-à-dire, comme un *ut*. D'abord, il sera question de trouver le *re* ; si l'Écolier est bien conduit, il le trouvera de lui-même, & touchera le *la* naturel, qui est précisément par rapport au *sol*, dans la même situation que le *re* par rapport à l'*ut* ; pour trouver le *mi*, il touchera le *fi* ; pour trouver le *fa*, il touchera l'*ut* ; & vous lui ferez remarquer qu'effectivement ces deux dernieres touches donnent un demi-ton d'intervalle intermédiaire, de même que le *mi* & le *fa*, dans l'Échelle naturelle. En poursuivant de même, il touchera le *re* pour le *sol*, & le *mi* pour le *la*. Jusqu'ici il n'aura trouvé que des touches naturelles pour exprimer dans l'Octave *sol*, l'échelle de l'Octave *ut* ; de sorte que, si vous poursuivez, & que vous deman-

diez le *fi*, sans rien ajoûter, il est presque immanquable qu'il touchera le *fa* naturel : alors vous l'arrêterez là, & vous lui demanderez s'il ne se souvient pas qu'entre le *la* & le *fi* naturel, il a trouvé un intervalle d'un ton & une touche intermédiaire : vous lui montrerez en même temps cet intervalle à la clef d'*ut*, & revenant à celle de *fol*, vous lui placerez le doigt sur le *mi* naturel, que vous nommerez *la*, en demandant où est le *fi* ; alors il se corrigera sûrement, & touchera le *fa* dièse ; peut-être touchera-t-il le *fol* : mais, au lieu de vous impatienter, il faut saisir cette occasion de lui expliquer si bien la régle des tons & demi-tons, par rapport à l'octave *ut*, & sans distinction de touches noires & blanches, qu'il ne soit plus dans le cas de pouvoir s'y tromper.

Alors il faut lui faire parcourir le clavier de haut en bas & de bas en haut, en lui faisant nommer les touches conformément à ce nouveau ton : vous lui ferez aussi observer que la touche blanche qu'on y emploie, y devient nécessaire pour constituer le demi-ton qui doit être entre le *fi* & l'*ut* d'en haut, & qui seroit sans cela entre le *la* & le *fi*, ce qui est contre l'ordre de la gamme. Vous aurez soin, sur-tout, de lui faire concevoir qu'à cette clef-là, le *fol* naturel est réellement un *ut*, le *la* un *re*, le *fi* un *mi*, &c. De sorte que ces noms & la position de leurs touches relatives lui deviennent aussi familiers qu'à la clef d'*ut*, & que tant qu'il est à la clef de *fol*, il n'envisage le clavier que par cette seconde exposition.

Quand on le trouvera suffisamment exercé

on le mettra à la clef de *re*, avec les mêmes précautions, & on l'amenera aiſément a y trouver de lui-même le *mi* & le *fi*, ſur deux touches blanches : cette troiſieme clef achévera de l'éclaircir ſur la ſituation de tous les tons de l'échelle relativement à quelque fondamentale que ce ſoit, & vraiſemblablement il n'aura plus beſoin d'explication pour trouver l'ordre des tons ſur toutes les autres fondamentales.

Il ne ſera donc plus queſtion que de l'habitude ; & il dépendra beaucoup du Maître de contribuer à la former, s'il s'applique à faciliter à l'Écolier la pratique de tous les intervalles par des remarques ſur la poſition des doigts qui lui en rendent bien-tôt la méchanique familiere.

Après cela, de courtes explications ſur le mode mineur, ſur les altérations qui lui ſont propres, & ſur celles qui naiſſent de la modulation dans le cours d'une même piece, un Écolier bien conduit par cette méthode, doit ſçavoir à fond ſon clavier ſur tous les tons dans moins de trois mois : donnons-lui en ſix, au bout deſquels nous partirons de-là pour le mettre à l'exécution, & je ſoutiens que, s'il a d'ailleurs quelque connoiſſance des mouvemens, il jouera dès-lors à livre ouvert les airs notés par mes caracteres ; ceux, du moins, qui ne demanderont pas une grande habitude dans le doigter. Qu'il mette ſix autres mois à ſe perfectionner la main & l'oreille, ſoit pour l'harmonie, ſoit pour la meſure ; & voilà dans l'eſpace d'un an un Muſicien du premier ordre, pratiquant égale-

ment toutes les clefs, connoiſſant les modes & tous les tons, toutes les cordes qui leur ſont propres, toute la ſuite de la modulation, & tranſpoſant toute piece de Muſique dans toutes ſortes de tons avec la plus parfaite facilité.

C'eſt ce qui me paroît découler évidemment de la pratique de mon ſyſtême, & que je ſuis prêt de confirmer, non-ſeulement par des preuves de raiſonnement, mais par l'expérience, aux yeux de quiconque en voudra voir l'effet.

Au reſte, ce que j'ai dit du Claveſſin s'applique de même à tout inſtrument avec quelques légeres différences par rapport aux inſtrumens à manche, qui naiſſent des différentes altérations propres à chaque ton : comme je n'écris ici que pour les Maîtres à qui cela eſt connu, je n'en dirai que ce qui eſt abſolument néceſſaire pour mettre dans ſon jour une objection qu'on pourroit m'oppoſer, & pour en donner la ſolution.

C'eſt un fait d'expérience que les différens tons de la Muſique ont tous certain caractere qui leur eſt propre, & qui les diſtingue chacun en particulier. L'*A mi la* majeur, par exemple, eſt brillant ; l'*F ut fa* eſt majeſtueux ; le *ſi* bémol majeur eſt tragique ; le *fa* mineur eſt triſte ; l'*ut* mineur eſt tendre ; & tous les autres tons ont de même par préférence je ne ſçais quelle aptitude à exciter tel ou tel ſentiment, dont les habiles Maîtres ſçavent bien ſe prévaloir. Or, puiſque la modulation eſt la même dans tous les tons majeurs, pourquoi un ton majeur exciteroit-il

une passion, plutôt qu'un autre ton majeur? Pourquoi le même passage du *re* au *fa* produit-il des effets différens quand il est pris sur différentes fondamentales, puisque le rapport demeure le même. Pourquoi cet air joué en *A mi la*, ne rend-il plus cette expression qu'il avoit en G *re sol*? Il n'est pas possible d'attribuer cette différence au changement de fondamentale; puisque, comme je l'ai dit, chacune de ces fondamentales prise séparément n'a rien en elle qui puisse exciter d'autre sentiment que celui du son haut ou bas qu'elle fait entendre : ce n'est point proprement par les sons que nous sommes touchés : c'est par les rapports qu'ils ont entr'eux; & c'est uniquement par le choix de ces rapports charmans qu'une belle composition peut émouvoir le cœur en flattant l'oreille. Or si le rapport d'un *ut* à un *sol*, ou d'un *re* à un *la*, est le même dans tous les tons, pourquoi produit-il différens effets?

Peut-être trouveroit-on des Musiciens embarrassés d'en expliquer la raison; & elle seroit, en effet, très-inexpliquable, si l'on admettoit à la rigueur cette identité de rapport dans les sons exprimés par les mêmes noms, & représentés par les mêmes intervalles sur tous les tons.

Mais ces rapports ont entr'eux de légeres différences, suivant les cordes sur lesquelles ils sont pris, & ce sont ces différences si petites en apparence qui causent dans la Musique cette variété d'expressions sensible à toute oreille délicate, & sensible à tel point qu'il est peu de Musiciens qui, en écoutant un con-

cert, ne connoiſſe en quel ton l'on exécute actuellement.

Comparons, par exemple, le *C ſol ut* mineur, & le *D la re*. Voilà deux modes mineurs deſquels tous les ſons ſont exprimés par les mêmes intervalles & par les mêmes noms, chacun relativement à ſa tonique : cependant l'affection n'eſt point la même, & il eſt inconteſtable que *C ſol ut* eſt plus touchant que le *D la re*. Pour en trouver la raiſon, il faut entrer dans une recherche aſſez longue dont voici à peu près le réſultat. L'intervalle qui ſe trouve entre la tonique *re* & ſa ſeconde note, eſt un peu plus petit que celui qui ſe trouve entre la tonique du *C ſol ut* & ſa ſeconde note ; au contraire, le demi-ton qui ſe trouve entre la ſeconde note & la médiante du *D la re*, eſt un peu plus grand que celui qui eſt entre la ſeconde note & la médiante du *C ſol ut* ; de ſorte que la tierce mineure reſtant à-peu près égale de part & d'autre, elle eſt partagée dans le *C ſol ut* en deux intervalles un peu plus inégaux que dans le *D la re* : ce qui rend l'intervalle du demi-ton plus petit de la même quantité dont celui du ton eſt plus grand.

On trouve auſſi, par l'accord ordinaire du Claveſſin, le demi-ton compris entre le *ſol* naturel & le *la* bémol un peu plus petit que celui qui eſt entre le *la* & le *ſi* bémol. Or, plus les deux ſons qui forment un demi-ton ſe rapprochent, & plus le paſſage eſt tendre & touchant ; c'eſt l'expérience qui nous l'apprend, & c'eſt, je crois, la véritable raiſon pour laquelle le mode mineur du *C ſol ut*

nous attendrit plus que celui du *D la re*; que si, cependant, la diminution vient jusqu'à causer de l'altération à l'harmonie, & jetter de la dureté dans le Chant, alors le sentiment se change en tristesse, & c'est l'effet que nous éprouvons dans l'*F ut fa* mineur.

En continuant nos recherches dans ce goût-là, peut-être parviendrions-nous à-peu-près à trouver par ces différences légeres qui subsistent dans les rapports des sons & des intervalles, les raisons des différens sentimens excités par les divers tons de la Musique. Mais si l'on vouloit aussi trouver la cause de ces différences, il faudroit entrer pour cela dans un détail dont mon sujet me dispense, & qu'on trouvera suffisamment expliqué dans les ouvrages de Monsieur Rameau. Je me contenterai de dire ici en général que, comme il a fallu, pour éviter de multiplier les sons, faire servir les mêmes à plusieurs usages, on n'a pu y réussir qu'en les altérant un peu; ce qui fait qu'eu égard à leurs différens rapports, ils perdent quelque chose de la justesse qu'ils devroient avoir. Le *mi*, par exemple, considéré comme tierce majeure d'*ut*, n'est point à la rigueur, le même *mi* qui doit faire la quinte du *la*; la différence est petite, à la vérité, mais enfin elle existe; &, pour la faire évanouir, il a fallu tempérer un peu cette quinte: par ce moyen on n'a employé que le même son pour ces deux usages: mais delà vient aussi que le ton du *re* au *mi* n'est pas de la même espece que celui de l'*ut* au *re*, & ainsi des autres.

On pourroit donc me reprocher que j'anéantis ces différences par mes nouveaux signes, & que, par-là même, je détruis cette variété d'expression si avantageuse dans la Musique. J'ai bien des choses à répondre à tout cela.

En premier lieu, le tempérament est un vrai défaut; c'est une altération que l'art a causée à l'harmonie, faute d'avoir pu mieux faire. Les harmoniques d'une corde ne nous donnent point de quinte tempérée, & la méchanique du tempérament introduit dans la modulation des tons si durs, par exemple, le *re* & le *sol* dièses, qu'ils ne sont pas supportables à l'oreille. Ce ne seroit donc pas une faute que d'éviter ce défaut, & sur-tout dans les caracteres de la Musique, qui, ne participant pas au vice de l'instrument, devroient, du moins, par leur signification, conserver toute la pureté de l'harmonie.

De plus, les altérations causées par les différens tons ne sont point pratiquées par les voix; l'on n'entonne point, par exemple, l'intervalle 45 autrement que l'on entonneroit celui-ci 56, quoique cet intervalle ne soit pas tout-à-fait le même, & l'on module en chantant avec la même justesse dans tous les tons, malgré les altérations particulieres que l'imperfection des instrumens introduit dans ces différens tons, & à laquelle la voix ne se conforme jamais, à moins qu'elle n'y soit contrainte par l'unisson des instrumens.

La nature nous apprend à moduler sur tous les tons précisément dans toute la justesse des intervalles; les voix conduites par elle le pra-

tiquent exactement. Faut-il nous éloigner de ce qu'elle prescrit pour nous assujettir à une pratique défectueuse, & faut-il sacrifier, non pas à l'avantage, mais au vice des Instrumens l'expression naturelle du plus parfait de tous. C'est ici qu'on doit se rappeller tout ce que j'ai dit ci-devant sur la génération des sons, & c'est par-là qu'on se convaincra que l'usage de mes signes n'est qu'une expression très-fidelle & très-exacte des opérations de la nature.

En second lieu, dans les plus considérables instrumens, comme l'Orgue, le Claveſſin & la Viole, les touches étant fixées, les altérations différentes de chaque ton dépendent uniquement de l'accord, & elles sont également pratiquées par ceux qui en jouent, quoiqu'ils n'y pensent point. Il en est de même des Flûtes, des Hautbois, Bassons & autres Instrumens à trous; les dispositions des doigts sont fixées pour chaque son, & le feront de même par mes caracteres, sans que les Écoliers pratiquent moins le tempérament pour n'en pas connoître l'expression.

D'ailleurs, on ne sçauroit me faire là-dessus aucune difficulté qui n'attaque en même temps la Musique ordinaire, dans laquelle, bien loin que les petites différences des intervalles de même espece soient indiquées par quelque marque, les différences spécifiques ne le sont même pas, puisque les tierces ou les sixtes, majeures & mineures, sont exprimées par les mêmes intervalles & les mêmes positions; au lieu que dans mon système les

différens chiffres employés dans les intervalles de même dénomination, font du moins connoître s'ils ſont majeurs ou mineurs.

Enfin, pour trancher tout d'un coup toute cette difficulté, c'eſt au Maître & à l'oreille à conduire l'Écolier dans la pratique des différens tons & des altérations qui leur ſont propres : la Muſique ordinaire ne donne point de régles pour cette pratique que je ne puiſſe appliquer à la mienne avec encore plus d'avantage, & les doigts de l'Écolier ſeront bien plus heureuſement conduits en lui faiſant pratiquer ſur ſon Violon les intervalles avec les altérations qui leur ſont propres dans chaque ton en avançant ou reculant un peu le doigt, que par cette foule de dièſes & de bémols, qui, faiſant de plus petits intervalles entr'eux, & ne contribuant point à former l'oreille, troublent l'Ecolier par des différences qui lui ſont long-temps inſenſibles.

Si la perfection d'un ſyſtême de Muſique conſiſtoit à y pouvoir exprimer une plus grande quantité de ſons, il ſeroit aiſé, en adoptant celui de M. Sauveur, de diviſer toute l'étendue d'une ſeule octave en 3010 décamérides ou intervalles égaux, dont les ſons ſeroient repréſentés par des notes différemment figurées ; mais de quoi ſerviroient tous ces caracteres, puiſque la diverſité des ſons qu'ils exprimeroient ne ſeroit non plus à la portée de nos oreilles qu'à celle des organes de notre voix ? Il n'eſt donc pas moins inutile qu'on apprenne à diſtinguer l'*ut* double dièſe du *re* naturel, dès que nous ſommes con-

traints de le pratiquer sur ce même *re*, & qu'on ne se trouvera jamais dans le cas d'exprimer en note la différence qui doit s'y trouver, parce que ces deux sons ne peuvent être relatifs à la même modulation.

Tenons pour une maxime certaine que tous les sons d'un mode doivent toujours être considérés par le rapport qu'ils ont avec la fondamentale de ce mode-là, qu'ainsi les intervalles correspondans devroient être parfaitement égaux dans tous les tons de même espece; aussi les considere-t-on comme tels dans la composition, & s'ils ne le sont pas à la rigueur dans la pratique, les Facteurs épuisent du moins toute leur habileté dans l'accord pour en rendre la différence insensible.

Mais ce n'est pas ici le lieu de m'étendre davantage sur cet article : si, de l'aveu de la plus sçavante Académie de l'Europe, mon système a des avantages marqués par-dessus la méthode ordinaire pour la Musique vocale, il me semble que ces avantages sont bien plus considérables dans la partie instrumentale : du moins, j'exposerai les raisons que j'ai de le croire ainsi ; c'est à l'expérience à confirmer leur solidité. Les Musiciens ne manqueront pas de se récrier, & de dire qu'ils exécutent avec la plus grande facilité par la méthode ordinaire, & qu'ils font de leurs Instrumens tout ce qu'on en peut faire par quelque méthode que ce soit. D'accord, je les admire en ce point : il ne semble pas en effet qu'on puisse pousser l'exécution à un plus haut dégré de perfection que celui où elle est

aujourd'hui : mais enfin quand on leur fera voir qu'avec moins de temps & de peine on peut parvenir plus sûrement à cette même perfection, peut-être feront-ils contraints de convenir que les prodiges qu'ils opérent ne sont pas tellement inséparables des barres, des noires & des croches qu'on n'y puisse arriver par d'autres chemins. Proprement, j'entreprends de leur prouver qu'ils ont encore plus de mérite qu'ils ne pensoient, puisqu'ils suppléent par la force de leurs talens aux défauts de la méthode dont ils se servent.

Si l'on a bien compris la partie de mon système que je viens d'expliquer, on sentira qu'elle donne une méthode générale pour exprimer sans exception tous les sons usités dans la Musique ; non pas, à la vérité, d'une maniere absolue, mais relativement à un son fondamental déterminé : ce qui produit un avantage considérable, en vous rendant toujours présent le ton de la piece & la suite de la modulation. Il me reste maintenant à donner une autre méthode encore plus facile pour pouvoir noter tous ces mêmes sons de la même maniere sur un rang horizontal ; sans avoir jamais besoin de lignes ni d'intervalles pour exprimer les différentes octaves.

Pour y suppléer donc, je me sers du plus simple de tous les signes, c'est-à-dire, du point ; & voici comment je le mets en usage. Si je sors de l'octave par laquelle j'ai commencé pour faire une note dans l'étendue de l'octave supérieure, & qui commence à l'*ut* d'en haut, alors je mets un point au-dessus de cette note par laquelle je sors de mon

octave ; &, ce point une fois placé, c'eſt un avis que non-ſeulement la note ſur laquelle il eſt, mais encore toutes celles qui la ſuivront ſans aucun ſigne qui le détruiſe, devront être priſes dans l'étendue de cette Octave ſupérieure où je ſuis entré. Par exemple :

ut c 1 3 5 1 3 5.

Le point que vous voyez ſur le ſecond *ut* marque que vous entrez-là dans l'octave au-deſſus de celle où vous avez commencé, & que par conſéquent le 3 & le 5 qui ſuivent ſont auſſi de cette même octave ſupérieure, & ne ſont point les mêmes que vous aviez entonnés auparavant.

Au contraire, ſi je veux ſortir de l'octave où je me trouve pour paſſer à celle qui eſt au-deſſous, alors je mets le point ſous la note par laquelle j'y entre.

ut d 5 3 1 5 3 1.

Ainſi ce premier 5 étant le même que le dernier de l'exemple précédent, par le point que vous voyez ici ſous le ſecond 5, vous êtes averti que vous ſortez de l'octave où vous étiez monté pour rentrer dans celle par où vous aviez commencé précédemment.

En un mot, quand le point eſt ſur la note, vous paſſez dans l'octave ſupérieure ; s'il eſt au-deſſous, vous paſſez dans l'inférieure ; & quand vous changeriez d'octave à chaque note, ou que vous voudriez monter ou deſcendre de deux ou trois octaves tout d'un

coup ou successivement, la régle est toujours générale, & vous n'avez qu'à mettre autant de points au-dessous ou au-dessus que vous avez d'octaves à descendre ou à monter.

Ce n'est pas à dire qu'à chaque point vous montiez ou vous descendiez d'une octave; mais à chaque point vous entrez dans une octave différente, dans un autre étage, soit en montant, soit en descendant, par rapport au son fondamental *ut*, lequel ainsi se trouve bien de la même octave en descendant diatoniquement, mais non pas en montant: le point, dans cette façon de noter, équivaut aux lignes & aux intervalles de la précédente; tout ce qui est dans la même position appartient au même point, & vous n'avez besoin d'un autre point que lorsque vous passez dans une autre position, c'est-à-dire, dans une autre octave. Sur quoi il faut remarquer que je ne me sers de ce mot d'octave qu'abusivement & pour ne pas multiplier inutilement les termes, parce que proprement l'étendue que je désigne par ce mot n'est remplie que d'un étage de sept notes, l'*ut* d'en haut n'y étant pas compris.

Voici une suite de notes qu'il sera aisé de solfier par les régles que je viens d'établir.

Sol d 1 7 1 2 3 1 5 4 5 6 7 5 1 7 6 5 4 3 2 4 2 1 7 6 5 3 4
d 5 5 1.

Et voici (V. Pl. Ex. 12.) le même exemple noté suivant la premiere méthode.

Dans une longue suite de Chant, quoique les points vous conduisent toujours très-juste,

ils ne vous font pourtant connoître l'octave où vous vous trouvez que relativement à ce qui a précédé ; c'eſt pourquoi, afin de ſçavoir préciſément l'endroit du Clavier ou vous êtes, il faudroit aller en remontant juſqu'à la lettre qui eſt au commencement de l'air ; opération exacte, à la vérité, mais d'ailleurs un peu trop longue. Pour m'en diſpenſer, je mets au commencement de chaque ligne la lettre de l'octave où ſe trouve, non pas la premiere note de cette ligne, mais la derniere de la ligne précédente, & cela afin que la régle des points n'ait pas d'exception.

EXEMPLE.

a
d 1712345675151531432176555464
e 4275645 1.

L'*e* que j'ai mis au commencement de la ſeconde ligne, marque que le *fa* qui finit la premiere, eſt de la cinquieme octave, de laquelle je ſors pour rentrer dans la quatrieme *d*, par le point que vous voyez au-deſſous du *ſi* de cette ſeconde ligne.

Rien n'eſt plus aiſé que de trouver cette lettre correſpondante à la derniere note d'une ligne, & en voici la méthode.

Comptez tous les points qui ſont au-deſſus des notes de cette ligne : comptez auſſi ceux qui ſont au-deſſous, s'ils ſont égaux en nombre avec les premiers, c'eſt une preuve que la derniere note de la ligne eſt dans la même octave que la premiere, & c'eſt le cas du pre-

mier exemple de la page précédente, où, après avoir trouvé trois points dessus & autant dessous, vous concluez qu'ils se détruisent les uns les autres, & que par conséquent la derniere note *fa* de la ligne est de la même octave *d*, que la premiere note *ut* de la même ligne; ce qui est toujours vrai, de quelque maniere que les points soient rangés, pourvu qu'il y en ait autant dessus que dessous.

S'ils ne sont pas égaux en nombre, prenez leur différence : comptez depuis la lettre qui est au commencement de la ligne, & reculez d'autant de lettres vers l'*a*, si l'excès est au-dessous; ou, s'il est au dessus, avancez au contraire d'autant de lettres dans l'Alphabet que cette différence contient d'unités, & vous aurez exactement la lettre correspondante à la derniere note.

EXEMPLE.

Ut

c 6 3 6 7 1 2 1 7 6 1 5 1 2 3 4 3 2 1 3 6 ℔ 6 7 3 1

e 2 7 1 6 7 ℔ 6 1 4 3 2 1 ℔ 6 2 1 7 6 3 3 4 4 5 ℔ 6 7 1

d 2 7 ℔ 6.

Dans la premiere ligne de cette exemple, qui commence à l'étage *c*, vous avez deux points au-dessous & quatre au-dessus, par conséquent deux d'excès, pour lesquels il faut ajoûter à la lettre *c* autant de lettres, suivant l'ordre de l'Alphabet, & vous aurez la lettre *e*, correspondante à la derniere note de la même ligne.

Dans la seconde ligne, vous avez, au con-

traire, un point d'excès au-dessous, c'est-à-dire qu'il faut depuis la lettre *e*, qui est au commencement de la ligne, reculer d'une lettre vers l'*a*, & vous aurez *d* pour la lettre correspondante à la derniere note de la seconde ligne.

Il faut de même observer de mettre la lettre de l'octave après chaque premiere & derniere note des reprises & des rondeaux, afin qu'en partant de-là on sçache toujours sûrement si l'on doit monter ou descendre pour reprendre ou pour recommencer. Tout cela s'éclaircira mieux par l'exemple suivant dans lequel cette marque 𝄇 est un signe de reprise.

i c 3 4 5 7 1 2 3 4 3 2 1 4 3 2 1 7 6 2 5 b 𝄇 5 c 5 5

b 7 6 4 4 6 2 7 5 1 2 5 7 1 c.

La lettre b, que vous voyez après la derniere note de la premiere partie, vous apprend qu'il faut monter d'une sixte pour revenir au *mi* du commencement, puisqu'il est de l'octave supérieure *c*, & la lettre *c*, que vous voyez également après la premiere & la derniere note de la seconde partie, vous apprend qu'elles sont toutes deux de la même octave, & qu'il faut par conséquent monter d'une quinte pour revenir de la finale à la reprise.

Ces observations sont fort simples & fort aisées à retenir. Il faut avouer cependant que la méthode des points a quelques avantages de moins que celle de la position d'étages en étages que j'ai enseignée la premiere, & qui

n'a jamais besoin de toutes ces différences de lettres : l'une & l'autre ont pourtant leur commodité, & comme elles s'apprennent par les mêmes regles, & qu'on peut les sçavoir toutes deux ensemble avec la même facilité qu'on a pour en apprendre une séparément, on les pratiquera chacune dans les occasions où elle paroîtra plus convenable. Par exemple, rien ne sera si commode que la méthode des points pour ajoûter l'air à des paroles déja écrites, pour noter de petits airs, des morceaux détachés, & ceux qu'on veut envoyer en Province & en général pour la Musique vocale. D'un autre côté, la méthode de position servira pour les partitions & les grandes pieces de Musique, pour la Musique instrumentale, & sur tout pour commencer les Écoliers, parce que la méchanique en est encore plus sensible que de l'autre maniere, & qu'en partant de celle-ci déja connue, l'autre se conçoit du premier instant. Les compositeurs s'en serviront aussi par préférence à cause de la distinction oculaire des différentes octaves. Ils sentiront, en la pratiquant, toute l'étendue de ses avantages, que j'ose dire tels, pour l'évidence de l'harmonie, que, quand ma méthode n'auroit nul cours dans la pratique, il n'est point de compositeur qui ne dût l'employer pour son usage particulier & pour l'instruction de ses éleves.

Voilà ce que j'avois à dire sur la premiere partie de mon système qui regarde l'expression des sons ; passons à la seconde qui traite de leur durée.

L'article dont je viens de parler n'est pas,

à beaucoup près, auſſi difficile que celui-ci, du moins dans la pratique, qui n'admet qu'un certain nombre de ſons dont les rapports ſont fixés, & à-peu-près les mêmes dans tous les tons, au lieu que les différences qu'on peut introduire dans leur durée peuvent varier preſque à l'infini.

Il y a beaucoup d'apparence que l'établiſſement de la quantité dans la Muſique a d'abord été relatif à celle du langage, c'eſt-à-dire, qu'on faiſoit paſſer plus vîte les ſons par leſquels on exprimoit les ſyllabes brèves, & durer un peu plus long-temps ceux qu'on adaptoit aux longues. On pouſſa bien-tôt les choſes plus loin, & l'on établit, à l'imitation de la Poéſie, une certaine régularité dans la durée des ſons par laquelle on les aſſujettiſſoit à des retours uniformes qu'on s'aviſa de meſurer par des mouvemens égaux de la main ou du pied, & d'où, à cauſe de cela, ils prirent le nom de meſures. L'analogie eſt viſible, à cet égard, entre la Muſique & la Poéſie. Les vers ſont relatifs aux meſures, les pieds aux temps, & les ſyllabes aux notes. Ce n'eſt pas aſſurément donner dans des abſurdités que de trouver des rapports auſſi naturels, pourvu qu'on n'aille pas, comme le P. Souhaitti, appliquer à l'une les ſignes de l'autre, &, à cauſe de ce qu'elles ont de ſemblable, confondre ce qu'elles ont de différent.

Ce n'eſt pas ici le lieu d'examiner en Phyſicien d'où naît cette égalité merveilleuſe que nous éprouvons dans nos mouvemens, quand nous battons la meſure ; pas un temps qui paſſe l'autre ; pas la moindre différence dans

leur durée ſucceſſive, ſans que nous ayons d'autre régle que notre oreille pour la déterminer : il y a lieu de conjecturer qu'un effet auſſi ſingulier part du même principe qui nous fait entonner naturellement toutes les conſonnances. Quoi qu'il en ſoit, il eſt clair que nous avons un ſentiment ſûr pour juger du rapport des mouvemens, tout comme de celui des ſons, & des organes toujours prêts à exprimer les uns & les autres, ſelon les mêmes rapports ; & il me ſuffit, pour ce que j'ai à dire, de remarquer le fait ſans en rechercher la cauſe.

Les Muſiciens font de grandes diſtinctions dans ces mouvemens, non-ſeulement quant aux divers dégrés de viteſſe qu'ils peuvent avoir, mais auſſi quant au genre même de la meſure ; & tout cela n'eſt qu'une ſuite du mauvais principe par lequel ils ont fixé les différentes durées des ſons : car, pour trouver le rapport des uns aux autres, il a fallu établir un terme de comparaiſon ; & il leur a plu de choiſir pour ce terme une certaine quantité de durée qu'ils ont déterminée par une figure ronde ; ils ont enſuite imaginé des notes de pluſieurs autres figures dont la valeur eſt fixée par rapport à cette ronde en proportion ſous-double. Cette diviſion ſeroit aſſez ſupportable, quoiqu'il s'en faille de beaucoup qu'elle n'ait l'univerſalité néceſſaire, ſi le terme de comparaiſon, c'eſt-à-dire, ſi la durée de la ronde étoit quelque choſe d'un peu moins vague : mais la ronde va tantôt plus vîte, tantôt plus lentement, ſuivant le mouvement de la meſure où l'on l'emploie ; & l'on ne doit pas

se flatter de donner quelque chose de plus précis, en disant qu'une ronde est toujours l'expression de la durée d'une mesure à quatre, puisqu'outre que la durée même de cette mesure n'a rien de déterminé, on voit communément en Italie des mesures à quatre, & à deux, contenir deux & quelquefois quatre rondes.

C'est pourtant ce qu'on suppose dans les chiffres des mesures doubles ; le chiffre inférieur marque le nombre de notes d'une certaine valeur contenues dans une mesure à quatre temps, & le chiffre supérieur marque combien il faut de ces mêmes notes pour remplir une mesure de l'air que l'on va noter : mais pourquoi ce rapport de tant de différentes mesures à celle de quatre temps qui leur est si peu semblable ; ou pourquoi ce rapport de tant de différentes notes à une ronde dont la durée est si peu déterminée ?

On diroit que les inventeurs de la Musique ont pris à tâche de faire tout le contraire de ce qu'il falloit : d'un côté, ils ont négligé la distinction du son fondamental indiqué par la nature, & si nécessaire pour servir de terme commun au rapport de tous les autres ; &, de l'autre, ils ont voulu établir une durée absolue & fondamentale, sans pouvoir en déterminer la valeur.

Faut-il s'étonner si l'erreur du principe a tant causé de défauts dans les conséquences ; défauts essentiels à la pratique, & tout propres à retarder long-temps les progrès des écoliers.

Les Musiciens reconnoissent au moins qua-

torze mesures différentes dont voici les signes ; 2, 3, c :

$\frac{3}{2}, \frac{2}{4}, \frac{3}{4}, \frac{6}{4}, \frac{9}{4}, \frac{12}{4}, \frac{3}{8}, \frac{6}{8}, \frac{9}{8}, \frac{12}{8}, \frac{3}{16}, \frac{6}{16}.$

Or si ces signes sont institués pour déterminer autant de mouvemens différens en espece, il y en a beaucoup trop ; &, s'ils le sont, outre cela, pour exprimer les différens dégrés de viteſſe de ces mouvemens, il n'y en a pas assez. D'ailleurs, pourquoi se tourmenter si fort pour établir des signes qui ne servent à rien, puisqu'indépendamment du genre de la mesure, on est presque toujours contraint d'ajoûter un mot au commencement de l'air, qui détermine l'espece & le dégré du mouvement.

Cependant, on ne sçauroit conteſter que la diversité de ces mesures ne brouille les commençans pendant un temps infini, & que tout cela ne naisse de la fantaisie qu'on a de les vouloir rapporter à la mesure à quatre temps, ou d'en vouloir rapporter les notes à la valeur de la ronde.

Donner aux mouvemens & aux notes des rapports entiérement étrangers à la mesure ou l'on les emploie, c'est proprement leur donner des valeurs absolues, en conservant l'embarras des relations : aussi voit-on suivre de-là des équivoques terribles qui sont autant de piéges à la précision de la Musique & au goût du Musicien. En effet, n'est-il pas évident qu'en déterminant la durée des rondes, blanches, noires, croches, &c. non par la qualité de la mesure où elles se rencontrent, mais par celle de la note même, vous trouvez à tout

tout moment la relation en opposition avec le sens propre. De-là vient, par exemple, qu'une blanche dans une certaine mesure passera beaucoup plus vîte qu'une noire dans une autre, laquelle noire ne vaut cependant que la moitié de cette blanche; & de-là vient encore que les Musiciens de province, trompés par ces faux rapports, donnent souvent aux airs des mouvemens tout différens de ce qu'ils doivent être, en s'attachant scrupuleusement à cette fausse relation, tandis qu'il faudra quelquefois passer une mesure à trois temps simples plus vîte qu'une autre à trois huit, ce qui dépend du caprice des Compositeurs, & dont les Opera présentent des exemples à chaque instant.

Il y auroit sur ce point bien d'autres remarques à faire auxquelles je ne m'arrêterai pas. Quand on a imaginé, par exemple, la division sous-double des notes telle qu'elle est établie, apparemment qu'on n'a pas prévu tous les cas, ou bien l'on n'a pu les embrasser tous dans une régle générale; ainsi, quand il est question de faire la division d'une note ou d'un temps en trois parties égales dans une mesure à deux, à trois, ou à quatre, il faut nécessairement que le Musicien le devine, ou bien qu'on l'en avertisse par un signe étranger qui fait exception à la régle.

C'est en examinant les progrès de la Musique que nous pourrons trouver le remede à ces défauts. Il y a deux cents ans que cet Art étoit encore extrêmement grossier. Les rondes & les blanches étoient presque les seules notes qui y fussent employées, & l'on ne regardoit une

croche qu'avec frayeur. Une Musique aussi simple n'amenoit pas de grandes difficultés dans la pratique, & cela faisoit qu'on ne prenoit pas non plus grand soin pour lui donner de la précision dans les signes ; on négligeoit la séparation des mesures, & l'on se contentoit de les exprimer par la figure des notes, A mesure que l'Art se perfectionna, & que les difficultés augmenterent, on s'apperçut de l'embarras qu'il y avoit, dans une grande diversité de notes, de faire la distinction des mesures, & l'on commença à les séparer par des lignes perpendiculaires ; on se mit ensuite à lier les croches pour faciliter les temps, & l'on s'en trouva si bien, que, depuis lors, les caracteres de la Musique sont toujours restés à-peu-près dans le même état.

Une partie des inconvéniens subsiste pourtant encore ; la distinction des temps n'est pas toujours trop bien observée dans la Musique instrumentale, & n'a point lieu du tout dans la vocale : il arrive de-là qu'au milieu d'une grande mesure l'Ecolier ne sçait où il en est, sur-tout lorsqu'il trouve une quantité de croches & de doubles-croches détachées, dont il faut qu'il fasse lui-même la distribution.

Une réflexion toute simple sur l'usage des lignes perpendiculaires pour la séparation des mesures, nous fournira un moyen assuré d'anéantir ces inconvéniens. Toutes les notes qui sont renfermées entre deux de ces lignes dont je viens de parler, font justement la valeur d'une mesure : qu'elles soient en grande ou petite quantité, cela n'intéresse en rien la durée de cette mesure qui est toujours la même ;

seulement se divise-t-elle en parties égales ou inégales, selon la valeur & le nombre des notes qu'elle renferme : mais enfin sans connoître précisément le nombre de ces notes, ni la valeur de chacune d'elles, on sçait certainement qu'elles forment toutes ensemble une durée égale à celle de la mesure où elles se trouvent.

Séparons les temps par des virgules, comme nous séparons les mesures par des lignes, & raisonnons sur chacun de ces temps de la même maniere que nous raisonnons sur chaque mesure, nous aurons un principe universel pour la durée & la quantité des notes, qui nous dispensera d'inventer de nouveaux signes pour la déterminer, & qui nous mettra à portée de diminuer de beaucoup le nombre des différentes mesures usitées dans la Musique, sans rien ôter à la variété des mouvemens.

Quand une note seule est renfermée entre les deux lignes d'une mesure, c'est un signe que cette note remplit tous les temps de cette mesure, & doit durer autant qu'elle : dans ce cas, la séparation des temps seroit inutile, on n'a qu'à soutenir le même son pendant toute la mesure. Quand la mesure est divisée en autant de notes égales qu'elle contient de temps, on pourroit encore se dispenser de les séparer ; chaque note marque un temps, & chaque temps est rempli par une note : mais dans le cas que la mesure soit chargée de notes d'inégales valeurs, alors il faut nécessairement pratiquer la séparation des temps par des virgules, & nous la pratiquerons même dans le

cas précédent, pour conserver dans nos signes la plus parfaite uniformité.

Chaque temps compris entre deux virgules, ou entre une virgule & une ligne perpendiculaire, renferme une note ou plusieurs. S'il ne contient qu'une note, on conçoit qu'elle remplit tout ce temps là, rien n'est si simple : s'il en renferme plusieurs, la chose n'est pas plus difficile ; divisez ce temps en autant de parties égales qu'il comprend de notes : appliquez chacune de ces parties à chacune de ces notes, & passez-les de sorte que tous les temps soient égaux.

Exemple du premier cas.

Re 3 || d 1, 2, 3 | 7, 1, 2 | 6, 7, 1 | 8, 4, 3 | 1, 2, 3 | d 7, 1, 2 | 6, 7, 8 | 6 c.

Exemple du second.

Ut 2 || c 17, 12 | 32, 31 | 54, 56 | 76, 75 | 14, 55 | 1 c.

Exemple de tous les deux.

Fa 3 || d 3, 4, 5 | 65, 43, 21 | 2, 5, 1 | 1, 6, 2 | 2, 7, 3 | 3, d 1, 4 | 4, 32, 34 | 2 | 3, 4, 5 | 65, 43, 21 | 2, 5, 12 | d 71, 6, 23 | 12, 7, 34 | 23, 1, 45 | 34, 2, 56 | 45, d 3, 6 | 62, 3, 2 | 1, 567, 121 | 717, 671, 232. d 121, 712, 343 | 232, 123, 454 | 343, 234.

d 565 | 454, 32, 34 | 2, 5567, 1 | 1217, 6671,
d 2 | 2321, 7712, 3 | 3432, 1123, 4 | 4543,
d 2234, 5 | 5654, 3345, 6671 | 12, 3, 2 | 1 d.

On voit dans les exemples précédens que je conserve les cadences & les liaisons comme dans la Musique ordinaire, & que, pour distinguer le chiffre qui marque la mesure d'avec ceux des notes, j'ai soin de le faire plus grand, & de l'en séparer par une double ligne perpendiculaire.

Avant que d'entrer dans un plus grand détail sur cette méthode, remarquons d'abord combien elle simplifie la pratique de la mesure en anéantissant tout d'un coup toutes les mesures doubles : car, comme la division des notes est prise uniquement dans la valeur des temps & de la mesure où elles se trouvent, il est évident que ces notes n'ont plus besoin d'être comparées à aucune valeur extérieure pour fixer la leur ; ainsi la mesure étant uniquement déterminée par le nombre de ses temps, on la peut très-bien réduire à deux especes ; sçavoir, mesure à deux, & mesure à trois. A l'égard de la mesure à quatre, tout le monde convient qu'elle n'est que l'assemblage de deux mesures à deux temps : elle est traitée comme telle dans la composition, & l'on peut compter que ceux qui prétendroient lui trouver quelque propriété particuliere, s'en rapporteroient bien plus à leurs yeux qu'à leurs oreilles.

Que le nombre des temps d'une mesure naturelle, sensible & agréable à l'oreille, soit borné à trois, c'est un fait d'expérience que toutes les spéculations du monde ne détruisent pas : on auroit beau chercher de subtiles analogies entre les temps de la mesure & les harmoniques d'un son, ou trouveroit aussitôt une sixieme consonnance dans l'harmonie, qu'un mouvement à cinq temps dans la mesure ; &, quelle qu'en puisse être la raison, il est inconteſtable que le plaisir de l'oreille, & même sa sensibilité à la mesure ne s'étend pas plus loin.

Tenons-nous en donc à ces deux genres de mesures, à deux & à trois temps : chacun des temps de l'une & de l'autre peut de même être partagé en deux ou en trois parties égales, & quelquefois en quatre, six, huit, &c. par des subdivisions de celles-ci, mais jamais par d'autres nombres qui ne seroient pas multiples de deux ou de trois.

Or, qu'une mesure soit à deux ou à trois temps, & que la division de chacun de ces temps soit en deux ou en trois parties égales, ma méthode est toujours générale, & exprime tout avec la même facilité. On l'a déja pu voir par le dernier exemple précédent, & l'on le verra encore par celui-ci, dans lequel chaque temps d'une mesure à deux, partagé en trois parties égales, exprime le mouvement de six huit dans la Musique ordinaire.

Ut 2 || d, 361|176,686|731,712|176,2|217,

d 176 | 8, 361 | 176, 686 | 731, 147 | 2, 217 |

d 176, 368 | 6.

Les notes dont deux égales rempliront un temps s'appelleront des demi ; celles dont il en faudra trois, des tiers ; celles dont il en faudra quatre, des quarts, &c.

Mais lorsqu'un temps se trouve partagé de sorte que toutes les notes n'y sont pas d'égale valeur : pour représenter, par exemple, dans un seul temps une noire & deux croches, je considere ce temps comme divisé en deux parties égales, dont la noire fait la premiere & les deux croches ensemble la seconde ; je les lie donc par une ligne droite que je place au-dessus ou au-dessous d'elles, & cette ligne marque que tout ce qu'elle embrasse ne représente qu'une seule note, laquelle doit être subdivisée ensuite en deux parties égales ou en trois ou en quatre, suivant le nombre des chiffres qu'elle couvre.

EXEMPLE.

Fa 2 || d, 1768 | 67, 121716 | 73, 17612 | 3232,

d, 1767 | 2121, 7687 | 321, 7 | 6.

La virgule qui se trouve avant la premiere note dans les deux exemples précédens, désigne la fin du premier temps, & marque que le chant commence par le second.

Quand il se trouve dans un même temps des subdivisions d'inégalités, on peut alors se servir d'une seconde liaison : par exemple, pour exprimer un temps composé d'une noire, d'une croche, & de deux doubles croches, on s'y prendroit ainsi.

Sol 2 || d 13, 5 121 | 72, 5717 | 61, 4676 | 5675, c 1231 | 46, 1454 | 35, 1343 | 24, 7232 | d 1434, 55 | 1 d.

Vous voyez là que le second temps de la premiere mesure contient deux parties égales, équivalentes à deux noires, sçavoir le 5 pour l'une, & pour l'autre la somme des trois notes 121, qui sont sous la grande liaison ; ces trois notes sont subdivisées en deux autres parties égales, équivalentes à deux croches, dont l'une est le premier 1, & l'autre les deux notes 2 & 1, jointes par la seconde liaison, lesquelles sont ainsi chacune le quart de la valeur compriſe sous la grande liaison & le huitieme du temps entier.

En général, pour exprimer régulierement la valeur des notes, il faut s'attacher à la division de chaque temps par parties égales, ce qu'on peut toujours faire par la méthode que je viens d'enseigner, en y ajoûtant l'usage du point dont je parlerai tout-à-l'heure, sans qu'il soit possible d'être arrêté par aucune exception. Il ne sera même jamais nécessaire, quelque bizarre que puisse être une Musique,

de mettre plus de deux liaisons sur aucune de ses notes, ni d'en accompagner aucune de plus de deux points, à moins qu'on ne voulût imaginer dans de grandes inégalités de valeurs des quintuples & des sextuples croches dont la rapidité comparée n'est nullement à la portée des voix ni des instrumens, & dont à peine trouveroit-on d'exemple dans la plus grande débauche de cerveau de nos compositeurs.

A l'égard des tenues & des syncopes, je puis, comme dans la Musique ordinaire, les exprimer avec des notes liées ensemble par une ligne courbe que nous appellerons liaison de tenue ou chapeau, pour la distinguer de la liaison de valeur dont je viens de parler, & qui se marque par une ligne droite. Je puis aussi employer le point au même usage en lui donnant un sens plus universel & bien plus commode que dans la Musique ordinaire. Car, au lieu de lui faire valoir toujours la moitié de la note qui le précede, ce qui ne fait qu'un cas particulier, je lui donne de même qu'aux notes une valeur déterminée uniquement par la place qu'il occupe, c'est-à-dire que, si le point remplit seul un temps ou une mesure, le son qui a précédé doit être aussi soutenu pendant tout ce temps ou toute cette mesure; &, si le point se trouve dans un temps avec d'autres notes, il fait nombre aussi-bien qu'elles, & doit être compté pour un tiers ou pour un quart, suivant la quantité de notes que renferme ce temps-là, en y comprenant le point: en un mot, le point vaut autant, ou plus, ou moins, que la note

qui l'a précédé & dont il marque la tenue, ſuivant la place qu'il occupe dans le temps où il eſt employé.

EXEMPLE.

Ut 2 || c, 1 | 54, · 3 | · 2, 43 | · 2, · 1 | 5 5, · 4 |

c 64, · 2 | 5432, · 1 | 75, 1 | ·, 7 | 1.

Au reſte, il n'eſt pas à craindre, comme on le voit par cet exemple, que ces points ſe confondent jamais avec ceux qui ſervent à changer d'octaves, ils en ſont trop bien diſtingués par leur poſition pour avoir beſoin de l'être par leur figure. C'eſt pourquoi j'ai négligé de le faire, évitant avec ſoin de me ſervir de ſignes extraordinaires qui diſtrairoient l'attention ſans exprimer rien de plus que la ſimplicité des miens.

A l'égard du dégré de mouvement, s'il n'eſt pas déterminé par les caracteres de ma méthode, il eſt aiſé d'y ſuppléer par un mot mis au commencement de l'air, & l'on peut d'autant moins tirer de-là un argument contre mon ſyſtême que la Muſique ordinaire a beſoin du même ſecours; vous avez, par exemple, dans la meſure à trois temps ſimples, cinq ou ſix mouvemens très-différens les uns des autres, & tous exprimés par une noire à chaque temps; ce n'eſt donc pas la qualité des notes qu'on emploie qui ſert à déterminer le mouvement, & s'il ſe trouve des Maîtres négligens qui s'en fient ſur ce

ſujet au caractere de leur Muſique & au goût de ceux qui la liront, leur confiance ſe trouve ſi ſouvent punie par les mauvais mouvemens qu'on donne à leurs airs, qu'ils doivent aſſez ſentir combien il eſt néceſſaire d'avoir, à cet égard, des indications plus préciſes que la qualité des notes.

L'imperfection groſſiere de la Muſique ſur l'article dont nous parlons ſeroit ſenſible pour quiconque auroit des yeux : mais les Muſiciens ne la voient point, & j'oſe prédire hardiment qu'ils ne verront jamais rien de tout ce qui pourroit tendre à corriger les défauts de leur art. Elle n'avoit pas échappé à M. Sauveur, & il n'eſt pas néceſſaire de méditer ſur la Muſique autant qu'il l'avoit fait, pour ſentir combien il ſeroit important de ne pas laiſſer aux mouvemens des différentes meſures une expreſſion ſi vague, & de n'en pas abandonner la détermination à des goûts ſouvent ſi mauvais.

Le ſyſtême ſingulier qu'il avoit propoſé, & en général tout ce qu'il a donné ſur l'Acouſtique, quoiqu'aſſez chimérique ſelon ſes vues, ne laiſſoit pas de renfermer d'excellentes choſes qu'on auroit bien ſçu mettre à profit dans tout autre Art. Rien n'auroit été plus avantageux, par exemple, que l'uſage de ſon Échometre général pour déterminer préciſément la durée des meſures & des temps ; & cela, par la pratique du monde la plus aiſée : il n'auroit été queſtion que de fixer ſur une meſure connue la longueur du pendule ſimple qui auroit fait un tel nombre juſte de vibrations pendant un temps, ou

une mesure d'un mouvement de telle espece. Un seul chiffre mis au commencement d'un air auroit exprimé tout cela, & par son moyen on auroit pu déterminer le mouvement avec autant de précision que l'Auteur même. Le pendule n'auroit été nécessaire que pour prendre une fois l'idée de chaque mouvement : après quoi, cette idée étant réveillée dans d'autres airs par les mêmes chiffres qui l'auroient fait naître, & par les airs mêmes qu'on y auroit déja chantés, une habitude assurée, acquise par une pratique aussi exacte, auroit bien-tôt tenu lieu de régle, & rendu le pendule inutile.

Mais ces avantages mêmes qui devenoient de vrais inconvéniens par la facilité qu'ils auroient donnée aux commençans de se passer de Maîtres & de se former le goût par eux-mêmes, ont, peut-être, été cause que le projet n'a point été admis dans la pratique ; il semble que, si l'on proposoit de rendre l'Art plus difficile, il y auroit des raisons pour être plutôt écouté.

Quoi qu'il en soit, en attendant que l'approbation du Public me mette en droit de m'étendre davantage sur les moyens qu'il y auroit à prendre pour faciliter l'intelligence des mouvemens, de même que celle de bien d'autres parties de la Musique sur lesquelles j'ai des remarques à proposer, je puis me borner ici aux expressions de la méthode ordinaire, qui, par des mots mis au commencement de chaque air, en indiquent assez bien le mouvement. Ces mots, bien choisis, doivent, je crois, dédommager, & au-delà, de ces

doubles chiffres & de toutes ces différentes mesures, qui, malgré leur nombre, laissent le mouvement indéterminé, & n'apprennent rien aux écoliers; ainsi, en adoptant seulement le 2 & le 3 pour les signes de la mesure, j'ôte la confusion des caracteres sans altérer la variété de l'expression.

Revenons à notre projet. On sçait combien de figures étranges sont employées dans la Musique pour exprimer les silences; il y en a autant que de différentes valeurs, & par conséquent, autant que de figures différentes dans les notes relatives: on est même contraint de les employer à proportion en plus grande quantité, par ce qu'il n'a pas plu à leurs inventeurs d'admettre le point après les silences de la même maniere & au même usage qu'après les notes, & qu'ils ont mieux aimé multiplier des soupirs, des demi-soupirs, des quarts de soupir à la file les uns des autres, que d'établir entre des signes relatifs une analogie si naturelle.

Mais comme dans ma méthode il n'est point nécessaire de donner des figures particulieres aux notes pour en déterminer la valeur, on y est aussi dispensé de la même précaution pour les silences, & un seul signe suffit pour les exprimer tous sans confusion & sans équivoque. Il paroît assez indifférent dans cette unité de figure de choisir tel caractere qu'on voudra pour l'employer à cet usage. Le zéro a cependant quelque chose de si convenable à cet effet, tant par l'idée de privation qu'il porte communément avec lui, que par sa qualité de chiffre, & sur-tout par la simplicité de sa

figure, que j'ai cru devoir le préférer. Je l'emploierai donc de la même maniere & dans le même sens par rapport à la valeur, que les notes ordinaires; c'est-à-dire, que les chiffres 1, 2, 3, &c. & les régles que j'ai établies à l'égard des notes étant toutes applicables à leurs silences relatifs, il s'en suit que le zéro, par sa seule position, & par les points qui le peuvent suivre, lesquels alors exprimeront des silences, suffit seul pour remplacer toutes les pauses, soupirs, demi-soupirs, & autres signes bizarres & superflus qui rempliſſent la Musique ordinaire.

Exemple tiré des leçons de M. Monteclair.

Fa 2 ||$\frac{4}{0}$|d 1|2|3,1|5|3|5,6|7,5|1|$\frac{2}{0}$|·,5|1,07|
d 6,05|4,0321|7,0123|43,2·1|1.

Les chiffres 4 & 2 placés ici sur des zéro, marquent le nombre de mesures que l'on doit passer en silence.

Tels sont les principes généraux d'où découlent les régles pour toutes sortes d'expressions imaginables, sans qu'il puisse naître à cet égard aucune difficulté qui n'ait été prévue, & qui ne soit résolue en conséquence de quelqu'un de ces principes.

Je finirai par quelques observations qui naissent du paralelle des deux systêmes.

Les notes de la Musique ordinaire sont-elles plus ou moins avantageuses que les chiffres qu'on leur substitue? C'est proprement le fond de la question.

Il est clair, d'abord, que les notes varient

plus par leur seule position, que mes chiffres par leur figure & par leur position tout ensemble ; qu'outre cela, il y en a de sept figures différentes, autant que j'admets de chiffres pour les exprimer ; que les notes n'ont de signification & de force que par le secours de la clef ; & que les variations des clefs donne un grand nombre de sens tout différens aux notes posées de la même maniere.

Il n'est pas moins évident que les rapports des notes & les intervalles de l'une à l'autre, n'ont rien dans leur expression par la Musique ordinaire qui en indique le genre, & qu'ils sont exprimés par des positions difficiles à retenir, & dont la connoissance dépend uniquement de l'habitude & d'une très-longue habitude : car quelle prise peut avoir l'esprit pour saisir juste & du premier coup d'œil un intervalle de sixte, de neuvieme, de dixieme dans la Musique ordinaire, à moins que la coutume n'ait familiarisé les yeux à lire tout d'un coup ces intervalles ?

N'est-ce pas un défaut terrible dans la Musique de ne pouvoir rien conserver, dans l'expression des octaves, de l'analogie qu'elles ont entre elles ? Les octaves ne sont que les répliques des mêmes sons, cependant ces répliques se présentent sous des expressions absolument différentes de celles de leur premier terme. Tout est brouillé dans la position à la distance d'une seule octave ; la réplique d'une note qui étoit sur une ligne se trouve dans un espace, celle qui étoit dans l'espace a sa réplique sur une ligne. Montez-vous ou descendez-vous de deux octaves : autre différence toute con-

traire à la premiere : alors les répliques sont placées sur des lignes ou dans des espaces comme leurs premiers termes : ainsi la difficulté augmente en changeant d'objet, & l'on n'est jamais assuré de connoître au juste l'espece d'un intervalle traversé par un si grand nombre de lignes ; de sorte qu'il faut se faire d'octave en octave des régles particulieres qui ne finissent point, & qui font, de l'étude des intervalles, le terme effrayant & très-rarement atteint de la science du Musicien.

De-là cet autre défaut presque aussi nuisible, de ne pouvoir distinguer l'intervalle simple dans l'intervalle redoublé ; vous voyez une note posée entre la premiere & la seconde ligne, & une autre note posée sur la septieme ligne ; pour connoître leur intervalle vous décomptez de l'une à l'autre, & après une longue & ennuyeuse opération, vous trouvez une douziéme ; or, comme on voit aisément qu'elle passe l'octave, il faut recommencer une seconde recherche pour s'assurer enfin que c'est une quinte redoublée : encore, pour déterminer l'espece de cette quinte, faut-il bien faire attention aux signes de la clef, qui peuvent la rendre juste ou fausse, suivant leur nombre & leur position.

Je sçais que les Musiciens se font communément des régles plus abrégées pour se faciliter l'habitude & la connoissance des intervalles ; mais ces régles mêmes prouvent le défaut des signes, en ce qu'il faut toujours compter les lignes des yeux, & en ce qu'on est contraint de fixer son imagination d'octave en octave pour sauter de-là à l'intervalle suivant, ce qui

s'appelle suppléer de génie au vice de l'expression.

D'ailleurs, quand, à force de pratique, on viendroit à bout de lire aisément tous les genres d'intervalles ; de quoi vous servira cette connoissance, tant que vous n'aurez point de régle assurée pour en distinguer l'espece ? Les tierces & les sixtes majeures & mineures, les quintes & les quartes diminuées & superflues, & en général tous les intervalles de même nom, justes ou altérés, sont exprimés par la même position indépendamment de leur qualité ; ce qui fait que, suivant les différentes situations des deux demi-tons de l'octave, qui changent de place à chaque ton & à chaque clef, les intervalles changent aussi de qualité sans changer de nom ni de position : de-là l'incertitude sur l'intonation & l'inutilité de l'habitude dans les cas où elle seroit la plus nécessaire.

La méthode qu'on a adoptée pour les instrumens est visiblement une dépendance de ces défauts, & le rapport direct qu'il a fallu établir entre les touches de l'instrument & la position des notes, n'est qu'un méchant pis-aller pour suppléer à la science des intervalles & des *relations toniques*, sans laquelle on ne sçauroit jamais être qu'un mauvais Musicien.

Quelle doit être la grande attention du Musicien dans l'exécution ? C'est sans doute d'entrer dans l'esprit du compositeur, & de s'approprier ses idées pour les rendre avec toute la fidélité qu'exige le goût de la Piece. Or l'idée du Compositeur dans le choix des sons, est toujours relative à la tonique ; &, par exem-

ple, il n'emploiera point le *fa* dièse comme une telle touche du clavier, mais comme faisant un tel accord ou un tel intervalle avec sa fondamentale. Je dis donc que, si le Musicien considere les sons par les mêmes rapports, il fera ses mêmes intervalles plus exacts & exécutera avec plus de justesse qu'en rendant seulement des sons les uns après les autres, sans liaison & sans dépendance que celle de la position des notes qui sont devant ses yeux, & de ces foules de dièses & de bémols qu'il faut qu'il ait incessamment présens à l'esprit; bien entendu qu'il observera toujours les modifications particulieres à chaque ton, qui sont, comme je l'ai déja dit, l'effet du tempérament, & dont la connoissance pratique, indépendante de tout système, ne peut s'acquérir que par l'oreille & par l'habitude.

Quand on prend une fois un mauvais principe, on s'enfile d'inconvéniens en inconvéniens, & souvent on voit évanouir les avantages mêmes qu'on s'étoit proposés. C'est ce qui arrive dans la pratique de la Musique instrumentale; les difficultés s'y présentent en foule. La quantité de positions différentes, de dièses, de bémols, de changemens de clefs, y sont des obstacles éternels au progrès des Musiciens; &, après tout cela, il faut encore perdre, la moitié du temps, cet avantage si vanté du rapport direct de la touche à la note, puisqu'il arrive cent fois, par la force des signes d'altération simples ou redoublés, que les mêmes notes deviennent relatives à des touches toutes différentes de ce qu'elles représentent, comme on l'a pu remarquer ci-devant.

Voulez-vous, pour la commodité des voix, transposer la piece un demi-ton, ou un ton plus haut ou plus bas ? Voulez-vous présenter à ce Symphoniste de la Musique notée sur une clef étrangere à son instrument ? Le voilà embarrassé, & souvent arrêté tout court, si la Musique est un peu travaillée. Je crois, à la vérité, que les grands Musiciens ne seront pas dans le cas ; mais je crois aussi que les grands Musiciens ne le sont pas devenus sans peine ; & c'est cette peine qu'il s'agit d'abréger. Parce qu'il ne sera pas tout-à-fait impossible d'arriver à la perfection par la route ordinaire, s'en suit-il qu'il n'en soit point de plus facile ?

Supposons que je veuille transposer & exécuter en *B fa si*, une Piece notée en *C sol ut*, à la clef de *sol* sur la premiere ligne ; voici tout ce que j'ai à faire ; je quitte l'idée de la clef de *sol*, & je lui substitue celle de la clef d'*ut*, sur la troisieme ligne ; ensuite j'y ajoûte les idées des cinq dièses posés, le premier sur le *fa*, le second sur l'*ut*, le troisieme sur le *sol*, le quatrieme sur le *re*, & le cinquiéme sur le *la* ; à tout cela je joins enfin l'idée d'une octave au-dessus de cette clef d'*ut*, & il faut que je retienne continuellement toute cette complication d'idées pour l'appliquer à chaque note, sans quoi me voilà à tout instant hors de ton. Qu'on juge de la facilité de tout cela.

Les chiffres employés de la maniere que je le propose, produisent des effets absolument différens. Leur force est en eux-mêmes & indépendante de tout autre signe. Leurs rapports sont connus par la seule inspection, & sans que

l'habitude ait à y entrer pour rien ; l'intervalle simple est toujours évident dans l'intervalle redoublé : une leçon d'un quart-d'heure doit mettre toute personne en état de solfier, ou du moins de nommer les notes dans quelque Musique qu'on lui présente ; un autre quart-d'heure suffit pour lui apprendre à nommer de même, & sans hésiter, tout intervalle possible ; ce qui dépend, comme je l'ai déja dit, de la connoissance distincte de trois intervalles, de leur renversement, & réciproquement du renversement de ceux-ci, qui revient au premier. Or, il me semble que l'habitude doit se former bien plus aisément, quand l'esprit en a fait la moitié de l'ouvrage, & qu'il n'a lui-même plus rien à faire.

Non-seulement les intervalles sont connus par leurs genres dans mon système, mais ils le sont encore par leurs especes. Les tierces & les sixtes sont majeures ou mineures, vous en faites la distinction sans pouvoir vous y tromper ; rien n'est si aisé que de sçavoir une fois que l'intervalle 24 est une tierce mineure, l'intervalle 24 une sixte majeure, l'intervalle 31 une sixte mineure, l'intervalle 31 une tierce majeure, &c. les quartes & les tierces, les secondes, les quintes & les septiemes, justes, diminuées ou superflues, ne coûtent pas plus à connoître ; les signes accidentels embarrassent encore moins ; &, l'intervalle naturel étant connu, il est si facile de déterminer ce même intervalle, altéré par un dièse, ou par un bémol, par l'un & l'autre tout à la fois, ou par deux d'une même espece, que ce seroit prolonger le discours inutilement que d'entrer dans ce détail.

Appliquez ma méthode aux inſtrumens, es avantages en ſeront frappans. Il n'eſt queſ- ion que d'apprendte à former les ſept ſons le la gamme naturelle, & leurs différentes ctaves ſur un *ut* fondamental, pris ſucceſſi- ement ſur les douze cordes * de l'échelle ; u plutôt, il n'eſt queſtion que de ſçavoir ſur n ſon donné trouver une quinte, une quarte, ne tierce majeure, &c. & les octaves de tout ela, c'eſt-à-dire, de poſſéder les connoiſ- ances qui doivent être le moins ignorées des Muſiciens dans quelque ſyſtême que ce ſoit. Après ces préliminaires ſi faciles à acquérir, & ſi propres à former l'oreille, quelques mois donnés à l'habitude de la meſure, mettent tout d'un coup l'Écolier en état d'exécuter à livre ouvert, mais d'une exécution incomparable- nent plus intelligente & plus ſûre que celle de nos Symphoniſtes ordinaires. Toutes les clefs lui ſeront également familieres ; tous les tons auront pour lui la même facilité, & s'il s'y trouve quelque différence, elle ne dépen- dra jamais que de la difficulté particuliere de l'inſtrument, & non d'une confuſion de dièſes, de bémols, & de poſitions différentes, ſi fâcheuſe pour les commençans.

---

* Je dis, les douze cordes, pour n'omettre aucune des difficultés poſſibles, puiſqu'on pourroit ſe contenter des ſept cordes naturelles, & qu'il eſt rare qu'on établiſſe la fondamentale d'un ton ſur un des cinq ſons altérés, excepté, peut-être, le *ſi* bémol. Il eſt vrai qu'on y parvient aſſez fréquemment par la ſuite de la modulation : mais alors, quoiqu'on ait changé de ton, la même fondamentale ſubſiſte toujours, & le changement eſt amené par des altérations particulieres.

Ajoûtez à cela une connoiſſance parfaite des tons & de toute la modulation, ſuite néceſſaire des principes de ma méthode ; & ſur-tout l'univerſalité des ſignes, qui rend avec les mêmes notes les mêmes airs dans tous les tons par le changement d'un ſeul caractere ; d'où réſulte une facilité de tranſpoſer un air en tout autre ton, égale à celle de l'exécuter dans celui où il eſt noté : voilà ce que ſçaura en très-peu de temps un Symphoniſte formé par ma méthode. Toute jeune perſonne, avec les talens & les diſpoſitions ordinaires, & qui ne connoîtroit pas une note de Muſique, doit, conduite par ma méthode, être en état d'accompagner, du Claveſſin, à livre ouvert, toute Muſique qui ne paſſera pas en difficulté celle de nos Opera, au bout de huit mois, & au bout de dix, celle de nos Cantates.

Or, ſi dans un ſi court eſpace on peut enſeigner à la fois aſſez de Muſique & d'acompagnement pour exécuter à livre ouvert ; à plus forte raiſon un Maître de Flûte ou de Violon, qui n'aura que la note à joindre à la pratique de l'inſtrument, pourra-t-il former un Eleve dans le même temps par les mêmes principes ?

Je ne dis rien du Chant en particulier, par ce qu'il ne me paroît pas poſſible de diſputer la ſupériorité de mon ſyſtême à cet égard ; & que j'ai ſur ce point des exemples à donner plus forts & plus convaincans que tous les raiſonnemens.

Après tous les avantages dont je viens de parler, il eſt permis de compter pour quelque choſe le peu de volume qu'occupent mes ca-

acteres, comparé à la diffusion de l'autre Mu-
ique, & la facilité de noter sans tout cet em-
barras de papier rayé, où, les cinq lignes de la
portée ne suffisant presque jamais, il en faut
joûter d'autres, à tout moment, qui se rencon-
rent quelquefois avec les portées voisines, ou
e mêlent avec les paroles, & causent une con-
usion à laquelle ma Musique ne sera jamais
xposée. Sans vouloir en établir le prix sur cet
vantage, il ne laisse pas cependant d'avoir une
nfluence à mériter de l'attention; combien
era-t-il commode d'entretenir des correspon-
ances de Musique sans augmenter le volume
es lettres! Quel embarras n'évitera-t-on point,
ans les Symphonies & dans les partitions, de
ourner la feuille à tout moment! Et quelle
essource d'amusement n'aura-t-on pas de pou-
oir porter sur soi des livres & des recueils
e Musique, comme on en porte de belles-
ettres, sans se surcharger par un poids ou par
n volume embarrassant; & d'avoir, par
xemple, à l'Opera, un extrait de la Musique
oint aux paroles; presque sans augmenter le
rix ni la grosseur du livre! Ces considérations
e sont pas, je l'avoue, d'une grande impor-
ance: aussi ne les donné-je que comme des ac-
essoires; ce n'est, au reste, qu'un tissu de
emblables bagatelles qui fait les agrémens de
a vie humaine, & rien ne seroit si misérable
u'elle, si l'on n'avoit jamais fait d'attention
ux petits objets.

Je finirai mes remarques sur cet article, en
oncluant qu'ayant retranché tout d'un coup,
ar mes caracteres, les soixante & dix combi-
aisons que la différente position des clefs &

des accidens produit dans la Musique ordinaire ; ayant établi un signe invariable & constant pour chaque son de l'octave dans tous les tons ; ayant établi de même une position très-simple pour les différentes octaves ; ayant fixé toute l'expression des sons par les intervalles propres au ton où l'on est ; ayant conservé aux yeux la facilité de découvrir du premier regard si les sons montent ou descendent ; ayant fixé le dégré de ce progrès avec une évidence que n'a point la Musique ordinaire ; & enfin ayant abrégé de plus des trois quarts, & le temps qu'il faut pour apprendre à solfier, & le volume des notes, il reste démontré que mes caracteres sont préférables à ceux de la Musique ordinaire.

Une seconde question, qui n'est gueres moins intéressante que la premiere, est de sçavoir si la division des temps que je substitue à celle des notes qui les rempliſſent, est un principe général plus simple & plus avantageux que toutes ces différences de noms & de figures qu'on est contraint d'appliquer aux notes, conformément à la durée qu'on leur veut donner.

Un moyen sûr pour décider cela, seroit d'examiner *a priori*, si la valeur des notes est faite pour régler la longueur des temps ; ou si ce n'est point, au contraire, par les temps mêmes de la mesure que la durée des notes doit être fixée. Dans le premier cas, la méthode ordinaire seroit inconteſtablement la meilleure, à moins qu'on ne regardât le retranchement de tant de figures comme une compensation suffisante d'une erreur de principe d'où réſulteroient

réſulteroient de meilleurs effets. Mais dans le ſecond cas, ſi je rétablis également la cauſe & l'effet pris juſqu'ici l'un pour l'autre, & que par-là je ſimplifie les règles, & j'abrège la pratique, j'ai lieu d'eſpérer que cette partie de mon ſyſtême, dans laquelle, au reſte, on ne m'accuſera d'avoir copié perſonne, ne paroîtra pas moins avantageuſe que la précédente.

Je renvoie à l'ouvrage dont j'ai déja parlé, bien des détails que je n'ai pu placer dans celui-ci. On y trouvera, outre la nouvelle méthode d'accompagnement dont j'ai parlé dans la Préface, un moyen de reconnoître au premier coup-d'œil les longues tirades de notes en montant ou en deſcendant, afin de n'avoir beſoin de faire attention qu'à la premiere & à la derniere; l'expreſſion de certaines meſures ſyncopées qui ſe trouvent quelquefois dans les mouvemens vifs à trois temps; une table de tous les mots propres à exprimer les différens dégrés du mouvement; le moyen de trouver d'abord la plus haute & la plus baſſe note d'un air, & de préluder en conſéquence; enfin, d'autres règles particulieres qui toutes ne ſont toujours que des développemens des principes que j'ai propoſés ici; &, ſur-tout, un ſyſtême de conduite pour les Maîtres qui enſeigneront à chanter & à jouer des inſtrumens, bien différent dans la méthode, &, j'eſpere, dans le progrès, de celui dont on ſe ſert aujourd'hui.

Si donc aux avantages généraux de mon ſyſtême, ſi à tous ces retranchemens de ſignes & de combinaiſons, ſi au développement précis de la théorie, on ajoûte les utilités que ma

méthode préſente pour la pratique ; ces embarras de lignes & de portées tous ſupprimés ; la Muſique rendue ſi courte à apprendre, ſi facile à noter, occupant ſi peu de volume, exigeant moins de frais pour l'impreſſion, &, par conſéquent, coûtant moins à acquérir ; une correſpondance plus parfaite établie entre les différentes parties, ſans que les ſauts d'une clef à l'autre ſoient plus difficiles que les mêmes intervalles pris ſur la même clef ; les accords & le progrès de l'harmonie offerts avec une évidence à laquelle les yeux ne peuvent ſe refuſer ; le ton nettement déterminé ; toute la ſuite de la modulation exprimée, & le chemin que l'on a ſuivi, & le point où l'on eſt arrivé, & la diſtance où l'on eſt du ton principal ; mais ſur-tout l'extrême ſimplicité des principes jointe à la facilité des règles qui en découlent ; peut-être trouvera-t-on dans tout cela de quoi juſtifier la confiance avec laquelle j'oſe préſenter ce projet au Public.

MENUET DE DARDANUS.

é Volez, plaisirs, volez; Amour prête-leur tes char-

3 | d 3, 4 3, 2 3 | 4, ·, 3 | 2, 32, 1 2 | 3, ·,

mes: Répare les allarmes Qui nous ont troublés.

d 2 | 1, 21, 7 6 | 5, 4, 3 | 6, 5, 1 | 7 c

Que ton empire est doux! Viens, viens; nous voulons

c 5 c, 4 3, 4 5 | 6 | 4 | 5 | 1, 3 2,

tous Sentir tes coups; Enchaîne-nous: Mais ne te sers

d 1 | 1, 3 2, 1 | 1, 3 2, 1 | 6 | 4 5, 6

que de ces chaî-nes Dont les pei-nes Sont des bienfaits.

c 7, 1 2 | 3 4, 5 6, 7 1 | 4, 5, 7 | 1 d.

CARILLON MILANOIS EN TRIO.

Ut

: Dessus. Campana che sona da lu to è da fes- - -

c,, 3 | 6, 7, 1 | 7, 6, 5 | 6, 7, 1 | ·, 2, 7 | 1, 2, 3 |

Dessus. 3 Campana che

c,, 0 | · | · | · | ·, ·, 3 | 6, 7, 1 |

Basse. b,, 0 | · | · | · | · | · |

- - - - - - - ta, Fa

d 2, 1, 7 | 1, 2, 3 | ·, 2, 1 | ·, 7, 0 | · | 4 |

sona da lu to è da festa, Fa

d 7, 6, 5 | 6, 7, 1 | ·, 7, 6 | 6, 5, 0 | · | 2 |

Fa romper la tes- - -

b 0 | · | · | ·, ·, 3 | 6, 7, 1 | 2, 3, 4 |

romper la tef - - - - - ta, Din di ra din di

d 4, 3, 2|3 |·4,5,3|·, 2, 5|5, 4, 3|2,

romper la tef - - - - - ta, Din di ra din di

d 2, 1, 7|1 |·2,3,1|·, 7, 3|3, 2, 1|7,

- - - - - - - - ta, don

b 5, 6, 7|1, 2, 3|·, 2, 1|5, 5, 0| · |5,

ra din di ra din don don don, dan di ra din

d 3, 4|5, 4, 3|2|3|4, ·, 3|4, 3, 2|

ra din di ra din don don don, dan di ra din

c 1, 2|3, 2, 1|7|·1|2, ·, 1|2, 1, 7|

don don don don, dan di ra din

b ·, ·| 5 |5|1|6, ·, 1|4, 2, 5|

don don don.

d 3 | 3 |3, ·, d.

don don don.

d 1 | 1 |1, ·, d.

don don don don don don don.

b 1, 3, 5|1, 5, 3|1, ·, b.

Campa na che ſo na da lu - - to è da feſ-

d 5 |5, 32, 34|5, 32, 34|5 |·, 4, 3|4,

Campa na che ſo na da lu - - to è da feſ-

d 3 |3, 17, 12|3, 17, 12|3 |·, 2, x|2,

Fa romper la teſ-

b o| · | · |·, 6|6, 6, 6|2,

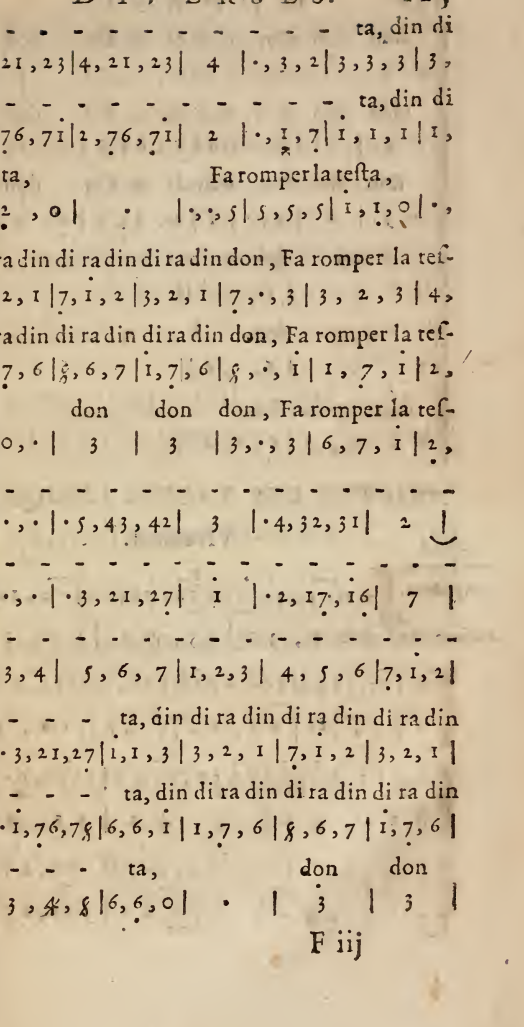
ta, din di
ta, din di
ta, Fa romper la teſta,
ra din di ra din di ra din don, Fa romper la teſ-
ra din di ra din di ra din don, Fa romper la teſ-
don don don, Fa romper la teſ-
ta, din di ra din di ra din di ra din
ta, din di ra din di ra din di ra din
ta, don don

don don don dan di ra din don
d 7 | 1 | 2, ·, 1 | 2, 1, 7 | 1 |
don don don dan di ra din don
c 8 | 6 | 7, ·, 6 | 7, 6, 8 | 6 |
don don don dan di ra din don
b 3 | 6 | 4, ·, 1 | 4, 2, 3 | 6, 1, 3 |

don don.
d 1 | 1, ·, d ||
don don.
c 6 | 6, ·, c ||
don don don don.
b 6, 3, 1 | 6, ·, a ||

ARIETTE DES TALENS LYRIQUES.

Mi Vivement.

ymphonie. c 0·5, 5·1 | 176, 5645 | 3·2, 1234 |
2 Basse contin. b 0 1, 3 1 | 5 5, 7 5 | 1 1, 1 1 |

c 515, ·645 | 656, ·716 | 252, ·7 | 332, 1765 |
b 77, 77 | 66, 66 | 55, 75 | 11, 31 |

c 462, 0261 | 7257, 6146 | 7256, 6·56 |
b 22, 42 | 5, 42 | 55, 42 |

c 7256, 6·56 | 7256, 6·56 | 575, 2572 |
a 5, 42 | 571, 22 | 575, 2572 |

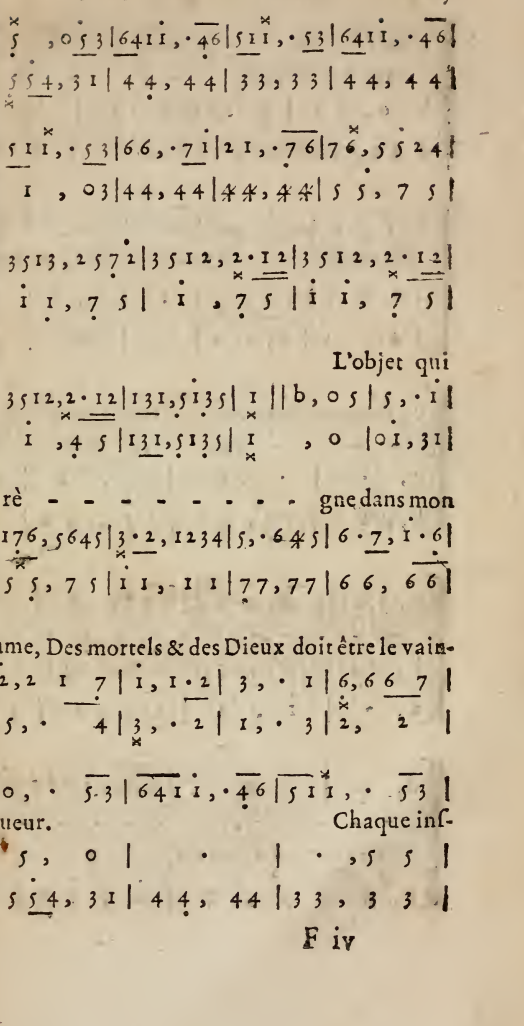
L'objet qui
rè - - - - - - - - - gne dans mon
ame, Des mortels & des Dieux doit être le vain-
queur. Chaque inf-

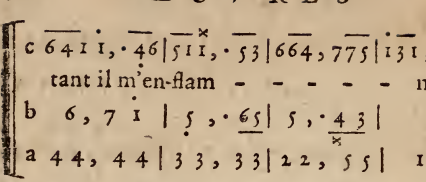
tant il m'en-flam - - - - - me

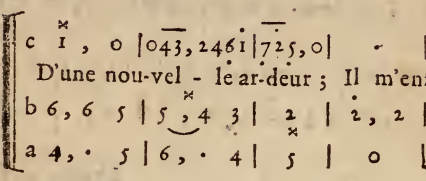
D'une nou-vel - le ar-deur ; Il m'enflam - -

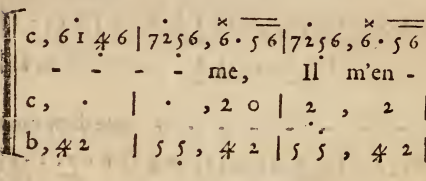
- - - - - me, Il m'en - - flam-

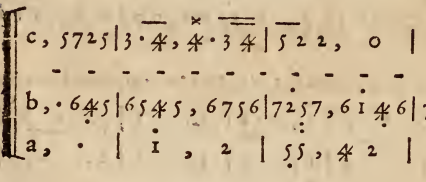

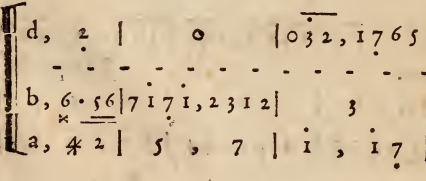

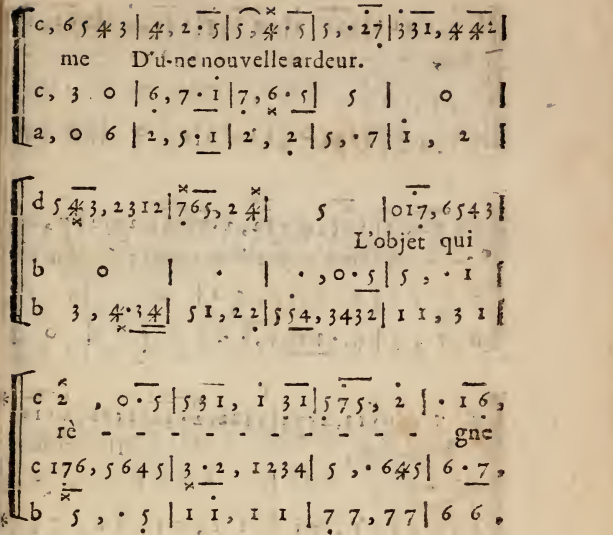
me D'u-ne nouvelle ardeur.
L'objet qui
rè - - - - - - - - - - gne
dans mon ame, Des mortels & des Dieux doit
être le vainqueur. Chaque instant il m'en-

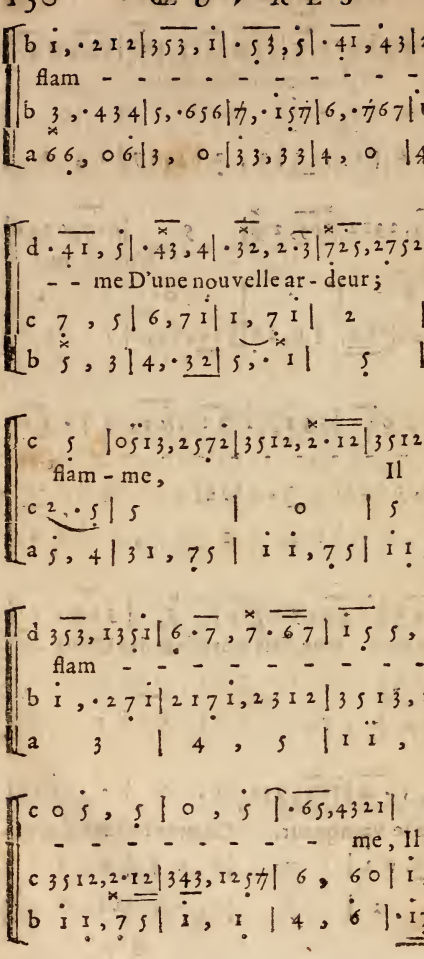
flam - - - - - - - - - - - -
- - me D'une nouvelle ar - deur ; Il m'en-
flam - me, Il m'en-
flam - - - - - - - - - - - -
- - - - - - - - - me, Il m'en-

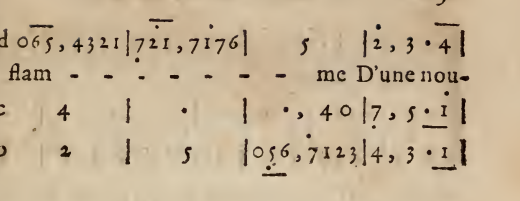

Je m'abandonne à mon amour extrême, Et je

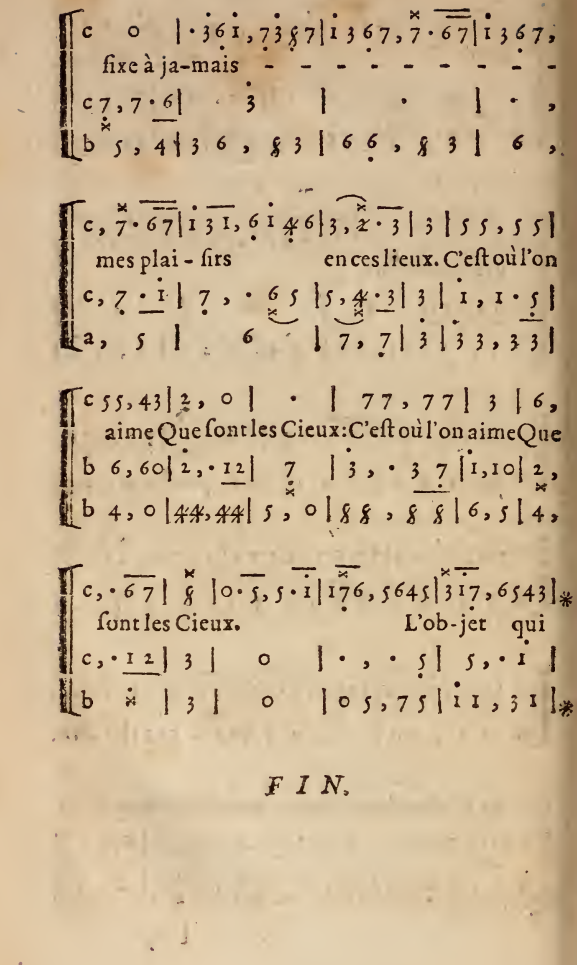
fixe à ja-mais
mes plai-firs en ces lieux. C'eſt où l'on
aime Que ſont les Cieux: C'eſt où l'on aime Que
ſont les Cieux. L'ob-jet qui

FIN.

LETTRE

De M. Rouſſeau de Genève, à M. l'Abbé Raynal, au ſujet du nouveau Mode de Muſique, inventé par M. Blainville; à Paris, ce 30 Mai 1751, au ſortir du Concert.

VOUS êtes bien-aiſe, Monſieur, vous, le panégyriſte & l'ami des Arts, de la tentative de M. Blainville pour l'introduction d'un nouveau mode dans notre Muſique. Pour moi, comme mon ſentiment là-deſſus ne fait rien à l'affaire, je paſſe immédiatement au jugement que vous me demandez ſur la découverte même.

Autant que j'ai pu ſaiſir les idées de M. Blainville durant la rapidité de l'exécution du morceau que nous venons d'entendre, je trouve que le mode qu'il nous propoſe n'a que deux cordes principales, au lieu de trois qu'ont chacun des deux modes uſités; l'une

de ces deux cordes est la tonique, l'autre est la quarte au-dessus de cette tonique, & cette quarte s'appellera, si l'on veut, dominante. L'Auteur me paroît avoir eu de fort bonnes raisons pour préférer ici la quarte à la quinte, & celle de toutes ces raisons qui se présente la premiere, en parcourant sa gamme, est le danger de tomber dans les fausses relations.

Cette gamme est ordonnée de la maniere suivante; il monte d'abord d'un semi-ton majeur de la tonique sur la seconde note, puis d'un ton sur la troisieme; &, montant encore d'un ton, il arrive à sa dominante, sur laquelle il établit le repos, ou, s'il m'est permis de parler ainsi, l'hémistiche du mode. Puis recommençant sa marche un ton au-dessus de la dominante, il monte ensuite d'un semi-ton majeur, d'un ton, & encore d'un ton, & l'octave est parcourue selon cet ordre de notes; *mi, fa, sol, la, si, ut, re, mi:* il redescend de même sans aucune altération.

Si vous procédez diatoniquement, soit en montant, soit en descendant de

la dominante d'un mode mineur à l'octave de cette dominante, sans dièses, ni bémols accidentels, vous aurez précisément la gamme de M. Blainville. Par où l'on voit, 1°. que sa marche diatonique est directement opposée à la nôtre, où, partant de la tonique, on doit monter d'un ton ou descendre d'un semi-ton. 2°. Qu'il a fallu substituer une autre harmonie à l'accord sensible usité dans nos modes, & qui se trouve exclus du sien. 3°. Trouver pour cette nouvelle gamme des accompagnemens différens de ceux qu'on emploie dans la règle de l'octave. 4°. Et par conséquent d'autres progressions de basse fondamentale que celles qui sont admises.

La gamme de son mode est précisément semblable au diagramme des Grecs ; car si l'on commence par la corde *Hypate* en montant, ou par la note en descendant, à parcourir diatoniquement deux tétracordes disjoints, on aura précisément la nouvelle gamme ; c'est notre ancien mode plagal, qui subsiste encore dans le Plain-chant ; c'est proprement un mode mineur, dont le diapason se prendroit, non

d'une tonique à ſon octave en paſſant par la dominante, mais d'une dominante à ſon octave en paſſant par la tonique; & en effet la tierce majeure que l'Auteur eſt obligé de donner à ſa finale, jointe à la maniere d'y deſcendre par un ſemi-ton, donne à cette tonique tout-à-fait l'air d'une dominante. Ainſi, ſi l'on pouvoit de ce côté-là diſputer à M. Blainville le mérite de l'invention, on ne pourroit du moins lui diſputer celui d'avoir oſé braver en quelque choſe la bonne opinion que notre ſiecle a de ſoi-même, & ſon mépris pour tous les autres âges en matiere de ſciences & de goût.

Mais ce qui paroît appartenir inconteſtablement à M. Blainville, c'eſt l'harmonie qu'il affecte à un mode inſtitué dans des temps où nous avons tout lieu de croire qu'on ne connoiſſoit point l'harmonie, dans le ſens que nous donnons aujourd'hui à ce mot. Perſonne ne lui diſputera, ni la ſcience qui lui a ſuggéré de nouvelles progreſſions fondamentales, ni l'art avec lequel il les a ſçu mettre en œuvre, pour ménager nos oreilles bien plus délicates ſur les choſes nouvelles, que ſur les mauvaiſes choſes.

Dès qu'on ne pourra plus lui reprocher de n'avoir pas trouvé ce qu'il nous propose, ou lui reprochera de l'avoir trouvé. On conviendra que sa découverte est bonne, s'il veut avouer qu'elle n'est pas de lui : s'il prouve qu'elle est de lui, on lui soutiendra qu'elle est mauvaise, & il ne sera pas le premier contre lequel les Artistes auront argumenté de la sorte. On lui demandera sur quel fondement il prétend déroger aux loix établies, & en introduire d'autres de son autorité. On lui reprochera de vouloir ramener à l'arbitraire les règles d'une science qu'on a tant fait d'efforts pour réduire en principes ; d'enfreindre dans ses progressions la liaison harmonique, qui est la loi la plus générale, & l'épreuve la plus sûre de toute bonne harmonie. On lui demandera ce qu'il prétend substituer à l'accord sensible, dont son mode n'est nullement susceptible, pour annoncer les changemens de tons. Enfin, on voudra sçavoir encore pourquoi, dans l'essai qu'il a donné au Public, il a tellement entremêlé son mode avec les deux autres, qu'il n'y a qu'un très-petit nombre de connoisseurs, dont l'oreille exercée &

attentive ait démêlé ce qui appartenoit en propre à son nouveau système.

Ses réponses, je crois les prévoir à une près. Il trouvera aisément en sa faveur des analogies, du moins aussi bonnes que celles dont nous avons la bonté de nous contenter. Selon lui, le mode mineur n'aura pas de meilleur fondement que le sien. Il nous soutiendra que l'oreille est notre premier Maître d'harmonie, & que, pourvu que celui-là soit content, la raison doit se borner à chercher pourquoi il l'est, & non à lui prouver qu'il a tort de l'être; qu'il ne cherche, ni à introduire dans les choses l'arbitraire qui n'y est point, ni à dissimuler celui qu'il y trouve. Or cet arbitraire est si constant, que, même dans la règle de l'octave, il y a une faute contre les règles : remarque qui ne sera pas, si l'on veut, de M. Blainville, mais que je prends sur mon compte. Il dira encore que cette liaison harmonique qu'on lui objecte, n'est rien moins qu'indispensable dans l'harmonie, & ne sera pas embarrassé de le prouver. Il s'excusera d'avoir entremêlé les trois modes, sur ce que nous sommes sans

ceſſe dans le même cas avec les deux nôtres, ſans compter que, par ce mélange adroit, il aura eu le plaiſir, diroit Montagne, de faire donner à nos modes des nazardes ſur le nez du ſien. Mais, quoi qu'il faſſe, il faudra toujours qu'il ait tort, par deux raiſons ſans répliques; l'une, qu'il eſt inventeur; l'autre, qu'il a affaire à des Muſiciens.

Je ſuis, &c.

OBSERVATIONS

*De M. Blainville sur la Lettre de M***, insérée dans le Mercure du mois de Septembre* 1751.

JE dois un remercîment à M. Rousseau, de la Lettre délicate & sensée qu'il a bien voulu publier à l'occasion de mon essai de Symphonie dans un troisieme mode, & je saisis avec plaisir l'occasion de m'en acquitter.

Je ne me crois pas tout-à-fait si obligé envers M.... car ceux qui n'auront point lu ce que j'ai écrit depuis sur le même sujet, pourroient s'en tenir à la parole de M.... & prendre l'invention du mode mixte pour une frivolité. Je dis à sa parole ; car, pour ses raisons, elles sont à la portée d'un si petit nombre de personnes, que je ne crois pas que celui de mes approbateurs soit beaucoup diminué, si je ne perds que ceux qui les auront bien entendues.

L'Auteur de la critique commence

par donner au mode que j'ai proposé, une dénomination qui me paroît louche. *Semi*, en terme de l'art, veut dire moindre de moitié; on dit *semi-ton*, pour moitié d'un ton. M.... en appellant le mode mixte, *semi-mineur*, prétendroit-il que ce mode n'a que la moitié des intervalles du mode mineur, ou que sa tierce n'a qu'un demi-ton, & qu'un quart de ton? Si ce n'est ni l'un ni l'autre, que signifie donc cette épithete, *semi-mineur?*

L'Anonyme ajoûte, que ce mode n'est autre chose que le mode majeur renversé. Quelle idée! Il vaudroit autant dire, que le mode mineur en descendant, n'est autre chose que le mode majeur en commençant par la sixieme note. Il s'ensuit de ce principe, (car c'en est un selon l'Auteur,) qu'on découvre tout de suite le genre d'harmonie qui convient au mode mixte, & le dégré de perfection, ou d'imperfection qu'on doit lui assigner. On me dispensera, je crois, de répondre à de pareilles chimeres, supposé que, pour trouver le genre d'harmonie convenable à ce mode, il n'y a qu'à suivre tout uniment le principe du renversement: ce

principe entraînant avec lui des différences & des applications sans nombre, loin d'éclaircir la chose, & en faire voir le faux, c'est l'envelopper encore davantage ; c'est faire entendre que le mode mineur en descendant, trouveroit aussi son harmonie dans le renversement de celle du mode majeur.

D'ailleurs, sont-ce les notes du dessus, ou de la basse ; sont-ce les notes conservées dans la nature du mode mixte, ou prises de comparaison avec le mode majeur, dont il faut renverser l'harmonie ? Sans doute, que M... nous l'expliquera dans une autre Lettre.

Quand on a reproché au mode mixte, que la quarte qui lui sert de dominante, paroît venir prendre sur l'oreille l'empire de tonique, à cause du sol dièse, il semble que tout soit dit. On donnera facilement tort à ce mode, lorsqu'on le prendra dans le même sens que les autres ; mais il aura raison, lorsqu'on voudra bien le prendre, comme il est juste, dans un sens contraire ou opposé.

La caractéristique des deux modes admis, est prise de leurs tierces ; celle du mode mixte en differe assez sensible-

ment par le demi-ton au premier dégré, suivi d'un ton majeur; au lieu que le mode mineur a un ton mineur, ensuite un demi-ton; premiere différence & opposition.

Ces deux modes ont la cinquieme note pour dominante, avec tierce majeure: celui-ci, au contraire, a sa quatrieme pour dominante, avec tierce mineure. Seconde opposition.

Les deux modes procédent, en commençant par la tonique & la médiante, & vont ensuite de la dominante à l'octave. Celui-ci, au contraire, passe tout de suite à sa quatrieme; de-là, à la sixieme & à son octave. Troisieme opposition.

Les deux modes prennent leur harmonie, des cordes mêmes qui lient les notes de ces modes entr'elles, sans presque sortir de leur route. Celui-ci, au contraire, ne pouvant se tenir dans des bornes si étroites, parcourt dans sa gamme différens modes. Quatrieme opposition.

Enfin jusqu'à présent, nous avons décidé nos modes par l'harmonie; & celui-ci ne veut être décidé que par la mélodie, qui constituoit jadis le chant

des Grecs, dont le syſtême, quoique ſans harmonie, étoit fondé ſur une théorie aſſez ſuivie, & aſſez exacte, pour mériter notre attention.

Si M.... avoit voulu ſe donner la peine de faire ces obſervations, il n'auroit pas rejetté la poſſibilité de ce mode, qui peut fournir une variété de plus à notre ſyſtême; poſſibilité que j'ai prouvée aſſez authentiquement, par la Symphonie que j'ai compoſée dans ce genre.

M.... n'a peut-être pas encore conſidéré que la mélodie a bien plus de force ſur l'oreille que l'harmonie. Les accords ne ſont que les reflets des chants. Pour être Muſicien, il ne faut pas entendre ſeulement les proportions harmoniques, il faut encore ſentir toute l'énergie des chants. L'harmonie eſt comme le deſſin, & les chants comme les couleurs. Mais ſera-ce un Sculpteur qui décidera des règles des coloris?

PROJET

EXTRAIT
DU PROJET
DE
PAIX PERPÉTUELLE,
DE M. L'ABBÉ
DE SAINT-PIERRE;

Par J. J. ROUSSEAU,
Citoyen de Genève.

Tunc genus humanum positis sibi consulat armis,
Inque vicem gens omnis amet. LUCAIN.

AVERTISSEMENT.

IL y a six ans que, M. le Comte de Saint-Pierre m'ayant confié les Manuscrits de feu M. l'Abbé, son oncle, j'avois commencé d'abréger ses Écrits, afin de les rendre plus commodes à lire, & que ce qu'ils ont d'utile fût plus connu. Mon dessein étoit de publier cet Abrégé en deux volumes, l'un desquels eût contenu les extraits des Ouvrages; & l'autre, un jugement raisonné sur chaque Projet : mais après quelque essai de ce travail, je vis qu'il ne m'étoit pas propre, & que je n'y réussirois point. J'abandonnai donc ce dessein, après l'avoir seulement exécuté sur la Paix perpétuelle *& sur la* Polysynodie. *Le premier de ces Extraits sera comme un sujet inaugural pour ceux qui aiment la Paix. Puissions-nous la voir*

bien-tôt rétablie entre les Puiſſances ! car entre les Auteurs on ne l'a jamais vue, & ce n'eſt pas aujourd'hui qu'on doit l'eſpérer.

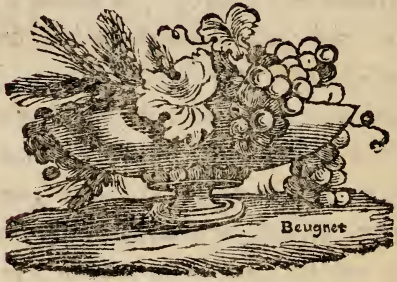

PROJET
DE
PAIX PERPÉTUELLE.

COMME jamais Projet plus grand, plus beau, ni plus utile n'occupa l'esprit humain, que celui d'une Paix perpétuelle & universelle entre tous les Peuples de l'Europe, jamais Auteur ne mérita mieux l'attention du Public que celui qui propose des moyens pour mettre ce Projet en exécution. Il est même bien difficile qu'une pareille matiere laisse un homme sensible & vertueux exempt d'un peu d'enthousiasme; & je ne sçais si l'illusion d'un cœur véritablement humain, à qui son zèle rend tout facile, n'est pas en cela préférable à cette âpre & repoussante raison, qui trouve toujours dans son indifférence

pour le bien public le premier obſtacle à tout ce qui peut le favoriſer.

Je ne doute pas que beaucoup de Lecteurs ne s'arment d'avance d'incrédulité pour réſiſter au plaiſir de la perſuaſion ; & je les plains de prendre ſi triſtement l'entêtement pour la ſageſſe. Mais j'eſpere que quelque ame honnête partagera l'émotion délicieuſe avec laquelle je prends la plume ſur un ſujet ſi intéreſſant pour l'Humanité. Je vais voir, du moins en idée, les hommes s'unir & s'aimer ; je vais penſer à une douce & paiſible ſociété de freres, vivans dans une concorde éternelle, tous conduits par les mêmes maximes, tous heureux du bonheur commun ; &, réaliſant en moi-même un tableau ſi touchant, l'image d'une félicité qui n'eſt point, m'en fera goûter quelques inſtans une véritable.

Je n'ai pu refuſer ces premieres lignes au ſentiment dont j'étois plein. Tâchons maintenant de raiſonner de ſang-froid. Bien réſolu de ne rien avancer que je ne le prouve, je crois pouvoir prier le Lecteur, à ſon tour, de ne rien

nier qu'il ne le réfute ; car ce ne sont pas tant les raisonneurs que je crains, que ceux qui, sans se rendre aux preuves, n'y veulent rien objecter.

Il ne faut pas avoir long-temps médité sur les moyens de perfectionner un Gouvernement quelconque, pour appercevoir des embarras & des obstacles qui naissent moins de sa constitution que de ses relations externes ; de sorte que la plupart des soins qu'il faudroit consacrer à sa police, on est contraint de les donner à sa sureté, & de songer plus à le mettre en état de résister aux autres qu'à le rendre parfait en lui-même. Si l'ordre social étoit, comme on le prétend, l'ouvrage de la raison plutôt que des passions, eût-on tardé si long-temps à voir qu'on en a fait trop ou trop peu pour notre bonheur ; que, chacun de nous étant dans l'état civil avec ses concitoyens, & dans l'état de nature avec tout le reste du monde, nous n'avons prévenu les guerres particulieres, que pour en allumer de générales, qui sont mille fois plus terribles ; & qu'en nous unissant à quelques hommes, nous devenons réellement les ennemis du genre humain ?

S'il y a quelque moyen de lever ces dangereuſes contradictions, ce ne peut être que par une forme de Gouvernement confédérative, qui, uniſſant les Peuples par des liens ſemblables à ceux qui uniſſent les individus, ſoumette également les uns & les autres à l'autorité des loix : ce Gouvernement paroît d'ailleurs préférable à tout autre, en ce qu'il comprend à la fois les avantages des grands & des petits États ; qu'il eſt redoutable au-dehors par ſa puiſſance ; que les loix y ſont en vigueur, & qu'il eſt le ſeul propre à contenir également les Sujets, les Chefs & les Étrangers.

Quoique cette forme paroiſſe nouvelle à certains égards, & qu'elle n'ait en effet été bien entendue que par les Modernes, les Anciens ne l'ont pas ignorée Les Grecs eurent leurs Amphictions, les Étruſques leurs Lucumonies, les Latins leurs Féries, les Gaules leurs Cités, & les derniers ſoupirs de la Grece devinrent encore illuſtres dans la Ligue Achéenne. Mais nulles de ces confédérations n'approcherent, pour la ſageſſe, de celle du Corps Germanique, de la Ligue Helvétique & des États Géné-

raux. Que si ces Corps politiques sont encore en si petit nombre & si loin de la perfection dont on sent qu'ils seroient susceptibles, c'est que le mieux ne s'exécute pas comme il s'imagine, & qu'en Politique, ainsi qu'en Morale, l'étendue de nos connoissances ne prouve guères que la grandeur de nos maux.

Outre ces confédérations publiques, il s'en peut former tacitement d'autres moins apparentes & non moins réelles, par l'union des intérêts, par le rapport des maximes, par la conformité des coutumes, ou par d'autres circonstances qui laissent subsister des relations communes entre des Peuples divisés. C'est ainsi que toutes les Puissances de l'Europe forment entr'elles une sorte de système qui les unit par une même religion, par un même droit des gens, par les mœurs, par les Lettres, par le commerce, & par une sorte d'équilibre qui est l'effet nécessaire de tout cela, & qui, sans que personne songe en effet à le conserver, ne seroit pourtant pas si facile à rompre que le pensent beaucoup de gens.

Cette société des Peuples de l'Euro-

pe n'a pas toujours existé, & les causes particulieres qui l'ont fait naître, servent encore à la maintenir. En effet, avant les conquêtes des Romains, tous les Peuples de cette partie du Monde, barbares & inconnus les uns aux autres, n'avoient rien de commun que leur qualité d'hommes, qualité qui, ravallée alors par l'esclavage, ne différoit guères, dans leur esprit, de celle de brute. Aussi les Grecs, raisonneurs & vains, distinguoient-ils, pour ainsi dire, deux especes dans l'Humanité; dont l'une, sçavoir la leur, étoit faite pour commander; & l'autre, qui comprenoit tout le reste du Monde, uniquement pour servir. De ce principe, il résultoit qu'un Gaulois ou un Ibère n'étoit rien de plus pour un Grec, que n'eût été un Caffre ou un Américain; & les Barbares eux-mêmes n'avoient pas plus d'affinité entr'eux, que n'en avoient les Grecs avec les uns & les autres.

Mais quand ce Peuple, souverain par nature, eut été soumis aux Romains ses esclaves, & qu'une partie de l'hémisphere connu eut subi le même joug, il se forma une union politique & civile entre tous les membres d'un même Em-

pire ; cette union fut beaucoup resserrée par la maxime, ou très-sage ou très-insensée, de communiquer aux vaincus tous les droits des vainqueurs, & surtout par le fameux Décret de Claude, qui incorporoit tous les Sujets de Rome au nombre de ses Citoyens.

A la chaîne politique qui réunissoit ainsi tous les membres en un corps, se joignirent les institutions civiles & les loix qui donnerent une nouvelle force à ces liens, en déterminant d'une maniere équitable, claire & précise, du moins autant qu'on le pouvoit dans un si vaste Empire, les devoirs & les droits réciproques du Prince & des Sujets, & ceux des citoyens entr'eux. Le Code de Théodose, & ensuite les Livres de Justinien furent une nouvelle chaîne de justice & de raison, substituée à propos à celle du pouvoir souverain, qui se relâchoit très-sensiblement. Ce supplément retarda beaucoup la dissolution de l'Empire, & lui conserva long-temps une sorte de juridiction sur les Barbares mêmes qui le désoloient.

Un troisieme lien, plus fort que les précédens, fut celui de la Religion ; &

l'on ne peut nier que ce ne soit sur-tout au Christianisme, que l'Europe doit encore aujourd'hui l'espece de société qui s'est perpétuée entre ses membres; tellement que celui de ces membres qui n'a point adopté sur ce point le sentiment des autres, est toujours demeuré comme étranger parmi eux. Le Christianisme, si méprisé à sa naissance, servit enfin d'asyle à ses détracteurs. Après l'avoir si cruellement & si vainement persécuté, l'Empire Romain y trouva les ressources qu'il n'avoit plus dans ses forces; ses missions lui valoient mieux que des victoires; il envoyoit des Évêques réparer les fautes de ses Généraux, & triomphoit par ses Prêtres, quand ses Soldats étoient battus. C'est ainsi que les Francs, les Goths, les Bourguignons, les Lombards, les Avares & mille autres reconnurent enfin l'autorité de l'Empire après l'avoir subjugué, & reçurent, du moins en apparence, avec la Loi de l'Évangile, celle du Prince qui la leur faisoit annoncer.

Tel étoit le respect qu'on portoit encore à ce grand Corps expirant, que jusqu'au dernier instant ses destructeurs s'honoroient de ses titres; on voyoit de-

venir Officiers de l'Empire, les mêmes Conquérans qui l'avoient avili ; les plus grands Rois accepter, briguer même les honneurs Patriciaux, la Préfecture, le Conſulat ; &, comme un lion qui flatte l'homme qu'il pourroit dévorer, on voyoit ces vainqueurs terribles rendre hommage au Trône Impérial, qu'ils étoient maîtres de renverſer.

Voilà comment le Sacerdoce & l'Empire ont formé le lien ſocial de divers Peuples, qui, ſans avoir aucune communauté réelle d'intérêt, de droits, ou de dépendance, en avoient une de maximes & d'opinions, dont l'influence eſt encore demeurée, quand le principe a été détruit. Le ſimulacre antique de l'Empire Romain a continué de former une ſorte de liaiſon entre les membres qui l'avoient compoſé ; & Rome ayant dominé d'une autre maniere après la deſtruction de l'Empire, il eſt reſté de ce double lien * une ſociété plus étroite

* Le reſpect pour l'Empire Romain a tellement ſurvécu à ſa Puiſſance, que bien des Juriſconſultes ont mis en queſtion ſi l'Empereur

entre les Nations de l'Europe, où eſt le centre des deux Puiſſances, que dans les autres parties du Monde, dont les divers Peuples, trop épars pour ſe correſpondre, n'ont de plus aucun point de réunion.

Joignez à cela la ſituation particulière de l'Europe, plus également peuplée, plus également fertile, mieux réunie en toutes ſes parties; le mélange continuel des intérêts que les liens du ſang & les affaires du commerce, des arts, des colonies ont mis entre les Souverains; la multitude des rivieres, & la variété de leur cours, qui rend toutes les communications faciles; l'humeur inconſtante des habitans, qui les porte à voyager ſans ceſſe, & à ſe tranſporter fréquemment les uns chez les autres; l'invention de l'Imprimerie & le goût général des Lettres, qui a mis entr'eux une communauté d'études & de connoiſſances; enfin la multitude & la petiteſſe des

---

d'Allemagne n'étoit pas le Souverain naturel du monde; & Barthole a pouſſé les choſes juſqu'à traiter d'hérétique quiconque oſoit en douter.

États, qui, jointe aux besoins du luxe & à la diversité des climats, rend les uns toujours nécessaires aux autres. Toutes ces causes réunies forment de l'Europe, non-seulement comme l'Asie ou l'Afrique, une idéale collection de Peuples qui n'ont de commun qu'un nom, mais une société réelle qui a sa Religion, ses mœurs, ses coutumes & même ses loix, dont aucun des Peuples qui la composent ne peut s'écarter sans causer aussi-tôt des troubles.

A voir, d'un autre côté, les dissensions perpétuelles, les brigandages, les usurpations, les révoltes, les guerres, les meurtres, qui désolent journellement ce respectable séjour des Sages, ce brillant asyle des Sciences & des arts; à considérer nos beaux discours & nos procédés horribles, tant d'humanité dans les maximes & de cruauté dans les actions, une Religion si douce & une sanguinaire intolérance, une politique si sage dans les Livres & si dure dans la pratique, des Chefs si bienfaisans, & des Peuples si misérables, des Gouvernemens si modérés, & des guerres si cruelles; on sait à peine comment concilier ces étranges

contrariétés ; & cette fraternité prétendue des Peuples de l'Europe ne semble être qu'un nom de dérision, pour exprimer avec ironie leur mutuelle animosité.

Cependant les choses ne font que suivre en cela leur cours naturel ; toute société sans loix ou sans Chefs, toute union formée ou maintenue par le hazard, doit nécessairement dégénérer en querelle & dissension à la premiere circonstance qui vient à changer : l'antique union des Peuples de l'Europe a compliqué leurs intérêts & leurs droits de mille manieres ; ils se touchent par tant de points, que le moindre mouvement des uns ne peut manquer de choquer les autres ; leurs divisions sont d'autant plus funestes, que leurs liaisons sont plus intimes ; & leurs fréquentes querelles ont presque la cruauté des guerres civiles.

Convenons donc que l'état relatif des Puissances de l'Europe est proprement un état de guerre, & que tous les Traités partiels entre quelques-unes de ces Puissances sont plutôt des Trèves passageres, que de véritables Paix ; soit parce que ces Traités n'ont point communé-

ment d'autres garans que les Parties contractantes, soit parce que les droits des unes & des autres n'y sont jamais décidés radicalement, & que ces droits mal éteints, ou les prétentions qui en tiennent lieu entre des Puissances qui ne reconnoissent aucun Supérieur, feront infailliblement des sources de nouvelles guerres, si-tôt que d'autres circonstances auront donné de nouvelles forces aux Prétendans.

D'ailleurs, le droit public de l'Europe n'étant point établi ou autorisé de concert, n'ayant aucuns principes généraux, & variant incessamment selon les temps & les lieux, il est plein de regles contradictoires qui ne se peuvent concilier que par le droit du plus fort; de sorte que la raison, sans guide assuré, se pliant toujours vers l'intérêt personnel dans les choses douteuses, la guerre seroit encore inévitable, quand même chacun voudroit être juste. Tout ce qu'on peut faire avec de bonnes intentions, c'est de décider ces sortes d'affaires par la voie des armes, ou de les assoupir par des Traités passagers: mais bien-tôt aux occasions qui raniment les mêmes querelles, il s'en

joint d'autres qui les modifient; tout s'embrouille, tout se complique; on ne voit plus rien au fond des choses; l'usurpation passe pour droit, la foiblesse pour injustice; & parmi ce désordre continuel, chacun se trouve insensiblement si fort déplacé, que, si l'on pouvoit remonter au droit solide & primitif, il y auroit peu de Souverains en Europe qui ne dussent rendre tout ce qu'ils ont.

Une autre semence de guerre, plus cachée & non moins réelle, c'est que les choses ne changent point de forme en changeant de nature; que des États héréditaires en effet, restent électifs en apparence; qu'il y ait des Parlemens ou États nationaux dans des Monarchies, des Chefs héréditaires dans des Républiques; qu'une Puissance dépendante d'une autre, conserve encore une apparence de liberté; que tous les Peuples, soumis au même pouvoir, ne soient pas gouvernés par les mêmes loix; que l'ordre de succession soit différent dans les divers États d'un même Souverain; enfin que chaque Gouvernement tende toujours à s'altérer, sans qu'il soit possible d'empêcher ce progrès. Voilà les causes

générales & particulieres qui nous unissent pour nous détruire, & nous font écrire une si belle doctrine sociale avec des mains toujours teintes de sang humain.

Les causes du mal étant une fois connues, le remede, s'il existe, est suffisamment indiqué par elles. Chacun voit que toute société se forme par les intérêts communs; que toute division naît des intérêts opposés; que mille événemens fortuits pouvant changer & modifier les uns & les autres, dès qu'il y a société, il faut nécessairement une force coactive, qui ordonne & concerne les mouvemens de ses membres, afin de donner aux communs intérêts, & aux engagemens réciproques, la solidité qu'ils ne sçauroient avoir par eux-mêmes.

Ce seroit d'ailleurs une grande erreur, d'espérer que cet état violent pût jamais changer par la seule force des choses, & sans le secours de l'art. Le système de l'Europe a précisément le dégré de solidité qui peut la maintenir dans une agitation perpétuelle, sans la renverser tout-à-fait; & si nos maux ne peuvent augmenter, ils peuvent encore moins

finir, parce que toute grande révolution eſt déſormais impoſſible.

Pour donner à ceci l'évidence néceſſaire, commençons par jetter un coup-d'œil général ſur l'état préſent de l'Europe. La ſituation des montagnes, des mers & des fleuves qui ſervent de bornes aux Nations qui l'habitent, ſemble avoir décidé du nombre & de la grandeur de ces Nations; & l'on peut dire que l'ordre politique de cette partie du Monde eſt, à certains égards, l'ouvrage de la Nature.

En effet, ne penſons pas que cet équilibre ſi vanté ait été établi par perſonne, & que perſonne ait rien fait à deſſein de le conſerver: on trouve qu'il exiſte; & ceux qui ne ſentent pas en eux-mêmes aſſez de poids pour le rompre, couvrent leurs vues particulieres du prétexte de le ſoutenir. Mais, qu'on y ſonge ou non, cet équilibre ſubſiſte, & n'a beſoin que de lui-même pour ſe conſerver, ſans que perſonne s'en mêle; & quand il ſe romproit un moment d'un côté, il ſe rétabliroit bien-tôt d'un autre: de ſorte que, ſi les Princes qu'on accuſoit d'aſpirer à la Monarchie univerſelle, y ont réellement aſ-

piré, ils montroient en cela plus d'ambition que de génie ; car comment enviſager un moment ce projet, ſans en voir auſſi-tôt le ridicule ? Comment ne pas ſentir qu'il n'y a point de Potentat en Europe aſſez ſupérieur aux autres, pour pouvoir jamais en devenir le maître ? Tous les Conquérans qui ont fait des révolutions, ſe préſentoient toujours avec des forces inattendues, ou avec des troupes étrangeres & différemment aguerries, à des Peuples ou déſarmés, ou diviſés, ou ſans diſcipline ; mais où prendroit un Prince Européen des forces inattendues, pour accabler tous les autres ; tandis que le plus puiſſant d'entr'eux eſt une ſi petite partie du tout, & qu'ils ont de concert une ſi grande vigilance ? Aura-t-il plus de troupes qu'eux tous ? Il ne le peut, ou n'en ſera que plutôt ruiné, ou ſes troupes ſeront plus mauvaiſes, en raiſon de leur plus grand nombre. En aura-t-il de mieux aguerries ? Il en aura moins à proportion. D'ailleurs, la diſcipline eſt partout à-peu-près la même, ou le deviendra dans peu. Aura-t-il plus d'argent ? Les ſources en ſont cómmunes, & jamais l'argent ne fit de grandes conquêtes. Fera-t-il une invaſion ſubite ? La famine

ou des places fortes l'arrêteront à chaque pas. Voudra-t-il s'aggrandir pied-à-pied? Il donne aux ennemis le moyen de s'unir pour réſiſter; le temps, l'argent & les hommes ne tarderont pas à lui manquer. Diviſera-t-il les autres Puiſſances pour les vaincre l'une par l'autre? Les maximes de l'Europe rendent cette Politique vaine; & le Prince le plus borné ne donneroit pas dans ce piége. Enfin, aucun d'eux ne pouvant avoir de reſſources excluſives, la réſiſtance eſt, à la longue, égale à l'effort; & le temps rétablit bientôt les bruſques accidens de la fortune, ſinon pour chaque Prince en particulier, au moins pour la conſtitution générale.

Veut-on maintenant ſuppoſer à plaiſir l'accord de deux ou trois Potentats pour ſubjuguer tout le reſte? Ces trois Potentats, quels qu'ils ſoient, ne feront pas enſemble la moitié de l'Europe. Alors l'autre moitié s'unira certainement contre eux; ils auront donc à vaincre plus fort qu'eux-mêmes. J'ajoûte que les vues des uns ſont trop oppoſées à celles des autres, & qu'il règne une trop grande jalouſie entr'eux, pour qu'ils puiſſent même former un ſemblable projet; j'ajoûte en-

core que, quand ils l'auroient formé, qu'ils le mettroient en exécution, & qu'il auroit quelques succès, ces succès mêmes seroient, pour les Conquérans alliés, des semences de discorde; parce qu'il ne seroit pas possible que les avantages fussent tellement partagés, que chacun se trouvât également satisfait des siens; & que le moins heureux s'opposeroit bien-tôt aux progrès des autres qui, par une semblable raison, ne tarderoient pas à se diviser eux-mêmes. Je doute que, depuis que le Monde existe, on ait jamais vu trois ni même deux grandes Puissances, bien unies, en subjuguer d'autres, sans se brouiller sur les contingens ou sur les partages, & sans donner bien-tôt, par leur mésintelligence, de nouvelles ressources aux foibles. Ainsi, quelque supposition qu'on fasse, il n'est pas vraisemblable que ni Prince, ni Ligue, puisse désormais changer considérablement, & à demeure, l'état des choses parmi nous.

Ce n'est pas à dire que les Alpes, le Rhin, la Mer, les Pyrénées soient des obstacles insurmontables à l'ambition; mais ces obstacles sont soutenus par d'autres qui les fortifient, ou ramenent les

États aux mêmes limites, quand des efforts passagers les en ont écartés. Ce qui fait le vrai soutien du système de l'Europe, c'est bien en partie le jeu des négociations, qui presque toujours se balancent mutuellement; mais ce système a un autre appui plus solide encore; & cet appui c'est le Corps Germanique, placé presque au centre de l'Europe, lequel en tient toutes les autres parties en respect, & sert peut-être encore plus au maintien de ses voisins, qu'à celui de ses propres membres: Corps redoutable aux étrangers, par son étendue, par le nombre & la valeur de ses Peuples; mais utile à tous par sa constitution, qui, lui ôtant les moyens & la volonté de rien conquérir, en fait l'écueil des Conquérans. Malgré les défauts de cette constitution de l'Empire, il est certain que, tant qu'elle subsistera, jamais l'équilibre de l'Europe ne sera rompu, qu'aucun Potentat n'aura à craindre d'être détrôné par un autre, & que le Traité de Westphalie sera peut-être à jamais parmi nous la base du système politique. Ainsi le droit public, que les Allemands étudient avec tant de soin, est encore plus important qu'ils ne pensent, & n'est pas seulement le droit public

blic Germanique, mais, à certains égards, celui de toute l'Europe.

Mais si le présent système est inébranlable, c'est en cela même qu'il est plus orageux; car il y a, entre les Puissances Européennes, une action & une réaction qui, sans les déplacer tout-à-fait, les tient dans une agitation continuelle; & leurs efforts sont toujours vains & toujours renaissans, comme les flots de la mer, qui sans cesse agitent sa surface, sans jamais en changer le niveau; de sorte que les Peuples sont incessamment désolés, sans aucun profit sensible pour les Souverains.

Il me seroit aisé de déduire la même vérité des intérêts particuliers de toutes les Cours de l'Europe; car je ferois voir aisément que ces intérêts se croisent de maniere à tenir toutes leurs forces mutuellement en respect; mais les idées de commerce & d'argent ayant produit une espece de fanatisme politique, font si promptement changer les intérêts apparens de tous les Princes, qu'on ne peut établir aucune maxime stable sur leurs vrais intérêts, parce que tout dépend maintenant des systêmes économiques,

la plupart fort bizarres, qui passent par la tête des Ministres. Quoi qu'il en soit, le Commerce, qui tend journellement à se mettre en équilibre, ôtant à certaines Puissances l'avantage exclusif qu'elles en tiroient, leur ôte en même temps un des grands moyens qu'elles avoient de faire la loi aux autres *.

Si j'ai insisté sur l'égale distribution de force, qui résulte en Europe de la constitution actuelle, c'étoit pour en déduire une conséquence importante à l'établissement d'une association générale; car pour former une confédération solide & durable, il faut en mettre tous les membres dans une dépendance tellement mutuelle, qu'aucun ne soit seul en état de résister

* Les choses ont changé depuis que j'écrivois ceci ; mais mon principe sera toujours vrai. Il est, par exemple, très-aisé de prévoir que dans vingt ans d'ici, l'Angleterre, avec toute sa gloire, sera ruinée, & de plus aura perdu le reste de sa liberté. Tout le monde assure que l'agriculture fleurit dans cette Isle, & moi je parie qu'elle y dépérit. Londres s'aggrandit tous les jours ; donc le Royaume se dépeuple. Les Anglois veulent être conquérans : donc ils ne tarderont pas d'être esclaves.

à tous les autres, & que les associations particulieres qui pourroient nuire à la grande, y rencontrent des obstacles suffisans pour empêcher leur exécution : sans quoi, la confédération seroit vaine ; & chacun seroit réellement indépendant, sous une apparente sujétion. Or, si ces obstacles sont tels que j'ai dit ci-devant, maintenant que toutes les Puissances sont dans une entiere liberté de former entr'elles des Ligues & des Traités offensifs, qu'on juge de ce qu'ils seroient, quand il y auroit une grande Ligue armée, toujours prête à prévenir ceux qui voudroient entreprendre de la détruire ou de lui résister. Ceci suffit pour montrer qu'une telle association ne consisteroit pas en délibérations vaines, auxquelles chacun pût résister impunément : mais qu'il en naîtroit une Puissance effective, capable de forcer les ambitieux à se tenir dans les bornes du Traité général.

Il résulte de cet exposé trois vérités incontestables : l'une, qu'excepté le Turc, il regne entre tous les Peuples de l'Europe, une liaison sociale imparfaite, mais plus étroite que les nœuds généraux & lâches de l'Humanité : la se-

conde, que l'imperfection de cette société rend la condition de ceux qui la composent pire que la privation de toute société entr'eux : la troisième, que ces premiers liens, qui rendent cette société nuisible, la rendent en même temps facile à perfectionner ; en sorte que tous ses membres pourroient tirer leur bonheur de ce qui fait actuellement leur misere, & changer en une paix éternelle, l'état de guerre qui regne entr'eux.

Voyons maintenant de quelle maniere ce grand ouvrage, commencé par la fortune, peut être achevé par la raison ; & comment la société libre & volontaire, qui unit tous les États Européens, prenant la force & la solidité d'un vrai Corps politique, peut se changer en une confédération réelle. Il est indubitable qu'un pareil établissement, donnant à cette association la perfection qui lui manquoit, en détruira l'abus, en étendra les avantages, & forcera toutes les parties à concourir au bien commun ; mais il faut pour cela que cette confédération soit tellement générale, que nulle Puissance considérable ne s'y refuse ; qu'elle ait un Tribunal judiciaire, qui puisse établir les

loix & les réglemens qui doivent obliger tous les membres ; qu'elle ait une force coactive & coërcitive, pour contraindre chaque État de se soumettre aux délibérations communes, soit pour agir, soit pour s'abstenir ; enfin, qu'elle soit ferme & durable, pour empêcher que les membres ne s'en détachent à leur volonté, sitôt qu'ils croiront voir leur intérêt particulier contraire à l'intérêt général. Voilà les signes certains auxquels on reconnoîtra que l'institution est sage, utile & inébranlable : il s'agit maintenant d'étendre cette supposition, pour chercher, par analyse, quels effets doivent en résulter, quels moyens sont propres à l'établir, & quel espoir raisonnable on peut avoir de la mettre en exécution.

Il se forme de temps en temps parmi nous des especes de diètes générales sous le nom de Congrès, où l'on se rend solemnellement de tous les États de l'Europe pour s'en retourner de même ; où l'on s'assemble pour ne rien dire ; où toutes les affaires publiques se traitent en particulier ; où l'on délibere en commun si la table sera ronde ou quarrée, si un tel Plénipotentiaire aura le visage ou le dos

tourné vers la fenêtre, si tel autre fera deux pouces de chemin de plus ou de moins dans une visite, & sur mille questions de pareille importance, inutilement agitées depuis trois siècles, & très-dignes assurément d'occuper les politiques du nôtre.

Il se peut faire que les membres d'une de ces assemblées soient une fois doués du sens commun ; il n'est pas même impossible qu'ils veuillent sincerement le bien public ; &, par les raisons qui seront ci-après déduites, on peut concevoir encore qu'après avoir applani bien des difficultés, ils auront ordre de leurs Souverains respectifs, de signer la confédération générale que je suppose sommairement contenue dans les cinq articles suivans.

Par le premier, les Souverains contractans établiront entr'eux une alliance perpétuelle & irrévocable, & nommeront des Plénipotentiaires pour tenir, dans un lieu déterminé, une Diète ou un Congrès permanent, dans lequel tous les différends des Parties contractantes seront réglés & terminés par voie d'arbitrage ou de jugement.

Par le second, on spécifiera le nombre des Souverains dont les plénipotentiaires auront voix à la Diète, ceux qui seront invités d'accéder au Traité ; l'ordre, le temps & la maniere, dont la présidence passera de l'un à l'autre par intervalles égaux ; enfin la quotité relative des contributions, & la maniere de les lever pour fournir aux dépenses communes.

Par le troisième, la confédération garantira à chacun de ses membres la possession & le gouvernement de tous les États qu'il possede actuellement, de même que la succession élective ou héréditaire, selon que le tout est établi par les loix fondamentales de chaque pays ; &, pour supprimer tout d'un coup la source des démêlés qui renaissent incessamment, on conviendra de prendre la possession actuelle & les derniers Traités pour base de tous les droits mutuels des Puissances contractantes; renonçant pour jamais, & réciproquement, à toute autre prétention antérieure; sauf les successions futures contentieuses, & autres droits à écheoir, qui seront tous réglés à l'arbitrage de la Diète, sans qu'il soit permis

de s'en faire raiſon par voie de fait, ni de prendre jamais les armes l'un contre l'autre, ſous quelque prétexte que ce puiſſe être.

Par le quatrieme, on ſpécifiera les cas ou tout Allié, infracteur du Traité, ſeroit mis au ban de l'Europe, & proſcrit comme ennemi public; ſçavoir, s'il refuſoit d'exécuter les jugemens de la grande Alliance, qu'il fît des préparatifs de guerre, qu'il négociât des Traités contraires à la confédération, qu'il prît les armes pour lui réſiſter, ou pour attaquer quelqu'un des Alliés.

Il ſera encore convenu par le même Article, qu'on armera & agira offenſivement, conjointement & à frais communs, contre tout Etat au ban de l'Europe, juſqu'à ce qu'il ait mis bas les armes, exécuté les jugemens & réglemens de la Diète, réparé les torts, rembourſé les frais, & fait raiſon, même des préparatifs de guerre contraires au Traité.

Enfin, par le cinquieme, les Plénipotentiaires du Corps Européen auront

toujours le pouvoir de former dans la Diète, à la pluralité des voix pour la proviſion, & aux trois quarts des voix cinq ans après pour la définitive, ſur les inſtructions de leurs Cours, les réglemens qu'ils jugeront importans pour procurer à la République Européenne & à chacun des ſes membres, tous les avantages poſſibles; mais on ne pourra jamais rien changer à ces cinq Articles fondamentaux, que du conſentement unanime des Confédérés.

Ces cinq Articles, ainſi abrégés & couchés en règles générales, ſont, je ne l'ignore pas, ſujets à mille petites difficultés, dont pluſieurs demanderoient de longs éclairciſſemens; mais les petites difficultés ſe levent aiſément au beſoin; & ce n'eſt pas d'elles qu'il s'agit dans une entrepriſe de l'importance de celle-ci. Quand il ſera queſtion du détail de la police du Congrès, on trouvera mille obſtacles, & dix mille moyens de les lever. Ici, il eſt queſtion d'examiner par la nature des choſes, ſi l'entrepriſe eſt poſſible ou non. On ſe perdroit dans des volumes de riens, s'il falloit tout prévoir & répondre à tout. En ſe tenant

aux principes inconteſtables, on ne doit pas vouloir contenter tous les eſprits, ni réſoudre toutes les objections, ni dire comment tout ſe fera : il ſuffit de montrer que tout ſe peut faire.

Que faut-il donc examiner pour bien juger de ce ſyſtême ? Deux queſtions ſeulement ; car c'eſt une inſulte que je ne veux pas faire au Lecteur, de lui prouver qu'en général l'état de Paix eſt préférable à l'état de Guerre.

La premiere queſtion eſt : ſi la confédération propoſée iroit ſûrement à ſon but, & ſeroit ſuffiſante pour donner à l'Europe une Paix ſolide & perpétuelle ?

La ſeconde : s'il eſt de l'intérêt des Souverains d'établir cette confédération, & d'acheter une Paix conſtante à ce prix.

Quand l'utilité générale & particuliere ſera ainſi démontrée, on ne voit plus dans la raiſon des choſes, quelle cauſe pourroit empêcher l'effet d'un établiſſement qui ne dépend que de la volonté des Intéreſſés.

Pour discuter d'abord le premier article, appliquons ici ce que j'ai dit ci-devant du système général de l'Europe, & de l'effort commun qui circonscrit chaque Puissance à-peu-près dans ses bornes, & ne lui permet pas d'en écraser entierement d'autres. Pour rendre sur ce point mes raisonnemens plus sensibles, je joins ici la liste des dix-neuf Puissances qu'on suppose composer la République Européenne ; en sorte que, chacune ayant voix égale, il y auroit dix-neuf voix dans la Diète :

SÇAVOIR :

L'Empereur des Romains.
L'Empereur de Russie.
Le Roi de France.
Le Roi d'Espagne.
Le Roi d'Angleterre.
Les États Généraux.
Le Roi de Danemarck.
La Suede.
La Pologne.
Le Roi de Portugal.
Le Souverain de Rome.
Le Roi de Prusse.
L'Electeur de Baviere & ses Co-associés.

L'Electeur Palatin & ſes Co-aſſociés.

Les Suiſſes & leurs Co-aſſociés.

Les Electeurs Eccléſiaſtiques & leurs Aſſociés.

La République de Veniſe & ſes Co-aſſociés.

Le Roi de Naples.

Le Roi de Sardaigne.

Pluſieurs Souverains moins conſidérables, tels que la République de Gênes, les Ducs de Modène & de Parme, & d'autres, étant omis dans cette liſte, ſeront joints aux moins puiſſans, par forme d'aſſociation, & auront avec eux un droit de ſuffrage, ſemblable au *votum curiatum* des Comtes de l'Empire. Il eſt inutile de rendre ici cette énumération plus préciſe, parce que, juſqu'à l'exécution du projet, il peut ſurvenir, d'un moment à l'autre, des accidens ſur leſquels il la faudroit réformer, mais qui ne changeroient rien au fond du ſyſtême.

Il ne faut que jetter les yeux ſur cette liſte, pour voir avec la derniere évidence, qu'il n'eſt pas poſſible, ni qu'aucune des Puiſſances qui la compoſent ſoit en état de réſiſter à toutes les autres unies en corps, ni qu'il s'y forme au-

cune Ligue partielle, capable de faire tête à la grande confédération.

Car comment se feroit cette Ligue? Seroit-ce entre les plus Puissans? Nous avons montré qu'elle ne sçauroit être durable; & il est bien aisé maintenant de voir encore qu'elle est incompatible avec le système particulier de chaque grande Puissance, & avec les intérêts inséparables de sa constitution. Seroit-ce entre un grand État & plusieurs petits? Mais les autres grands États, unis à la confédération, auront bien-tôt écrasé la Ligue: & l'on doit sentir que, la grande alliance étant toujours unie & armée, il lui sera facile, en vertu du quatrième article, de prévenir & d'étouffer d'abord toute alliance partielle & séditieuse, qui tendroit à troubler la Paix & l'ordre public. Qu'on voye ce qui se passe dans le Corps Germanique, malgré les abus de sa Police, & l'extrême inégalité de ses membres: y en a-t-il un seul, même parmi les plus Puissans, qui osât s'exposer au ban de l'Empire, en blessant ouvertement sa constitution, à moins qu'il ne crût avoir de bonnes raisons de

ne point craindre que l'Empire voulût agir contre lui tout de bon ?

Ainſi je tiens pour démontré que la Diète Européenne, une fois établie, n'aura jamais de rébellion à craindre, & que, bien qu'il s'y puiſſe introduire quelques abus, ils ne peuvent jamais aller juſqu'à éluder l'objet de l'inſtitution. Reſte à voir ſi cet objet ſera bien rempli par l'inſtitution même.

Pour cela, conſidérons les motifs qui mettent aux Princes les armes à la main. Ces motifs ſont, ou de faire des conquêtes, ou de ſe défendre d'un Conquérant, ou d'affoiblir un trop puiſſant voiſin, ou de ſoutenir ſes droits attaqués, ou de vuider un différend qu'on n'a pu terminer à l'amiable, ou enfin de remplir les engagemens d'un Traité. Il n'y a ni cauſe, ni prétexte de guerre qu'on ne puiſſe ranger ſous quelqu'un de ces ſix chefs : or, il eſt évident qu'aucun des ſix ne peut exiſter dans ce nouvel état de choſes.

Premièrement, il faut renoncer aux conquêtes, par l'impoſſibilité d'en faire, attendu qu'on eſt ſûr d'être arrêté dans

son chemin par de plus grandes forces que celles qu'on peut avoir, de sorte qu'en risquant de tout perdre, on est dans l'impuissance de rien gagner. Un Prince ambitieux qui veut s'aggrandir en Europe, fait deux choses. Il commence par se fortifier de bonnes alliances, puis il tâche de prendre son ennemi au dépourvu. Mais les alliances particulieres ne serviroient de rien contre une alliance plus forte, & toujours subsistante; & nul Prince n'ayant plus aucun prétexte d'armer, il ne sçauroit le faire sans être apperçu, prévenu & puni par la confédération toujours armée.

La même raison qui ôte à chaque Prince tout espoir de conquêtes, lui ôte en même temps toute crainte d'être attaqué; & non-seulement ses Etats garantis par toute l'Europe, lui sont aussi assurés qu'aux citoyens leurs possessions dans un Pays bien policé, mais plus que s'il étoit leur unique & propre défenseur, dans le même rapport que l'Europe entiere est plus forte que lui seul.

On n'a plus de raison de vouloir affoiblir un voisin, dont on n'a plus rien

à craindre ; & l'on n'en est pas même tenté, quand on n'a nul espoir de réussir.

A l'égard du soutien de ses droits, il faut d'abord remarquer qu'une infinité de chicanes & de prétentions obscures & embrouillées, seront toutes anéanties par le troisieme article de la confédération, qui regle définitivement tous les droits réciproques des Souverains alliés sur leur actuelle possession. Ainsi toutes les demandes & prétentions possibles deviendront claires à l'avenir, & seront jugées dans la Diète, à mesure qu'elles pourront naître : ajoûtez que, si l'on attaque mes droits, je dois les soutenir par la même voie. Or, on ne peut les attaquer par les armes, sans encourir le ban de la Diète. Ce n'est donc pas non plus par les armes que j'ai besoin de les défendre ; on doit dire la même chose des injures, des torts, des réparations, & de tous les différends imprévus qui peuvent s'élever entre deux Souverains ; & le même pouvoir qui doit défendre leurs droits, doit aussi redresser leurs griefs.

Quant au dernier article, la solution saute aux yeux. On voit d'abord que,

n'ayant plus d'aggreſſeur à craindre, on n'a plus beſoin de traité défenſif; & que, comme on n'en ſçauroit faire de plus ſolide & de plus sûr que celui de la grande confédération, tout autre ſeroit inutile, illégitime, & par conſéquent nul.

Il n'eſt donc pas poſſible que la confédération, une fois établie, puiſſe laiſſer aucune ſemence de guerre entre les confédérés, & que l'objet de la Paix perpétuelle ne ſoit exactement rempli par l'exécution du ſyſtême propoſé.

Il nous reſte maintenant à examiner l'autre queſtion qui regarde l'avantage des parties contractantes; car on ſent bien que vainement feroit-on parler l'intérêt public au préjudice de l'intérêt particulier. Prouver que la Paix eſt en général préférable à la guerre, c'eſt ne rien dire à celui qui croit avoir des raiſons de préférer la guerre à la Paix; & lui montrer les moyens d'établir une Paix durable, ce n'eſt que l'exciter à s'y oppoſer.

En effet, dira-t-on, vous ôtez aux Souverains le droit de ſe faire juſtice à eux-mêmes, d'être injuſtes quand il leur

plaît ; vous leur ôtez le pouvoir de s'aggrandir ; vous les faites renoncer à cet appareil de puissance & de terreur, dont ils aiment à effrayer le Monde ; à cette gloire des conquêtes, dont ils tirent leur honneur ; enfin vous les forcez d'être équitables & pacifiques. Quels seront les dédommagemens de tant de privations ?

Je n'oserois répondre avec l'Abbé de Saint-Pierre : Que la véritable gloire des Princes consiste à procurer l'utilité publique, & le bonheur de leurs Sujets ; que tous leurs intérêts sont subordonnés à leur réputation ; & que la réputation qu'on acquiert auprès des Sages, se mesure sur le bien que l'on fait aux hommes ; que l'entreprise d'une Paix perpétuelle, étant la plus grande qui ait jamais été faite, est la plus capable de couvrir son Auteur d'une gloire immortelle ; que cette même entreprise, étant aussi la plus utile aux Peuples, est encore la plus honorable aux Souverains ; la seule sur-tout qui ne soit pas souillée de sang, de rapines, de pleurs, de malédictions ; & qu'enfin le plus sûr moyen de se distinguer dans la foule des Rois, est de travail-

er au bonheur public. Ces discours, dans es cabinets des Ministres, ont couvert le ridicule l'Auteur & ses projets : mais ne mépriſons pas, comme eux, ſes raiſons ; &, quoi qu'il en ſoit des vertus des Princes, parlons de leurs intérêts.

Toutes les Puiſſances de l'Europe ont des droits ou des prétentions les unes contre les autres ; ces droits ne ſont pas de nature à pouvoir jamais être parfaitement éclaircis ; parce qu'il n'y a point, pour en juger, de regle commune & conſtante, & qu'ils ſont ſouvent fondés ſur des faits équivoques ou incertains. Les différends qu'ils cauſent, ne ſçauroient non plus être jamais terminés ſans retour, tant faute d'arbitre compétent, que parce que chaque Prince revient dans l'occaſion, ſans ſcrupule, ſur les ceſſions qui lui ont été arrachées par force dans des traités par les plus puiſſans, ou après des guerres malheureuſes. C'eſt donc une erreur de ne ſonger qu'à ſes prétentions ſur les autres, & d'oublier celles des autres ſur nous, lorſqu'il n'y a d'aucun côté ni plus de juſtice, ni plus d'avantage dans les moyens de faire valoir ces prétentions réciproques. Si-tôt que tout dépend de

la fortune, la poſſeſſion actuelle eſt d'un prix que la ſageſſe ne permet pas de riſquer contre le profit à venir, même à chance égale ; & tout le monde blâme un homme à ſon aiſe, qui, dans l'eſpoir de doubler ſon bien, l'oſe riſquer en un coup de dé. Mais nous avons fait voir que, dans les projets d'aggrandiſſement, chacun, même dans le ſyſtême actuel, doit trouver une réſiſtance ſupérieure à ſon effort; d'où il ſuit que, les plus puiſſans n'ayant aucune raiſon de jouer, ni les plus foibles aucun eſpoir de profit, c'eſt un bien pour tous de renoncer à ce qu'ils deſirent, pour s'aſſurer ce qu'ils poſſèdent.

Conſidérons la conſommation d'hommes, d'argent, de forces de toute eſpece, l'épuiſement où la plus heureuſe guerre jette un État quelconque ; & comparons ce préjudice aux avantages qu'il en retire : nous trouverons qu'il perd ſouvent quand il croit gagner, & que le vainqueur, toujours plus foible qu'avant la guerre, n'a de conſolation que de voir le vaincu plus affoibli que lui; encore cet avantage eſt-il moins réel qu'apparent ; parce que la ſupériorité

qu'on peut avoir acquiſe ſur ſon adverſaire, on l'a perdue en même temps contre les Puiſſances neutres, qui, ſans changer d'état, ſe fortifient, par rapport à nous, de tout notre affoibliſſement.

Si tous les Rois ne ſont pas revenus encore de la folie des conquêtes, il ſemble au moins que les plus ſages commencent à entrevoir qu'elles coûtent quelquefois plus qu'elles ne valent. Sans entrer, à cet égard, dans mille diſtinctions qui nous meneroient trop loin, on peut dire en général qu'un Prince qui, pour reculer ſes frontieres, perd autant de ſes anciens Sujets, qu'il en acquiert de nouveaux, s'affoiblit en s'aggrandiſſant; parce qu'avec un plus grand eſpace à défendre, il n'a pas plus de défenſeurs. Or, on ne peut ignorer que, par la maniere dont la guerre ſe fait aujourd'hui, la moindre dépopulation qu'elle produit eſt celle qui ſe fait dans les armées : c'eſt bien là la perte apparente & ſenſible ; mais il s'en fait en même temps dans tout l'État une plus grave & plus irréparable que celle des hommes qui meurent, par ceux qui ne naiſſent pas, par l'augmentation des impôts, par l'interruption du

commerce, par la désertion des campagnes, par l'abandon de l'agriculture : ce mal qu'on n'apperçoit point d'abord, se fait sentir cruellement dans la suite ; & c'est alors qu'on est étonné d'être si foible, pour s'être rendu si puissant.

Ce qui rend encore les conquêtes moins intéressantes, c'est qu'on sçait maintenant par quels moyens on peut doubler & tripler sa puissance, non-seulement sans étendre son territoire, mais quelquefois en le resserrant, comme fit très-sagement l'Empereur Adrien. On sçait que ce sont les hommes seuls qui font la force des Rois ; & c'est une proposition qui découle de ce que je viens de dire, que de deux États qui nourrissent le même nombre d'habitans, celui qui occupe une moindre étendue de terre, est réellement le plus puissant. C'est donc par de bonnes Loix, par une sage police, par de grandes vues économiques, qu'un Souverain judicieux est sûr d'augmenter ses forces, sans rien donner au hazard. Les véritables conquêtes qu'il fait sur ses voisins, sont les établissemens plus utiles qu'il forme dans ses États ; & tous les Sujets de plus qui lui nais-

ent, ſont autant d'ennemis qu'il tue.

Il ne faut point m'objecter ici que je prouve trop, en ce que, ſi les choſes toient comme je les repréſente, chacun yant un véritable intérêt de ne pas entrer en guerre, & les intérêts particuliers s'uniſſant à l'intérêt commun pour maintenir la Paix, cette Paix devroit 'établir d'elle-même, & durer toujours ans aucune confédération : ce ſeroit aire un fort mauvais raiſonnement dans a préſente conſtitution ; car, quoiqu'il ît beaucoup meilleur pour tous d'être oujours en Paix, le défaut commun de ûreté à cet égard, fait que chacun, ne ouvant s'aſſurer d'éviter la guerre, tâhe, au moins, de la commencer à ſon vantage, quand l'occaſion le favoriſe, c de prévenir un voiſin, qui ne manqueoit pas de le prévenir à ſon tour, dans occaſion contraire ; de ſorte que beaucoup de guerres, même offenſives, ſont 'injuſtes précautions pour mettre en ûreté ſon propre bien, plutôt que des oyens d'uſurper celui des autres. Quelque ſalutaires que puiſſent être généalement les maximes du bien public, l eſt certain, qu'à ne conſidérer que

l'objet qu'on regarde en Politique, & souvent même en Morale, elles deviennent pernicieuses à celui qui s'obstine à les pratiquer avec tout le monde, quand personne ne les pratique avec lui.

Je n'ai rien à dire sur l'appareil des armes, parce que destitué de fondemens solides, soit de crainte, soit d'espérance, cet appareil est un jeu d'enfans, & que les Rois ne doivent point avoir de poupées. Je ne dis rien non plus de la gloire des Conquérans, parce que, s'il y avoit quelques monstres qui s'affligeassent uniquement pour n'avoir personne à massacrer, il ne faudroit point leur parler raison, mais leur ôter les moyens d'exercer leur rage meurtriere. La garantie de l'article troisieme ayant prévenu toutes solides raisons de guerre, on ne sçauroit avoir de motif de l'allumer contre autrui, qui ne puisse en fournir autant à autrui contre nous-mêmes; & c'est gagner beaucoup, que de s'affranchir d'un risque où chacun est seul contre tous.

Quant à la dépendance où chacun sera du Tribunal commun, il est très-clair qu'elle ne diminuera rien des droits de

la Souveraineté, mais les affermira au contraire, & les rendra plus assurés par l'article troisieme, en garantissant à chacun, non-seulement ses États contre toute invasion étrangere, mais encore son autorité contre toute rébellion de ses Sujets; ainsi les Princes n'en seront pas moins absolus, & leur Couronne en sera plus assurée: de sorte qu'en se soumettant au jugement de la Diète, dans leurs démêlés d'égal à égal, & s'ôtant le dangereux pouvoir de s'emparer du bien d'autrui, ils ne font que s'assurer de leurs véritables droits, & renoncer à ceux qu'ils n'ont pas. D'ailleurs, il y a bien de la différence entre dépendre d'autrui, ou seulement d'un Corps dont on est membre, & dont chacun est Chef à son tour; car en ce dernier cas on ne fait qu'assurer sa liberté, par les garants qu'on lui donne; elle s'aliéneroit dans les mains d'un maître; mais elle s'affermit dans celles des Associés. Ceci se confirme par l'exemple du Corps Germanique; car, bien que la Souveraineté de ses membres soit altérée à bien des égards par sa Constitution, & qu'ils soient par conséquent dans un cas moins favorable que ne seroient ceux du Corps Européen, il n'y en a pourtant

pas un seul, quelque jaloux qu'il soit de son autorité, qui voulût, quand il le pourroit, s'assurer une indépendance absolue, en se détachant de l'Empire.

Remarquez de plus que le Corps Germanique ayant un Chef permanent, l'autorité de ce Chef doit nécessairement tendre sans cesse à l'usurpation; ce qui ne peut arriver de même dans la Diète Européenne, où la présidence doit être alternative, & sans égard à l'inégalité de puissance.

A toutes ces considérations, il s'en joint une autre bien plus importante encore pour des gens aussi avides d'argent que le sont toujours les Princes; c'est une grande facilité de plus d'en avoir beaucoup, par tous les avantages qui résulteront pour leurs Peuples & pour eux, d'une Paix continuelle, & par l'excessive dépense qu'épargne la réforme de l'état militaire, de ces multitudes de forteresses, & de cette énorme quantité de troupes, qui absorbe leurs revenus, & devient chaque jour plus à charge à leurs Peuples & à eux-mêmes. Je sçais qu'il ne convient pas à tous les Souverains

de supprimer toutes leurs troupes, & de n'avoir aucune force publique en main pour étouffer une émeute inopinée, ou repousser une invasion subite *. Je sçais encore qu'il y aura un contingent à fournir à la confédération, tant pour la garde des frontieres de l'Europe, que pour l'entretien de l'armée confédérative, destinée à soutenir, au besoin, les décrets de la Diète. Mais toutes ces dépenses faites, & l'extraordinaire des guerres à jamais supprimé, il resteroit encore plus de la moitié de la dépense militaire ordinaire à répartir entre le soulagement des Sujets, & les coffres du Prince; de sorte que le Peuple paieroit beaucoup moins; que le Prince, beaucoup plus riche, seroit en état d'exciter le Commerce, l'Agriculture, les Arts, de faire des établissemens utiles, qui augmenteroient encore la richesse du Peuple & la sienne; & que l'État seroit avec cela dans une sûreté beaucoup plus parfaite que celle qu'il peut tirer de ses armées, & de tout cet

* Il se présente encore ici d'autres objections; mais comme l'Auteur du Projet ne se les a pas faites, je les ai rejettées dans l'examen.

appareil de guerre, qui ne ceſſe de l'épuiſer au ſein de la Paix.

On dira peut-être que les Pays frontieres de l'Europe ſeroient alors dans une poſition plus déſavantageuſe, & pourroient avoir également des guerres à ſoutenir, ou avec le Turc, ou avec les Corſaires d'Afrique, ou avec les Tartares.

A cela je réponds, 1°. que ces Pays ſont dans le même cas aujourd'hui, & que par conſéquent ce ne ſeroit pas pour eux un déſavantage poſitif à citer, mais ſeulement un avantage de moins, & un inconvénient inévitable, auquel leur ſituation les expoſe. 2°. Que, délivrés de toute inquiétude du côté de l'Europe, ils ſeroient beaucoup plus en état de réſiſter au-dehors. 3°. Que la ſuppreſſion de toutes les forteresſes de l'intérieur de l'Europe, & des frais néceſſaires à leur entretien, mettroit la confédération en état d'en établir un grand nombre ſur les frontieres, ſans être à charge aux confédérés. 4°. Que ces forteresſes conſtruites, entretenues & gardées à frais communs, ſeroient autant de ſûretés & de moyens d'épargne pour les Puiſſances

frontieres, dont elles garantiroient les Etats. 5°. Que les troupes de la confédération distribuées sur les confins de l'Europe, seroient toujours prêtes à repousser l'aggresseur. 6°. Qu'enfin, un Corps aussi redoutable que la République Européenne, ôteroit aux Etrangers l'envie d'attaquer aucun de ses membres; comme le Corps Germanique, infiniment moins puissant, ne laisse pas de l'être assez pour se faire respecter de ses voisins, & protéger utilement tous les Princes qui le composent.

On pourra dire encore que les Européens n'ayant plus de guerres entr'eux, l'Art militaire tomberoit insensiblement dans l'oubli; que les troupes perdroient leur courage & leur discipline; qu'il n'y auroit plus ni Généraux, ni Soldats, & que l'Europe resteroit à la merci du premier venu.

Je réponds qu'il arrivera de deux choses l'une; ou les voisins de l'Europe l'attaqueront, & lui feront la guerre, ou ils redouteront la confédération, & la laisseront en paix.

Dans le premier cas ; voilà les occasions de cultiver le génie & les talens militaires, d'aguerrir & former des troupes : les armées de la confédération feront à cet égard l'école de l'Europe ; on ira sur la frontiere apprendre la guerre ; dans le sein de l'Europe, on jouira de la Paix ; & l'on réunira par ce moyen les avantages de l'une & de l'autre. Croit-on qu'il soit toujours nécessaire de se battre chez soi, pour devenir guerrier ; & les François sont-ils moins braves, parce que les Provinces de Tourraine & d'Anjou ne sont pas en guerre l'une contre l'autre ?

Dans le second cas ; on ne pourra plus s'aguérir, il est vrai : mais on n'en aura plus besoin ; car à quoi bon s'exercer à la guerre, pour ne la faire à personne ? Lequel vaut mieux, de cultiver un Art funeste, ou de le rendre inutile ? S'il y avoit un secret pour jouir d'une santé inaltérable, y auroit-il du bon sens à le rejetter, pour ne pas ôter aux Médecins l'occasion d'acquérir de l'expérience ? Il reste à voir dans ce parallele, lequel des deux Arts est plus salutaire en soi, & mérite mieux d'être conservé.

Qu'on ne nous menace pas d'une invasion subite ; on sçait bien que l'Europe n'en a point à craindre, & que ce *premier venu* ne viendra jamais. Ce n'est plus le temps de ces éruptions de Barbares, qui sembloient tomber des nues. Depuis que nous parcourons d'un œil curieux toute la surface de la terre, il ne peut rien venir jusqu'à nous, qui ne soit prévu de très-loin. Il n'y a nulle Puissance au Monde, qui soit maintenant en état de menacer l'Europe entiere ; & si jamais il en vient une, ou l'on aura le temps de se préparer, ou l'on sera du moins plus en état de lui résister, étant unis en un corps, que quand il faudra terminer tout-d'un-coup de longs différends, & se réunir à la hâte.

Nous venons de voir que tous les prétendus inconveniens de l'état de confédération bien pesés, se réduisent à rien. Nous demandons maintenant si quelqu'un dans le monde en oseroit dire autant de ceux qui résultent de la maniere actuelle de vuider les différends entre Prince & Prince par le droit du plus fort, c'est-à-dire, de l'état d'impolice & de guerre qu'engendre nécessairement l'in-

dépendance absolue & mutuelle de tous les Souverains dans la société imparfaite qui regne entr'eux dans l'Europe ? Pour qu'on soit mieux en état de peser ces inconvéniens, j'en vais résumer en peu de mots le sommaire que je laisse examiner au Lecteur.

1. Nul droit assuré que celui du plus fort. 2. Changemens continuels & inévitables de relations entre les Peuples, qui empêchent aucun d'eux de pouvoir fixer en ses mains la force dont il jouit. 3. Point de sûreté parfaite, aussi long-temps que les voisins ne sont pas soumis ou anéantis. 4. Impossibilité générale de les anéantir, attendu qu'en subjugant les premiers, on en trouve d'autres. 5. Précautions & frais immenses pour se tenir sur ses gardes. 6. Défaut de force & de défense dans les minorités & dans les révoltes ; car quand l'État se partage, qui peut soutenir un des partis contre l'autre ? 7. Défaut de sûreté dans les engagemens mutuels. 8. Jamais de justice à espérer d'autrui, sans des frais & des pertes immenses, qui ne l'obtiennent pas toujours, & dont l'objet disputé ne dédommage que rarement. 9. Risque inévitable de ses

États, & quelquefois de sa vie, dans la poursuite de ses droits. 10. Nécessité de prendre part, malgré soi, aux querelles de ses voisins, & d'avoir la guerre quand on la voudroit le moins. 11. Interruption du Commerce & des ressources publiques, au moment qu'elles sont le plus nécessaires. 12. Danger continuel de la part d'un voisin puissant, si l'on est foible ; & d'une ligue, si l'on est fort. 13. enfin, inutilité de la sagesse où préside la fortune, désolation continuelle des Peuples, affoiblissement de l'État dans les succès & dans les revers, impossibilité totale d'établir jamais un bon gouvernement, de compter sur son propre bien, & de rendre heureux, ni soi, ni les autres.

Récapitulons de même les avantages de l'Arbitrage Européen pour les Princes confédérés.

1. Sûreté entiere, que leurs différends présens & futurs seront toujours terminés sans aucune guerre ; sûreté incomparablement plus utile pour eux que ne seroit, pour les particuliers, celle de n'avoir jamais de procès.

2. Sujets de conteſtations, ôtés, ou réduits à très-peu de choſe par l'anéantiſſement de toutes prétentions antérieures, qui compenſera les renonciations, & affermira les poſſeſſions.

3. Sûreté entiere & perpétuelle, & de la perſonne du Prince, & de ſa famille, & de ſes États, & de l'ordre de ſucceſſion fixé par les loix de chaque pays, tant contre l'ambition des Prétendans injuſtes & ambitieux, que contre les révoltes des Sujets rebelles.

4. Sûreté parfaite de l'exécution de tous les engagemens réciproques entre Prince & Prince, par la garantie de la République Européenne.

5. Liberté & sûreté parfaite & perpétuelle à l'égard du Commerce tant d'État à État, que de chaque État dans les régions éloignées.

6. Suppreſſion totale & perpétuelle de leur dépenſe militaire extraordinaire par terre & par mer en temps de guerre, & conſidérable diminution de leur dépenſe ordinaire en temps de paix,

7. Progrès sensible de l'Agriculture & de la population, des richesses de l'État & des revenus du Prince.

8. Facilité de tous les établissemens qui peuvent augmenter la gloire & l'autorité du Souverain, les ressources publiques & le bonheur des Peuples.

Je laisse, comme je l'ai déja dit, au jugement des Lecteurs, l'examen de tous ces articles & la comparaison de l'état de paix qui résulte de la confédération, avec l'état de guerre qui résulte de l'impolice Européenne.

Si nous avons bien raisonné dans l'exposition de ce Projet, il est démontré premierement, que l'établissement de la Paix perpétuelle dépend uniquement du consentement des Souverains, & n'offre point à lever d'autre difficulté que leur résistance; secondement, que cet établissement leur seroit utile de toute maniere, & qu'il n'y a nulle comparaison à faire, même pour eux, entre les inconvéniens & les avantages; en troisiéme lieu, qu'il est raisonnable de supposer que leur volonté s'accorde avec

leur intérêt ; enfin, que cet établissement une fois formé sur le plan proposé, seroit solide & durable, & rempliroit parfaitement son objet. Sans doute, ce n'est pas à dire que les Souverains adopteront ce Projet ; (qui peut répondre de la raison d'autrui ?) mais seulement qu'ils l'adopteroient, s'ils consultoient leurs vrais intérêts ; car on doit bien remarquer que nous n'avons point supposé les hommes tels qu'ils devroient être, bons, généreux, désintéressés, & aimant le bien public par humanité ; mais tels qu'ils sont, injustes, avides, & préférant leur intérêt à tout. La seule chose qu'on leur suppose, c'est assez de raison pour voir ce qui leur est utile, & assez de courage pour faire leur propre bonheur. Si, malgré tout cela, ce Projet demeure sans exécution, ce n'est donc pas qu'il soit chimérique ; c'est que les hommes sont insensés, & que c'est une sorte de folie d'être sage au milieu des fous.

LETTRE
DE
J. J. ROUSSEAU
A MONSIEUR
DE VOLTAIRE,
Le 18 Août 1756.

LETTRE
DE J. J. ROUSSEAU
A M. DE VOLTAIRE.

VOs derniers Poèmes, Monsieur, me sont parvenus dans ma solitude ; & quoique tous mes amis connoissent l'amour que j'ai pour vos écrits, je ne sçais de quelle part ceux-ci me pourroient venir, à moins que ce ne soit de la vôtre. J'y ai trouvé le plaisir avec l'instruction, & reconnu la main du maître ; & je crois vous devoir remercier à la fois de l'exemplaire & de l'ouvrage. Je ne vous dirai pas, que tout m'en paroisse également bon ; mais les choses qui m'y déplaisent, ne font que m'imposer plus de confiance pour celles qui me transportent. Ce n'est pas sans peine que je défends quelquefois ma raison contre les charmes de votre Poésie ; mais c'est pour

rendre mon admiration plus digne de vos ouvrages, que je m'efforce de n'y pas tout admirer.

Je ferai plus, Monsieur ; je vous dirai sans détour, non les beautés que j'ai cru sentir dans ces deux Poèmes ; la tâche effraieroit ma paresse : ni même les défauts qu'y remarqueront peut-être de plus habiles gens que moi ; mais les déplaisirs qui troublent en cet instant le goût que je prenois à vos leçons ; & je vous les dirai, encore attendri d'une premiere lecture où mon cœur écoutoit avidement le vôtre, vous aimant comme mon frere, vous honorant comme mon maître, me flattant enfin que vous reconnoîtrez dans mes intentions la franchise d'une ame droite, & dans mes discours, le ton d'un ami de la vérité qui parle à un Philosophe. D'ailleurs, plus votre second poème m'enchante, plus je prends librement parti contre le premier ; car si vous n'avez pas craint de vous opposer à vous-même, pourquoi craindrois-je d'être de votre avis ? Je dois croire que vous ne tenez pas beaucoup à des sentimens que vous réfutez si bien.

Tous mes griefs ſont donc contre votre poème ſur le déſaſtre de Lisbonne, parce que j'en attendois des effets plus dignes de l'humanité qui paroît vous l'avoir inſpiré. Vous reprochez à Pope & à Leibnitz d'inſulter à nos maux, en ſoutenant que tout eſt bien, & vous amplifiez tellement le tableau de nos miſeres, que vous en aggravez le ſentiment; au lieu des conſolations que j'eſpérois, vous ne faites que m'affliger. On diroit que vous craignez que je ne voye pas aſſez combien je ſuis malheureux; & vous croiriez, ce ſemble, me tranquilliſer beaucoup en me prouvant que tout eſt mal.

Ne vous y trompez pas, Monſieur; il arrive tout le contraire de ce que vous vous propoſez. Cet optimiſme, que vous trouvez ſi cruel, me conſole pourtant dans les mêmes douleurs que vous me peignez comme inſupportables.

Le poème de Pope adoucit mes maux & me porte à la patience: le vôtre aigrit mes peines, m'excite au murmure, & m'ôtant tout, hors une eſpérance ébranlée, il me réduit au déſeſpoir. Dans cette

étrange opposition qui regne entre ce que vous établissez & ce que j'éprouve, calmez la perplexité qui m'agite, & dites-moi qui s'abuse, du sentiment, ou de la raison. « Homme, prends patience, me disent Pope & Leibnitz. Tes maux » sont un effet nécessaire de ta nature, & » de la constitution de cet univers. L'Être » éternel & bienfaisant qui te gouverne » eût voulu t'en garantir. De toutes les » œconomies possibles, il a choisi celle » qui réunissoit le moins de mal & le » plus de bien, ou (pour dire la même » chose encore plus cruement, s'il le » faut) s'il n'a pas mieux fait, c'est qu'il » ne pouvoit mieux faire ».

Que me dit maitenant votre poème? Souffre à jamais, malheureux. S'il est » un Dieu qui t'ait créé, sans doute, il » est tout-puissant; il pouvoit prévenir » tous tes maux : n'espere donc jamais » qu'ils finissent; car on ne sçauroit voir » pourquoi tu existes, si ce n'est pour » souffrir & mourir «. Je ne sçais ce qu'une pareille doctrine peut avoir de plus consolant que l'optimisme & que la fatalité même. Pour moi, j'avoue qu'elle me paroît plus cruelle encore que le Mani-

héisme. Si l'embarras de l'origine du mal ous forçoit d'altérer quelqu'une des perections de Dieu, pourquoi vouloir juifier sa puissance aux dépens de sa bonté ? S'il faut choisir entre deux erreurs, aime encore mieux la premiere.

Vous ne voulez pas, Monsieur, u'on regarde votre ouvrage comme un oème contre la Providence; & je me garerai bien de lui donner ce nom, quoique vous ayez qualifié de livre contre e genre humain un écrit où je plaidois la ause du genre humain contre lui-même. e sçais la distinction qu'il faut faire enre les intentions d'un auteur, & les conéquences qui peuvent se tirer de sa doctrine. La juste défense de moi-même n'oblige seulement à vous faire observer, qu'en peignant les miseres humaines, mon but étoit excusable, & même louable, à ce que je crois ; car je montrois aux hommes comment ils faisoient leurs malheurs eux-mêmes, & par conséquent comment ils pouvoient les éviter.

Je ne vois pas qu'on puisse chercher la source du mal moral ailleurs que dans l'homme libre, perfectionné, partant

corrompu ; &, quant aux maux phyſiques, ſi la matiere ſenſible & impaſſible eſt une contradiction, comme il me le ſemble, ils ſont inévitables dans tout ſyſtème dont l'homme fait partie ; & alors la queſtion n'eſt point, pourquoi l'homme n'eſt pas parfaitement heureux, mais pourquoi il exiſte ? De plus, je crois avoir montré qu'excepté la mort, qui n'eſt preſque un mal que par les préparatifs dont on la fait précéder, la plupart de nos maux phyſiques ſont encore notre ouvrage. Sans quitter votre ſujet de Lisbonne, convenez, par exemple, que la nature n'avoit point raſſemblé là vingt mille maiſons de ſix à ſept étages, & que ſi les habitans de cette grande ville euſſent été diſperſés plus également, & plus légerement logés, le dégât eût été beaucoup moindre, & peut-être nul. Tout eût fui au premier ébranlement, & on les eût vus le lendemain à vingt lieues de-là, tout auſſi gais que s'il n'étoit rien arrivé ; mais il faut reſter, s'opiniâtrer autour des mazures, s'expoſer à de nouvelles ſecouſſes, parce que ce qu'on laiſſe vaux mieux que ce qu'on peut emporter. Combien de malheureux ont péri dans ce déſaſtre, pour vouloir prendre, l'un

es habits, l'autre ſes papiers, l'autre ſon rgent? Ne ſçait-on pas que la perſonne e chaque homme eſt devenue la moin- re partie de lui-même, & que ce n'eſt reſque pas la peine de la ſauver quand n a perdu tout le reſte?

Vous auriez voulu, (& qui n'eût pas oulu de même?) que le tremblement ſe ût fait au fond d'un déſert plutôt qu'à isbonne. Peut-on douter qu'il ne s'en orme auſſi dans les déſerts? Mais nous 'en parlons point, parce qu'ils ne font ucun mal aux Meſſieurs de Villes, les euls homme dont nous tenions compte: ls en font peu même aux animaux & aux auvages qui habitent épars dans des ieux retirés, & qui ne craignent ni la hûte des toîts, ni l'embrâſement des naiſons. Mais que ſignifieroit un pareil rivilége? Seroit-ce donc à dire que l'or- lre du monde doit changer ſelon nos ca- rices, que la nature doit être ſoumiſe à os loix, & que, pour lui interdire un remblement de terre en quelque lieu, ous n'avons qu'à y bâtir une ville?

Il y a des événement qui nous frap- pent ſouvent plus ou moins, ſelon les faces ſous leſquelles on les conſidere, & qui perdent beaucoup de l'horreur qu'ils

inſpirent au premier aſpect, quand on veut les examiner de près. J'ai appris dans Zadig, & la nature me confirme de jour en jour, qu'une mort accélérée n'eſt pas toujours un mal réel, & qu'elle peut paſſer quelquefois pour un bien relatif. De tant d'hommes écraſés ſous les ruines de Lisbonne, pluſieurs, ſans doute, ont évité de plus grands malheurs; &, malgré ce qu'une pareille deſcription a de touchant, & fournit à la poéſie, il n'eſt par sûr, qu'un ſeul de ces infortunés ait plus ſouffert, que ſi, ſelon le cours ordinaire des choſes, il eût attendu dans de longues angoiſſes la mort qui l'eſt venu ſurprendre. Eſt-il une fin plus triſte que celle d'un mourant qu'on accable de ſoins inutiles, qu'un notaire & des héritiers ne laiſſent pas reſpirer, que les Médecins aſſaſſinent dans ſon lit à leur aiſe, & qui des Prêtres barbares font avec art ſavourer la mort? Pour moi, je vois partout, que les maux auxquels nous aſſujettit la nature ſont beaucoup moins cruels que ceux que nous y ajoûtons.

Mais, quelque ingénieux que nous puiſſions être à fomenter nos miſeres à force de belles inſtitutions, nous n'avons

ou, jusqu'à présent, nous perfectionner
au point de nous rendre généralement la
vie à charge & de préférer le néant à
notre existence ; sans quoi, le découra-
gement & le désespoir se seroient bien-
tôt emparés du plus grand nombre, &
le genre humain n'eût pu subsister long-
temps. Or, s'il est mieux pour nous d'être
que de n'être pas, c'en seroit assez pour
justifier notre existence, quand même
nous n'aurions aucun dédommagement à
attendre des maux que nous avons à souf-
frir, & que ces maux seroient aussi grands
que vous les dépeignez. Mais il est diffi-
cile de trouver sur ce sujet de la bonne-
foi chez les hommes & de bons calculs
chez les Philosophes ; parce que ceux-ci,
dans la comparaison des biens & des
maux, oublient toujours le doux senti-
mens de l'existence, indépendamment
de toute autre sensation, & que la vanité
de mépriser la mort engage les autres à
calomnier la vie ; à-peu-près comme ces
femmes qui, avec une robe tachée &
des ciseaux, prétendent aimer mieux des
trous que des taches.

Vous pensez, avec Erasme, que peu
de gens voudroient renaître aux mêmes

conditions qu'ils ont vecu ; mais tel tient sa marchandise fort haute qui en rabattroit beaucoup, s'il avoit quelque espoir de conclure le marché. D'ailleurs, Monsieur, qui dois-je croire que vous avez consulté sur cela ? Des riches, peut-être rassasiés de faux plaisirs, mais ignorant les véritables, toujours ennuyés de la vie & toujours tremblans de la perdre. Peut-être des gens de lettres, de tous les ordres d'hommes le plus sédentaire, le plus mal-sain, le plus réfléchissant, & par conséquent le plus malheureux. Voulez-vous trouver des hommes de meilleure composition, ou du moins communément plus sinceres, & qui, formant le plus grand nombre, doivent au moins pour cela être écoutés par préférence ? Consultez un honnête bourgeois qui aura passé une vie obscure & tranquille, sans projets & sans ambition ; un bon artisan, qui vit commodément de son métier ; un payſan même, non de France, où l'on prétend qu'il faut les faire mourir de misere, afin qu'ils nous fassent vivre : mais du pays, par exemple, où vous êtes, & généralement de tout pays libre. J'ose poser en fait qu'il n'y a peut-être pas dans le haut Valais un seul Montaguard

guard mécontent de sa vie presque automate, & qui n'acceptât volontiers, au lieu même du Paradis, le marché de renaître sans cesse pour végéter ainsi perpétuellement. Ces différences me font croire, que c'est souvent l'abus que nous faisons de la vie qui nous la rend à charge ; & j'ai bien moins bonne opinion de ceux qui sont fâchés d'avoir vécu, que de celui qui peut dire avec Caton : *Nec me vixisse pœnitet, quoniam ita vixi, ut frustrà me natum non existimem.* Cela n'empêche pas que le Sage ne puisse quelquefois déloger volontairement sans murmure & sans désespoir, quand la nature ou la fortune lui portent bien distinctement l'ordre du départ. Mais, selon le cours ordinaire des choses, de quelques maux que soit semée la vie humaine, elle n'est pas, à tout prendre, un mauvais présent ; & si ce n'est pas toujours un mal de mourir, c'en est fort rarement un de vivre.

Nos différentes manieres de penser sur tous ces articles, m'apprennent pourquoi plusieurs de vos preuves sont peu concluantes pour moi. Car je n'ignore pas combien la raison humaine prend

plus facilement le moule de nos opinions que celui de la vérité, & qu'entre deux hommes d'avis contraire, ce que l'un croit démontré, n'eſt ſouvent qu'un ſophiſme pour l'autre. Quand vous attaquez, par exemple, la chaîne des êtres ſi bien décrite par Pope, vous dites qu'il n'eſt pas vrai que, ſi l'on ôtoit un atôme du monde, le monde ne pourroit ſubſiſter. Vous citez là deſſus M. de Crouzas; puis vous ajoûtez que la nature n'eſt aſſervie à aucune meſure préciſe ni à aucune forme préciſe; que nulle planette ne ſe meut dans une courbe abſolument réguliere; que nul être connu n'eſt d'une figure préciſément mathématique; que nulle quantité préciſe n'eſt requiſe pour nulle opération; que la nature n'agit jamais rigoureuſement; qu'ainſi on n'a aucune raiſon d'aſſurer qu'un atôme de moins ſur la terre ſeroit la cauſe de la deſtruction de la terre. Je vous avoue que ſur tout cela, Monſieur, je ſuis plus frappé de la force de l'aſſertion que de celle du raiſonnement, & qu'en cette occaſion, je céderois avec plus de confiance à votre autorité qu'à vos preuves.

A l'égard de M. de Crouzas, je n'ai

point lu son écrit contre Pope, & ne suis peut-être pas en état de l'entendre ; mais ce qu'il y a de très-certain, c'est que je ne lui céderai pas ce que je vous aurai disputé, & que j'ai tout aussi peu de foi à ses preuves qu'à son autorité. Loin de penser que la nature ne soit point asservie à la précision des quantités & des figures, je croirois, tout au contraire, qu'elle seule suit à la rigueur cette précision, parce qu'elle seule sçait comparer exactement les fins & les moyens, & mesurer la force à la résistance. Quant à ces irrégularités prétendues, peut-on douter qu'elles n'aient toutes leur cause physique, & suffit-il de ne la pas appercevoir pour nier qu'elle existe ? Ces apparentes irrégularités viennent sans doute de quelques loix que nous ignorons, & que la nature suit tout aussi fidélement que celles qui nous sont connues ; de quelque agent que nous n'appercevons pas, & dont l'obstacle ou le concours a des mesures fixes dans toutes ses opérations : autrement il faudroit dire nettement qu'il y a des actions sans principe & des effets sans cause ; ce qui répugne à toute philosophie.

Supposons deux poids en équilibre, & pourtant inégaux ; qu'on ajoûte au plus petit la quantité dont ils diffèrent : ou les deux poids resteront encore en équilibre ; & l'on aura une cause sans effet ; ou l'équilibre sera rompu, & l'on aura un effet sans cause. Mais si les poids étoient de fer, & qu'il y eut un grain d'aimant caché sous l'un des deux, la précision de la nature lui ôteroit alors l'apparence de la précision, & à force d'exactitude elle paroîtroit en manquer. Il n'y a pas une figure, pas une opération, pas une loi dans le monde physique, à laquelle on ne puisse appliquer quelque exemple semblable à celui que je viens de proposer sur la pesanteur.

Vous dites que nul être connu n'est d'une figure précisément mathématique ; je vous demande, Monsieur, s'il y a quelque figure possible qui ne le soit pas, & si la courbe la plus bizarre n'est pas aussi réguliere aux yeux de la nature qu'un Cercle parfait aux nôtres. J'imagine, au reste, que, si quelque corps pouvoit avoir cette apparente régularité, ce ne seroit que l'univers même, en le supposant plein & borné ; car les figures mathémati-

ques, n'étant que des abstractions, n'ont de rapport qu'à elles-mêmes; au lieu que toutes celles des corps naturels sont relatives à d'autres corps, & à des mouvemens qui les modifient : ainsi cela ne prouveroit encore rien contre la précision de la nature, quand même nous serions d'accord sur ce que vous entendez par ce mot de *précision*.

Vous distinguez les évènemens qui ont des effets, de ceux qui n'en ont point. Je doute que cette distinction soit solide. Tout évènement me semble avoir nécessairement quelque effet ou moral ou physique, ou composé des deux, mais qu'on n'apperçoit pas toujours, parce que la filiation des évènemens est encore plus difficile à suivre que celle des hommes. Comme en général on ne doit par chercher des effets plus considérables que les évènemens qui les produisent ; la petitesse des causes rend souvent l'examen ridicule, quoique les effets soient certains, & souvent aussi plusieurs effets presque imperceptibles se réunissent pour produire un évènement considérable. Ajoûtez que tel effet ne laisse pas d'avoir lieu, quoiqu'il agisse hors du corps qui

le produit. Ainſi la pouſſiere qu'éleve un carroſſe, peut ne rien faire à la marche de la voiture & influer ſur celle du monde; mais comme il n'y a rien d'étranger à l'univers, tout ce qui s'y fait, agit neceſſairement ſur l'univers même. Ainſi, Monſieur, vos exemples me paroiſſent plus ingénieux que convaincans; je vois mille raiſons plauſibles, pourquoi il n'étoit peut-être pas indifférent à l'Europe qu'un certain jour l'héritiere de Bourgogne fût bien ou mal coëffée; ni au deſtin de Rome, que Céſar tournât les yeux à droite ou à gauche, & crachât de l'un ou de l'autre côté, en allant au Sénat, le jour qu'il y fut puni. En un mot, en me rappellant le grain de ſable cité par Paſcal, je ſuis, à quelques égards, de l'avis de votre Bramine; & de quelque maniere qu'on enviſage les choſes, ſi tous les évènemens n'ont pas des effets ſenſibles, il me paroît inconteſtable que tous en ont de réels, dont l'eſprit humain perd aiſément le fil, mais qui ne ſont jamais confondus par la nature.

Vous dites qu'il eſt démontré que les corps céleſtes font leurs révolutions dans l'eſpace non-réſiſtant. C'étoit aſſurément

une belle chose à démontrer; mais, selon la coutume des ignorans, j'ai très-peu de foi aux démonstrations qui passent ma portée. J'imaginerois que, pour bâtir celle-ci, l'on auroit à-peu-près raisonné de cette maniere :

Telle force, agissant selon telle loi, doit donner aux Astres tel mouvement dans un milieu non-résistant : or les Astres ont exactement le mouvement calculé, donc il n'y a point de résistance. Mais qui peut sçavoir s'il n'y a peut-être pas un million d'autres loix possibles, sans compter la véritable, selon lesquelles les mêmes mouvemens s'expliqueroient mieux encore dans un fluide, que dans le vuide par celle-ci ? L'horreur du vuide n'a-t-elle pas long-temps expliqué la plupart des effets qu'on a depuis attribués à l'action de l'air ? D'autres expériences ayant ensuite détruit l'horreur du vuide, tout ne s'est-il pas trouvé plein ? N'a-t-on pas rétabli le vuide sur de nouveaux calculs? Qui nous répondra qu'un système encore plus exact ne la détruira pas derechef ? Laissons les difficultés sans nombre qu'un Physicien feroit peut-être sur la nature de la lumiere

& des espaces éclairés ; mais croyez-vous de bonne-foi, que Bayle, dont j'admire avec vous la sagesse & la retenue en matiere d'opinion, eût trouvé la vôtre si démontrée ? En général, il semble que les Sceptiques s'oublient un peu, sitôt qu'ils prennent le ton dogmatique ; & qu'ils devroient user plus sobrement que personne du terme de *démontrer*. Le moyen d'être cru, quand on se vante de ne rien sçavoir, en affirmant tant de choses ?

Au reste, vous avez fait un correctif très-juste au système de Pope, en observant qu'il n'y a aucune gradation proportionnelle entre les créatures & le Créateur ; & que, si la chaîne des êtres créés aboutit à Dieu, c'est parce qu'il la tient, & non parce qu'il la termine.

Sur le bien du tout, préférable à celui de sa partie, vous faites dire à l'homme : » Je dois être aussi cher à mon maître, » moi, être pensant & sentant, que les » planettes, qui probablement ne sentent » point ». Sans doute cet univers matériel ne doit pas être plus cher à son Auteur qu'un seul être pensant & sentant. Mais le système de cet univers qui pro-

duit, conserve & perpétue tous les êtres pensans & sentans, doit lui être plus cher qu'un seul de ces êtres ; il peut donc, malgré sa bonté, ou plutôt par sa bonté même, sacrifier quelque chose du bonheur des individus à la conservation du tout. Je crois, j'espere valoir mieux aux yeux de Dieu que la terre d'une planette ; mais si les planettes sont habitées, comme il est probable, pourquoi vaudrois-je mieux à ses yeux que tous les habitans de Saturne ? On a beau tourner ces idées en ridicule, il est certain que toutes les analogies sont pour cette population, & qu'il n'y a que l'orgueil humain qui soit contre. Or, cette population supposée, la conservation de l'univers semble avoir, pour Dieu-même, une moralité qui se multiplie par le nombre des mondes habités.

Que le cadavre d'un homme nourrisse des vers, des loups ou des plantes, ce n'est pas, je l'avoue, un dédommagement de la mort de cet homme ; mais si, dans le système de l'univers, il est nécessaire à la conservation du genre humain qu'il y ait une circulation de substance entre les hommes, les animaux &

les végétaux, alors le mal particulier d'un individu contribue au bien général. Je meurs; je suis mangé des vers; mais mes enfans, mes freres vivront comme j'ai vécu; & je fais, par l'ordre de la nature, pour tous les hommes, ce que firent volontairement Codrus, Curtius, les Décies, les Philènes, & mille autres pour une petite partie d'hommes.

Pour revenir, Monsieur, au système que vous attaquez, je crois qu'on ne peut l'examiner convenablement, sans distinguer avec soin le mal particulier dont aucun philosophe n'a jamais nié l'existence, du mal général que nie l'optimiste. Il n'est pas question de sçavoir, si chacun de nous souffre, ou non; mais s'il étoit bon que l'univers fût, & si nos maux étoient inévitables dans la constitution de l'univers. Ainsi l'addition d'un article rendroit ce semble la proposition plus exacte; & au lieu de *Tout est bien*, il vaudroit peut-être mieux dire; *Le tout est bien*, ou *Tout est bien pour le tout*. Alors il est très-évident qu'aucun homme ne sçauroit donner des preuves directes ni pour ni contre; car ces preuves dépendent d'une connoissance parfaite de la

constitution du monde & du but de son Auteur, & cette connoissance est incontestablement au-dessus de l'intelligence humaine. Les vrais principes de l'optimisme ne peuvent se tirer, ni des propriétés de la matiere, ni de la méchanique de l'univers, mais seulement par induction des perfections de Dieu qui préside à tout ; de sorte qu'on ne prouve pas l'existence de Dieu par le système de Pope, mais le système de Pope par l'existence de Dieu : & c'est sans contredit de la question de la Providence qu'est dérivée celle de l'origine du mal. Que si ces deux questions n'ont pas mieux été traitées l'une que l'autre, c'est qu'on a toujours si mal raisonné sur la Providence, que ce qu'on en a dit d'absurde a fort embrouillé tous les corollaires qu'on pouvoit tirer de ce grand & consolant dogme.

Les premiers qui ont gâté la cause de Dieu sont les Prêtres & les Dévots, qui ne souffrent pas que rien se fasse selon l'ordre établi, mais font toujours intervenir la justice Divine à des évènemens purement naturels, &, pour être sûrs de leur fait, punissent & châtient les mé-

chans, éprouvent ou récompensent les bons indifféremment avec des biens ou des maux, selon l'évènement. Je ne sçais, pour moi, si c'est une bonne Théologie ; mais je trouve que c'est une mauvaise maniere de raisonner, de fonder indifféremment sur le pour & le contre les preuves de la Providence, & de lui attribuer sans choix tout ce qui se feroit également sans elle.

Les Philosophes, à leur tour, ne me paroissent guères plus raisonnables : je les vois s'en prendre au Ciel de ce qu'ils ne sont pas impassibles ; crier que tout est perdu, quand ils ont mal aux dents, ou qu'ils sont pauvres, ou qu'on les vole ; & charger Dieu, comme dit Séneque, de la garde de leur valise. Si quelque accident tragique eût fait périr Cartouche ou César dans leur enfance ; on auroit dit : quels crimes avoient-ils commis ? Ces deux brigands ont vécu, & nous disons : pourquoi les avoir laissé vivre ? Au contraire, un Dévot dira dans le premier cas : Dieu voulut punir le pere en lui ôtant son enfant ; & dans le second : Dieu conservoit l'enfant pour le châtiment du peuple. Ainsi quelque

parti qu'ait pris la nature, la Providence a toujours raiſon chez les Dévots, & toujours tort chez les Philoſophes. Peut-être dans l'ordre des choſes humaines, n'a-t-elle ni tort ni raiſon, parce que tout tient à la loi commune, & qu'il n'y a d'exception pour perſonne. Il eſt à croire que les évènemens particuliers ne ſont rien ici-bas aux yeux du Maître de l'univers, que ſa Providence eſt ſeulement univerſelle, qu'il ſe contente de conſerver les genres & les eſpeces, & de préſider au tout, ſans s'inquiéter de la maniere dont chaque individu paſſe cette courte vie. Un Roi ſage qui veut que chacun vive heureux dans ſes États, a-t-il beſoin de s'informer ſi les cabarets y ſont bons? Le paſſant murmure une nuit, quand ils ſont mauvais, & rit tout le reſte de ſes jours d'une impatience auſſi déplacée. *Commorandi enim Natura diverſorium nobis, non habitandi dedit.*

Pour penſer juſte à cet égard, il ſemble que les choſes devroient être conſidérées relativement dans l'ordre phyſique, & abſolument dans l'ordre moral: de ſorte que la plus grande idée que je puis me faire de la Providence, eſt que chaque être matériel ſoit diſpoſé le mieux qu'il

est possible par rapport au tout, & chaque être intelligent & sensible le mieux qu'il est possible par rapport à lui-même ; ce qui signifie en d'autres termes, que, pour qui sent son existence, il vaut mieux exister que ne pas exister. Mais il faut appliquer cette regle à la durée totale de chaque être sensible, & non à quelques instans particuliers de sa durée, telle que la vie humaine ; ce qui montre combien la question de la Providence tient à celle de l'immortalité de l'ame, que j'ai le bonheur de croire, sans ignorer que la raison peut en douter ; & à celle de l'éternité des peines, que ni vous ni moi, ni jamais homme pensant bien de Dieu, ne croirons jamais.

Si je ramène ces questions diverses à leur principe commun, il me semble qu'elles se rapportent toutes à celle de l'éxistence de Dieu. Si Dieu existe, il est parfait ; s'il est parfait, il est sage, puissant & juste ; s'il est sage & puissant, tout est bien ; s'il est juste & puissant, mon ame est immortelle ; si mon ame est immortelle, trente ans de vie ne sont rien pour moi, & sont peut-être nécessaires au maintien de l'univers. Si l'on m'accorde la premiere proposition, ja-

mais on n'ébranlera les suivantes ; si on la nie, il ne faut point disputer sur ses conséquences.

Nous ne sommes ni l'un ni l'autre dans ce dernier cas. Bien loin, du moins, que je puisse présumer rien de semblable de votre part en lisant le recueil de vos œuvres, la plupart m'offrent les idées les plus grandes, les plus douces, les plus consolantes de la Divinité ; & j'aime bien mieux un Chrétien de votre façon que de celle de la Sorbonne.

Quant à moi, je vous avouerai naïvement, que ni le pour ni le contre ne me paroissent démontrés sur ce point par les lumieres de la raison, & que, si le Théiste ne fonde son sentiment que sur des probabilités, l'Athée, moins précis encore, ne me paroît fonder le sien, que sur des possibilités contraires. De plus, les objections, de part & d'autre, sont toujours insolubles, parce qu'elles roulent sur des choses dont les hommes n'ont point de véritable idée. Je conviens de tout cela, & pourtant je crois en Dieu tout aussi fortement que je croye aucune autre vérité, parce que croire & ne croire pas, sont les choses qui dépendent le moins de moi ; que l'état de doute est

un état trop violent pour mon ame; que, quand ma raison flotte, ma foi ne peut rester long-temps en suspens, & se détermine sans elle; qu'enfin mille sujets de préférence m'attirent du côté le plus consolant & joignent le poids de l'espérance à l'équilibre de la raison.

Voilà donc une vérité dont nous partons tous deux, à l'appui de laquelle vous sentez combien l'optimisme est facile à défendre, & la Providence à justifier; & ce n'est pas à vous qu'il faut répéter les raisonnemens rebattus, mais solides, qui ont été faits si souvent à ce sujet. A l'égard des Philosophes qui ne conviennent pas du principe, il ne faut point disputer avec eux sur ces matieres, parce que ce qui n'est qu'une preuve de sentiment pour nous, ne peut devenir pour eux une démonstration, & que ce n'est pas un discours raisonnable de dire à un homme: Vous devez croire ceci, parce que je le crois. Eux, de leur côté, ne doivent point disputer avec nous sur ces mêmes matieres, parce qu'elles ne sont que des corollaires de la proposition principale qu'un adversaire honnête ose à peine leur opposer, & qu'à leur tour ils auroient tort d'exiger qu'on leur prouvât le

corollaire indépendamment de la proposition qui lui sert de base. Je pense qu'ils ne le doivent pas, encore par une autre raison. C'est qu'il y a de l'inhumanité à troubler les ames paisibles, & à désoler les hommes à pure perte, quand ce qu'on veut leur apprendre n'est ni certain ni utile. Je pense, en un mot, qu'à votre exemple, on ne sçauroit attaquer trop fortement la superstition qui trouble la société, ni trop respecter la Religion qui la soutient.

Mais je suis indigné, comme vous, que la foi de chacun ne soit pas dans la plus parfaite liberté, & que l'homme ose controller l'intérieur des consciences où il ne sçauroit pénétrer ; comme s'il dépendoit de nous de croire ou de ne pas croire dans les matieres où la démonstration n'a point lieu, & qu'on pût jamais asservir la raison à l'autorité. Les Rois de ce monde ont-ils donc quelque inspection dans l'autre ? & sont-ils en droit de tourmenter leurs Sujets ici bas, pour les forcer d'aller en Paradis ? Non ; tout Gouvernement humain se borne par sa nature aux devoirs civils ; &, quoi qu'en ait pu dire le Sophiste Hobbes,

quand un homme sert bien l'État, il ne doit compte à personne de la maniere dont il sert Dieu.

J'ignore si cet Être juste ne punira point un jour toute tyrannie exercée en son nom : je suis bien sûr, au moins, qu'il ne la partagera pas, & ne refusera le bonheur éternel à nul incrédule vertueux & de bonne-foi. Puis-je, sans offenser sa bonté & même sa justice, douter qu'un cœur droit ne rachette une erreur involontaire, & que des mœurs irreprochables ne vaillent bien mille cultes bizarres prescrits par les hommes, & rejettés par la raison ? Je dirai plus : si je pouvois, à mon choix, acheter les œuvres aux dépens de ma foi, & compenser à force de vertu mon incrédulité supposée, je ne balancerois pas un instant ; & j'aimerois mieux pouvoir dire à Dieu : J'ai fait, sans songer à toi, le bien qui t'est agréable, & mon cœur suivoit ta volonté sans la connoître ; que de lui dire, comme il faudra que je fasse un jour : Hélas ! je t'aimois & n'ai cessé de t'offenser ; je t'ai connu, & n'ai rien fait pour te plaire.

Il y a, je l'avoue, une sorte de profession de foi que les loix peuvent im-

poſer ; mais, hors les principes de la morale & du droit naturel, elle doit être purement négative, parce qu'il peut exiſter des Religions qui attaquent les fondemens de la ſociété, & qu'il faut commencer par exterminer ces Religions pour aſſurer la paix de l'État. De ces dogmes à proſcrire, l'intolérance eſt ſans difficulté le plus odieux ; mais il faut le prendre à ſa ſource ; car les Fanatiques les plus ſanguinaires changent de langage ſelon la fortune, & ne prêchent que patience & douceur, quand ils ne ſont pas les plus forts. Ainſi j'appelle intolérant par principes, tout homme qui s'imagine qu'on ne peut être homme de bien ſans croire tout ce qu'il croit ; & damne impitoyablement tous ceux qui ne penſent pas comme lui. En effet, les fidèles ſont rarement d'humeur à laiſſer les réprouvés en paix dans le monde ; & un Saint qui croit vivre avec des damnés, anticipe volontiers ſur le métier du diable. Que s'il y avoit des incrédules intolérans, qui vouluſſent forcer le peuple à ne rien croire, je ne les bannirois pas moins ſéverement, que ceux qui le veulent forcer à croire tout ce qui leur plaît.

Je voudrois donc qu'on eût dans chaque État un code moral, ou une espece de profession de foi civile, qui contînt positivement les maximes sociales que chacun seroit tenu d'admettre, & négativement les maximes fanatiques qu'on seroit tenu de rejetter, non comme impies, mais comme séditieuses. Ainsi toute Religion qui pourroit s'accorder avec le code, seroit admise; toute Religion qui ne s'y accorderoit pas, seroit proscrite; & chacun seroit libre de n'en avoir point d'autre que le code même. Cet ouvrage fait avec soin, seroit, ce me semble, le livre le plus utile qui jamais ait été composé, & peut-être le seul nécessaire aux hommes. Voilà, Monsieur, un sujet pour vous. Je souhaiterois passionnément que vous voulussiez entreprendre cet ouvrage, & l'embellir de votre Poésie, afin que, chacun pouvant l'apprendre aisément, il portât, dès l'enfance, dans tous les cœurs, ces sentimens de douceur & d'humanité, qui brillent dans vos écrits, & qui manquerent toujours aux Dévots. Je vous exhorte à méditer ce projet, qui doit plaire au moins à votre ame. Vous nous avez donné dans votre Poème sur la Religion naturelle le Catéchisme de

'homme : donnez-nous maintenant, lans celui que je vous propose, le Caté- hisme du Citoyen. C'est une matiere à néditer long-temps, & peut-être à réser- er pour le dernier de vos ouvrages, afin l'achever, par un bienfait au genre hu- nain, la plus brillante carriere que ja- nais homme de lettres ait parcourue.

Je ne puis m'empêcher, Monsieur, de emarquer, à ce propos, une opposition ien singuliere entre vous & moi dans le ujet de cette lettre. Rassasié de gloire, & désabusé des vaines grandeurs, vous ivez libre au sein de l'abondance ; bien ûr de l'immortalité, vous philosophez aisiblement sur la nature de l'ame ; & si e corps ou le cœur souffre, vous avez Tronchin pour médecin & pour ami : ous ne trouvez pourtant que mal sur la erre. Et moi, obscur, pauvre & tour- menté d'un mal sans remede, je médite avec plaisir dans ma retraite, & trouve que tout est bien. D'où viennent ces contradictions apparentes ? Vous l'avez vous-même expliqué : vous jouissez ; mais j'espere ; & l'espérance embellit tout.

J'ai autant de peine à quitter cette en-

nuyeuse lettre, que vous en aurez à l'achever. Pardonnez-moi, grand homme, un zèle peut-être indiscret, mais qui ne s'épancheroit pas avec vous, si je vous estimois moins. A Dieu ne plaise que je veuille offenser celui de mes contemporains dont j'honore le plus les talens, & dont les écrits parlent le mieux à mon cœur; mais il s'agit de la cause de la Providence dont j'attends tout. Après avoir si long-temps puisé dans vos leçons des consolations & du courage, il m'est dur que vous m'ôtiez maintenant tout cela, pour ne m'offrir qu'une espérance incertaine & vague, plutôt comme un palliatif actuel, que comme un dédommagement à venir. Non : j'ai trop souffert en cette vie pour n'en pas attendre une autre. Toutes les subtilités de la Métaphysique ne me feront pas douter un moment de l'immortalité de l'ame, & d'une Providence bienfaisante. Je la sens, je la crois, je la veux, je l'espere, je la défendrai jusqu'à mon dernier soupir; & ce sera, de toutes les disputes que j'aurai soutenues, la seule où mon intérêt ne sera pas oublié.

Je suis, Monsieur, &c.

DE L'IMITATION *THÉATRALE.*

ESSAI

TIRÉ DES DIALOGUES DE PLATON.

AVERTISSEMENT.

CE petit Écrit n'eſt qu'une eſpèce d'extrait de divers endroits où Platon traite de l'Imitation théâtrale. Je n'y ai guères d'autre part que de les avoir raſſemblés & liés dans la forme d'un diſcours ſuivi, au lieu de celle du Dialogue qu'ils ont dans l'original. L'occaſion de ce travail fut la Lettre à M. d'Alembert ſur les Spectacles; mais n'ayant pu commodément l'y faire entrer, je le mis à part pour être employé ailleurs, ou tout-à-fait ſupprimé. Depuis lors, cet Écrit étant ſorti de mes mains, ſe trouva compris, je ne ſçais comment, dans un mar-

ché qui ne me regardoit pas. Le Manuſcrit m'eſt revenu, mais le Libraire l'a réclamé comme acquis par lui de bonne foi, & je n'en veux pas dédire celui qui le lui a cédé. Voilà comment cette bagatelle paſſe aujourd'hui à l'Impreſſion.

DE L'IMITATION THÉATRALE.

PLus je ſonge à l'établiſſement de notre République imaginaire, plus il me ſemble que nous lui avons preſcrit des loix utiles & appropriées à la nature de l'homme. Je trouve, ſur-tout, qu'il importoit de donner, comme nous avons fait, des bornes à la licence des Poëtes, & de leur interdire toutes les parties de leur art qui ſe rapportent à l'imitation. Nous reprendrons même, ſi vous voulez, ce ſujet, à préſent que les choſes plus importantes ſont examinées; &, dans l'eſpoir que vous ne me dénoncerez pas à ces dangereux ennemis, je vous avouerai que je regarde tous les Auteurs dramatiques, comme les corrupteurs du Peuple, ou de quiconque, ſe laiſſant amuſer par leurs images, n'eſt pas

capable de les considérer sous leur vrai point de vue, ni de donner à ces fables le correctif dont elles ont besoin. Quelque respect que j'aie pour Homère leur modele & leur premier maître, je ne crois pas lui devoir plus qu'à la vérité ; &, pour commencer par m'assurer d'elle, je vais d'abord rechercher ce que c'est qu'imitation.

Pour imiter une chose, il faut en avoir l'idée. Cette idée est abstraite, absolue, unique & indépendante du nombre d'exemplaires de cette chose qui peuvent exister dans la nature. Cette idée est toujours antérieure à son exécution : car l'Architecte qui construit un Palais, a l'idée d'un Palais avant que de commencer le sien. Il n'en fabrique pas le modele, il le suit, & ce modele est d'avance dans son esprit.

Borné par son art à ce seul objet, cet Artiste ne sçait faire que son Palais ou d'autres Palais semblables : mais il y en a de bien plus universels, qui font tout ce que peut exécuter au monde quelque Ouvrier que ce soit, tout ce que produit la nature, tout ce que peuvent faire

de visible au ciel, sur la terre, aux enfers, les Dieux mêmes. Vous comprenez bien que ces Artistes si merveilleux sont des Peintres, & même le plus ignorant des hommes en peut faire autant avec un miroir. Vous me direz que le Peintre ne fait pas ces choses, mais leurs images : autant en fait l'Ouvrier qui les fabrique réellement, puisqu'il copie un modele qui existoit avant elles.

Je vois là trois Palais bien distincts. Premierement le modele ou l'idée originale qui existe dans l'entendement de l'Architecte, dans la nature, ou tout au moins dans son Auteur avec toutes les idées possibles dont il est la source. En second lieu, le Palais de l'Architecte, qui est l'image de ce modele; & enfin le Palais du Peintre, qui est l'image de celui de l'Architecte. Ainsi, Dieu, l'Architecte & le Peintre sont les auteurs de ces trois Palais. Le premier Palais est l'idée originale, existante par elle-même; le second en est l'image; le troisieme est l'image de l'image, ou ce que nous appellons proprement imitation. D'où il suit que l'imitation ne tient pas, comme on croit, le second rang, mais le troisieme dans l'or-

dre des êtres, & que, nulle image n'étant exacte & parfaite, l'imitation est toujours d'un degré plus loin de la vérité qu'on ne pense.

L'Architecte peut faire plusieurs Palais sur le même modele; le Peintre, plusieurs tableaux du même Palais: mais quant au type ou modele original, il est unique; car si l'on supposoit qu'il y en eût deux semblables, ils ne seroient plus originaux; ils auroient un modele original, commun à l'un & à l'autre, & c'est celui-là seul qui seroit le vrai. Tout ce que je dis ici de la peinture est applicable à l'imitation théâtrale: mais avant que d'en venir-là, examinons plus en détail les imitations du Peintre.

Non-seulement il n'imite dans ses tableaux que les images des choses; sçavoir, les productions sensibles de la nature, & les Ouvrages des Artistes; il ne cherche pas même à rendre exactement la vérité de l'objet, mais l'apparence: il le peint tel qu'il paroît être, & non pas tel qu'il est. Il le peint sous un seul point de vue, & choisissant ce point de vue à sa volonté, il rend, selon qu'il lui convient, le même objet agréable ou difforme aux

yeux des ſpectateurs. Ainſi jamais il ne dépend d'eux de juger de la choſe imitée en elle-même; mais ils ſont forcés d'en juger ſur une certaine apparence, & comme il plaît à l'imitateur : ſouvent même ils n'en jugent que par habitude, & il entre de l'arbitraire juſques dans l'imitation*.

---

* L'expérience nous apprend que la belle harmonie ne flatte point une oreille non prévenue, qu'il n'y a que la ſeule habitude qui nous rende agréables les conſonnances, & nous les faſſe diſtinguer des intervalles les plus diſcordans. Quant à la ſimplicité des rapports ſur laquelle on a voulu fonder le plaiſir de l'harmonie, j'ai fait voir dans l'Encyclopédie au mot *Conſonnance*, que ce principe eſt inſoutenable, & je crois facile à prouver que toute notre harmonie eſt une invention barbare & gothique qui n'eſt devenue que par trait de temps, un art d'imitation. Un Magiſtrat ſtudieux, qui, dans ſes momens de loiſir, au lieu d'aller entendre de la muſique, s'amuſe à en approfondir les ſyſtêmes, a trouvé que le rapport de la quinte n'eſt de deux à trois que par approximation, & que ce rapport eſt rigoureuſement incommenſurable. Perſonne au moins ne ſçauroit nier qu'il ne ſoit tel ſur nos claveſſins en vertu du tempérament; ce qui n'empêche pas ces quintes ainſi tempérées de nous paroître agréables. Or où eſt, en pareil cas, la ſimplicité du rapport qui devroit nous les rendre tel-

L'art de représenter les objets est fort différent de celui de les faire con-

---

les ? Nous ne sçavons point encore si notre système de musique n'est pas fondé sur de pures conventions ; nous ne sçavons point si les principes n'en sont pas tout-à-fait arbitraires, & si tout autre système substitué à celui-là, ne parviendroit pas, par l'habitude, à nous plaire également. C'est une question discutée ailleurs. Par une analogie assez naturelle, ces réflexions pourroient en exciter d'autres au sujet de la peinture sur le ton d'un tableau, sur l'accord des couleurs, sur certaines parties du dessin où il entre peut-être plus d'arbitraire qu'on ne pense, & où l'imitation même peut avoir des règles de convention. Pourquoi les Peintres n'osent-ils entreprendre des imitations nouvelles, qui n'ont contre elles que leur nouveauté, & paroissent d'ailleurs tout-à-fait du ressort de l'art ? Par exemple, c'est un jeu pour eux de faire paroître en relief une surface plane, pourquoi donc nul d'entr'eux n'a-t-il tenté de donner l'apparence d'une surface plane à un relief ? S'ils font qu'un plafond paroisse une voûte, pourquoi ne font-ils pas qu'une voûte paroisse un plafond ? Les ombres, diront-ils, changent d'apparence à divers points de vue ; ce qui n'arrive pas de même aux surfaces planes. Levons cette difficulté, & prions un Peintre de peindre & colorier une statue de maniere qu'elle paroisse plate, rase, & de la même couleur, sans aucun dessin, dans un seul jour & sous un seul point de vue. Ces nouvelles considéra-

noître. Le premier plaît sans instruire ; le second instruit sans plaire. L'Artiste qui leve un plan & prend des dimensions exactes ne fait rien de fort agréable à la vue ; aussi son ouvrage n'est-il recherché que par les gens de l'art. Mais celui qui trace une perspective, flatte le Peuple & les ignorans, parce qu'il ne leur fait rien connoître, & leur offre seulement l'apparence de ce qu'ils connoissoient déja. Ajoûtez que la mesure, nous donnant successivement une dimension & puis l'autre, nous instruit lentement de la vérité des choses ; au lieu que l'apparence nous offre le tout à la fois, & sous l'opinion d'une plus grande capacité d'esprit, flatte le sens en séduisant l'amour-propre.

Les représentations du Peintre, dépourvues de toute réalité, ne produisent même cette apparence, qu'à l'aide de quelques vaines ombres & de quelques légers simulacres qu'il fait prendre pour la chose même. S'il y avoit quelque mélange de vérité dans ses imitations, il

---

tions ne seroient peut-être pas indignes d'être examinées par l'amateur éclairé qui a si bien philosophé sur cet art.

faudroit qu'il connût les objets qu'il imite ; il seroit Naturaliste, Ouvrier, Physicien, avant d'être Peintre. Mais au contraire, l'étendue de son art n'est fondé que sur son ignorance ; & il ne peint tout, que parce qu'il n'a besoin de rien connoître. Quand il nous offre un Philosophe en méditation, un Astronome observant les astres, un Géometre traçant des figures, un Tourneur dans son attelier, sçait-il pour cela tourner, calculer, méditer, observer les astres ? Point du tout ; il ne sçait que peindre. Hors d'état de rendre raison d'aucune des choses qui sont dans son tableau, il nous abuse doublement par ses imitations, soit en nous offrant une apparence vague & trompeuse, dont ni lui ni nous ne sçaurions distinguer l'erreur ; soit en employant des mesures fausses pour produire cette apparence, c'est-à-dire, en altérant toutes les véritables dimensions selon les loix de la perspective, de sorte que, si le sens du spectateur ne prend pas le change & se borne à voir le tableau tel qu'il est, il se trompera sur tous les rapports des choses qu'on lui présente, ou les trouvera tous faux. Cependant l'illusion sera telle que les simples & les enfans s'y

méprendront, qu'ils croiront voir des objets que le Peintre lui-même ne connoît pas, & des Ouvriers à l'art desquels il n'entend rien.

Apprenons par cet exemple à nous défier de ces gens universels, habiles dans tous les arts, versés dans toutes les sciences, qui sçavent tout, qui raisonnent de tout, & semblent réunir à eux seuls les talens de tous les mortels. Si quelqu'un nous dit connoître un de ces hommes merveilleux, assurons-le, sans hésiter, qu'il est la dupe des prestiges d'un charlatan, & que tout le sçavoir de ce grand Philosophe n'est fondé que sur l'ignorance de ses admirateurs, qui ne sçavent point distinguer l'erreur d'avec la vérité, ni l'imitation d'avec la chose imitée.

Ceci nous mene à l'examen des Auteurs tragiques & d'Homère leur chef *.

* C'étoit le sentiment commun des Anciens, que tous leurs Auteurs tragiques n'étoient que les copistes & les imitateurs d'Homère. Quelqu'un disoit des Tragédies d'Euripide : *Ce sont les restes des festins d'Homère, qu'un convive emporte chez lui.*

Car plusieurs assurent qu'il faut qu'un Poète tragique sçache tout ; qu'il connoisse à fond les vertus & les vices, la politique & la morale, les loix divines & humaines, & qu'il doit avoir la science de toutes les choses qu'il traite, ou qu'il ne fera jamais rien de bon. Cherchons donc si ceux qui relevent la Poésie à ce point de sublimité ne s'en laissent point imposer aussi par l'art imitateur des Poètes ; si leur admiration pour ces immortels ouvrages ne les empêche point de voir combien ils sont loin du vrai, de sentir que ce sont des couleurs sans consistance, de vains fantômes, des ombres, & que, pour tracer de pareilles images, il n'y a rien de moins nécessaire que la connoissance de la vérité : ou bien, s'il y a dans tout cela quelque utilité réelle, & si les Poètes sçavent en effet cette multitude de choses dont le Vulgaire trouve qu'ils parlent si bien.

Dites-moi, mes amis, si quelqu'un pouvoit avoir à son choix le portrait de sa maitresse ou l'original, lequel penseriez-vous qu'il choisît ? Si quelque Artiste pouvoit faire également la chose imitée ou son simulacre, donneroit-il la

préférence au dernier, en objets de quelque prix, & se contenteroit-il d'une maison en peinture, quand il pourroit s'en faire une en effet ? Si donc l'Auteur tragique sçavoit réellement les choses qu'il prétend peindre, qu'il eût les qualités qu'il décrit, qu'il sçût faire lui-même tout ce qu'il fait faire à ses personnages, n'exerceroit-il pas leurs talens ? Ne pratiqueroit-il pas leurs vertus. N'éleveroit-il pas des monumens à sa gloire plutôt qu'à la leur ? Et n'aimeroit-il pas mieux faire lui-même des actions louables, que se borner à louer celles d'autrui ? Certainement le mérite en seroit tout autre ; & il n'y a pas de raison pourquoi, pouvant le plus, il se borneroit au moins. Mais que penser de celui qui nous veut enseigner ce qu'il n'a pas pu apprendre ? Et qui ne riroit de voir une troupe imbécile aller admirer tous les ressorts de la politique & du cœur humain mis en jeu par un étourdi de vingt ans, à qui le moins sensé de l'assemblée ne voudroit pas confier la moindre de ses affaires ?

Laissons ce qui regarde les talens & les arts. Quand Homère parle si bien du sçavoir de Machaon, ne lui demandons

point compte du sien sur la même matiere. Ne nous informons point des malades qu'il a guéris, des éleves qu'il a faits en médecine, des chef-d'œuvres de gravure & d'orfévrerie qu'il a finis, des ouvriers qu'il a formés, des monumens de son industrie. Souffrons qu'il nous enseigne tout cela, sans sçavoir s'il en est instruit. Mais quand il nous entretient de la guerre, du gouvernement, des loix, des sciences qui demandent la plus longue étude & qui importent le plus au bonheur des hommes, osons l'interrompre un moment & l'interroger ainsi : ô divin Homère ! nous admirons vos leçons ; & nous n'attendons, pour les suivre, que de voir comment vous les pratiquez vous-même : si vous êtes réellement ce que vous vous efforcez de paroître ; si vos imitations n'ont pas le troisieme rang, mais le second après la vérité, voyons en vous le modele que vous nous peignez dans vos ouvrages ; montrez-nous le Capitaine, le Législateur & le Sage dont vous nous offrez si hardiment le Portrait. La Grèce & le Monde entier célébrent les bienfaits des grands hommes qui possédérent ces arts sublimes dont les préceptes vous coûtent si peu. Lycurgue don-

na des loix à Sparte, Charondas à la Sicile & à l'Italie, Minos aux Crétois, Solon à nous. S'agit-il des devoirs de la vie, du sage gouvernement de la maison, de la conduite d'un citoyen dans tous les états? Thalès de Milet & le Scythe Anacharsis donnerent à la fois l'exemple & les préceptes. Faut-il apprendre à d'autres ces mêmes devoirs, & instituer des Philosophes & des Sages qui pratiquent ce qu'on leur a enseigné? Ainsi fit Zoroastre aux Mages, Pythagore à ses disciples, Lycurgue à ses concitoyens. Mais vous, Homère, s'il est vrai que vous ayez excellé en tant de parties; s'il est vrai que vous puissiez instruire les hommes & les rendre meilleurs; s'il est vrai qu'à l'imitation vous ayez joint l'intelligence, & le sçavoir aux discours; voyons les travaux qui prouvent votre habileté, les États que vous avez institués, les vertus qui vous honorent, les disciples que vous avez faits, les batailles que vous avez gagnées, les richesses que vous avez acquises. Que ne vous êtes-vous concilié des foules d'amis, que ne vous êtes-vous fait aimer & honorer de tout le monde? Comment se peut-il que vous n'ayez attiré près de vous que le seul Cléophile?

encore n'en fites-vous qu'un ingrat. Quoi! un Protagore d'Abdère, un Prodicus de Chio, sans sortir d'une vie simple & privée, ont attroupé leurs contemporains autour d'eux, leur ont persuadé d'apprendre d'eux seuls l'art de gouverner son pays, sa famille & soi-même; & ces hommes si merveilleux, un Hésiode, un Homère, qui sçavoient tout, qui pouvoient tout apprendre aux hommes de leur temps, en ont été négligés au point d'aller errans, mendiant par tout l'univers, & chantant leurs vers de ville en ville, comme de vils Baladins! Dans ces siecles grossiers, où le poids de l'ignorance commençoit à se faire sentir, où le besoin & l'avidité de sçavoir concouroient à rendre utile & respectable tout homme un peu plus instruit que les autres, si ceux-ci eussent été aussi sçavans qu'ils sembloient l'être, s'ils avoient eu toutes les qualités qu'ils faisoient briller avec tant de pompe, ils eussent passé pour des prodiges; ils auroient été recherchés de tous; chacun se seroit empressé pour les avoir, les posséder, les retenir chez soi; & ceux qui n'auroient pu les fixer avec eux, les auroient plutôt suivis par toute la terre, que de perdre une occasion si rare de

s'instruire & de devenir des Héros pareils à ceux qu'on leur faisoit admirer *.

Convenons donc que tous les Poètes, à commencer par Homère, nous représentent dans leurs tableaux, non le modele des vertus, des talens, des qualités de l'ame, ni les autres objets de l'entendement & des sens qu'ils n'ont pas en eux-mêmes, mais les images de tous ces objets, tirées d'objets étrangers, & qu'ils ne sont pas plus près en cela de la vérité, quand ils nous offrent les traits d'un Héros ou d'un Capitaine, qu'un Peintre qui, nous peignant un Géometre ou un Ouvrier, ne regarde point à l'art où il n'entend rien, mais

* Platon ne veut pas dire qu'un homme entendu pour ses intérêts & versé dans les affaires lucratives, ne puisse, en trafiquant de la Poésie ou par d'autres moyens, parvenir à une grande fortune. Mais il est fort différent de s'enrichir & s'illustrer par le métier de Poète, ou de s'enrichir & s'illustrer par les talens que le Poète prétend enseigner. Il est vrai qu'on pouvoit alléguer à Platon l'exemple de Tyrtée; mais il se fût tiré d'affaire avec une distinction, en le considérant plutôt comme Orateur que comme Poète.

seulement aux couleurs & à la figure. Ainsi font illusion les noms & les mots à ceux qui, sensibles au rhythme & à l'harmonie, se laissent charmer à l'art enchanteur du Poète, & se livrent à la séduction par l'attrait du plaisir; en sorte qu'ils prennent les images d'objets qui ne sont connus, ni d'eux, ni des Auteurs, pour les objets mêmes, & craignent d'être détrompés d'une erreur qui les flatte, soit en donnant le change à leur ignorance, soit par les sensations agréables dont cette erreur est accompagnée.

En effet, ôtez au plus brillant de ces tableaux le charme des vers & les ornemens étrangers qui l'embellissent; dépouillez-le du coloris de la Poésie ou du style, & n'y laissez que le dessin, vous aurez peine à le reconnoître; ou, s'il est reconnoissable, il ne plaira plus, semblable à ces enfans plutôt jolis que beaux, qui, parés de leur seule fleur de jeunesse, perdent avec elle toutes leurs graces, sans avoir rien perdu de leurs traits.

Non-seulement l'imitateur ou l'auteur du simulacre ne connoît que l'apparence de la chose imitée, mais la véritable intelligence de cette chose n'appartient pas

même à celui qui l'a faite. Je vois dans ce tableau des chevaux attelés au char d'Hector ; ces chevaux ont des harnois, des mords, des rênes ; l'Orfévre, le Forgeron, le Sellier ont fait ces diverses choses, le Peintre les a représentées ; mais, ni l'Ouvrier qui les fait, ni le Peintre qui les dessine ne sçavent ce qu'elles doivent être ; c'est à l'Ecuyer ou au Conducteur qui s'en sert à déterminer leur forme sur leur usage ; c'est à lui seul de juger si elles sont bien ou mal, & d'en corriger les défauts. Ainsi dans tout instrument possible, il y a trois objets de pratique à considérer, sçavoir l'usage, la fabrique & l'imitation. Ces deux derniers arts dépendent manifestement du premier, & il n'y a rien d'imitable dans la nature à quoi l'on ne puisse appliquer les mêmes distinctions.

Si l'utilité, la bonté, la beauté d'un instrument, d'un animal, d'une action se rapporte à l'usage qu'on en tire ; s'il n'appartient qu'à celui qui les met en œuvre d'en donner le modele & de juger si ce modele est fidélement exécuté ; loin que l'imitateur soit en état de prononcer sur les qualités des choses qu'il

imite, cette décision n'appartient pas même à celui qui les a faites. L'imitateur suit l'Ouvrier dont il copie l'ouvrage, l'Ouvrier suit l'Artiste qui sçait s'en servir, & ce dernier apprécie également la chose & son imitation : ce qui confirme que les tableaux du Poète & du Peintre n'occupent que la troisieme place après le premier modele ou la vérité.

Mais le Poète, qui n'a pour juge qu'un peuple ignorant auquel il cherche à plaire, comment ne défigurera-t-il pas, pour le flatter, les objets qu'il lui présente ? Il imitera ce qui paroît beau à la multitude, sans se soucier s'il l'est en effet. S'il peint la valeur, aura-t-il Achille pour juge ? S'il peint la ruse, Ulysse le reprendra-t-il ? Tout au contraire Achille & Ulysse seront ses personnages ; Therſite & Dolon, ses spectateurs.

Vous m'objecterez que le Philosophe ne sçait pas non plus lui-même tous les arts dont il parle, & qu'il étend souvent ses idées aussi loin que le Poète étend ses images. J'en conviens ; mais le Philosophe ne se donne pas pour sçavoir la vérité, il la cherche ; il examine,

il discute, il étend nos vues, il nous instruit même en se trompant; il propose ses doutes pour des doutes, ses conjectures pour des conjectures, & n'affirme que ce qu'il sçait. Le Philosophe qui raisonne soumet ses raisons à notre jugement; le Poète & l'imitateur se fait juge lui-même. En nous offrant ses images, il les affirme conformes à la vérité: il est donc obligé de la connoître, si son art a quelque réalité; en peignant tout, il se donne pour tout sçavoir. Le Poète est le Peintre qui fait l'image, le Philosophe est l'Architecte qui leve le plan: l'un ne daigne pas même approcher de l'objet pour le peindre; l'autre mesure avant que de tracer.

Mais de peur de nous abuser par de fausses analogies, tâchons de voir plus distinctement à quelle partie, à quelle faculté de notre ame se rapportent les imitations du Poète, & considérons d'abord d'où vient l'illusion de celles du Peintre. Les mêmes corps, vus à diverses distances, ne paroissent pas de même grandeur, ni leurs figures également sensibles, ni leurs couleurs de la même vivacité. Vus dans l'eau, ils changent d'apparence;

ce qui étoit droit, paroît brisé; l'objet paroît flotter avec l'onde. A travers un verre sphérique ou creux tous les rapports de traits sont changés; à l'aide du clair & des ombres une surface plane se releve ou se creuse au gré du Peintre; son pinceau grave des traits aussi profonds que le ciseau du Sculpteur, & dans les reliefs qu'il sçait tracer sur la toile, le touche démenti par la vue laisse à douter auquel des deux on doit se fier. Toutes ces erreurs sont évidemment dans les jugemens précipités de l'esprit. C'est cette foiblesse de l'entendement humain, toujours pressé de juger sans connoître, qui donne prise à tous ces prestiges de magie par lesquels l'Optique & la Méchanique abusent nos sens. Nous concluons, sur la seule apparence, de ce que nous connoissons à ce que nous ne connoissons pas, & nos inductions fausses sont la source de mille illusions.

Quelles ressources nous sont offertes contre ces erreurs? Celles de l'examen & de l'analyse. La suspension de l'esprit, l'art de mesurer, de peser, de compter, sont les secours que l'homme a pour vérifier les rapports des sens, afin

qu'il ne juge pas de ce qui eſt grand ou petit, rond ou quarré, rare ou compacte, éloigné ou proche, par ce qui paroît l'être, mais par ce que le nombre, la meſure & le poids lui donnent pour tel. La comparaiſon, le jugement des rapports trouvés par ces diverſes opérations, appartiennent inconteſtablement à la faculté raiſonnante, & ce jugement eſt ſouvent en contradiction avec celui que l'apparence des choſes nous fait porter. Or nous avons vu ci-devant que ce ne ſçauroit être par la même faculté de l'ame, qu'elle porte des jugemens contraires des mêmes choſes conſidérées ſous les mêmes relations. D'où il ſuit que ce n'eſt point la plus noble de nos facultés, ſçavoir la raiſon, mais une faculté différente & inférieure, qui juge ſur l'apparence & ſe livre au charme de l'imitation. C'eſt ce que je voulois exprimer ci-devant, en diſant que la Peinture, & généralement l'art d'imiter, exerce ſes opérations loin de la vérité des choſes, en s'uniſſant à une partie de notre ame dépourvue de prudence & de raiſon, & incapable de rien connoître par elle-même de réel & de vrai *.

* Il ne faut pas prendre ici ce mot de *partie*

Ainsi l'art d'imiter, vil par sa nature & par la faculté de l'ame sur laquelle il agit, ne peut que l'être encore par ses productions, du moins quant au sens matériel qui nous fait juger des tableaux du Peintre. Considérons maintenant le même art appliqué par les imitations du Poète immédiatement au sens interne, c'est-à-dire, à l'entendement.

La scene représente les hommes agissant volontairement ou par force, estimant leurs actions bonnes ou mauvaises, selon le bien ou le mal qu'ils pensent leur en revenir, & diversement affectés à cause d'elles, de douleur ou de volupté. Or, par les raisons que nous avons déja discutées, il est impossible que l'homme ainsi présenté soit jamais d'accord avec lui-même ; & comme l'apparence & la réalité des objets sensibles lui en donnent des opinions contraires, de même

---

dans un sens exact, comme si Platon supposoit l'ame réellement divisible ou composée. La division qu'il suppose & qui lui fait employer le mot de *parties*, ne tombe que sur les divers genres d'opérations par lesquelles l'ame se modifie, & qu'on appelle autrement *facultés*.

il

il apprécie différemment les objets de ſes actions, ſelon qu'ils ſont éloignés ou proches, conformes ou oppoſés à ſes paſſions ; & ſes jugemens, mobiles comme elles, mettent ſans ceſſe en contradiction ſes deſirs, ſa raiſon, ſa volonté & toutes les puiſſances de ſon ame.

La ſcène repréſente donc tous les hommes, & même ceux qu'on nous donne pour modèles, comme affectés autrement qu'ils ne doivent l'être pour ſe maintenir dans l'état de modération qui leur convient. Qu'un homme ſage & courageux perde ſon fils, ſon ami, ſa maîtreſſe, enfin l'objet le plus cher à ſon cœur, on ne le verra point s'abandonner à une douleur exceſſive & déraiſonnable ; & ſi la foibleſſe humaine ne lui permet pas de ſurmonter tout-à-fait ſon affliction, il la tempérera par la conſtance ; une juſte honte lui fera renfermer en lui-même une partie de ſes peines ; &, contraint de paroître aux yeux des hommes, il rougiroit de dire & faire en leur préſence pluſieurs choſes qu'il dit & fait étant ſeul. Ne pouvant être en lui tel qu'il veut, il tâche au moins de s'offrir aux autres tel qu'il doit être. Ce qui le

trouble & l'agite, c'eſt la douleur & la paſſion ; ce qui l'arrête & le contient, c'eſt la raiſon & la loi ; &, dans ces mouvemens oppoſés, ſa volonté ſe déclare toujours pour la derniere.

En effet, la raiſon veut qu'on ſupporte patiemment l'adverſité, qu'on n'en aggrave pas le poids par des plaintes inutiles, qu'on n'eſtime pas les choſes humaines au de-là de leur prix, qu'on n'épuiſe pas à pleurer ſes maux les forces qu'on a pour les adoucir, & qu'enfin l'on ſonge quelquefois qu'il eſt impoſſible à l'homme de prévoir l'avenir, & de ſe connoître aſſez lui-même pour ſçavoir ſi ce qui lui arrive eſt un bien ou un mal pour lui.

Ainſi ſe comportera l'homme judicieux & tempérant, en proie à la mauvaiſe fortune. Il tâchera de mettre à profit ſes revers mêmes, comme un joueur prudent cherche à tirer parti d'un mauvais point que le hazard lui amene ; & ſans ſe lamenter comme un enfant qui tombe & pleure auprès de la pierre qui l'a frappé, il ſçaura porter, s'il le faut, un fer ſalutaire à ſa bleſſure, & la faire ſaigner pour la guérir. Nous dirons donc

que la constance & la fermeté dans les disgraces sont l'ouvrage de la raison, & que le deuil, les larmes, le désespoir, les gémissemens appartiennent à une partie de l'ame opposée à l'autre, plus débile, plus lâche, & beaucoup inférieure en dignité.

Or c'est de cette partie sensible & foible que se tirent les imitations touchantes & variées qu'on voit sur la scène. L'homme ferme, prudent, toujours semblable à lui-même, n'est pas si facile à imiter ; &, quand il le seroit, l'imitation, moins variée, n'en seroit pas si agréable au Vulgaire; il s'intéresseroit difficilement à une image qui n'est pas la sienne, & dans laquelle il ne reconnoîtroit ni ses mœurs, ni ses passions : jamais le cœur humain ne s'identifie avec des objets qu'il sent lui être absolument étrangers. Aussi l'habile Poète, le Poète qui sçait l'art de réussir, cherchant à plaire au Peuple & aux hommes vulgaires, se garde bien de leur offrir la sublime image d'un cœur maître de lui, qui n'écoute que la voix de la sagesse ; mais il charme les spectateurs par des caractères toujours en contradiction, qui veulent & ne veulent

pas, qui font retentir le Théâtre de cris & de gémiſſemens, qui nous forcent à les plaindre, lors même qu'ils font leur devoir, & à penſer que c'eſt une triſte choſe que la vertu, puiſqu'elle rend ſes amis ſi miſérables. C'eſt par ce moyen, qu'avec des imitations plus faciles & plus diverſes, le Poète émeut & flatte davantage les ſpectateurs.

Cette habitude de ſoumettre à leurs paſſions les gens qu'on nous fait aimer, altère & change tellement nos jugemens ſur les choſes louables, que nous nous accoutumons à honorer la foibleſſe d'ame ſous le nom de ſenſibilité, & à traiter d'hommes durs & ſans ſentimens ceux en qui la ſévérité du devoir l'emporte, en toute occaſion, ſur les affections naturelles. Au contraire, nous eſtimons comme gens d'un bon naturel ceux qui, vivement affectés de tout, ſont l'éternel jouet des évènemens; ceux qui pleurent comme des femmes la perte de ce qui leur fut cher; ceux qu'une amitié déſordonnée rend injuſtes pour ſervir leurs amis; ceux qui ne connoiſſent d'autre règle que l'aveugle penchant de leur cœur; ceux qui, toujours loués du ſexe

qui les subjugue & qu'ils imitent, n'ont d'autres vertus que leurs passions, ni d'autre mérite que leur foiblesse. Ainsi l'égalité, la force, la constance, l'amour de la justice, l'empire de la raison, deviennent insensiblement des qualités haïssables, des vices que l'on décrie; les hommes se font honorer par tout ce qui les rend dignes de mépris, & ce renversement des saines opinions est l'infaillible effet des leçons qu'on va prendre au Théâtre.

C'est donc avec raison que nous blâmions les imitations du Poète & que nous les mettions au même rang que celles du Peintre; soit pour être également éloignées de la vérité, soit parce que l'un & l'autre, flattant également la partie sensible de l'ame, & négligeant la rationnelle, renversent l'ordre de nos facultés, & nous font subordonner le meilleur au pire. Comme celui qui s'occuperoit dans la République à soumettre les bons aux méchans & les vrais chefs aux rebelles, seroit ennemi de la Patrie & traître à l'État; ainsi le Poète imitateur porte les dissensions & la mort dans la République de l'ame, en élevant & nourrissant les plus viles facultés aux dépens des

plus nobles, en épuisant & usant ses forces sur les choses les moins dignes de l'occuper, en confondant par de vains simulacres le vrai beau avec l'attrait mensonger qui plaît à la multitude, & la grandeur apparente avec la véritable grandeur.

Quelles ames fortes oseront se croire à l'épreuve du soin que prend le Poète de les corrompre ou de les décourager ? Quand Homere ou quelque Auteur tragique nous montre un Héros surchargé d'afflictions, criant, lamentant, se frappant la poitrine ; un Achille, fils d'une Déesse, tantôt étendu par terre & répandant des deux mains du sable ardent sur sa tête ; tantôt errant comme un forcené sur le rivage, & mêlant au bruit des vagues ses hurlemens effrayans ; un Priam, vénérable par sa dignité, par son grand âge, par tant d'illustres enfans, se roulant dans la fange, souillant ses cheveux blancs, faisant retentir l'air de ses imprécations, & apostrophant les Dieux & les hommes ; qui de nous, insensible à ces plaintes, ne s'y livre pas avec une sorte de plaisir ? Qui ne sent pas naître en soi-même le sentiment qu'on nous repréſen-

te ? Qui ne loue pas sérieusement l'art de l'Auteur, & ne le regarde pas comme un grand Poète, à cause de l'expression qu'il donne à ses tableaux, & des affections qu'il nous communique ? Et cependant lorsqu'une affliction domestique & réelle nous atteint nous-mêmes, nous nous glorifions de la supporter modérément, de ne nous en point laisser accabler jusqu'aux larmes ; nous regardons alors le courage que nous nous efforçons d'avoir comme une vertu d'homme, & nous nous croirions aussi lâches que des femmes, de pleurer & gémir comme ces Héros qui nous ont touchés sur la scène. Ne sont-ce pas de fort utiles Spectacles que ceux qui nous font admirer des exemples que nous rougirions d'imiter, & où l'on nous intéresse à des foiblesses dont nous avons tant de peine à nous garantir dans nos propres calamités ? La plus noble faculté de l'ame, perdant ainsi l'usage & l'empire d'elle-même, s'accoutume à fléchir sous la loi des passions ; elle ne réprime plus nos pleurs & nos cris ; elle nous livre à notre attendrissement pour des objets qui nous sont étrangers ; & sous prétexte de commisération pour des malheurs chimériques, loin de s'in-

digner qu'un homme vertueux s'abandonne à ſes douleurs exceſſives, loin de nous empêcher de l'applaudir dans ſon aviliſſement, elle nous laiſſe nous applaudir nous-mêmes de la pitié qu'il nous inſpire ; c'eſt un plaiſir que nous croyons avoir gagné ſans foibleſſe & que nous goûtons ſans remords.

Mais en nous laiſſant ainſi ſubjuguer aux douleurs d'autrui, comment réſiſterons-nous aux nôtres ; & comment ſupporterons-nous plus courageuſement nos propres maux que ceux dont nous n'appercevons qu'une vaine image ? Quoi ! ſerons-nous les ſeuls qui n'aurons point de priſe ſur notre ſenſibilité ? Qui eſt-ce qui ne s'appropriera pas dans l'occaſion ces mouvemens auſquels il ſe prête ſi volontiers ? Qui eſt-ce qui ſçaura refuſer à ſes propres malheurs les larmes qu'il prodigue à ceux d'un autre ? J'en dis autant de la Comédie, du rire indécent qu'elle nous arrache, de l'habitude qu'on y prend de tourner tout en ridicule, même les objets les plus ſérieux & les plus graves, & de l'effet preſque inévitable par lequel elle change en bouffons & plaiſans de Théâtre les plus reſpecta-

bles des Citoyens. J'en dis autant de l'amour, de la colère, & de toutes les autres passions, auſquelles devenant de jour en jour plus ſenſibles par amuſement & par jeu, nous perdons toute force pour leur réſiſter, quand elles nous aſſaillent tout de bon. Enfin, de quelque ſens qu'on enviſage le Théâtre & ſes imitations, on voit toujours, qu'animant & fomentant en nous les diſpoſitions qu'il faudroit contenir & réprimer, il fait dominer ce qui devroit obéir; loin de nous rendre meilleurs & plus heureux, il nous rend pires & plus malheureux encore, & nous fait payer aux dépens de nous-mêmes le ſoin qu'on y prend de nous plaire & de nous flatter.

Quand donc, ami Glaucus, vous rencontrerez des enthouſiaſtes d'Homère; quand ils vous diront qu'Homère eſt l'inſtituteur de la Grèce & le maître de tous les arts; que le gouvernement des États, la diſcipline civile, l'éducation des hommes & tout l'ordre de la vie humaine ſont enſeignés dans ſes Écrits; honorez leur zéle; aimez & ſupportez les, comme des hommes doués de qualités exquiſes; admirez avec eux les merveilles

de ce beau génie ; accordez-leur avec plaisir qu'Homère est le Poète par excellence, le modèle & le chef de tous les Auteurs tragiques. Mais songez toujours que les Hymnes en l'honneur des Dieux & les louanges des grands hommes sont la seule espèce de Poésie qu'il faut admettre dans la République, & que, si l'on y souffre une fois cette Muse imitative qui nous charme & nous trompe par la douceur de ses accens, bien-tôt les actions des hommes n'auront plus pour objet, ni la loi, ni les choses bonnes & belles, mais la douleur & la volupté ; les passions excitées domineront au lieu de la raison ; les Citoyens ne seront plus des hommes vertueux & justes, toujours soumis au devoir & à l'équité, mais des hommes sensibles & foibles, qui feront le bien ou le mal indifféremment, selon qu'ils seront entraînés par leur penchant. Enfin, n'oubliez jamais qu'en bannissant de notre État les drames & pièces de Théâtre nous ne suivons point un entêtement barbare, & ne méprisons point les beautés de l'art ; mais nous leur préférons les beautés immortelles qui résultent de l'harmonie de l'ame & de l'accord de ses facultés.

Faisons plus encore. Pour nous garantir de toute partialité, & ne rien donner à cette antique discorde qui regne entre les Philosophes & les Poëtes, n'ôtons rien à la Poésie & à l'imitation de ce qu'elles peuvent alléguer pour leur défense, ni à nous des plaisirs innocens qu'elles peuvent nous procurer. Rendons cet honneur à la vérité d'en respecter jusqu'à l'image, & de laisser la liberté de se faire entendre à tout ce qui se renomme d'elle. En imposant silence aux Poëtes, accordons à leurs amis la liberté de les défendre & de nous montrer, s'ils peuvent, que l'art condamné par nous comme nuisible n'est pas seulement agréable, mais utile à la République & aux Citoyens. Ecoutons leurs raisons d'une oreille impartiale, & convenons de bon cœur que nous aurons beaucoup gagné par nous-mêmes, s'ils prouvent qu'on peut se livrer sans risque à de si douces impressions. Autrement, mon cher Glaucus, comme un homme sage épris des charmes d'une maitresse, voyant sa vertu prête à l'abandonner, rompt, quoiqu'à regret, une si douce chaîne, & sacrifie l'amour au devoir & à la raison; ainsi, livrés dès notre enfance

aux attraits séducteurs de la Poésie, & trop sensibles, peut-être, à ses beautés, nous nous munirons pourtant de force & de raison contre ses prestiges : si nous osons donner quelque chose au goût qui nous attire, nous craindrons au moins de nous livrer à nos premieres amours : nous nous dirons toujours qu'il n'y a rien de sérieux, ni d'utile dans tout cet appareil dramatique : en prêtant quelquefois nos oreilles à la Poésie, nous garantirons nos cœurs d'être abusés par elle, & nous ne souffrirons point qu'elle trouble l'ordre & la liberté, ni dans la République intérieure de l'ame, ni dans celle de la Société humaine. Ce n'est pas une légere alternative que de se rendre meilleur ou pire, & l'on ne sçauroit peser avec trop de soin la délibération qui nous y conduit. O mes amis ! c'est, je l'avoue, une douce chose de se livrer aux charmes d'un talent enchanteur, d'acquérir par lui des biens, des honneurs, du pouvoir, de la gloire : mais la puissance, & la gloire, & la richesse, & les plaisirs, tout s'éclipse & disparoît comme une ombre, auprès de la justice & de la vertu.

LETTRE*

De M. ROUSSEAU, sur son Système de Musique.

JE me disposois, Monsieur, à vous envoyer un Extrait de mon Ouvrage: mais j'en ai trouvé un dans les *Observations sur les Écrits modernes*, qui me dispensera de ce soin, & auquel vos Lecteurs pourront recourir. M. L. D. F. dit que cet Extrait est d'un de ses amis, très versé dans la Musique; il est en effet écrit en homme du métier: je suis fâché seulement que l'Auteur n'ait pas par-tout saisi ma pensée, ni même entendu mon Ouvrage, d'autant plus que j'avois tâché d'y mettre toute la clarté dont mon sujet étoit susceptible. L'Observateur dit, par exemple, (page 272.) que dans mon système les notes chan-

* Cette Pièce nous est parvenue trop tard pour avoir pu la placer en son lieu. Voyez le commencement de ce volume.

gent de nom selon les occasions : il me le fait dire à moi-même ; cependant rien n'est moins vrai, puisque les mêmes notes y portent toujours & invariablement les mêmes noms : 1 est toujours *ut*, 2 toujours *re*, &c. Il a encore mal entendu les changemens de ton ; &, faute d'avoir consulté les exemples que j'ai mis dans mon Ouvrage, il a confondu la premiere note du chant qui suit le changement de ton, avec la premiere note du ton. Du reste, excepté quelques autres erreurs plus légéres, je n'ai rien à reprendre dans cet Extrait. Il seroit à souhaiter que les réflexions que l'Observateur y a ajoûtées, allassent un peu mieux au fait. Peu importe à mon système qu'*Arétin* ait le premier exprimé les sons de l'Octave par syllabes usitées : je veux, sur la foi de *Denys d'Halicarnasse*, qu'on fasse honneur aux anciens Égyptiens de cette invention, & même s'il le faut, de l'Hymne de *Saint Jean*, d'où ces syllabes sont tirées. Je consens, si tel est le bon plaisir de l'Observateur, qu'on jette au feu toutes les Traductions, excepté peut-être celles de M. l'A. son ami ; que nos chiffres ne soient que

des lettres Grecques corrompues ; mais enfin je ne vois pas ce que font toutes ces remarques au ſyſtême que j'ai propoſé. Une Dame d'eſprit peut, même ſans être grande Muſicienne, dire en badinant, que ſi je change en chiffres les notes de la Muſique, peut-être ſubſtituerai-je en revanche des notes aux chiffres de l'accompagnement ; mais le bon mot, tout joli qu'il eſt, n'a pas, je penſe, aſſez de ſolidité pour engager un Journaliſte à le citer à propos de rien. Quoi qu'il en ſoit, je déclare à l'Obſervateur que je ne prétends point me brouiller avec les Dames, & que je paſſe condamnation dès-à-préſent ſur tout ce qu'elles blâmeront.

A l'égard des incorrections de mon langage, j'en tombe d'accord aiſément. Un Suiſſe n'auroit pas, je crois, trop bonne grace à faire le puriſte ; & M. D. F. qui n'ignore pas ma Patrie, auroit pu engager M. ſon ami à avoir ſur ce point quelque indulgence pour moi en qualité d'étranger. L'Académie même des Sciences en a donné

l'exemple, & on n'a pas dédaigné de m'y faire compliment sur mon style. Je sçais cependant comment je dois recevoir des éloges dont on honore plutôt mon zèle que mes talens, & je suis réellement obligé à l'Observateur d'avoir peint aux yeux, par quelques caracteres italiques, le ridicule d'une période dont je ne puis moi-même soutenir la lecture depuis ce temps-là. Je ne crois pas qu'il m'arrive jamais d'en écrire une seconde de semblable construction, & tel est l'usage que je prétends faire de mes fautes, toutes les fois qu'on voudra bien m'en faire appercevoir.

Je ne crois point, au reste, que ce mot d'*Académie* réveille la critique de l'Observateur, & je suis persuadé que le trait qu'il a ajoûté après une réflexion assez naturelle de ma part, n'est qu'un pur badinage, qu'il sent bien lui-même n'avoir pas de sens. Pour se convaincre qu'il faut souvent parler au Public autrement qu'à une Académie, il n'a qu'à demander en conscience à M. D. F. s'il ne feroit pas quelques

changemens à ſes Écrits, au cas qu'il n'eût que des Académiciens pour Lecteurs.

La reconnoiſſance ne me permet point de finir cette Lettre, ſans remercier l'Obſervateur des éloges dont il m'honore. Je les crois ſinceres, ſans me flatter de les mériter ; car, ſi d'un côté il les accompagne d'adouciſſemens propres à les rendre moins ſuſpects, de l'autre il paſſe ſous ſilence pluſieurs défauts non moins importans que ceux qu'il a relevés. En citant, par exemple, le paſſage de *Lucrece*, que j'ai mis au Titre de mon Livre, il copie la faute que j'ai faite par inattention, en écrivant le mot *animus*, au lieu du mot *ſenſus*, dont ce Poète s'eſt ſervi. Or comme on ne ſçauroit ſoupçonner un Obſervateur auſſi attentif ſur les fautes, de n'avoir point apperçu celle-là, il eſt bien évident que ce n'eſt que par indulgence, qu'il ne l'a point marquée, ne voulant pas, ſans doute, me dégrader tout-à-fait de la qualité d'homme de Lettres, dont il me favoriſe en partie. Ce qui me paroît étran-

ge, c'eſt qu'il explique cet épigraphe dans un ſens auquel, dit-il, je n'ai pas penſé, & auquel néanmoins j'ai ſi bien penſé, qu'il me paroît le ſeul raiſonnable qu'on puiſſe lui donner dans la place où il eſt.

Signé, ROUSSEAU.

ÉPITRE

A Monsieur de Bordes.

TOI, qu'aux jeux du Parnasse *Apollon* même guide,
Tu daignes exciter une Muse timide;
De mes foibles essais, juge trop indulgent,
Ton goût à ta bonté cede en m'encourageant.
Mais, hélas! je n'ai point, pour tenter la carriere,
D'un Athlete animé l'assurance guerriere;
Et dès les premiers pas, inquiet & surpris,
L'haleine m'abandonne, & je renonce au Prix.
Bordes, daigne juger de mes justes allarmes;
Vois quels sont les combats, & quelles sont les armes:
Ces lauriers sont bien doux, sans doute, à remporter:
Mais quelle audace à moi d'oser les disputer!
Quoi! j'irois, sur le ton de ma Lyre rustique,
Faire jurer en Vers une Muse Helvétique;
Et, prêchant durement la triste vérité,
Révolter contre moi le Lecteur irrité!
Plus heureux, si tu veux, encor que téméraire,

Quand mes foibles talens trouveroient l'art de
plaire,
Quand, des sifflets publics par hazard préservés,
Mes Vers des gens de goût pourroient être ap-
prouvés :
Dis-moi, sur quels sujets s'exercera ma Muse ?
Tout Poète est menteur, & le métier l'excuse :
Il sçait, en mots pompeux, faire d'un riche fat
Un nouveau *Mécenas*, un pilier de l'État :
Mais moi, qui connois peu les usages de France,
Moi, fier Républicain, que blesse l'arrogance,
Du Riche impertinent je dédaigne l'appui,
S'il le faut mendier en rampant devant lui ;
Et ne sçais applaudir qu'à toi, qu'au vrai mérite.
La folle vanité me révolte & m'irrite :
Le Riche me méprise, &, malgré son orgueil,
Nous nous voyons souvent à-peu-près du même
œuil ;
Mais, quelque haîne en moi que le travers inspire,
Mon cœur sincere & franc abhorre la Satyre ;
Trop découvert, peut-être, & jamais criminel,
Je dis la vérité sans l'abbreuver de fiel.
Ainsi toujours ma plume, implacable ennemie
Et de la flatterie & de la calomnie,
Ne sçait point en ses Vers trahir la vérité,
Et toujours accordant un tribut mérité,
Toujours prête à donner des louanges acquises,

Jamais d'un vil *Créſus* n'encenſa les ſottiſes.
O vous qui, dans le ſein d'une humble obſcurité,
Nourriſſez les vertus avec la pauvreté,
Dont les deſirs, bornés dans la ſage indigence,
Mépriſent, ſans orgueil, une vaine abondance,
Reſtes trop précieux de ces antiques temps,
Où des moindres apprêts nos ancêtres contens,
Recherchés dans leurs mœurs, ſimples dans leur parure,
Ne ſentoient de beſoins que ceux de la nature;
Illuſtres malheureux, quels lieux habitez-vous?
Dites quels ſont vos noms; il me ſera trop doux
D'exercer mes talens à chanter votre gloire,
A vous éterniſer au Temple de Mémoire;
Et, quand mes foibles vers n'y pourroient arriver,
Ces noms ſi reſpectés ſçauront les conſerver.
Mais pourquoi m'occuper d'une vaine chimere?
Il n'eſt plus de ſageſſe où regne la miſere:
Sous le poids de la faim le mérite abattu,
Laiſſe en un triſte cœur éteindre la vertu.
Tant de pompeux diſcours ſur l'heureuſe indigence
M'ont bien l'air d'être nés du ſein de l'abondance:
Philoſophe commode, on a toujours grand ſoin

De prêcher des vertus dont on n'a pas besoin.
Bordes, cherchons ailleurs des sujets pour ma
Muse.
De la pitié qu'il fait souvent le Pauvre abuse,
Et, décorant du nom de sainte charité
Les dons dont on nourrit sa vile oisiveté,
Sous l'aspect des vertus que l'infortune opprime,
Cache l'amour du vice & le penchant au crime.
J'honore le mérite aux rangs les plus abjets;
Mais je trouve à louer peu de pareils sujets.
Non, célébrons plutôt l'innocente industrie,
Qui sçait multiplier les douceurs de la vie,
Et, salutaire à tous dans ses utiles soins,
Par la route du luxe appaise les besoins.
C'est par cet art charmant que sans cesse enrichie,
On voit briller au loin ton heureuse [1] Patrie:
Son commerce en tous lieux, & toujours respecté,
Fait un des fort liens de la société;
Et dans tout l'Univers sa fertile abondance
Va porter la parure & la magnificence.
Ouvrages précieux, superbes ornemens,
On diroit que *Minerve*, en ses amusemens,
Avec l'or & la soie, a, d'une main sçavante,
Formé de vos dessins la tissure élégante.
Turin, Londres, en vain, pour vous le disputer,

1 La Ville de Lyon.

Par de jaloux efforts veulent vous imiter ;
Vos mélanges charmans, assortis par les Graces,
Les laissent de bien loin s'épuiser sur vos traces :
Le bon goût les dédaigne, & triomphe chez vous ;
Et tandis qu'entraînés par leur dépit jaloux,
Dans leurs ouvrages froids ils forcent la Nature,
Votre vivacité, toujours brillante & pure,
Donne à ce qu'elle pare un œil plus délicat,
Et même à la beauté prête encor de l'éclat.
Ville heureuse, qui fais l'ornement de la France,
Trésor de l'Univers, source de l'abondance,
Lyon, séjour charmant des enfans de *Plutus*,
Dans tes tranquilles murs tous les Arts sont reçus :
D'un sage Protecteur le goût les y rassemble :
Apollon & *Plutus*, étonnés d'être ensemble,
De leurs longs différends ont peine à revenir,
Et demandent quel Dieu les a pu réunir.
On reconnoît tes soins, [1] *Pallu :* tu nous ramenes
Les siecles renommés & de Tyr & d'Athenes :
De mille éclats divers Lyon brille à la fois,
Et son Peuple opulent semble un Peuple de Rois.

---

1 M. l'Intendant de Lyon.

Toi, digne Citoyen de cette Ville illuſtre,
Tu peux contribuer à lui donner du luſtre :
Par tes heureux talens tu peux la décorer,
Et c'eſt lui faire un vol que de plus différer.
Comment oſes-tu bien me propoſer d'écrire,
Toi, que *Minerve* même avoit pris ſoin d'inſtruire,
Toi, de ſes ſons divins poſſeſſeur négligent,
Qui viens parler pour elle encore en l'outrageant ?
Ah ! ſi du feu divin qui brille en ton Ouvrage,
Une étincelle au moins eût été mon partage,
Ma Muſe, quelque jour, attendriſſant les cœurs,
Peut-être ſur la ſcène eût fait couler des pleurs.
Mais je te parle en vain ; inſenſible à mes plaintes,
Par de cruels refus tu confirmes mes craintes,
Et je vois qu'impuiſſante à fléchir tes rigueurs,
Blanche [1] n'a pas encore épuiſé ſes malheurs.

---

1 *Blanche de Bourbon*, Tragédie de *M. de Bordes*, qu'au grand regret de ſes amis, il refuſe conſtamment de mettre au Théâtre.

LA

LA REINE FANTASQUE, CONTE. *

IL y avoit autrefois un Roi qui aimoit son peuple..... Cela commence comme un Conte de Fée, interrompit le Druide. C'en est un aussi, répondit Jalamir. Il y avoit donc un Roi qui aimoit

---

* *Il s'agissoit d'essayer de faire un Conte supportable & même gai, sans intrigue, sans amour, sans mariage & sans poissonnerie.* Ce petit Conte, anciennement écrit, n'étoit connu qu'en manuscrit jusqu'en 1769, qu'il a été imprimé en Hollande dans une nouvelle édition des œuvres de notre célébre Écrivain. L'Éditeur de l'Édition de Neufchâtel s'est empressé de le joindre à la sienne, de maniere qu'elle se trouve maintenant aussi & plus complette qu'aucune qui ait paru jusqu'à ce jour.

ſon peuple, & qui par conſéquent en étoit adoré. Il avoit fait tous ſes efforts pour trouver des Miniſtres qui entraſſent dans ſes vues : mais ayant enfin reconnu la folie d'une pareille recherche, il avoit pris le parti de faire par lui-même toutes les choſes qu'il pouvoit dérober à leur bouillante activité. Entêté du bizarre projet de rendre ſes ſujets heureux, il agiſſoit conſéquemment à cette idée, & une conduite ſi ſinguliere lui donnoit parmi les Grands un ridicule ineffaçable : le peuple le béniſſoit, mais à la Cour il paſſoit pour un fou. A cela près, il ne manquoit pas de mérite ; auſſi s'appelloit-il Phénix.

Si ce Prince étoit extraordinaire, il avoit une femme qui l'étoit moins. Vive, étourdie, inégale, folle par la tête, ſage par le cœur, bonne par tempérament, méchante par caprice ; voilà en peu de mots le portrait de la Reine. Fantaſque étoit ſon nom ; nom célebre, qu'elle avoit reçu de ſes ancêtres en ligne féminine, & dont elle ſoutenoit dignement l'honneur. Cette perſonne ſi illuſtre & ſi raiſonnable étoit le charme & le ſupplice de ſon cher époux ; car elle l'aimoit auſſi fort

ſincérement, peut-être à cauſe de la facilité qu'elle avoit à le tourmenter. Malgré l'amour réciproque qui regnoit entre eux, ils paſſerent pluſieurs années ſans pouvoir obtenir aucun fruit de leur union. Le Roi en étoit pénétré de chagrin, & la Reine s'en mettoit dans des impatiences dont ce bon Prince ne ſe reſſentoit pas tout ſeul : elle s'en prenoit à tout le monde de ce qu'elle n'avoit point d'enfans ; il n'y avoit pas un courtiſan à qui elle ne demandât étourdîment quelque ſecret pour en avoir, & qu'elle ne rendît reſponſable du mauvais ſuccès.

Les Médecins ne furent point oubliés ; car la Reine avoit pour eux une docilité peu commune, & ils n'ordonnoient pas une drogue, qu'elle ne fît préparer très-ſoigneuſement pour avoir le plaiſir de la leur jetter au nez à l'inſtant qu'il la falloit prendre. Les Derviches eurent leur tour ; il fallut recourir aux neuvaines, aux vœux, ſur-tout aux offrandes ; & malheur aux deſſervans des Temples où Sa Majeſté alloit en pélerinage : elle fourageoit tout, & ſous prétexte d'aller reſpirer un air prolifique, elle ne manquoit jamais de met-

tre ſens deſſus deſſous toutes les cellules des moines. Elle portoit auſſi leurs reliques, & s'affubloit alternativement de tous leurs différens équipages : tantôt c'étoit un cordon blanc, tantôt une ceinture de cuir, tantôt un long capuchon, tantôt un ſcapulaire; il n'y avoit ſorte de maſcarade monaſtique, dont ſa dévotion ne s'aviſât; & comme elle avoit un petit air éveillé, qui la rendoit charmante ſous tous ces déguiſemens, elle n'en quittoit aucun ſans avoir eu ſoin de s'y faire peindre.

Enfin à force de dévotions ſi bien faites, à force de médecines ſi ſagement employées, le ciel & la terre exaucerent les vœux de la Reine; elle devint groſſe au moment qu'on commençoit à en déſeſpérer. Je laiſſe à deviner la joie du Roi & celle du peuple : pour la ſienne elle alla comme toutes ſes paſſions juſqu'à l'extravagance : dans ſes tranſports elle caſſoit & briſoit tout; elle embraſſoit indifféremment tout ce qu'elle rencontroit, hommes, femmes, courtiſans, valets; c'étoit riſquer de ſe faire étouffer que ſe trouver ſur ſon paſſage. Elle ne connoiſſoit point, diſoit-elle, de raviſſement pareil à celui d'a-

voir un enfant à qui elle pût donner le fouet tout à son aise dans ses momens de mauvaise humeur.

Comme la grossesse de la Reine avoit été long-tems vainement attendue, elle passoit pour un de ces événemens extraordinaires, dont tout le monde veut avoir l'honneur. Les Médecins l'attribuoient à leurs drogues, les Moines à leurs Reliques, le Peuple à ses prieres, & le Roi à son amour. Chacun s'intéressoit à l'enfant qui devoit naître comme si c'eût été le sien, & tous faisoient des vœux sinceres pour l'heureuse naissance du Prince : car on en vouloit un, & le Peuple, les Grands & le Roi réunissoient leurs desirs sur ce point. La Reine trouva fort mauvais, qu'on s'avisât de lui prescrire de qui elle devoit accoucher, & déclara qu'elle prétendoit avoir une fille, ajoûtant qu'il lui paraissoit assez singulier, que quelqu'un osât lui disputer le droit de disposer d'un bien qui n'appartenoit incontestablement qu'à elle seule.

Phénix voulut en vain lui faire entendre raison; elle lui dit nettement que ce n'étoient point là ses affaires, & s'enferma dans son cabinet pour bou-

der; occupation chérie, à laquelle elle employoit réguliérement au moins six mois de l'année.

Le Roi comprenoit fort bien que les caprices de la mere ne détermineroient pas le sexe de l'enfant; mais il étoit au désespoir qu'elle donnât ainsi ses travers en spectacle à toute la Cour. Il eût sacrifié tout au monde pour que l'estime universelle eût justifié l'amour qu'il avoit pour elle, & le bruit qu'il fit mal-à-propos dans cette occasion, ne fut pas la seule folie que lui eût fait faire le ridicule espoir de rendre sa femme raisonnable.

Ne sachant plus à quel saint se vouer, il eut recours à la Fée Discrette, son amie & la protectrice de son Royaume. La Fée lui conseilla de prendre les voies de la douceur, c'est-à-dire, de demander excuse à la Reine. Le seul but, lui dit-elle, de toutes les fantaisies des femmes est de déforienter un peu la morgue masculine, & d'accoutumer les hommes à l'obéissance qui leur convient. Le meilleur moyen que vous ayez de guérir les extravagances de votre femme, est d'extravaguer avec elle. Si-tôt que vous cesserez de contra-

rier ſes caprices, aſſurez-vous qu'elle ceſſera d'en avoir, & qu'elle n'attend, pour devenir ſage, que de vous avoir rendu bien complettement fou. Faites donc les choſes de bonne grace, & cédez en cette occaſion pour obtenir ce que vous voudrez dans une autre. Le Roi crut la Fée; &, pour ſe conformer à ſon avis, s'étant rendu au Cercle de la Reine, il la prit à part, lui dit tout bas qu'il étoit fâché d'avoir conteſté mal-à-propos, & qu'il tâcheroit de la dédommager à l'avenir par ſa complaiſance de l'humeur qu'il pouvoit avoir miſe dans ſes diſcours en diſputant impoliment contre elle.

Fantaſque, qui craignit que la douceur de Phénix ne la couvrît ſeule du ridicule de cette affaire, ſe hâta de lui répondre, que ſous cette excuſe ironique elle voyoit encore plus d'orgueil que dans les diſputes précédentes; mais que, puiſque les torts d'un mari n'autoriſoient point ceux d'une femme, elle ſe hâtoit de céder en cette occaſion comme elle avoit toujours fait: mon Prince & mon époux, ajoûta-t-elle tout haut, m'ordonne d'accoucher d'un garçon, & je ſais trop bien mon

devoir pour manquer d'obéir. Je n'ignore pas que, quand Sa Majesté m'honore des marques de sa tendresse, c'est moins pour l'amour de moi que pour celui de son peuple, dont l'intérêt ne l'occupe guères moins la nuit que le jour. Je dois imiter un si noble désintéressement, & je vais demander au Divan un mémoire instructif du nombre & du sexe des enfans qui conviennent à la famille royale; mémoire important au bonheur de l'Etat, & sur lequel toute Reine doit apprendre à régler sa conduite pendant la nuit.

Ce beau soliloque fut écouté de tout le Cercle avec beaucoup d'attention, & je vous laisse à penser combien d'éclats de rire furent assez mal-adroitement étouffés. Ah! dit tristement le Roi en sortant & haussant les épaules, je vois bien que, quand on a une femme folle, on ne peut éviter d'être un sot.

La Fée Discrette, dont le sexe & le nom contrastoient quelquefois plaisamment dans son caractere, trouva cette querelle si réjouissante, qu'elle résolut de s'en amuser jusqu'au bout. Elle dit publiquement au Roi, qu'elle avoit

consulté les comètes qui préſident à la naiſſance des Princes, & qu'elle pouvoit lui répondre que l'enfant qui naîtroit de lui, ſeroit un garçon; mais en ſecret elle aſſura la Reine qu'elle auroit une fille.

Cet avis rendit tout-à-coup Fantaſque auſſi raiſonnable qu'elle avoit été capricieuſe juſqu'alors. Ce fut avec une douceur & une complaiſance infinies qu'elle prit toutes les meſures poſſibles pour déſoler le Roi & toute la Cour. Elle ſe hâta de faire faire une layette des plus ſuperbes, affectant de la rendre ſi propre à un garçon qu'elle devînt ridicule à une fille; il fallut dans ce deſſein changer pluſieurs modes, mais tout cela ne lui coûtoit rien. Elle fit préparer un beau collier de l'Ordre tout brillant de pierreries, & voulut abſolument que le Roi nommât d'avance le Gouverneur & le Précepteur du jeune Prince.

Si-tôt qu'elle fut ſûre d'avoir une fille, elle ne parla que de ſon fils, & n'omit aucune des précautions inutiles, qui pouvoient faire oublier celles qu'on auroit dû prendre. Elle rioit aux éclats en ſe peignant la contenance étonnée

& bête qu'auroient les Grands & les Magistrats qui devoient orner ses couches de leur présence. Il me semble, disoit-elle à la Fée, voir d'un côté notre vénérable Chancelier arborer de grandes lunettes pour vérifier le sexe de l'enfant, & de l'autre Sa Sacrée Majesté baisser les yeux & dire en balbutiant : je croyois..... la Fée m'avoit pourtant dit..... Messieurs, ce n'est pas ma faute..... & d'autres apophthegmes aussi spirituels recueillis par les savans de la Cour, & portés bientôt jusqu'aux extrémités des Indes.

Elle se représentoit avec un plaisir malin le désordre & la confusion que ce merveilleux événement alloit jetter dans toute l'assemblée. Elle se figuroit d'avance les disputes, l'agitation de toutes les Dames du Palais pour reclamer, ajuster, concilier en ce moment imprévu les droits de leurs importantes charges, & toute la Cour en mouvement pour un béguin.

Ce fut aussi dans cette occasion qu'elle inventa le décent & spirituel usage de faire haranguer par les Magistrats en robe e Prince nouveau né. Phénix voulut lui représenter que c'étoit avili

la Magiſtrature à pure perte, & jetter un comique extravagant ſur tout le cérémonial de la Cour que d'aller en grand appareil étaler du Phœbus à un petit marmot avant qu'il le pût entendre, ou du moins y répondre.

ET tant mieux! reprit vivement la Reine, tant mieux pour votre fils! ne ſeroit-il pas trop heureux que les bétiſes qu'ils ont à lui dire, fuſſent épuiſées avant qu'il les entendît, & voulez-vous qu'on lui garde pour l'âge de raiſon des diſcours propres à le rendre fou? Pour Dieu laiſſez-les haranguer tout leur bien-aiſe, tandis qu'on eſt ſûr qu'il n'y comprend rien & qu'il en a l'ennui de moins. Vous devez ſçavoir de reſte, qu'on n'en eſt pas toujours quitte à ſi bon marché. Il en fallut paſſer par-là; &, de l'ordre exprès de Sa Majeſté, les Préſidens du Sénat & des Académies commencerent à compoſer, étudier, raturer & feuilleter leur Vaumoriere & leur Démoſthene pour apprendre à parler à un embryon.

ENFIN le moment critique arriva. La Reine ſentit les premieres douleurs avec des tranſports de joie, dont on ne s'aviſe guères en pareille occaſion.

Elle se plaignoit de si bonne grace, & pleuroit d'un air si riant, qu'on eût cru que le plus grand de ses plaisirs étoit celui d'accoucher.

Aussi-tôt ce fut dans tout le Palais une rumeur épouvantable. Les uns couroient chercher le Roi, d'autres les Princes, d'autres les Ministres, d'autres le Sénat: le plus grand nombre & les plus pressés alloient pour aller; &, roulant leur tonneau comme Diogene, avoient pour toute affaire de se donner un air affairé. Dans l'empressement de rassembler tant de gens nécessaires, la derniere personne à qui l'on songea, fut l'Accoucheur; & le Roi, que son trouble mettoit hors de lui, ayant demandé par mégarde une Sage-Femme, cette inadvertence excita parmi les Dames des ris immodérés, qui, joints à la bonne humeur de la Reine, firent l'accouchement le plus gai dont on eût jamais entendu parler.

Quoique Fantasque eût gardé de son mieux le secret de la Fée, il n'avoit pas laissé de transpirer parmi les femmes de sa maison, & celles-ci le garderent si fidellement elles mêmes, que le bruit fut plus de trois jours à s'en répandre

par toute la Ville; de sorte qu'il n'y avoit depuis long-temps que le Roi seul qui n'en sût rien. Chacun étoit donc attentif à la scène qui se préparoit : l'intérêt public fournissant un prétexte à tous les curieux de s'amuser aux dépens de la famille Royale, ils se faisoient une fête d'épier la contenance de leurs Majestés, & de voir comment avec deux promesses contradictoires, la Fée pourroit se tirer d'affaire & conserver son crédit.

OH! çà, Monseigneur, dit Jalamir au Druide en s'interrompant; convenez qu'il ne tient qu'à moi de vous impatienter dans les regles : car vous sentez bien, que voici le moment des digressions, des réflexions, des portraits & de ces multitudes de belles choses, que tout Auteur homme d'esprit ne manque jamais d'employer à propos dans l'endroit le plus intéressant pour excéder ses lecteurs. Comment par Dieu! dit le Druide, t'imagines-tu qu'il y en ait d'assez sots pour lire tout cet esprit-là? Apprends qu'on a toujours celui de le passer, & qu'en dépit de Monsieur l'Auteur on a bien-tôt recouvert son étalage avec les feuillets

de son livre. Et toi qui fais ici le raisonneur, penses-tu que, pour éviter l'imputation d'une sottise, il suffise de dire qu'il ne tiendroit qu'à toi de la faire? Vraiment il ne falloit que le dire pour le prouver : & malheureusement je n'ai pas moi la ressource de tourner les feuillets. Consolez-vous, lui dit doucement Jalamir; d'autres les tourneront pour vous, si jamais on écrit ceci. Cependant considérez que voilà toute la Cour rassemblée dans la chambre de la Reine, que c'est la plus belle occasion que j'aurai jamais de vous peindre tant d'illustres originaux, & la seule peut-être que vous aurez de les connoître. Que Dieu t'entende, répartit plaisamment le Druide! je ne les connoîtrai que trop par leurs actions : fais-les donc agir si ton histoire a besoin d'eux, & n'en dis mot s'ils sont inutiles : je ne veux point d'autres portraits que les faits. Puisqu'il n'y a pas moyen, dit Jalamir, d'égayer mon récit par un peu de métaphysique, j'en vais tout bêtement reprendre le fil. Mais conter pour conter est si plat!.... vous ne savez pas combien de belles choses vous allez perdre! aidez-moi, je

vous prie, à me retrouver, car la Philosophie m'a tellement emporté, que je ne sais plus à quoi j'en étois du Conte.

A CETTE Reine, dit le Druide impatienté, que tu as tant de peine à faire accoucher, & avec laquelle tu me tiens depuis une heure en travail. Oh! oh! reprit Jalamir, croyez-vous que les enfans des Rois se pondent comme des œufs de grive? Vous allez voir si ce n'étoit pas bien la peine de perorer. La Reine donc, après bien des cris & des ris, tira enfin les curieux de peine & la Fée d'intrigue, en mettant au jour une fille & un garçon plus beaux que le soleil & la lune, & qui se ressembloient si fort, qu'on avoit peine à les distinguer; ce qui fit que dans leur enfance on se plaisoit à les habiller de même.

DANS ce moment si desiré, le Roi sortant de la majesté pour se rendre à la nature, fit des extravagances qu'en d'autres tems il n'eût pas laissé faire à la Reine, & le plaisir d'avoir des enfans le rendoit si enfant lui-même, qu'il courut sur son balcon crier au peuple à pleine tête: mes amis, réjouissez-vous tous, il

vient de me naître un fils, à vous un pere, & une fille à ma femme. La Reine, qui se trouvoit pour la premiere fois de sa vie à pareille fête, ne s'apperçut pas de tout l'ouvrage qu'elle avoit fait : & la Fée, qui connoissoit son esprit fantasque, se contenta, conformément à ce qu'elle avoit desiré, de lui annoncer d'abord une fille. La Reine se la fit apporter ; &, ce qui surprit fort les spectateurs, elle l'embrassa tendrement à la vérité, mais les larmes aux yeux & avec un air de tristesse, qui cadroit mal avec celui qu'elle avoit eu jusqu'alors. J'ai déja dit qu'elle aimoit sincérement son époux : elle avoit été touchée de l'inquiétude & de l'attendrissement qu'elle avoit lus dans ses regards durant ses souffrances. Elle avoit fait, dans un tems à la vérité singuliérement choisi, des réflexions sur la cruauté qu'il y avoit à désoler un mari si bon, & quand on lui présenta sa fille, elle ne songea qu'au regret qu'auroit le Roi de n'avoir pas un fils. Discrette, à qui l'esprit de son sexe & le don de féerie apprenoient à lire facilement dans les cœurs, pénétra sur le champ ce qui se passoit dans celui de

la Reine; &, n'ayant plus de raison pour lui déguiser la vérité, elle fit apporter le jeune Prince. La Reine, revenue de sa surprise, trouva l'expédient si plaisant, qu'elle en fit des éclats de rire dangéreux dans l'état où elle étoit. Elle se trouva mal, on eut beaucoup de peine à la faire revenir; &, si la Fée n'eût répondu de sa vie, la douleur la plus vive alloit succéder aux transports de joie dans le cœur du Roi & sur les visages des courtisans.

Mais voici ce qu'il y eut de plus singulier dans toute cette aventure. Le regret sincere qu'avoit la Reine d'avoir tourmenté son Mari, lui fit prendre une affection plus vive pour le jeune Prince que pour sa sœur, & le Roi de son côté qui adoroit la Reine, marqua la même préférence à la fille qu'elle avoit souhaitée. Les caresses indirectes que ces deux uniques époux se faisoient ainsi l'un l'autre devinrent bien-tôt un goût très-décidé, & la Reine ne pouvoit non plus se passer de son fils, que le Roi de sa fille.

Ce double événement fit un grand plaisir à tout le peuple, & le rassura du moins pour un tems sur la frayeur

de manquer de maître. Les esprits-forts, qui s'étoient moqués des promesses de la Fée, furent moqués à leur tour. Mais ils ne se tinrent pas pour battus; disant qu'ils n'accordoient pas même à la Fée l'infaillibilite du mensonge, ni à ses prédictions la vertu de rendre impossibles les choses qu'elle annonçoit. D'autres, fondés sur la prédilection qui commençoit à se déclarer, poussèrent l'impudence jusqu'à soutenir qu'en donnant un fils à la Reine & une fille au Roi, l'événement avoit de tout point démenti la prophétie.

Tandis que tout se disposoit pour la pompe du baptême des deux nouveaux nés, & que l'orgueil humain se préparoit à briller humblement aux autels des Dieux..... Un moment, interrompit le Druide, tu me brouilles d'une terrible façon: apprends-moi, je te prie, en quel lieu nous sommes. D'abord, pour rendre la Reine enceinte, tu la promenois parmi des reliques & des capuchons. Après cela tu nous as tout-à-coup fait passer aux Indes. A présent tu viens me parler du baptême, & puis des autels des Dieux. Par le grand Tharamis, je ne sais plus si dans

la cérémonie que tu prépares, nous allons adorer Jupiter, la bonne Vierge ou Mahomet. Ce n'eſt pas qu'à moi Druide, il m'importe beaucoup que tes deux bambins ſoient baptiſés ou circoncis : mais encore faut-il obſerver le coſtume, & ne pas m'expoſer à prendre un Evêque pour le Muphti & le Miſſel pour l'Alcoran. Le grand malheur! lui dit Jalamir; d'auſſi fins que vous s'y tromperoient bien. Dieu garde de mal tous ces Prélats qui ont des ſerrails & prennent pour de l'Arabe le Latin du Bréviaire. Dieu faſſe paix à tous les honnêtes Caffards qui ſuivent l'intolérance du Prophète de la Mecque, toujours prêts à maſſacrer ſaintement le genre humain pour la gloire du Créateur. Mais vous devez vous reſſouvenir que nous ſommes dans un pays de Fées, où l'on n'envoie perſonne en enfer pour le bien de ſon ame, où l'on ne s'aviſe point de regarder au prépuce des gens pour les damner ou les abſoudre, & où la Mitre & le Turban verd couvrent également les têtes ſacrées pour ſervir de ſignalement aux yeux des ſages, & de parure à ceux des ſots.

Je sais bien que les loix de la Géographie, qui réglent toutes les Religions du Monde, veulent que les deux nouveaux nés soient Musulmans, mais on ne circoncit que les mâles, & j'ai besoin que mes jumeaux soient administrés tous deux. Ainsi trouvez bon que je les baptise. Fais, fais, dit le Druide; voilà, foi de Prêtre, un choix le mieux motivé dont j'aye entendu parler de ma vie. Jalamir continua.

La Reine, qui se plaisoit à bouleverser toute étiquette, voulut se lever au bout de six jours & sortir le septiéme, sous prétexte qu'elle se portoit bien : en effet elle nourrissoit ses enfans. Exemple odieux, dont toutes les femmes lui représenterent très-vivement les conséquences. Mais Fantasque, qui craignoit les ravages du lait répandu, soutint qu'il n'y a point de tems plus perdu pour le plaisir de la vie que celui qui vient après la mort, & que le sein d'une femme morte se flétrit encore plus que celui d'une nourrice, ajoûtant d'un ton de Duegne, qu'il n'y a point de plus belle gorge aux yeux d'un Mari que celle d'une femme qui nourrit ses enfans. Cette

intervention des Maris dans des soins qui les regardent si peu fit beaucoup rire les Dames ; & la Reine, trop jolie pour l'être impunément, leur parut dès-lors, malgré ses caprices, presqu'aussi ridicule que son époux, qu'elles appelloient par dérision le bourgeois de Vaugirard.

Je te vois venir, dit aussi-tôt le Druide ; tu voudrois me donner insensiblement le rôle de Schahbahan, & me faire demander s'il y a aussi un Vaugirard aux Indes, comme un Madrid au bois de Boulogne, un Opéra dans Paris, & un Philosophe à la Cour. Mais poursuis ta rapsodie & ne me tends plus de ces piéges ; car n'étant ni marié ni Sultan, ce n'est pas la peine d'être un sot.

Enfin, dit Jalamir sans répondre au Druide, tout étant prêt, le jour fut pris pour ouvrir les portes du ciel aux deux nouveaux nés. La Fée se rendit de bon matin au Palais, & déclara aux augustes époux qu'elle alloit faire à chacun de leurs enfans un présent digne de leur naissance & de son pouvoir. Je veux, dit-elle, avant que l'eau magique les dérobe à ma protection, les

enrichir de mes dons, & leur donner des noms plus efficaces que ceux de tous les pieds-plats du Calendrier, puiſqu'ils exprimeront des perfections dont j'aurai ſoin de les douer en même tems : mais comme vous devez connoître mieux que moi les qualités qui conviennent au bonheur de votre famille & de vos peuples, choiſiſſez vous-mêmes, & faites ainſi d'un ſeul acte de volonté ſur chacun de vos deux enfans, ce que vingt ans d'éducation font rarement dans la jeuneſſe, & que la raiſon ne fait plus dans un âge avancé.

Aussi-tôt, grande altercation entre les deux époux. La Reine prétendoit ſeule régler à ſa fantaiſie le caractère de toute ſa famille ; & le bon Prince, qui ſentoit toute l'importance d'un pareil choix, n'avoit garde de l'abandonner aux caprices d'une femme dont il adoroit les folies ſans les partager. Phénix vouloit des enfans qui devinſſent un jour des gens raiſonnables ; Fantaſque aimoit mieux avoir de jolis enfans, & pourvû qu'ils brillaſſent à ſix ans elle s'embarraſſoit fort peu qu'ils fuſſent des ſots à trente. La Fée

eut beau s'efforcer de mettre leurs Majestés d'accord : bien-tôt le caractere des nouveaux nés ne fut plus que le prétexte de la dispute, & il n'étoit pas question d'avoir raison ; mais de se mettre l'un l'autre à la raison.

Enfin Discrette imagina un moyen de tout ajuster sans donner le tort à personne ; ce fut que chacun disposât à son gré de l'enfant de son sexe. Le Roi approuva un expédient qui pourvoyoit à l'essentiel, en mettant à couvert des bizarres souhaits de la Reine l'héritier de la Couronne; &, voyant les deux enfans sur les genoux de leur Gouvernante, il se hâta de s'emparer du Prince, non sans regarder sa sœur d'un œil de commisération. Mais Fantasque, d'autant plus mutinée qu'elle avoit moins raison de l'être, courut comme une emportée à la jeune Princesse & la prenant aussi dans ses bras : vous vous unissez tous, dit-elle, pour m'irriter; mais afin que les caprices du Roi tournent malgré lui-même au profit d'un de ses enfans, je déclare que je demande pour celui que je tiens tout le contraire de ce qu'il demandera pour l'autre. Choisissez maintenant, dit-elle au Roi

d'un air de triomphe, & puiſque vous trouvez tant de charmes à tout diriger, décidez d'un ſeul mot le ſort de votre famille entiere. La Fée & le Roi tâcherent en vain de la détourner d'une réſolution qui mettoit ce Prince dans un étrange embarras; elle n'en voulut jamais démordre, & dit qu'elle ſe félicitoit beaucoup d'un expédient qui feroit rejaillir ſur ſa fille tout le mérite que le Roi ne ſauroit pas donner à ſon fils. Ah! dit ce Prince, outré de depit, vous n'avez jamais eu pour votre fille que de l'averſion, & vous le prouvez dans l'occaſion la plus importante de ſa vie; mais ajoûta-t-il dans un tranſport de colere dont il ne fut pas le maître, pour la rendre parfaite en dépit de vous, je demande que cet enfant-ci vous reſſemble. Tant mieux pour vous & pour lui, reprit vivement la Reine; mais je ſerai vengée, & votre fille vous reſſemblera. A peine ces mots furent-ils lâchés de part & d'autre avec une impétuoſité ſans égale, que le Roi, déſeſpéré de ſon étourderie, les eût bien voulu retenir: mais c'en étoit fait, & les deux enfans étoient doués, ſans retour, des caracteres demandés. Le garçon

çon reçut le nom de Prince Caprice, & la fille s'appella la Princeſſe Raiſon, nom bizarre qu'elle illuſtra ſi bien, qu'aucune femme n'oſa depuis le porter.

Voilà donc le futur ſucceſſeur au trône orné de toutes les perfections d'une jolie femme, & la Princeſſe ſa ſœur déſtinée à poſſéder un jour toutes les vertus d'un honnête-homme, & les qualités d'un bon Roi; partage qui ne paroiſſoit pas des mieux entendus, mais ſur lequel on ne pouvoit plus revenir. Le plaiſant fut que l'amour mutuel des deux époux agiſſant en cet inſtant avec toute la force que lui rendoient toujours, mais ſouvent trop tard, les occaſions eſſentielles, & la prédilection ne ceſſant d'agir, chacun trouva celui de ſes enfans qui devoit lui reſſembler le plus mal partagé des deux, & ſongea moins à le féliciter qu'à le plaindre. Le Roi prit ſa fille dans ſes bras, & la ſerrant tendrement: hélas! lui dit-il, que te ſerviroit la beauté même de ta mere, ſans ſon talent pour la faire valoir? Tu ſeras trop raiſonnable pour faire tourner la tête à perſonne! Fantaſque, plus circonſpecte

ſur ſes propres vérités, ne dit pas tout ce qu'elle penſoit de la ſageſſe du Roi futur : mais il étoit aiſé de douter, à l'air triſte dont elle le careſſoit, qu'elle eût au fond du cœur une grande opinion de ſon partage. Cependant le Roi ; la regardant avec une ſorte de coufuſion, lui fit quelques reproches ſur ce qui s'étoit paſſé. Je ſens mes torts, lui dit-il : mais ils ſont votre ouvrage ; nos enfans auroient valu beaucoup mieux que nous ; vous êtes cauſe qu'ils ne feront que nous reſſembler. Au moins, dit-elle auſſi-tôt en ſautant au cou de ſon Mari, je ſuis ſûre qu'ils s'aimeront autant qu'il eſt poſſible. Phénix, touché de ce qu'il y avoit de tendre dans cette ſaillie, ſe conſola par cette réflexion qu'il avoit ſi ſouvent occaſion de faire, qu'en effet la bonté naturelle & un cœur ſenſible ſuffiſent pour tout réparer.

Je devine ſi bien tout le reſte, dit le Druïde à Jalamir en l'interrompant, que j'acheverois le Conte pour toi. Ton Prince Caprice fera tourner la tête à tout le monde, & ſera trop bien l'imitateur de ſa Mere, pour n'en pas être le tourment. Il bouleverſera le

Royaume en le voulant réformer. Pour rendre ſes ſujets heureux, il les mettra au déſeſpoir, s'en prenant toujours aux autres de ſes propres torts : injuſte pour avoir été imprudent, il commettra de nouvelles fautes pour réparer les premieres. Comme la ſageſſe ne le conduira jamais, le bien qu'il voudra faire aggravera le mal qu'il aura fait. En un mot, quoiqu'au fond il ſoit bon, généreux, ſenſible, ſes vertus mêmes lui tourneront à préjudice, & ſa ſeule étourderie, unie à tout ſon pouvoir, le fera plus haïr, que n'auroit fait une méchanceté raiſonnée. D'un autre côté, la Princeſſe Raiſon, nouvelle Héroïne du pays des Fées, deviendra un prodige de ſageſſe & de prudence ; &, ſans avoir d'adorateurs, ſe fera tellement adorer du peuple, que chacun fera des vœux pour être gouverné par elle : ſa bonne conduite, avantageuſe à tout le monde & à elle-même, ne fera du tort qu'à ſon frere, dont on oppoſera ſans ceſſe les travers à ſes vertus, & à qui la prévention publique donnera tous les défauts qu'elle n'aura pas, quand même il ne les auroit pas lui-même. Il ſera queſtion d'intervertir l'or-

dre de la succession au trône, d'asservir la marotte à la quenouille & la fortune à la raison. Les Docteurs exposeront avec emphase les conséquences d'un tel exemple, & prouveront qu'il vaut mieux que le peuple obéisse aveuglément aux enragés que le sort peut lui donner pour maîtres, que de se choisir lui-même des chefs raisonnables; que, quoiqu'on interdise à un fou le gouvernement de son propre bien, il est bon de lui laisser la suprême dispositon de nos biens & de nos vies; que le plus insensé des hommes est préférable encore à la plus sage des femmes; & que, le mâle ou le premier né, fût il un singe ou un loup, il faudroit en bonne politique qu'une Héroïne ou un Ange naissant après lui obéît à ses volontés. Objections & répliques de la part des séditieux, dans lesquelles Dieu sait comme on verra briller ta sophistique éloquence: car je te connois; c'est surtout à médire de ce qui se fait que ta bile s'exhale avec volupté, & ton amere franchise semble se réjouir de la méchanceté des hommes par le plaisir qu'elle prend à la leur reprocher.

Tubleu! Pere Druïde, comme vous

y allez, dit Jalamir tout surpris! quel flux de paroles! où diable avez-vous pris de si belles tirades? Vous ne prêchâtes de votre vie aussi bien dans le bois sacré, quoique vous n'y parliez pas plus vrai. Si je vous laissois faire, vous changeriez bien-tôt un Conte de Fée en un traité de politique, & l'on trouveroit quelque jour, dans les cabinets des Princes, Barbe-bleue ou Peau-d'âne au lieu de Machiavel. Mais ne vous mettez point tant en fraix pour deviner la fin de mon Conte.

Pour vous montrer que les dénoûmens ne me manquent pas au besoin, j'en vais dans quatre mots expédier un, non pas aussi sçavant que le vôtre, mais du moins aussi naturel, & à coup sûr plus imprévu.

Vous sçaurez donc que les deux enfans jumeaux étant, comme je l'ai remarqué, fort semblables de figure, & de plus, habillés de même, le Roi croyant avoir pris son fils, tenoit sa fille entre ses bras au moment de l'influence, & que la Reine, trompée par le choix de son mari, ayant aussi pris son fils pour sa fille, la Fée profita de cette erreur pour douer les deux en-

fans de la maniere qui leur convenoit le mieux. Caprice fut donc le nom de la Princeſſe; Raiſon, celui du Prince ſon frere: &, en dépit des bizarreries de la Reine, tout ſe trouva dans l'ordre naturel. Parvenu au trône après la mort du Roi, Raiſon fit beaucoup de bien & fort peu de bruit; cherchant plutôt à remplir ſes devoirs qu'à s'acquérir de la gloire, il ne fit ni guerre aux étrangers, ni violence à ſes ſujets, & reçut plus de bénédictions que d'éloges. Tous les projets formés ſous le précédent regne furent exécutés ſous celui-ci, & en paſſant de la domination du pere ſous celle du fils, les peuples deux fois heureux crurent n'avoir pas changé de maître. La Princeſſe Caprice, après avoir fait perdre la vie ou la raiſon à des multitudes d'amans tendres & aimables, fut enfin mariée à un Roi voiſin, qu'elle préféra parce qu'il portoit la plus longue mouſtache & ſautoit le mieux à cloche-pied. Pour Fantaſque, elle mourut d'une indigeſtion de pieds de poulets en ragoût, qu'elle voulut manger avant de ſe mettre au lit, où le Roi ſe morfondoit à l'attendre, un ſoir qu'à force d'agaceries elle l'avoit engagé à venir coucher avec elle. FIN.

DISCOURS
SUR LA QUESTION,

Quelle eſt la Vertu la plus néceſſaire au Héros ; & quels ſont les Héros à qui cette Vertu a manqué ?

Lettre qui précede le Diſcours de M. Jean-Jacques Rouſſeau.

» VOUS vous rappellez ſans doute, Monſieur, que feu M. le Marquis *de Curſay*, commandant les Troupes Françoiſes en Corſe, établit dans cette Iſle une Académie de Littérature. Cette Académie, en 1751, propoſa pour ſujet d'un Prix d'Éloquence cette queſtion : *Quelle eſt la vertu la plus néceſſaire au Héros, & quels ſont les Héros à qui cette vertu a manqué ?* Je ne ſçais ni ſi le

» prix fut décerné, ni à quelle piece
» il fut adjugé; mais ce que je ſçais très-
» bien, c'eſt que Monſieur *Rouſſeau*
» *de Genève* traita ce ſujet dans un Diſ-
» cours dont un heureux haſard m'a
» procuré une copie; ce Diſcours n'a
» point encore vû le jour; il eſt même
» peu connu, & vous ferez ſûrement
» plaiſir au Public de le publier. Vous
» y reconnoîtrez, je crois, la touche
» mâle & ferme du Philoſophe Géne-
» vois. Le voici.

SI je n'étois *Alexandre*, diſoit un Conquérant, je voudrois être *Diogène*. *Socrate* n'eût pas dit : ſi je n'étois ce que je ſuis, je voudrois être *Alexandre*. Il y avoit des raiſons pour le Monarque; il n'y en avoit pas moins pour le Philoſophe. Lequel donc devoit l'emporter ? Oſons trancher cette grande queſtion; & avant que de parler de l'Héroïſme, tâchons de lui marquer ſa place dans l'ordre des choſes morales. Sans ce premier pas, comment pourrions-nous aſſigner les vertus qui lui

conviennent, & décider entr'elles de la préférence ?

Toutes les vertus appartiennent au Sage. Le Héros se dédommage de celles qui lui manquent par l'éclat de celles qu'il possède. Les vertus du premier sont tempérées, mais il est exempt de vices; si le second a des défauts, ils sont effacés par l'éclat de ses vertus. L'un, toujours solide, n'a point de mauvaises qualités; l'autre, toujours grand, n'en a point de médiocres. Tous deux sont fermes & inébranlables, mais de différentes manieres & en différentes choses; l'un ne cede jamais que par raison, l'autre jamais que par générosité; les foiblesses sont aussi peu connues du Sage, que les lâchetés le sont peu du Héros, & la violence n'a pas plus d'empire sur l'ame de celui-ci, que les passions sur celle de l'autre.

Il y a donc plus de perfection dans le caractere du Sage & plus de faste dans celui du Héros; & la préférence se trouveroit décidée en faveur du premier, en se contentant de les considérer ainsi en eux-mêmes. Mais si nous les envisageons par leur rapport avec l'intérêt de la Société, de nouvelles

réflexions produiront bien-tôt d'autres sentimens, & rendront aux qualités héroïques cette prééminence qui leur est dûe, & qui leur a été accordée dans tous les siécles, d'un commun consentement.

En effet, le soin de sa propre félicité fait toute l'occupation du Sage, & c'en est bien assez sans doute pour remplir la tâche d'un homme ordinaire. Les vues du vrai Héros s'étendent plus loin; le bonheur des hommes est son objet, & c'est à ce sublime travail qu'il consacre la grande ame qu'il a reçue du Ciel. Les Philosophes, je l'avoue, prétendent enseigner aux hommes l'art d'être heureux; &, comme s'ils devoient s'attendre à former des nations de Sages, ils prêchent aux Peuples une félicité chimérique, dont ceux-ci ne prennent jamais ni l'idée ni le goût. *Socrate* vit & déplora les malheurs de sa Patrie; mais c'est à *Thrasibule* qu'il étoit réservé de les finir; & *Platon*, après avoir perdu son éloquence, son honneur & son temps à la Cour d'un Tyran, fut contraint d'abandonner à un autre la gloire de délivrer Syracuse du joug de la tyrannie. Le Phi-

losophe peut donner à l'Univers quelques instructions salutaires; mais ses leçons ne corrigeront jamais ni les Grands qui les mépriſent, ni le Peuple qui ne les entend point. Les hommes ne ſe gouvernent pas ainſi par des vues abſtraites; on ne les rend heureux qu'en les contraignant à l'être, & il faut leur faire éprouver la félicité pour la leur faire aimer : voilà l'occupation & les talens du Héros; c'eſt ſouvent la force à la main qu'il ſe met en état de recevoir les bénédictions éternelles de ceux qu'il contraint d'abord à porter le joug des loix, pour leur faire enfin connoître l'autorité de la raiſon.

L'Héroïſme eſt donc, de toutes les qualités de l'ame, celle dont il importe le plus aux Peuples que ceux qui les gouvernent ſoient revêtues. C'eſt la collection d'un grand nombre de vertus ſublimes, rares dans leur aſſemblage, plus rares dans leur énergie, & d'autant plus rares encore que l'Héroïſme qu'elles conſtituent, détaché de tout intérêt perſonnel, n'a pour objet que la félicité des autres, & pour prix que leur admiration.

Je n'ai rien dit ici de la gloire lé-

gitimement dûe aux grandes actions ; je n'ai point parlé de la force de génie, ni des autres qualités personnelles nécessaires au Héros, & qui, sans être vertus, servent souvent plus qu'elles au succès des grandes entreprises. Pour placer le vrai Héros à son rang, je n'ai eu recours qu'à ce principe inconteſtable : que c'eſt entre les hommes celui qui se rend le plus utile aux autres qui doit être le premier de tous. Je ne crains point que les Sages appellent d'une déciſion fondée sur cette maxime.

Il eſt vrai, (& je me hâte de l'avouer,) qu'il se préſente, dans cette maniere d'enviſager l'Héroïſme, une objection qui semble d'autant plus difficile à réſoudre, qu'elle eſt tirée du fond même du ſujet. Il ne faut point, diſoient les Anciens, deux Soleils dans la nature, ni deux *Céſars* sur la terre. En effet, il en eſt de l'Héroïſme comme de ces métaux recherchés dont le prix conſiſte dans leur rareté, & que leur abondance rendroit pernicieux ou inutiles. Celui dont la valeur a pacifié le Monde, l'eût déſolé, s'il y eût trouvé un ſeul rival digne de lui. Telles circonſtances peuvent rendre un Héros néceſ-

faire au salut du genre humain ; mais, en quelque temps que ce soit, un peuple de Héros en feroit infailliblement la ruine ; &, semblable aux Soldats de *Cadmus*, il se détruiroit bien-tôt lui-même.

Quoi donc ! me dira-t-on, la multiplication des bienfaiteurs du genre humain peut-elle être dangereuse aux hommes, & peut-il y avoir trop de gens qui travaillent au bonheur de tous ? Oui, sans doute, répondrai-je, quand ils s'y prennent mal, ou qu'ils ne s'en occupent qu'en apparence. Ne nous dissimulons rien ; la félicité publique est bien moins la fin des actions du Héros qu'un moyen pour arriver à celle qu'il se propose, & cette fin est presque toujours sa gloire personnelle. L'amour de la gloire a fait des biens & des maux innombrables ; l'amour de la Patrie est plus pur dans son principe, & plus sûr dans ses effets ; aussi le Monde a-t-il été souvent surchargé de Héros ; mais les nations n'auront jamais assez de citoyens. Il y a bien de la différence entre l'homme vertueux & celui qui a des vertus ; celles du Héros ont rarement leur source dans la pureté de l'ame ; &, semblables à ces

drogues salutaires, mais peu agissantes, qu'il faut animer par des sels âcres & corrosifs, on diroit qu'elles aient besoin du concours de quelques vices pour leur donner de l'activité.

Il ne faut donc pas se représenter l'Héroïsme sous l'idée d'une perfection morale, qui ne lui convient nullement; mais comme un composé de bonnes & mauvaises qualités salutaires ou nuisibles selon les circonstances, & combinées dans une telle proportion qu'il en résulte souvent plus de fortune & de gloire pour celui qui les possede, & quelquefois même plus de bonheur pour les Peuples, que d'une vertu plus parfaite.

De ces notions bien développées, il s'ensuit qu'il peut y avoir bien des vertus contraires à l'Héroïsme; d'autres qui lui soient indifférentes; que d'autres lui sont plus ou moins favorables selon leurs différens rapports avec le grand art de subjuguer les cœurs & d'enlever l'admiration des peuples; & qu'enfin, parmi ces dernieres, il doit y en avoir quelqu'une qui lui soit plus nécessaire, plus essentielle, plus indispensable, & qui le caractérise en quel-

que maniere : c'eſt cette vertu ſpéciale & proprement héroïque qui doit être ici l'objet de mes recherches.

RIEN n'eſt ſi déciſif que l'ignorance, & le doute eſt auſſi rare parmi le Peuple, que l'affirmation chez les vrais Philoſophes. Il y a long-temps que le préjugé vulgaire a prononcé ſur la queſtion que nous agitons aujourd'hui, & que la valeur guerriere paſſe chez la plûpart des hommes pour la premiere vertu du Héros. Oſons appeller de ce jugement aveugle au Tribunal de la raiſon ; & que les préjugés, ſi ſouvent ſes ennemis & ſes vainqueurs, apprennent à lui céder à leur tour.

NE nous refuſons point à la premiere réflexion que ce ſujet fournit, & convenons d'abord que les Peuples ont bien inconſidérément accordé leur eſtime & leur encens à la vaillance martiale, ou que c'eſt en eux une inconſéquence bien odieuſe de croire que ce ſoit par la deſtruction des hommes que les bienfaiteurs du genre humain annoncent leur caractere. Nous ſommes à la fois bien mal-adroits & bien malheureux, ſi ce n'eſt qu'à force de nous déſoler qu'on peut exciter notre

admiration. Faut-il donc croire que, ſi jamais les jours de bonheur & de paix renaiſſoient parmi nous, ils en banniroient l'Héroïſme avec le cortége affreux des calamités publiques, & que les Héros ſeroient tous relégués dans le Temple de *Janus*, comme on enferme, après la guerre, de vieilles & inutiles armes dans nos Arſenaux ?

Je ſçais qu'entre les qualités qui doivent former le grand-homme, le courage eſt quelque choſe ; mais hors du combat la valeur n'eſt rien. Le brave ne fait ſes preuves qu'aux jours de bataille ; le vrai Héros fait les ſiennes tous les jours ; & ſes vertus, pour ſe montrer quelquefois en pompe, n'en ſont pas d'un uſage moins fréquent ſous un extérieur plus modeſte.

Osons le dire. Tant s'en faut que la valeur ſoit la premiére vertu du Héros, qu'il eſt douteux même qu'on la doive compter au nombre des vertus. Comment pourroit-on honorer de ce titre une qualité ſur laquelle tant de ſcélérats ont fondé leurs crimes ? Non ; jamais les *Catilina* ni les *Cromwel* n'euſſent rendu leurs noms célebres ; jamais l'un n'eût tenté la

ruine de sa Patrie, ni l'autre asservi la sienne, si la plus inébranlable intrépidité n'eût fait le fond de leur caractere. Avec quelques vertus de plus, me direz-vous, ils eussent été des Héros; dites plutôt qu'avec quelques crimes de moins, ils eussent été des hommes.

Je ne passerai point ici en revue ces guerriers funestes, la terreur & le fléau du genre humain, ces hommes avides de sang & de conquêtes, dont on ne peut prononcer les noms sans frémir, des *Marius*, des *Totila*, des *Tamerlan*. Je ne me prévaudrai point de la juste horreur qu'ils ont inspirée aux nations. Et qu'est-il besoin de recourir à des monstres pour établir que la bravoure même la plus généreuse est plus suspecte dans son principe, plus journaliere dans ses exemples, plus funeste dans ses effets, qu'il n'appartient à la candeur, à la solidité & aux avantages de la vertu. Combien d'actions mémorables ont été inspirées par la honte ou par la vanité? Combien d'exploits, exécutés à la face du Soleil, sous les yeux des chefs & en présence de toute une armée, ont été dé-

mentis dans le silence & l'obscurité de la nuit ! Tel est brave au milieu de ses compagnons, qui ne seroit qu'un lâche, abandonné à lui-même ; tel a la tête d'un Général, qui n'eut jamais le cœur d'un Soldat ; tel affronte sur une brêche la mort & le fer de son ennemi, qui dans le secret de son domestique ne peut soutenir la vue du fer salutaire d'un Chirurgien. Un tel étoit brave un tel jour, disoient les Espagnols du temps de *Charles-Quint*, & ces gens-là se connoissoient en bravoure. En effet, rien peut-être n'est si journalier que la valeur, & il y a bien peu de guerriers sinceres qui osassent répondre d'eux seulement pour vingt-quatre heures. *Ajax* épouvante *Hector ; Hector* épouvante *Ajax* & fuit devant *Achille*. *Antiochus le Grand* fut brave la moitié de sa vie, & lâche l'autre moitié. Le triomphateur des trois parties du Monde perdit le cœur & la tête à *Pharsale*. *César* lui-même fut ému à Dyrrachium, & eut peur à Munda ; & le vainqueur de *Brutus* s'enfuit lâchement devant *Octave* & abandonna la victoire & l'Empire du Monde à celui qui tenoit de lui l'un & l'autre. Croira-

t-on que ce ſoit faute d'exemples modernes que je n'en cite ici que d'anciens?

Qu'on ne nous diſe donc plus que la palme héroïque n'appartient qu'à la valeur & aux talens militaires. Ce n'eſt point ſur les exploits des grands-hommes que leur réputation eſt meſurée. Cent fois les vaincus ont remporté le prix de la gloire ſur les vainqueurs. Qu'on recueille les ſuffrages & qu'on me diſe, lequel eſt le plus grand d'*Alexandre* ou de *Porus*, de *Pyrrhus* ou de *Fabrice*, d'*Antoine* ou de *Brutus*, de *François I* dans les fers ou de *Charles-Quint* triomphant, de *Valois* vainqueur ou de *Coligny* vaincu?

Que dirons-nous de ces grands hommes qui, pour n'avoir point ſouillé leurs mains dans le ſang, n'en ſont que plus ſûrement immortels? Que dirons-nous du Légiſlateur de Sparte, qui, après avoir goûté le plaiſir de régner, eut le courage de rendre la couronne au légitime poſſeſſeur qui ne la lui demandoit pas; de ce doux & pacifique citoyen qui ſçavoit venger ſes injures, non par la mort de l'offenſeur, mais en le rendant honnête-homme?

Faudra-t-il démentir l'oracle qui lui accorda presque les honneurs divins, & refuser l'Héroïsme à celui qui a fait des Héros de tous ses compatriotes? Que dirons-nous du Législateur d'Athènes qui sçut garder sa liberté & sa vertu à la Cour même des tyrans, & osa soutenir en face à un Monarque opulent que la puissance & les richesses ne rendent point un homme heureux? Que dirons-nous du plus grand des Romains & du plus vertueux des hommes, de ce modele des citoyens auquel seul l'oppresseur de la Patrie fit l'honneur de le haïr assez pour prendre la plume contre lui, même après sa mort? Ferons-nous cet affront à l'Héroïsme d'en refuser le titre à *Caton*? Et pourtant cet homme ne s'est point illustré dans les combats, & n'a point rempli le monde du bruit de ses exploits. Je me trompe; il en a fait un, le plus difficile qui ait jamais été entrepris, & le seul qui ne sera point imité, quand d'un corps de gens de guerre il forma une société d'hommes sages, équitables & modestes.

On sçait assez que le partage d'*Auguste* n'étoit pas la valeur. Ce n'est point

aux rives d'Actium ni dans les plaines de Philippes qu'il a cueilli les lauriers qui l'ont immortalisé, mais bien dans Rome pacifique & rendue heureuse. L'Univers soumis a moins fait pour la gloire & pour la sûreté de sa vie, que l'équité de ses loix & le pardon de *Cinna* : tant les vertus sociales sont, dans les Héros mêmes, préférables au courage. Le plus grand Capitaine du Monde meurt assassiné en plein Sénat pour un peu de hauteur indiscrette, pour avoir voulu ajoûter un vain titre à un pouvoir réel; & l'auteur odieux des proscriptions, effaçant ses forfaits à force de justice & de clémence, devient le pere de sa Patrie qu'il avoit désolée, & meurt adoré des Romains qu'il avoit rendu esclaves.

Aux exemples qui se présentent en foule & qu'il ne m'est pas permis d'épuiser, ajoûtons quelques réflexions qui confirment les inductions que j'en veux tirer ici. Assigner le premier rang à la valeur dans le caractere héroïque, ce seroit donner au bras qui exécute, la préférence sur la tête qui projette. Cependant on trouve plus aisément des bras que des têtes. On peut confier à d'autres l'exécution d'un grand projet

sans en perdre le principal mérite; mais exécuter le projet d'autrui, c'eſt rentrer volontairement dans l'ordre ſubalterne qui ne convient point au Héros.

Ainſi, quelle que ſoit la vertu qui le caractériſe, elle doit annoncer le génie & en être inſéparable. Les qualités héroïques ont bien leur germe dans le cœur, mais c'eſt dans la tête qu'elles ſe développent & prennent de la ſolidité. L'ame la plus pure peut s'égarer dans la route même du bien, ſi l'eſprit & la raiſon ne la guident, & toutes les vertus s'alterent ſans le concours de la ſageſſe. La fermeté dégénere aiſément en opiniâtreté, la douceur en foibleſſe, le zèle en fanatiſme, la valeur en férocité. Souvent une grande entrepriſe mal concertée fait plus de tort à celui qui la manque, qu'un ſuccès mérité ne lui eût fait d'honneur; car le mépris eſt ordinairement plus fort que l'eſtime. Il ſemble même que, pour établir une réputation éclatante, les talens ſuppléent bien plus aiſément aux vertus que les vertus aux talens. Le Soldat du Nord, avec un génie étroit & un courage ſans bornes, perdit ſans retour, dès le milieu de ſa carriere, une

gloire acquiſe par des prodiges de valeur & de généroſité ; & il eſt encore douteux dans l'opinion publique ſi le meurtrier de *Charles Stuard* n'eſt point, avec tous ſes forfaits, un des plus grands hommes qui aient jamais exiſté.

La bravoure ne conſtitue point un caractere, & c'eſt au contraire du caractere de celui qui la poſſede qu'elle tire ſa forme particuliere. Elle eſt vertu dans une ame vertueuſe, & vice dans un méchant. Le Chevalier *Bayard* étoit brave ; *Cartouche* l'étoit auſſi : mais croira-t-on jamais qu'ils le fuſſent de la même maniere ? La valeur eſt ſuſceptible de toutes les formes ; elle eſt généreuſe ou brutale, ſtupide ou éclairée, furieuſe ou tranquille, ſelon l'ame qui la poſſede ; ſelon les circonſtances, elle eſt l'épée du vice ou le bouclier de la vertu ; & puiſqu'elle n'annonce néceſſairement ni la grandeur de l'ame ni celle de l'eſprit, elle n'eſt point la vertu la plus néceſſaire au Héros.

J'ai attaqué une opinion dangereuſe & trop répandue ; je n'ai pas les mêmes raiſons pour ſuivre dans tous ces détails la méthode des excluſions. Tou-

tes les vertus naiſſent des différens rapports que la Société a établis entre les hommes. Or, le nombre de ces rapports eſt preſqu'infini. Quelle tâche ſeroit-ce donc d'entreprendre de les parcourir? Elle ſeroit immenſe, puiſqu'il y a parmi les hommes autant de vertus poſſibles que de vices réels; elle ſeroit ſuperflue, puiſque, dans le nombre des grandes & difficiles vertus dont le Héros a beſoin pour bien commander, on ne ſçauroit comprendre comme néceſſaires le grand nombre de vertus plus difficiles encore, dont la multitude a beſoin pour obeïr. Tel a briſlé dans le premier rang, qui, né dans le dernier, fût mort obſcur ſans s'être fait remarquer. Je ne ſçais ce qui fût arrivé d'*Epictete*, placé ſur le trône du Monde; mais je ſçais qu'à la place d'*Epictete*, *Céſar* lui-même n'eût jamais été qu'un chétif eſclave.

Bornons-nous donc, pour abréger, aux diviſions établies par les Philoſophes, & contentons-nous de parcourir les quatre principales vertus auxquelles ils rapportent toutes les autres; bien ſûrs que ce n'eſt pas dans des qualités acceſſoires, obſcures & ſubalternes,

nes, que l'on doit chercher la baſe de l'Heroïſme.

MAIS dirons-nous que la juſtice ſoit cette baſe, tandis que c'eſt ſur l'injuſtice même que la plûpart des grands hommes ont fondé le monument de leur gloire ? Les uns, enivrés d'amour pour la Patrie, n'ont rien trouvé d'illégitime pour la ſervir, & n'ont point héſité d'employer, pour ſon avantage, des moyens odieux que leurs ames généreuſes n'euſſent jamais pu ſe réſoudre d'employer pour le leur : d'autres, dévorés d'ambition, n'ont travaillé qu'à mettre leur pays dans les fers : l'ardeur de la vengeance en a porté d'autres à le trahir. Les uns ont été d'avides conquérans; d'autres, d'adroits uſurpateurs; d'autres même n'ont pas eu honte de ſe rendre les miniſtres de la tyrannie d'autrui. Les uns ont mépriſé leur devoir, les autres ſe ſont joués de leur foi. Quelques-uns ont été injuſtes par ſyſtême, d'autres par foibleſſe; la plûpart par ambition : tous ſont allés à l'immortalité.

LA juſtice n'eſt donc pas la vertu qui caractériſe le Héros. On ne dira pas mieux que ce ſoit la tempérance ou la modération, puiſque c'eſt pour

avoir manqué de cette derniere vertu, que les hommes les plus célèbres se sont rendus immortels, & que le vice opposé à l'autre n'a empêché nul d'entr'eux de le devenir; pas même *Alexandre*, que ce vice affreux couvrit du sang de son ami; pas même *César*, à qui toutes les dissolutions de sa vie n'ôterent pas un seul autel après sa mort.

La prudence est plutôt une qualité de l'esprit, qu'une vertu de l'ame. Mais, de quelque maniere qu'on l'envisage, on lui trouve toujours plus de solidité que d'éclat, & elle sert plutôt à faire valoir les autres vertus, qu'à briller par elle-même. Si elle prévient les grandes fautes, elle nuit aussi aux grandes entreprises; car il en est peu où il ne faille toujours donner au hasard beaucoup plus qu'il ne convient à l'homme sage. D'ailleurs, le caractere de l'Héroïsme est de porter au plus haut degré les vertus qui lui sont propres. Or, rien n'approche tant de la pusillanimité qu'une prudence excessive. La prudence n'est donc point encore la vertu caractéristique du Héros.

L'Homme vertueux est juste, prudent, modéré, sans être pour cela un Héros; & trop fréquemment le Héros

n'eſt rien de tout cela. Ne craignons point d'en convenir ; c'eſt ſouvent au mépris même de ces vertus, que l'Héroïſme a dû ſon éclat. Que deviendroient *Ceſar*, *Alexandre*, *Pyrrhus*, *Annibal*, enviſagés de ce côté ? Avec quelques vices de moins, peut-être euſſent-ils été moins célèbres ; car la gloire eſt le prix de l'Héroïſme ; mais il en faut un autre pour la vertu.

S'il falloit diſtribuer les vertus à ceux à qui elles conviennent le mieux, j'aſſignerois la prudence à l'homme d'Etat, la juſtice au Citoyen, la modération au Sage ; pour la force de l'ame, je la donnerois au Héros, & il n'auroit pas à ſe plaindre de ſon partage.

En effet, la force eſt le vrai fondement de l'Héroïſme ; elle eſt la ſource ou le ſupplément des vertus qui le compoſent, & c'eſt elle qui le rend propre aux grandes choſes. Raſſemblez à plaiſir les qualités qui peuvent concourir à former le grand homme, ſi vous n'y joignez la force pour les animer, elles tombent toutes en langueur, & l'Héroïſme s'évanouit. Au contraire, la ſeule force de l'ame donne néceſſairement un grand nombre de vertus

Héroïques à celui qui en eſt doué, & ſupplée à toutes les autres.

Comme on peut faire des actions de vertu ſans être vertueux, on peut faire de grandes actions ſans avoir droit à l'Héroïſme. Le Héros ne fait pas toujours de grandes actions ; mais il eſt toujours prêt à en faire au beſoin, & ſe montre grand dans toutes les circonſtances de ſa vie : voilà ce qui le diſtingue de l'homme vulgaire. Un infirme peut prendre la bêche & labourer quelques momens la terre : mais il s'épuiſe & ſe laſſe bientôt. Un robuſte laboureur, s'il ne travaille pas ſans ceſſe, le pourroit au moins ſans s'incommoder ; & c'eſt à ſa force qu'il doit ce pouvoir.

Les hommes ſont plus aveugles que méchans, & il y a plus de foibleſſe que de malignité dans leurs vices. Nous nous trompons nous-mêmes avant que de tromper les autres, & nos fautes ne viennent que de nos erreurs ; nous n'en commettons gueres que parce que nous nous laiſſons gagner à de petits intérêts préſens, qui nous font oublier les choſes importantes qui ſont plus éloignées. De là toutes les petiteſſes qui caractériſent le vulgaire, inconſtance, légéreté, caprice, fourberie, fanatiſme,

cruauté : vices qui tous ont leur source dans la foiblesse de l'ame. Au contraire, tout est grand & généreux dans une ame forte, parce qu'elle sait discerner le beau du spécieux, la réalité de l'apparence, & se fixer à son objet avec cette fermeté qui écarte les illusions & surmonte les plus grands obstacles.

C'est ainsi qu'un jugement incertain & un cœur facile à séduire rendent les hommes foibles & petits. Pour être grand, il ne faut que se rendre maître de soi : c'est au-dedans de nous-mêmes que sont nos plus redoutables ennemis ; & quiconque aura su les combattre & les vaincre, aura plus fait pour la gloire, au jugement des Sages, que s'il eût conquis l'Univers.

Voilà ce que produit la force de l'ame ; c'est ainsi qu'elle peut éclairer l'esprit, étendre le génie & donner de l'énergie & de la vigueur à toutes les autres vertus ; elle peut même suppléer à celles qui nous manquent ; car celui qui ne seroit ni courageux, ni juste, ni sage, ni modéré par inclination, le sera pourtant par raison, sitôt qu'ayant surmonté ses passions & vaincu ses préjugés, il sentira combien il lui est avan-

rageux de l'être ; sitôt qu'il sera convaincu qu'il ne peut faire son bonheur qu'en travaillant à celui des autres. La force est donc la vertu qui caractérise l'Héroïsme, & elle l'est encore par une autre raison sans réplique que je tire des réflexions d'un grand-homme : les autres vertus, dit le Chancelier *Bacon*, nous délivrent de la domination des vices ; la seule force nous garantit de celle de la fortune.

Après avoir déterminé cette vertu caractéristique, je devrois parler de ceux qui sont parvenus à l'Héroïsme sans la posséder. Mais comment y seroient-ils parvenus sans la partie qui seule constitue le Héros & lui est essentielle ? Je n'ai rien à dire là-dessus, & c'est le triomphe de ma cause. Parmi les hommes célèbres, dont les noms sont inscrits au Temple de la Gloire, les uns ont manqué de sagesse, les autres de modération ; il y en a eu de cruels, d'injustes, d'imprudens, de perfides, tous ont eu des foiblesses ; nul d'entr'eux n'a été un homme foible. En un mot, toutes les autres vertus ont pu manquer à quelques grands hommes ; mais, sans la force & du génie & de l'ame, il n'y eut jamais de Héros.

LETTRES

DE

M. LE COMTE DE TRESSAN,

A M. ROUSSEAU,

Avec les Réponses de celui-ci, concernant M. PALISSOT, Auteur de la Comédie des Philosophes.

PREMIERE LETTRE

De M. le Comte de Treſſan.

VOUS connoîtrez, Monsieur, par la Lettre du Roi de Pologne, que j'envoie à M. Dalembert, à quel point ce Prince est indigné de l'attentat du sieur Palissot; il est tout simple, il est bien sûr

que vous auriez trop mépriſé Paliſſot pour être ému par la ſottiſe qu'il vient de faire ; mais le Roi de Pologne mérite d'avoir des ſerviteurs attachés, & je ſuis trop jaloux de ſa gloire pour n'avoir pas rempli, dans cette occaſion, des devoirs auſſi chers à mon cœur.

Je n'ai pas l'honneur d'être connu de vous, Monſieur ; mais je ſuis lié d'une tendre amitié avec vos compatriotes. Je regarde Genève comme la ville de l'Europe où la Jeuneſſe reçoit la plus excellente éducation. J'ai toujours ſous mes ordres beaucoup de jeunes Officiers Gènevois ; je n'en vois aucun ſortir de ſa famille ſans prouver qu'il a des mœurs & de la Littérature. Si l'ancienne amitié dont pluſieurs de vos amis m'honorent, ſi l'amour que j'ai pour les Sciences & les Lettres, que vous enrichiſſez tous les jours, peuvent m'être un titre auprès de vous, j'aurai bien de l'empreſſement, Monſieur, à me lier avec vous dans le premier voyage que je ferai à Paris, & je vous prie de recevoir avec plaiſir & amitié les aſſurances de la haute eſtime avec laquelle, &c.

Toul, 20 Octobre 1755.

RÉPONSE

De M. J. J. Rouſſeau.

JE vous honorois, Monſieur, comme nous faiſons tous ; il m'eſt doux de joindre la reconnoiſſance à l'eſtime ; & je remercierois volontiers M. Paliſſot de m'avoir procuré, ſans y ſonger, des témoignages de vos bontés, qui me permettent de vous en donner de mon reſpect. Si cet Auteur a manqué à celui qu'il devoit, & que doit toute la terre au Prince qu'il vouloit amuſer, qui plus que moi doit le trouver inexcuſable ? Mais ſi tout ſon crime eſt d'avoir expoſé mes ridicules, c'eſt le droit du théâtre ; je ne vois en cela rien de répréhenſible pour l'honnête-homme, & j'y vois pour l'Auteur le mérite d'un heureux choix. Je vous prie donc, Monſieur, de ne pas écouter là-deſſus le zele que l'amitié & la généroſité inſpirent à M. Dalembert, & de ne point chagriner, pour cette bagatelle, un homme de mérite qui ne m'a fait

aucune peine, & qui porteroit avec douleur la disgrace du Roi de Pologne & la vôtre.

Mon cœur est ému des éloges dont vous honorez ceux de mes Concitoyens qui sont sous vos ordres. Effectivement le Gènevois est naturellement bon ; il a l'ame honnête, il ne manque pas de sens, & il ne lui faut que de bons exemples pour se tourner tout-à-fait au bien. Permettez-moi, Monsieur, d'exhorter ces jeunes Officiers à profiter du vôtre, à se rendre dignes de vos bontés, & à perfectionner sous vos yeux les qualités qu'ils vous doivent peut-être, & que vous attribuez à leur éducation. Je prendrai volontiers pour moi, quand vous viendrez à Paris, le conseil que je leur donne ; ils étudieront l'homme de guerre, moi le Philosophe ; notre étude commune sera l'homme de bien, & vous serez toujours notre maître.

Paris, 26 Décembre 1755.

SECONDE LETTRE

De M. le Comte de Treſſan.

RECEVEZ, Monſieur, le prix de la vertu la plus pure. Vos ouvrages nous la font aimer en nous peignant ſes charmes dans leur premiere ſimplicité ; vous venez de l'enſeigner dans ce moment par l'acte le plus généreux & le plus digne de vous.

Le Roi de Pologne, Monſieur, attendri, édifié par votre Lettre, croit ne pouvoir vous donner une marque plus éclatante de ſon eſtime, qu'en ſouſcrivant à la grace que ſeul aujourd'hui vous pouviez prononcer. M. Paliſſot ne ſera point chaſſé de la Société de Nancy ; mais cette anecdote littéraire doit reſter inſcrite dans ſes regiſtres, & vous ne pouvez nous blâmer de conſerver dans la mémoire des hommes, avec les excès qui peuvent les avilir, les actes de vertu qui les honorent. Enchanté de vos Ouvrages, Monſieur, & deſirant d'affermir dans mon cœur

les sentimens qui sont si naturels dans le vôtre, je n'ai fait en cette occasion que ce que j'ai dû ; & sans l'ordre du Roi de Pologne, qui m'a chargé de vous faire passer cette Lettre, je n'aurois point osé vous faire connoître tout mon zele.

Vous me promettez, Monsieur, de me recevoir quand j'irai à Paris, & moi je vous promets de vous écouter avec confiance, & de travailler de bonne-foi à me rendre digne d'être votre ami.

Pardonnez-moi d'avoir donné plusieurs copies de la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Malgré l'estime trop honorable que vous m'y témoignez, je sens qu'on doit m'oublier en lisant cette Lettre, & ne s'occuper que du grand-homme, qui s'y montre tout entier pour faire rougir le vice, & pour triompher de la vertu. J'ai l'honneur d'être, &c.

Lunéville, premier Janvier 1756.

RÉPONSE

De M. J. J. Rouſſeau.

QUELQUE danger qu'il y ait, Monſieur, de me rendre importun, je ne puis m'empêcher de joindre aux remerciemens que je vous dois, des remarques ſur l'enregiſtrement de l'affaire de M. Paliſſot, & je prendrai d'abord la liberté de vous dire que mon admiration même pour les vertus du Roi de Pologne, ne me permet d'accepter le témoignage de bonté dont S. M. m'honore en cette occaſion, qu'à condition que tout ſoit oublié. J'oſe dire qu'il ne lui convient pas d'accorder une grace incomplette, & qu'il n'y a qu'un pardon ſans réſerve qui ſoit digne de ſa grande ame. D'ailleurs, eſt-ce faire grace que d'éterniſer la punition, & les régiſtres d'une Académie ne doivent-ils pas plutôt pallier, que relever les petites fautes de ſes Membres ? Enfin, quelque peu d'eſtime que je faſſe de nos Contemporains,

à Dieu ne plaise que nous les avilissions à ce point d'inscrire comme un acte de vertu, ce qui n'est au fond qu'un procédé des plus simples, que tout homme de Lettres n'eût pas manqué d'avoir à ma place.

Achevez donc, Monsieur, la bonne œuvre que vous avez si bien commencée, afin de la rendre digne de vous. Qu'il ne soit plus question d'une bagatelle qui a déja fait plus de bruit & donné plus de chagrin à M. Palissot, que l'affaire ne le méritoit. Qu'aurons-nous fait pour lui, si le pardon lui coûte aussi cher que la peine ?

Permettez-moi de ne point répondre aux extrêmes louanges dont vous m'honorez ; ce sont des leçons séveres dont je ferai mon profit ; car je n'ignore pas, (& cette Lettre en fait foi) qu'on loue avec sobriété ceux qu'on estime parfaitement. Mais, Monsieur, il faut renvoyer ces éclaircissemens à nos entrevues. J'attends avec empressement le plaisir que vous me promettez, & vous verrez que, de maniere ou d'autre, vous ne me louerez plus, quand nous nous connoîtrons.

Paris, 7 Janvier 1756.

TROISIEME LETTRE

Du Comte de Treſſan.

Vous ſerez obéi, Monſieur ; il eſt juſte que vous jouiſſiez de l'empire que vous vous acquérez ſur les eſprits. Je vous avoue, cependant, que j'aurois peut-être encore balancé à vous accorder tout pour M. Paliſſot, ſans une Lettre que j'ai reçue de Paris en même tems que celle que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. On commence par m'aſſurer d'une amitié à toute épreuve, & c'eſt en conſéquence de ce ſentiment qu'on m'avertit qu'on ſort d'une compagnie nombreuſe & brillante, où l'on s'eſt déchaîné contre moi au ſujet de l'affaire de M. Paliſſot, & que même on s'y eſt dit l'un à l'autre, à l'oreille, une épigramme faite contre moi. Cette Lettre m'a déterminé ſur le champ, Monſieur, à ſuivre votre exemple. Je me trouve aujourd'hui dans le cas d'avoir auſſi à pardonner à M. Paliſſot; je le fais ſans

nulle restriction ; trop heureux qu'il me procure cette occasion de vous prouver que j'aime à profiter de vos leçons.

J'ai répondu à cette personne avec toute la vérité la plus simple. Je lui ai mandé ce qui s'est passé, ce que j'avois fait, & ce que vous m'avez empêché d'achever. N'en parlons donc plus, & que M. Palissot puisse être assez heureux pour ne jetter jamais des pierres qu'à des sages. Si je le suis dans ce moment, lui & moi vous le devons également. Je consens de tout mon cœur à ne vous plus louer, lorsque je jouirai du bonheur de vous voir & de vous entendre ; alors ma façon de vous applaudir me sera utile, & répondra à vos vues : jusqu'à ce moment, permettez-moi de vous dire encore que mon admiration pour vos ouvrages & pour votre cœur égale l'attachement que je vous voue pour le reste de ma vie.

Lunéville, 11 Janvier 1756.

RÉPONSE

De M. J. J. Rouſſeau.

J'APPRENDS, Monſieur, avec une vive ſatisfaction, que vous avez entiérement terminé l'affaire de M. Paliſſot; & vous en remercie de tout mon cœur. Je ne vous dirai rien du petit déplaiſir qu'elle a pu vous occaſionner; car ceux de cette eſpece ne ſont gueres ſenſibles à l'homme ſage; &, d'ailleurs, vous ſavez mieux que moi que, dans les chagrins qui peuvent ſuivre une bonne action, le prix en efface toujours la peine: après avoir heureuſement achevé celle-ci, il ne nous reſte plus rien à deſirer à vous & à moi, que de n'en plus entendre parler.

Paris, 17 Janvier 1756.

ÉPITAPHE
DE DEUX AMANS *.

Ci giſſent deux Amans ; l'un pour l'autre ils vécurent,
L'un pour l'autre ils ſont morts, & les Loix en murmurent.
La ſimple piété n'y trouve qu'un forfait ;
Le ſentiment admire & la raiſon ſe taît.

* Un Maître en fait d'Armes de Lyon, connu pour honnête-homme, Italien & jaloux, étoit amoureux de la Fille d'une Hôteſſe de Lyon ; la Fille l'aimoit auſſi : il la demande en mariage à ſes parents, qui la lui refuſent, parce que cet homme venoit de recevoir un coup de fleuret à la gorge & étoit condamné, par toute la Faculté, à ne pouvoir pas vivre au-delà d'un mois. Cet homme, déſeſpéré de ce refus, & encore plus de laiſſer dans ce monde ſa maîtreſſe, lui perſuade de ſe donner la mort dans le même moment où il ſe tueroit lui-même ; &, pour être bien aſſuré que la choſe ſe paſſeroit ainſi, il arrange deux piſtolets dont les détentes

LETTRE du Prince de L... en Hainault, à M. Rouſſeau.

JE ſuis, Monſieur, celui qui a été vous voir l'autre jour, je n'y retourne pas quoique j'en meure d'envie ; mais vous n'aimez ni les empreſſés, ni les empreſſemens. Penſez à ce que je vous ai propoſé : on ne ſçait pas lire dans mon Pays, vous n'y ſerez admiré ni perſécuté : vous aurez la clef de mes livres & de mes jardins ; vous m'y verrez ou vous ne m'y verrez pas, vous y aurez une petite Maiſon de campagne à vous

---

de l'un & de l'autre tenoient à une ficelle : la Fille s'applique un de ces piſtolets au front, & ſon amoureux s'applique l'autre ſur le cœur ; & étant au pied d'un Autel en une Chapelle domeſtique à Irigni, cet homme tire la ficelle, les détentes partent enſemble & ils arrivent tous les deux dans le même moment en l'autre monde. Cela s'eſt paſſé le premier Juin 1770, tems où M. Rouſſeau étoit à Lyon ; & ayant eu connoiſſance de cet événement digne de la grandeur Romaine, il compoſa cette Épitaphe.

seul, & à un quart de lieue de la mienne, vous y planterez, vous y semerez tout ce que vous voudrez.

Jean-Baptiste & son esprit sont venus mourir en Flandres; mais il ne faisoit que des vers. Que Jean-Jacques & son génie viennent y vivre, que ce soit chez moi, ou plutôt chez lui, que vous continuïez *vitam impendere vero.* Si vous voulez encore plus de liberté, j'ai un très-petit coin de terre, qui ne dépend de personne; mais le ciel y est très-beau, l'air y est pur, & ce n'est qu'à quatre-vingts lieues d'ici: je n'ai point d'Archevêque ni de Parlement; mais j'ai les meilleurs moutons du monde.

J'ai des mouches à miel à l'autre habitation; que je vous offre: si vous les aimez, je les laisserai; si vous ne les aimez pas, je les transporterai ailleurs. Leur République vous traitera mieux que celle de Genève, à qui vous avez fait tant d'honneur, & à qui vous auriez fait tant de bien. Je n'aime, comme vous, ni les trônes, ni les dominations: vous ne regnerez sur personne, personne ne regnera sur vous. Si vous acceptez mes offres, Monsieur,

j'irai vous chercher & vous conduire moi-même au Temple de la Vertu : ce ſera le nom de votre demeure ; mais nous ne l'appellerons point comme cela ; j'épargnerai à votre modeſtie tous les triomphes que vous méritez. Si tout cela ne vous convient pas, prenez, Monſieur, que je n'ai rien dit : je ne vous verrai pas ; mais je continuerai à vous lire, & à vous admirer ſans vous le dire.

LETTRE
DE
MONSIEUR ROUSSEAU,
A M. le Marquis de Mirabeau.

Du 26 Juillet 1767.

J'Aurois dû, Monsieur, vous écrire en recevant votre dernier billet; mais j'ai mieux aimé tarder quelques jours encore à réparer ma négligence, & pouvoir vous parler en même tems du Livre que vous m'avez envoyé. Dans l'impossibilité de le lire tout entier, j'ai choisi les chapitres où l'Auteur casse les vitres, & qui m'ont paru les plus importans. Cette lecture m'a moins satisfait que je ne m'y attendois, & je sens que les traces de mes vieilles idées, racornies dans mon cerveau, ne permettent plus à des idées si nouvelles d'y faire de fortes impressions. Je n'ai jamais pu bien entendre ce que c'étoit que cette évidence qui sert de base au despotisme légal, & rien ne m'a paru moins évident que le chapitre qui traite de toutes ces évidences. Ceci ressemble assez au système de l'Abbé de Saint-Pierre, qui prétendoit que la raison humaine alloit toujours en se perfection-

nant ; attendu que chaque siécle ajoûtoit ses lumieres à celles des siécles précédens. Il ne voyoit pas que l'entendement humain n'a toujours qu'une même mesure & très-étroite, qu'il perd d'un côté tout autant qu'il gagne de l'autre, & que des préjugés toujours renaissans nous ôtent autant de lumieres acquises que la raison cultivée en peut remplacer. Il me semble que l'évidence ne peut jamais être dans les loix naturelles & politiques, qu'en les considérant par abstraction. Dans un Gouvernement particulier que tant d'élémens divers composent, cette évidence disparoît nécessairement ; car la science du Gouvernement n'est qu'une science de combinaisons, d'applications & d'exceptions, selon les tems, les lieux, les circonstances. Jamais le public ne peut voir avec évidence les rapports & le jeu de tout cela. Et, de grace, qu'arrivera-t-il, que deviendront vos droits sacrés de propriété dans de grands dangers, dans des calamités extraordinaires, quand vos valeurs disponibles ne suffiront plus, & que le *salus populi suprema lex esto* sera prononcé par le despote ?

Mais, supposons toute cette théorie des loix naturelles toujours parfaitement évidente, même dans ses applications, & d'une clarté qui se proportionne à tous les yeux ; comment des Philosophes qui connoissent le cœur humain, peuvent-ils donner à cette évidence tant d'autorité sur les actions des hommes, comme s'ils ignoroient que chacun se conduit très-rarement par ses lumieres, & très-fréquemment par ses passions ? On prouve que

le plus véritable intérêt du despote, est de gouverner légalement; cela est reconnu de tous les tems. Mais, qui est-ce qui se conduit sur les plus véritables intérêts? Le sage seul, s'il existe. Vous faites donc, Monsieur, de vos despotes autant de sages? Presque tous les hommes connoissent leurs vrais intérêts, & ne les suivent pas mieux pour cela. Le prodigue qui mange ses capitaux, sait parfaitement qu'il se ruine, & n'en va pas moins son train. De quoi sert que la raison nous éclaire, quand la passion nous conduit? *Video meliora proboque, deteriora sequor.* Voilà ce que fera votre despote ambitieux, prodigue, avare, amoureux, vindicatif, jaloux, foible; car c'est ainsi qu'ils sont tous, & que nous faisons tous. Messieurs, permettez-moi de vous le dire; vous donnez trop de force à vos calculs, & pas assez aux penchans du cœur humain & au jeu des passions. Votre système est fort bon pour les gens de l'Utopie; il ne vaut rien pour les enfans d'Adam.

Voici, dans mes vieilles idées, le problême en politique que je compare à celui de la quadrature du cercle en géométrie, & à celui des longitudes en astronomie. *Trouver une forme de Gouvernement qui mette la loi au-dessus de l'homme.*

Si cette forme est trouvable, cherchons-la & tâchons de l'établir. Vous prétendez, Messieurs, trouver cette loi dominante dans l'évidence des autres. Vous prouvez trop: car cette évidence a dû être dans tous les

les Gouvernemens, ou ne sera jamais dans aucun.

Si malheureusement cette forme n'est pas trouvable, (& j'avoue ingénuement que je crois qu'elle ne l'est pas) mon avis est qu'il faut passer à l'autre extrémité, & mettre tout d'un coup l'homme autant au-dessus de la loi qu'il peut l'être; par conséquent établir le despotisme arbitraire, & le plus arbitraire qu'il est possible; je voudrois que le despote pût être Dieu. En un mot, je ne vois point de milieu supportable entre la plus austère Démocratie, & le Hobbisme le plus parfait : car, le conflit des hommes & des loix, qui met dans l'État une guerre intestins continuelle, est le pire de tous les États politiques.

Mais les Caligulas, les Nérons, les Tiberes ! ... mon Dieu ! ... je me roule par terre & je gémis d'être homme.

Je n'ai pas entendu tout ce que vous avez dit des loix dans votre Livre, ni ce qu'en dit l'Auteur nouveau dans le sien. Je trouve qu'il traite un peu légerement des diverses formes de Gouvernement, bien légérement sur-tout des suffrages. Ce qu'il a dit des vices du déspotisme électif est très-vrai; ces vices sont terribles. Ceux du despotisme héréditaire qu'il n'a pas dits, le sont encore plus.

Voici un second problême, qui, depuis long-tems, m'a roulé dans l'esprit.

Trouver dans le despotisme arbitraire une forme de succession qui ne soit ni élective ni héréditaire, ou plutôt qui soit à la fois l'un & l'autre, &

par laquelle on s'assure, autant qu'il est possible, de n'avoir ni des Tiberes, ni des Nérons.

Si jamais j'ai le malheur de m'occuper de rechef de cette folle idée, je vous reprocherai toute ma vie de m'avoir ôté de mon ratelier. J'espere que cela n'arrivera pas : mais, Monsieur, quoi qu'il arrive, ne me parlez plus de votre *despotisme légal*, je ne saurois le goûter, ni même l'entendre ; & je ne vois rien là que deux mots contradictoires, qui réunis ne signifient rien pour moi.

Je conçois d'autant moins votre principe de population, qu'il me paroît inexpliquable en lui-même, contradictoire avec les faits, impossible à concilier avec l'origine des Nations. Selon vous, Monsieur, la population multiplicative n'auroit dû commencer que quand elle a cessé réellement. Dans mes vieilles idées, si-tôt qu'il y a eu pour un sou de ce que vous appellez richesse, ou valeur disponible, si-tôt que s'est fait le premier échange, la population multiplicative a dû cesser. C'est aussi ce qui est arrivé.

Votre système économique est admirable. Rien n'est plus profond, plus vrai, mieux vu, plus utile. Il est plein de grandes & sublimes vérités qui transportent. Il s'étend à tout ; le champ est vaste ; mais j'ai peur qu'il n'aboutisse à des pays bien différens de ceux où vous prétendez aller.

J'ai voulu vous marquer mon obéissance, en vous montrant que je vous avois du moins parcouru : maintenant, illustre A. D. H, je me prosterne à vos pieds pour vous conjurer d'avoir pitié de moi, de laisser en paix ma

mourante tête, de n'y plus réveiller des idées presque éteintes. Ne m'envoyez plus de Livres; n'exigez plus que j'en lise; ne tentez pas même de m'éclairer, si je m'égare : il n'est plus tems. On ne se convertit point sincérement à mon âge. Je puis me tromper, & vous pouvez me convaincre; mais non pas me persuader. Je ne dispute jamais, j'aime mieux céder & me taire. Trouvez bon que je m'en tienne à cette résolution.

J'ai l'honneur, &c.

RÉPONSE

Du 30 Juillet 1767.

JE vous rends grace, mon cher & digne ami, de l'ouverture de votre tête & de votre cœur. Je n'aime pas à disputer non plus; l'abondance d'idées m'étouffe alors; l'impatience me grille; l'ardeur m'enroue, & l'on diroit que mes gros yeux veulent avaler le contendant. Cependant cela m'arrive; on y est fait, on me le pardonne, ou, pour mieux dire, on sait bien que c'est de ma part une marque d'estime & d'amitié. Mais il ne sauroit être question de cela entre nous. Le *Condo & compono quæ mox depromere possim*, doit à tout âge être l'occupation d'une ame honnête; & je trouve que, la résignation étant l'acte de sagesse & de devoir le plus nécessaire & le plus clair, toute étude qui tend à nous montrer la nécessité des choses dans son vrai jour, est l'usage juste de la raison humaine dans son loisir.

Voilà dans quel sens j'oserai, malgré vos défenses, suivre avec vous les discussions que vous me présentez. Quoique les principes de ma science ne soient point à moi; que j'eusse près de quarante-deux ans quand je les ai adoptés, & qu'il me fallût pour cela faire sauter à mon amour-propre la barriere du désaveu de l'ouvrage auquel je dois ma célébrité & mon nom public, courber le front sous la

main crochue de l'homme le plus antipathique à ma chere & natale exubérance, le plus aigre au disputer, le plus incapable à la résistance, le plus armé de sarcasmes & de dédain; car, ainsi que toutes les ames droites, le succès depuis l'a bien civilisé; quoique je n'aie cru céder qu'à la vénérable & irrésistible évidence que vous récusez, & au service de laquelle j'ai consacré dix années depuis, autant que ma santé a pu me le permettre, cependant il s'en faut bien que je ne vienne à vous avec les certitudes du fanatisme & de l'orgueil. Quoique vous me paroissiez nager encore dans l'Océan d'incertitudes dont je suis fort aise de m'être sauvé; toutefois, comme je sens que la vérité nécessaire aux hommes doit leur être accordée un jour ou l'autre, si vous me démontrez que ce que j'ai regardé comme une relâche assurée, n'est qu'une anse exposée à tous les orages & à l'incertitude des vents, je vous en aurai obligation. Essayons donc petit-à-petit de vérifier la chose.

Je ne vous ai envoyé le Livre de M. de la Riviere, que parce que c'étoit une commission. Il est singulier de dire que cet Ouvrage, fait pour rapprocher & intéresser les esprits négligens & effrayés de l'Etude des principes, est cependant, dans un autre sens, trop fort pour vous. Il jette le but du Gouvernement trop loin de vos idées libres; &, comme toutes les idées sont en vous des sentimens, il vous faut un tout autre régime, de même qu'un sage Médecin ne donnera jamais de purgatif à celui qui prendroit l'opinion du remede sur son odeur.

Quant à cet Ouvrage, puiſque vous l'avez ouvert, je n'ai qu'une choſe juſte & obligatoire à vous demander. C'eſt de le lire tout entier, ou d'oublier ce que vous en avez lu.

Vous n'entendez pas notre évidence, & pour cela vous nous ſoupçonnez d'eſprit ſyſtématique, & de rêver comme le bon Abbé de Saint-Pierre. Vous croyez que nous pourſuivons la perfectibilité de l'eſprit humain, & voulons en étendre les limites. Bien loin de-là, nous voulons uniquement le ramener au ſimple, aux premiéres notions de la nature & de l'inſtinct. Toutes nos loix ſe réſument à nous conformer aux loix de la nature quant à l'ordonnance de nos travaux, & à l'évidence du droit de propriété quant à la jouiſſance de leurs fruits. Voilà notre évidence, c'eſt elle toute entiere. Ce n'eſt pas notre faute, ſi l'on a toujours cherché la lumiere en voulant fixer le ſoleil, au lieu de regarder tout bonnement à ſes pieds. Elle étoit là, elle y eſt encore. Mais avant de ramener à cette méthode ſimple tous les gens à lunettes, à téleſcopes, &c. en poſſeſſion de ſe faire croire fort habiles & de jouir des priviléges de *qui vient de loin*, il faudra bien dire & bien répéter. Nous nous y attendons, ainſi qu'au ſcandale univerſel de tous les lettrés quelconques. Mais cela paſſera, cette vérité prendra racine, ainſi que toutes les autres. En attendant, achevez de lire, ou oubliez que vous ayez jamais lu. Avec un eſprit de la trempe du vôtre, j'en donne l'option.

Cette évidence, dites-vous, disparoît au milieu des combinaisons, des applications & des exceptions des Gouvernemens particuliers. Nous en convenons & nous démontrons que toute législation humaine n'a été qu'institution d'un désordre légal, excitée par l'intérêt particulier, & prétextée de l'intérêt public; & tous les Législateurs exposés à la vénération de l'Histoire, des Fripiers politiques qui n'ont jamais su reprendre les choses à leur racine.

Cette racine se trouve dans l'ordre naturel. Mais la connoissance de l'ordre naturel n'a pu être réduite en science, afin qu'elle demeure & fasse ferme contre toutes les fausses sciences produites par l'entendement humain, dérouté pour avoir voulu méconnoître sa nourrice, qu'au moment d'une découverte de la vérité la plus simple du monde, c'est que tout marche ici bas par excédent de produit que notre maître a appellé *produit net*.

Oui, Monsieur, ce n'est pas à vous, à un homme simple & grand, que je craindrai de dire que la découverte du *produit net* dûe au vénérable Confucius de l'Europe, changera un jour la face de l'Univers. Cette vérité étoit si peu connue, que M. de Vauban, grand, excellent, modeste & laborieux Citoyen, qui a tant travaillé sur ces matieres, établissoit de nos jours une recette du fisc égale sur les produits de toutes les terres voisines les unes des autres, sans s'informer si l'une, à produit égal, se contentoit de deux rayes, tandis qu'il en avoit fallu qua-

tre à l'autre ; que la dîme sacerdotale le fut ainsi de tous les tems ; & quant à nos ricaneurs politiques qui glanent aujourd'hui sur nous pour nous attaquer avec nos propres armes, qui, fiers d'avoir tout alambiqué, tout sindiqué, discuté, réglementé, d'avoir réduit l'art social au bourdonnement avant-coureur du combat entre les deux partis d'un essain qui a deux chefs, prétendroient que nos principes étoient connus de leurs Apôtres, & que, bien entendus, ils nous conduiroient aux mêmes résultats que les leurs ; c'est pour ces frelons qu'est fait l'essai de nos rayons politiques. Tous leurs travaux sont stériles, tous leurs réduits souterrains ; les nôtres sont au grand jour, & le miel distributif des subsistances en doit découler à grands flots.

Non-seulement notre maître à tous a découvert aux sots qui se croyoient sages, ce que savoient dès long-tems par expérience les sages qui se croient des sots, c'est-à-dire, a posé pour base de toutes les spéculations politiques, que du produit total de la culture, une portion étoit restituable à la terre sans en rien retenir, sous peine d'extinction du tout, & que toute la partie de la société qui n'est pas employée à la culture, ne subsistoit que sur l'excédent du produit de l'année par-delà le montant de ce que l'année précédente en avoit confié à la terre ; mais il n'a pas eu de repos jusqu'à ce qu'il ait pû figurer aux yeux cette grande vérité, & la marche de la distribution des subsistances. C'est ce qu'il a fait dans le tableau écono-

mique que vous avez sous les yeux à la tête des élémens.

Vous y voyez, selon une donnée quelconque, la société divisée en trois parties réelles, réunies par le concours des dépenses & des travaux, pour prendre part à la distribution des subsistances, & pour opérer, par leur consommation, la reproduction des mêmes subsistances. Vous voyez la classe productive avec ses avances, qui, selon la donnée que présente le tableau, rendent cent pour cent d'excédent ou de *produit net*. Ce produit net, remis aux mains des Propriétaires & s'appellant *revenu*, nourrit par la distribution tout l'excédent de la société qui n'est point outil de production, & selon que cette distribution est plus ou moins accélérée, plus ou moins conforme aux régles de l'ordre naturel, elle opere à son terme, qui est la *consommation de tous les produits*, une plus ou moins abondante reproduction.

Tout l'avantage physique & moral des sociétés se résume de la sorte en un point, *accroissement de produit net*. Tout attentat contre la société se détermine par le fait, *diminution du produit net*. C'est sur les deux plats de cette balance que vous pouvez asseoir & peser les loix, les mœurs, les usages, les vices & les vertus. Tout se calcule par le tableau. Tout ce qui fait décroître votre cent pour cent détériore la société : tout ce qui l'augmente ajoûte à sa prospérité.

D'après cet apperçu, donnez-vous la peine de lire & de suivre la série des principes

établis dans les six premiers chapitres des Elémens, de parcourir les conséquences qui en dérivent dans les cinq derniers. Je ne prétends pas assurément qu'ils vous apprennent rien; mais je me crois en droit de demander comme une justice, que vous décidiez s'il est vrai qu'ils réduisent & joignent en un seul & même faisceau toutes les questions ci-devant éparpillées & jettées à bâton rompu dans les têtes par tant & tant de nageurs politiques, ou si l'adhérence des conséquences avec les principes, &, de principes en principes, à cette racine sociale, le *produit net*, est un rêve systématique de notre imagination.

Ce pas fait, & en vous supposant instruit & persuadé, vous nous renvoyez à l'aveuglement des passions humaines toujours obéies, quoique contradictoires à l'intérêt visible & notoire. C'est une difficulté simple, & que vous ne devez pas supposer nous avoir échappé. Aussi, si l'on nous accuse d'avoir espéré & prêché comme possible la perfection humaine individuelle & absolue, on nous calomnie.

Je ne m'arrêterai point à vous dire que, quoique tout ce qui passe sur le pont-neuf soit agité de bien des passions aveugles & divergentes, toutes ces passions concourent néanmoins au même point, qui est de passer sur le pont au lieu de se jetter à l'eau, & que, si quelqu'un étoit assez aveugle pour prendre ce dernier parti, fût-il Roi ou despote arbitraire, on l'enfermeroit aussi-tôt; que le *video meliora, proboque; deteriora se-*

quor : eſt purement un jeu de l'eſprit & non un axiome ſenti. L'homme voit la ſageſſe comme la mort, dans le lointain néceſſaire & convenu. *Video ;* mais l'attrait du moment l'entraîne, & c'eſt le *meliora* de l'inſtinct déterminant. Tout cela ne ſeroit que diſcuſſion métaphyſique. Nous avons ſenti l'inconvénient tout comme vous ; & pour appuyer notre évidence de la force irréſiſtible de l'opinion, nous avons invoqué pour baſe néceſſaire de notre légiſlation permanente, l'*inſtruction* générale & continuelle.

Oui, Monſieur, il eſt aiſé de ſentir que ce concours général qui va chercher le pont pour traverſer la riviere, n'eſt dû qu'au jour qui éclaire les objets ; que dans la nuit le plus grand nombre courroit riſque de s'égarer : & c'eſt cette nuit de l'ignorance des loix eſſentielles de l'ordre naturel, que nous cherchons à bannir par tous nos travaux. Ce ſont les fauſſes lueurs de la ſcience recherchée & des légiſlations humaines, que nous attaquons par tous les côtés, & que nous voulons tenir écartées à jamais par l'inſtruction continuelle, & par un cours de démonſtrations auſſi ſimples que ſont celles qui dérivent de la connoiſſance, de l'uſage & de l'application du *tableau économique.*

Une fois qu'un peuple ſera inſtruit & imbu, dès le berceau, de la divinité de cette loi ſacrée, la *propriété*, de ſon influence ſur la proſpérité générale & individuelle de l'Humanité, de ſon immunité abſolue qui rejette comme un ſacrilége impie cet axiome affreux : *Salus populi ſuprema lex eſto ;* affreux, dis-je,

si-tôt qu'il suppose la moindre lésion de la propriété particuliere : en cet état, dis-je, nous ne craignons plus que les passions personnelles des dépositaires de l'autorité tutélaire & conservatrice des sociétés attentent aux loix naturelles & fondamentales des sociétés. Nous savons trop que ceux qui paroissent les maîtres des humains, sont plus que tous autres les esclaves des bienséances d'opinion ; que le plus puissant Roi de l'Europe seroit mis au lit malgré lui, s'il demandoit tout-à-coup la chaussure & la coeffure de son bisaïeul, & vouloit sortir avec cet attirail ; que les Caligulas, les Tiberes, les Nérons étoient des enfans de leur âge & des fruits naturels de la couche sur laquelle ils furent semés & réchauffés : & que les plus grands excès des Gouvernemens arbitraires ne sont, ainsi que les moindres, & de même aussi que le sac d'une Ville prise d'assaut, que les effets d'une association pour partager les fruits de l'injustice.

Vous me demandez *une forme de Gouvernement qui mette la loi au-dessus de l'homme?* Mais elle y est. L'homme, ainsi que tout le reste de la création, est assujetti & englobé dans les loix essentielles de l'ordre naturel ; il peut les enfreindre quant au petit cercle relatif à la subsistance & à la multiplication de son espece, mais il ne le peut que sous peine de souffrance & de mort. Il ne s'agit donc que d'un Gouvernement qui montre la loi à l'homme, & qui la lui fasse observer. Oh ! après avoir bien cherché, nous n'avons trouvé que l'évidence de l'ordre na-

turel, sa démonstration par un cours de principes simples à la portée de tous. Nous n'avons trouvé que cela, dis-je, parce qu'en vérité il n'y avoit que cela à trouver, & c'est pourquoi tant de plus habiles chercheurs que nous, qui nous ont précédés & éclairés par leurs fautes, se sont égarés. Nous n'avons découvert d'autre institution conservatrice de ce dépôt sacré, que l'instruction continuelle.

Vous n'entendez point nos loix? Nous n'en avons d'autres que la *propriété* personnelle, mobiliaire & fonciere, d'où dérivent toutes les libertés possibles qui ne nuisent point à la propriété d'autrui. C'est de la connoissance de cette loi générale & appliquable à tous les cas quelconques, que dérive notre *despotisme légal* qui vous effraye & qui ne doit pas pourtant vous étonner davantage que le despotisme du calcul qui, depuis qu'il est reçu, décide tous les comptes faits & à faire. Toute erreur de ce genre ne pourroit être décidée, & toute discussion finie qu'à coups de bâton. Le chiffre arrive, décide le cas despotiquement & sans appel : car, dites-moi, quelles sont les contre-forces de l'*addition* & de la *soustraction*? En cet état, ce n'est pas la peine de disputer sur l'espece de la main dépositaire de l'autorité, & chargée d'exercer ce despotisme légal.

Vous redoutez l'autorité d'un seul, comme plus susceptible de dégénérer en arbitraire : nous croyons le concours de plusieurs susceptible d'association d'intérêts particuliers contre le despotisme légal. Mais il est à con-

sidérer qu'un seul ne sauroit résoudre & exercer son autorité sans le concours de plusieurs ; que plusieurs ne sauroient agir sans choisir & déléguer un seul ; que, si-tôt que les loix essentielles de l'ordre naturel seront généralement connues & enseignées, elles seules seront despotes, & le consentement de tous veillera à leur exécution.

Tout digne économiste n'attaque aucune des autorités qu'il trouve établies ; mais il les soumet toutes à l'ordre naturel, parce que Dieu & la nature l'ont ainsi voulu. J'attends pour reconnoître une puissance humaine législative, de trouver un Souverain, un Sénat ou une Nation qui puissent changer la saison de semer & celle de recueillir. Alors j'accorderai que de cette pleine puissance découle celle de distribuer les subsistances. Mais comme il m'est démontré par nos principes, qu'il n'est institution sociale quelconque qui n'influe, soit en bien, soit en mal, sur la distribution, la consommation & la reproduction des subsistances, je ne puis accorder le droit de législation qu'à la puissance qui ordonne à la sève d'agir ou de surseoir ; & je crois qu'il n'appartient aux hommes que d'étudier & de connoître les loix immuables une fois données & prescrites à la nature par cette puissance, & de les observer. Tel est le *nec plus ultra* de toute puissance humaine.

Je n'entends pas bien l'énonciation que vous me faites de vos difficultés sur nos principes de population : je les crois néanmoins très-essentielles à débattre. Car, si c'est ce que je pense, cette discussion est la clef &

le nœud de toute la ſcience économique. J'imagine que vous êtes dans les mêmes idées à cet égard, que j'avois lorſque j'ai écrit mon traité ſur cette matiere, qui fit tant de bruit alors.

J'avois pris mes premiéres & uniques notions à cet égard dans l'*eſſai ſur la nature du commerce* de M. Cantillon, que j'avois depuis quinze ans en manuſcrit. Cet Auteur, beau génie d'ailleurs, à bien des égards, élevé dans le Commerce, n'avoit fait par ſes ſpéculations & ſes recherches que perfectionner l'erreur écloſe dans le dernier ſiécle, qui regarde le Commerce comme principe de richeſſe. En conſéquence j'avois, comme lui & tant d'autres, conclu d'après la viſibilité de la choſe, que, puiſque ma main miſe devant mon œil me cache le ſoleil, ma main eſt plus grande que le ſoleil; j'avois, dis-je, raiſonné ainſi : les richeſſes ſont les fruits de la terre à l'uſage de l'homme : le travail de l'homme a ſeul le don de les multiplier. Ainſi, plus il y aura d'hommes, plus il y aura de travail, plus il y aura de richeſſes. La voie de proſpérité donc eſt, 1°. de multiplier les hommes : 2°. par ces hommes, le travail productif : 3°. par ce travail, les richeſſes.

En cet état, je me trouvois invulnérable, & je papillotois à mon aiſe la décoration de mon édifice politique, des mariages, des loix ſomptuaires; que ſais-je ? jamais Goliath n'alla au combat avec tant de confiance que j'en eus pour aller chercher un homme qu'on m'apprit avoir emmargé ſur

mon Livre ces audacieuſes paroles : *L'enfant a tetté de mauvais lait, la force de ſon tempérament le redreſſe ſouvent dans les réſultats, mais il n'entend rien aux principes.* Mon critique ne me marchanda pas, & me dit tout net que j'avois mis la charrue avant les bœufs, & que Cantillon, comme Inſtituteur politique, n'étoit qu'un ſot : ce blaſphême me fit regarder celui qui le proféroit comme un fou. Mais, faiſant réflexion qu'en toute diſpute l'opinion reſpective marche d'ordinaire par repréſailles, je me retins, rompis la converſation, & pour mon bonheur je revins le ſoir queſtionner à tête repoſée.

Ce fut alors qu'on fendit le crâne à Goliath. Mon homme me pria de faire aux hommes le même honneur qu'on fait à des moutons, puiſque, qui veut augmenter ſon troupeau, commence par augmenter ſes pâturages. Je lui répondis que le mouton étoit cauſe ſeconde dans l'abondance, au lieu que l'homme étoit cauſe premiere dans la création des fruits. Il ſe mit à rire, & me pria de me mieux expliquer, & de lui dire ſi l'homme, arrivant ſur la terre, apportoit du pain dans ſa poche pour vivre juſqu'au tems où la terre préparée, ſemée, couverte de moiſſons mûries, coupées, battues, &c. pût le nourrir. J'étois pris. Il falloit, ou ſuppoſer que l'homme avoit léché dix-huit mois ſa patte comme l'ours l'hyver, dit-on, dans ſa taniere ; ou avouer que ce Créateur des fruits en avoit trouvé, en arrivant, qu'il n'avoit point ſemés. Il me pria alors de vou-

loir bien faire participer toute la population ſubſéquente au même avantage, parce qu'également cela ne pouvoit être autrement.

La préſomption une fois déroutée dans un ſot, cauſe la confuſion & la haine; dans une ame honnête elle opere la reconnoiſſance & la docilité. Ce fut mon cas. Je priai mon Maître de s'expliquer & de m'inſtruire, car j'étois un pauvre Jouvenceau de quarante-deux ans. Il n'avoit point encore alors fait ſon tableau économique; ce fut même un bonheur pour moi; car ſentant ſon utilité & ſa néceſſité, comme la Genèſe dit que Dieu vit la beauté de ſes ouvrages, il m'y auroit renvoyé & m'auroit rebuté, attendu que ma nature eſt fort antipathique à l'application méchanique que demandent les calculs.

Il fallut donc qu'il m'expliquât ſon ſyſtême, ou, pour mieux dire, celui de la nature.

Comment les premiers hommes, ſoit Paſteurs, ſoit Chaſſeurs, &c. avoient vécu des produits ſpontanés de la nature.

Comment la population des Nations qui n'ont point cultivé, eſt encore toujours la même, ſans s'accroître, & leur habitation errante pour ravir ces produits ſucceſſifs.

Comment l'induſtrie de la cultivation a rendu les Nations ſédentaires.

Comment l'accroiſſement des produits réſultans de cet art a toujours été la meſure de l'accroiſſement de la population.

Comment cet accroiſſement des produits ne peut provenir que de leur qualité de richeſſe;

leur qualité de richeſſe, que de leur valeur d'échange; leur valeur d'échange, que de la conſommation de ces produits.

Comment donc c'eſt la conſommation des produits actuels qui eſt la ſource des plus grands produits futurs, baſe néceſſaire d'un ſurcroît de population.

En général, il ne faut pas m'en dire beaucoup pour me mettre ſur la voie; à plus forte raiſon, quand je vous fais ici mon hiſtoire, je ne prétends pas vous préſenter un cours d'inſtruction que vous avez d'ailleurs ſous les yeux appuyé de toutes ſes démonſtrations.

Voilà, Monſieur, nos principes de population. De ces vérités radicales, de ce tronc de l'arbre ſocial ſortent tous les embranchemens que la *philoſophie rurale* ramene à leur tige. S'il nous en échappe quelqu'un, voyez vous-même, non pas avec ce génie ſublime, qui, s'irritant des entraves du déſordre légal, lui préféroit avec raiſon l'inſtinct ſolitaire des brutes, & voyoit avec juſteſſe que l'homme légiſlateur n'avoit jamais abouti qu'à aſſervir l'homme & empirer l'état de l'Humanité; mais avec cette équité douce & modeſte de votre ame droite & de vos mœurs.

O mon digne ami! je vous ai dit que je croyois que c'étoit abuſer de vous que d'interroger votre ſenſibilité; mais votre cœur eſt trop riche pour n'en avoir que d'une eſpece. Celle que je reclame ici, eſt douce, tranquille, ſatisfaiſante, correſpond à l'ame, l'imbibe, en reçoit ſa direction &

son emploi, ne l'ébranle point & ne lui échappe jamais. S'il est possible que vous rencontriez sous vos pas la voie d'être utile au bonheur général de l'Humanité & de vos freres, pensez-vous pouvoir vous en détourner, vous & l'emploi de vos facultés?

Votre tête est mourante, dites-vous, & vous le dites de la voix du Cygne; & nos derniers accens sont, comme les premiers, dus à l'acquit de nos devoirs. Vous rappellez votre état & vos malheurs: mais vous étiez Arion dans les flots, & vous pouvez être Arion sauvé du naufrage.

La science économique n'attaque rien que les abus physiques; elle ne veut régner que par le concours de ceux même qui résistent à ses loix. Elle est avouée, autorisée, du moins à l'instruction, & ne connoît pas d'autre maniere de gouverner les hommes, n'en connoîtra jamais d'autre, respectera toutes les Puissances, & n'attaque que ces trames civiles, appellées priviléges & contrepoids. Oh! dans une telle carriere où sont les risques, où peuvent être les malheurs?

C'en est un, dira-t-on, que de prêcher aux échos & aux sourds. Peut-être; mais la science nous apprend qu'il est une saison pour semer, une autre pour recueillir. En tout, fût-ce l'emploi de la mouche du Coche, je ne la trouve ridicule qu'alors qu'elle s'attribue le succès des efforts pour gravir, car jusques-là elle avoit fait son devoir & de son mieux.

C'est d'après ces raisons & ces sentimens, que je ne crains pas d'abuser en vous envoyant

les six premiers volumes des Ephémérides. C'est un Recueil qui paroît chaque mois, & qui discute par les détails nos principes & nos résultats. La lecture de ces petits traités à parties brisées, n'est point fatiguante, vous y verrez des bribes de votre ami : enfin, vous nous lirez & nous jugerez. Je ne vous demande point du travail, c'est de la lecture. Je n'exige pas la conviction, mais l'examen.

Osez-vous dire tout de bon ce mot échappé, *l'on ne se convertit point sincerement à mon âge?* Quoi! à tout âge, la vérité n'est pas vérité? Il est bien question de se convertir, je vous l'ai dit, vous êtes & fûtes de tout tems plus d'à mi-chemin. Vous avez senti le vuide & le faux de toutes les institutions humaines, vous vous êtes irrité contre ce monceau de prestiges, sous l'empire duquel en effet tout art, toute invention, tout ce qui nous sembloit perfection étoit vitiation, ou moyen de vitiation. S'il est vrai que d'autres aient trouvé le nœud de la chose, ce n'est pas une ame comme la vôtre qui enviera à Colomb d'avoir découvert le Nouveau-Monde. De cela, j'en réponds, & je puis en juger par moi. Au premier instant de mon instruction, je pouvois me retourner & désavouer mon Maître avec d'autant plus de facilité, que sa haute visée, dédaigneuse des demi-succès, versoit comme le soleil la lumiere gratuite sans réclamation ni prétention de droit d'aubaine. Je pouvois revenir d'autant plus imperceptiblement, que, malgré les désaveux & les rétractations les

plus authentiques, le grand nombre ne s'en eſt pas apperçu, & cite encore mon premier Ouvrage comme autorité. Mais je crois toute Juſtice quelconque une modification du grand culte ; & c'eſt refuſer l'adoration à la Majeſté divine, & la reconnoiſſance à l'Auteur de tous les biens, que de refuſer à qui que ce puiſſe être une portion de ce qui lui eſt dû. Plus mon Maître ſe cachoit ſous ſa doctrine, plus je m'empreſſois de le déſigner, plus je lui envoyois ceux que la chaleur fraternelle de mes écrits m'avoit conciliés. J'ai, à cet égard, donné le ton à tous les économiſtes, qui l'euſſent bien pris ſans moi ; car pour être économiſte véritable, il faut être honnête-homme, ou le devenir.

C'eſt à ce titre que vous l'êtes, mon digne ami, & cela ſans vous convertir. Nous n'avons qu'un ſeul & même but, qui eſt le bonheur de l'Humanité : il ne s'agit que d'en éclairer la voie. Si je vous diſois de la chercher, vous auriez raiſon de vous refuſer à un travail immenſe, & qui ne peut être ſolitaire. Si je vous diſois de juger la nôtre, vous auriez raiſon de me dire que c'eſt tout un, & que mieux vaut rêver que juger & commenter les rêves d'autrui. Mais il s'agit de nos principes, vous les avez dans les mains, ſuivez-les tant que cela vous duira ; & quant aux réſultats, regardez-les comme amuſement, & non comme étant faits pour vous rien apprendre.

Mais, mon Dieu ! pardon excellent homme, de l'énorme lettre que je vous envoie.

Comparez, au fond, votre solitude, au tiraillement de la vie que je mene; &, au lieu d'anathématiser ma prolixité, regardez-la comme une suite de l'intérêt que je prends à la matiere, & à celui avec qui je la traite.

J'ai l'honneur, &c.

Fin du cinquieme Volume.

TABLE
DES ARTICLES

Contenus dans les quatre dernieres feuilles de ce Tome cinquieme.

LA Reine fantasque, Conte, *pag.* 289
Discours sur la question, *quelle est la vertu la plus nécessaire au Héros, & quels sont les Héros à qui cette vertu a manqué? p.* 319
Lettres de M. le Comte de Tressan à M. Rousseau, avec les Réponses de celui-ci, concernant M. Palissot, *p.* 343
Épitaphe de deux Amans qui se sont tués dans le Lyonnois, *p.* 354
Lettre du Prince de L. en Hainault, à M. Rousseau. 355
Lettre de M. Rousseau à M. le Marquis de Mirabeau, du 26 Juillet 1767, *p.* 358
Réponse du 30 Juillet 1767, *p.* 364